



# ÉLABORATION du SCOT



du Pays de Thiérache

## PIÈCE 3.1.3 DIAGNOSTIC

Version 1 : novembre 2023 – Version PPA



# TABLE DES MATIERES

<b>A. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1. Présentation du territoire.....	4
2. Les documents cadres .....	6
<b>B. MODÈLES ECONOMIQUES.....</b>	<b>10</b>
1. Géographie de l'emploi .....	11
2. Tissu économique local .....	16
3. Population active.....	26
4. Activités commerciales.....	31
5. Activités agricoles et sylvicoles.....	72
6. Activités touristiques.....	86
<b>C. CAPACITÉS D'ACCUEIL .....</b>	<b>97</b>
1. Démographie .....	98
2. Habitat.....	109
3. Équipements.....	119
4. Mobilité .....	135
<b>D. PAYSAGES .....</b>	<b>148</b>
1. Fondement du paysage .....	149
2. Structuration et organisation des paysages / la charpente paysagère.....	157
3. Motifs paysagers .....	162
4. Structuration et organisation urbaine.....	174
5. Élément remarquable du patrimoine bâti et paysager.....	191

# A. INTRODUCTION



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

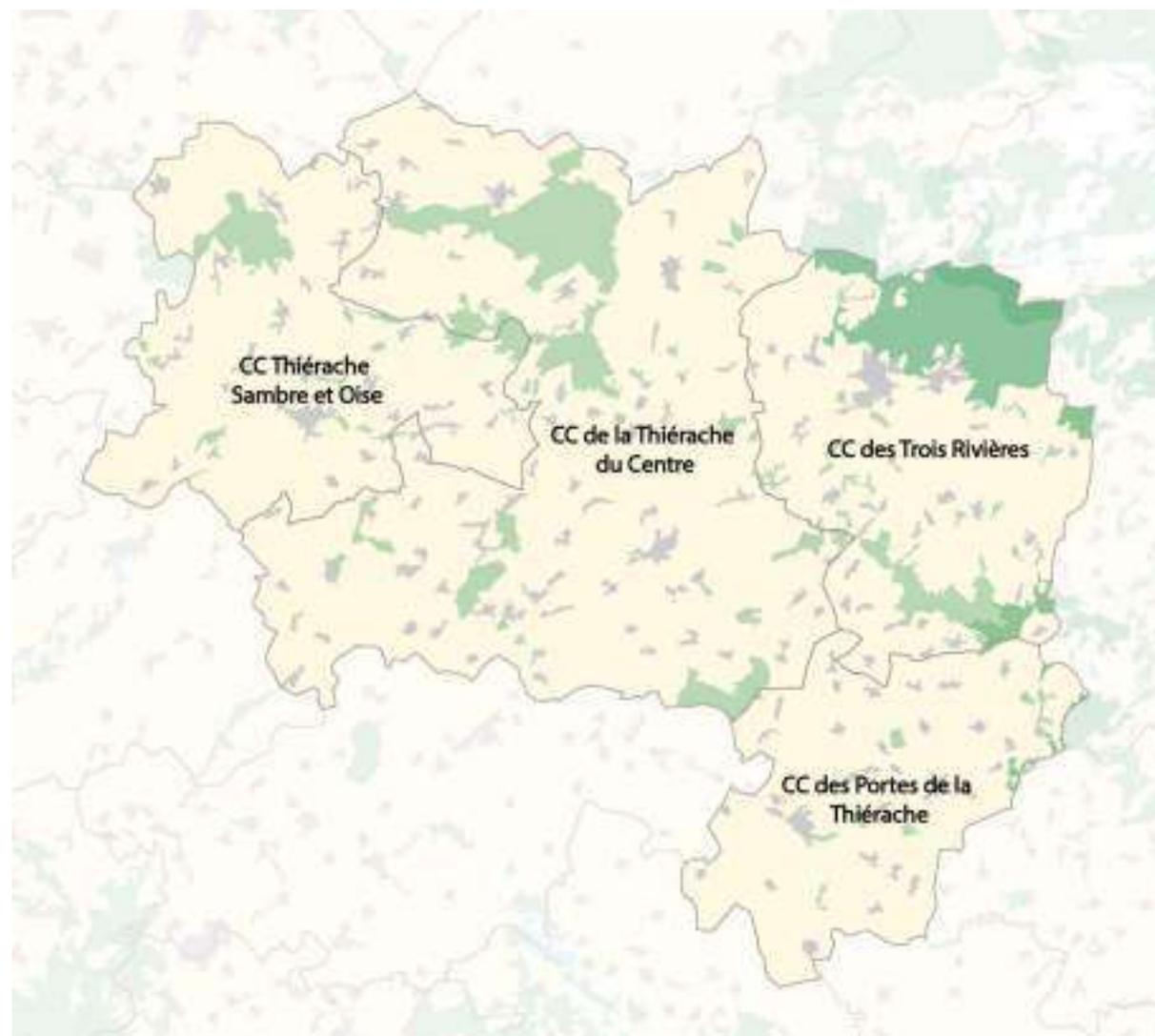
# 1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

## 1.1. Le PETR du Pays de Thiérache

Le territoire du SCoT de Pays de Thiérache se situe dans la région des Hauts-de-France et le département de l'Aisne,

Le territoire du SCoT s'est construit à l'échelle de quatre intercommunalités : La Communauté de communes des Portes de la Thiérache, le Communauté de Communes de la Thiérache du Cente, la Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise et la Communauté de Communes des Trois Rivières.

Le territoire regroupe ainsi 160 communes (en 2020, le territoire du Pays de Thiérache compte une densité de 42 habitants / km<sup>2</sup>).



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 1.2. La méthodologie pour le diagnostic et les territoires de comparaison

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Pays de Thiérache, le diagnostic du territoire a été réalisé au 3ème trimestre 2023. Les dernières données statistiques INSEE disponibles étaient alors celles du recensement de l'année 2019. Lorsque cela a été possible, des données officielles plus récentes ont été utilisées, notamment celles de 2020 sorties pour les thématiques Démographie, Habitat et Économie.

Le traitement des données statistiques a pour objectif de faire ressortir les grandes tendances d'évolutions actuellement en cours sur le territoire afin de définir les enjeux, à court et moyen termes, auxquels le territoire de du Pays de Thiérache devra faire face. Il ne s'agit donc pas simplement de s'appuyer sur une donnée brute mais de connaître les changements qui se sont opérés dans le temps ou s'opèrent actuellement.

Afin de contextualiser les évolutions par thématiques, le secteur du Pays de Thiérache a été comparé à 3 autres territoires :

SCoT Sud Ardennes ;

SCoT Sambre Avesnois ;

SCoT du Grand Laonnois

Et aux échelles départementale et régionale.

Afin de compléter l'analyse statistique et de mieux appréhender le fonctionnement du territoire dans son quotidien, des rencontres avec les élus locaux et avec des acteurs associatifs du territoire ont été organisées au cours de la réalisation de ce document. Ces rencontres ont permis de mettre en relief des enjeux non lisibles par le biais du traitement statistique et de recueillir une perception locale sur les évolutions du territoire.

## 2. LES DOCUMENTS CADRES

### 2.1. Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires

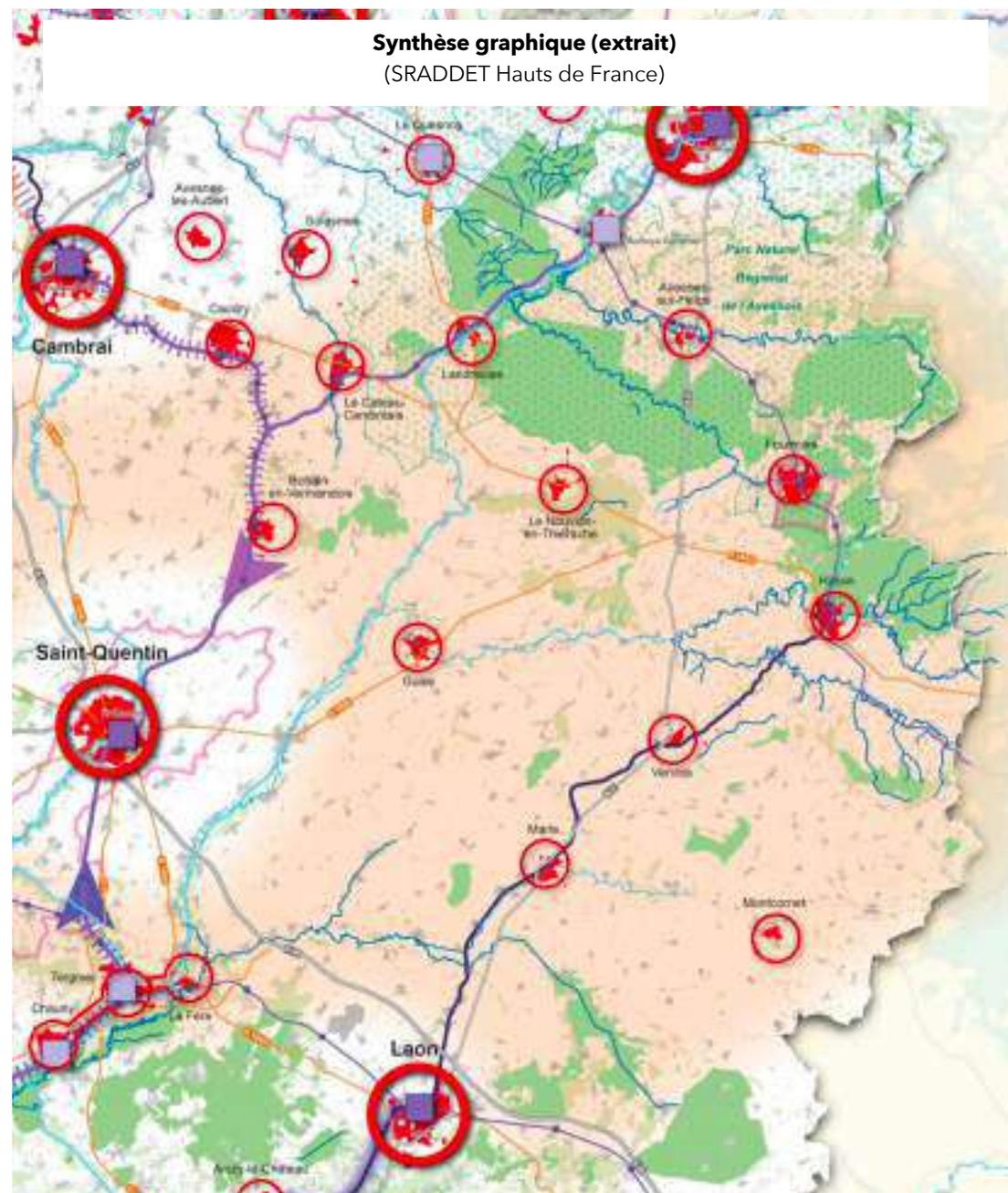
Le Pays de Thiérache est situé dans le Région des Hauts de France. À l'échelle Régionale, le territoire est composé de 5 pôles intermédiaires : Hirson, Le Nouvion-en-Thiérache, Guise, Vervins et Montcornet.

A ces pôles sont associés des objectifs de :

- priorisation du développement urbain sur les pôles de l'ossature régionale ;
- intensification des tissus déjà artificialisés ;
- maintien de la part de résidence principales ;
- renfoncer l'attractivité des centre-ville, centre-bourgs et polarité rurales (prenant également en compte les composantes comme la mobilité, les logements, le services, la qualité des espaces, la mixité fonctionnelle) ;

Le SRADDET identifie également, sur l'ensemble du territoire est identifié l'objectif de « développer et adapter les services dans les zones rurales ». À cet élément, sont associés des objectifs de :

- intégrer les caractéristiques et les enjeux spécifiques des pôles d'échanges ferroviaires et routiers pour créer des espaces de qualité, garantir un accès facilité et offrir une intermodalité optimisée ;
- stratégie de développement des transports et de la mobilité qui répond aux besoins de la population, notamment pour un accès facilité à l'emploi et à la formation, et à l'impératif de sobriété carbone.
- créer les conditions favorables à l'usage des modes de déplacement actifs.
- intégrer des dispositions concernant le numérique, portant à la fois sur les infrastructures et les usages



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

- définir des principes d'aménagement visant à une réduction chiffrée des émissions de polluants et une réduction de l'exposition des populations à la pollution de l'air, notamment des établissements accueillant des publics sensibles aux pollutions atmosphériques (personnes âgées, enfants, malades, ...).
- valoriser les démarches d'économie circulaire (en particulier dans le domaine des déchets)

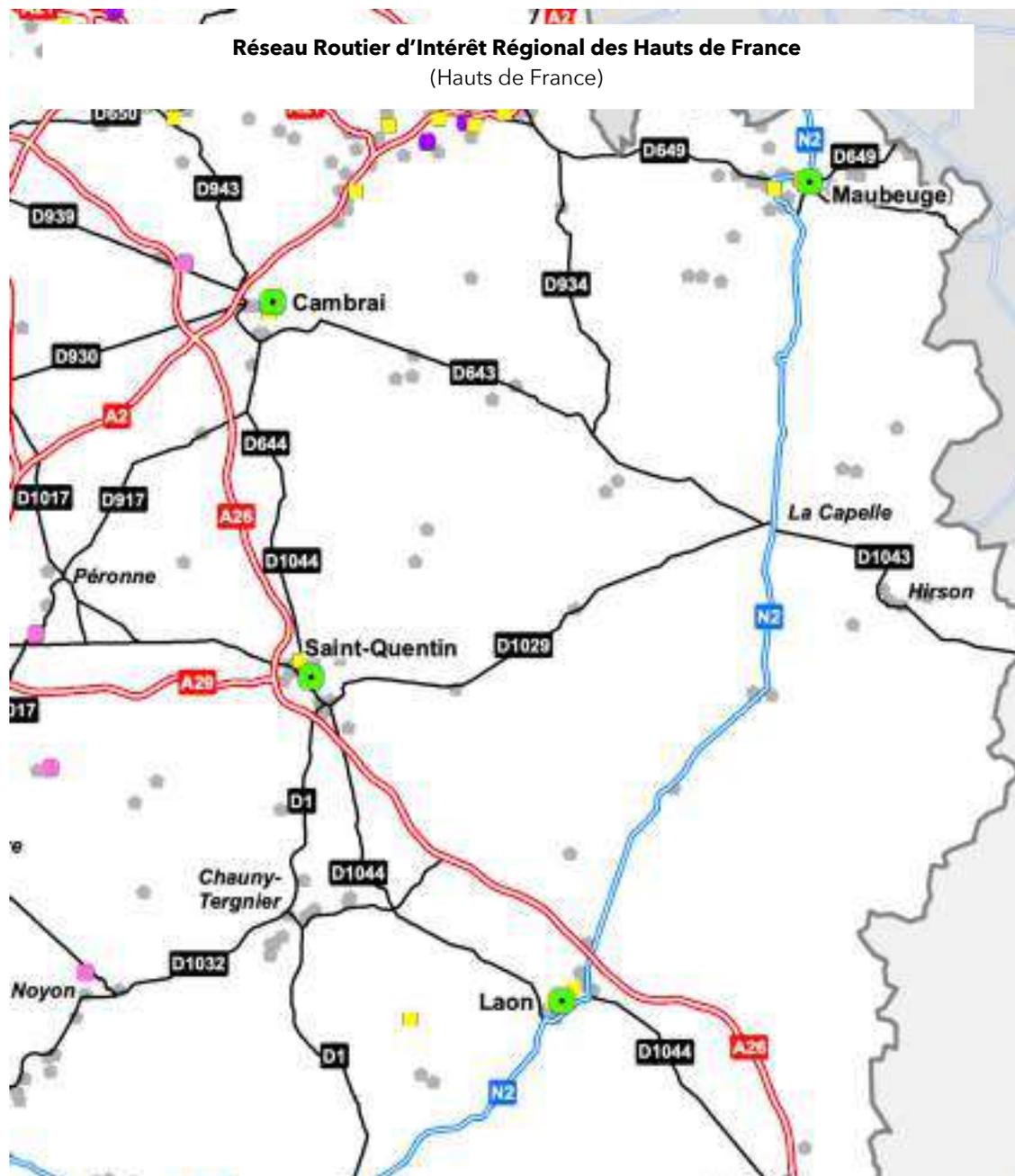
Les objectifs relatifs au commerce et à la logistique sont identifiés en début de la partie relative au commerce (Partie B.4)

Le SRADDET dispose également d'un volet relatif à l'environnement et la biodiversité, qui est développé dans l'État Initial de l'Environnement du présent dossier de SCoT-AEC (pièce 3.1.3). Les objectifs associés à la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES sont développés dans le diagnostic Air Energie Climat du présent dossier de SCoT-AEC (pièce 3.1.4)

## 2.2. Réseau Routier d'Intérêt Régional des Hauts de France

La Région des Hauts de France a réalisé un inventaire du Réseau Routier d'Intérêt Régional. Sur le Pays de Thiérache les axes concernés sont :

- La Route départementale 1043 ;
- La RD 1029 ;



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 2.3. Plan départemental de l'habitat 2020-2025

Le plan départemental de l'habitat de l'Aisne (2020-2025) identifie le Pays de Thiérache, de manière forte sur plusieurs orientations, notamment :

A un niveau fort :

- Orientation 1.2 : Privilégier la connaissance et les interventions sur le parc existant fragilisé : privé et public
- Orientation 1.3 : Concentrer l'action sur la lutte contre la vacance
- Orientation 2.2 : Accorder une attention particulière aux ménages fragilisés sur le plan économique et social (notamment au travers du renforcement des dispositifs d'accompagnement des ménages, en proposant une réponse aux besoins des ménages en matière de logements ;
- Orientation 3.2 : Encourager une approche globale de la question environnementale dans l'habitat

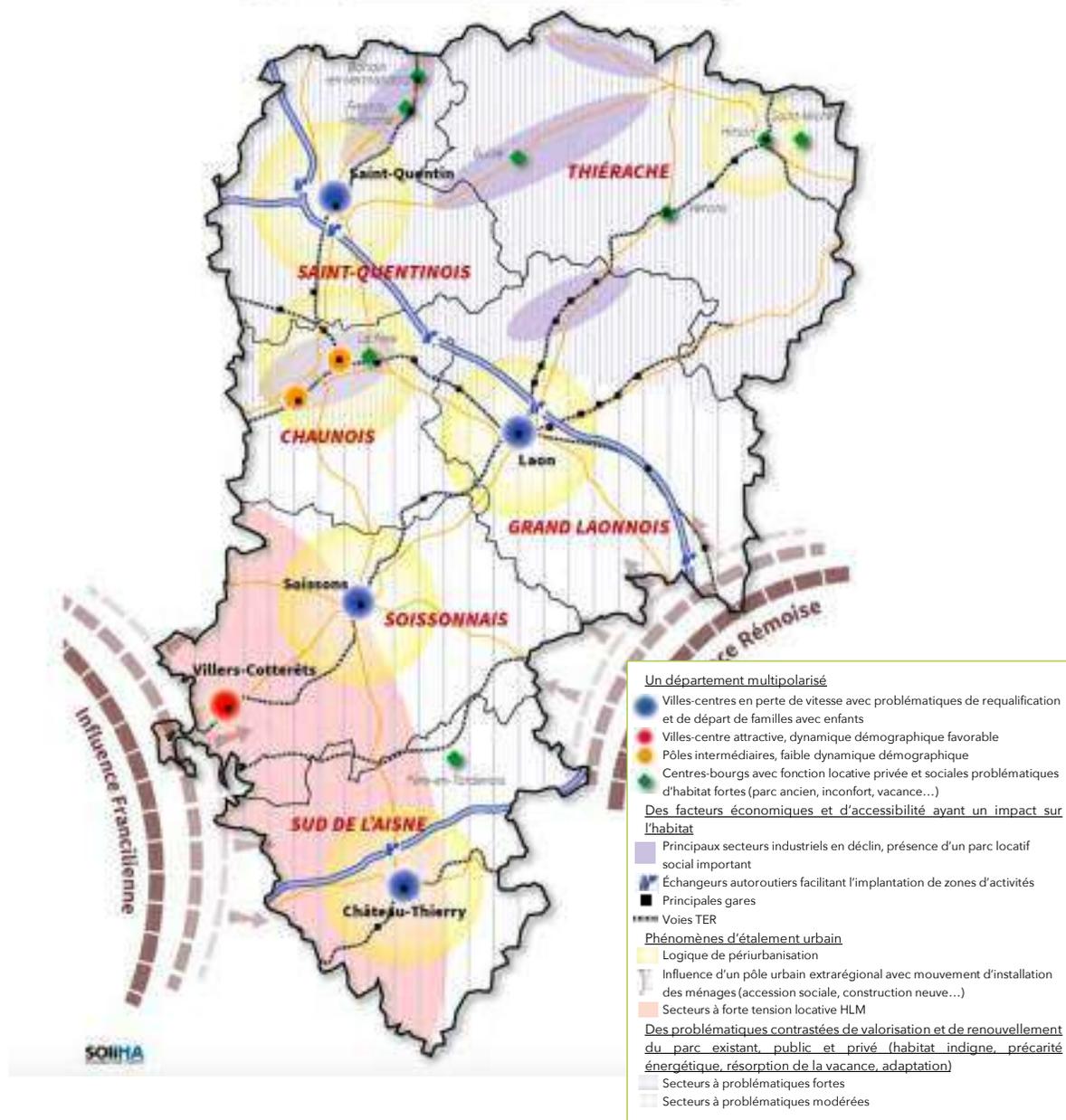
À un niveau moyen :

- Orientation 2.3 : Permettre le maintien à domicile des personnes âgées et améliorer l'accessibilité des logements pour les personnes handicapées

A un niveau faible à moyen :

- Orientation 2.4 : Accompagner les démarches des collectivités pour l'ancrage des gens du voyage

### Enjeux spatialisés pour l'action habitat



## 2.4. Plan départementales carrières

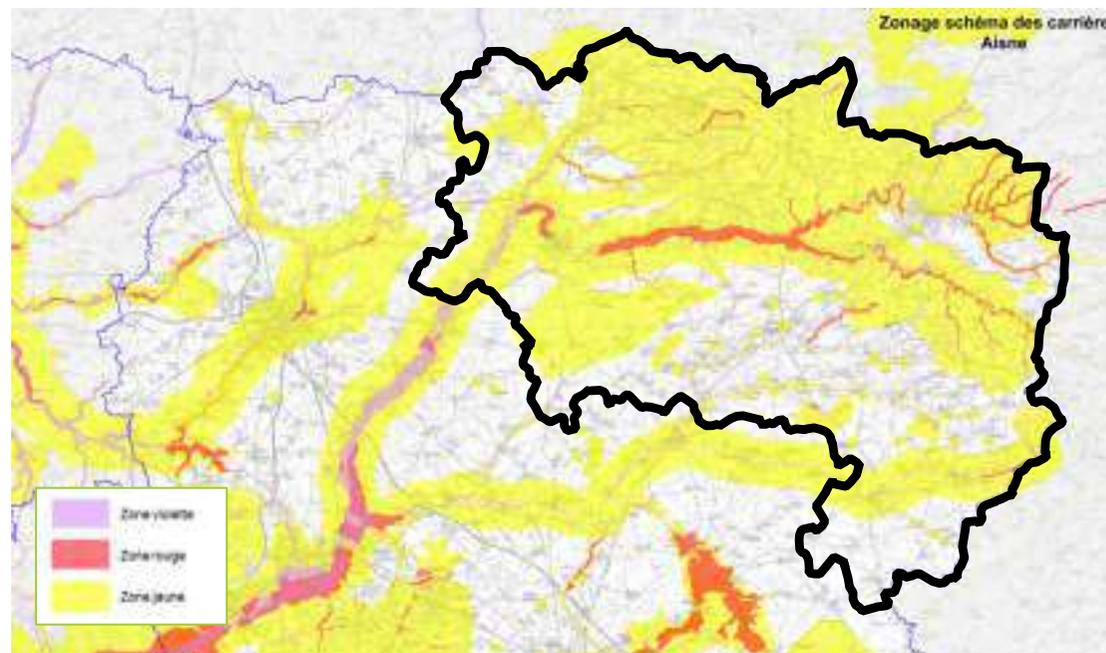
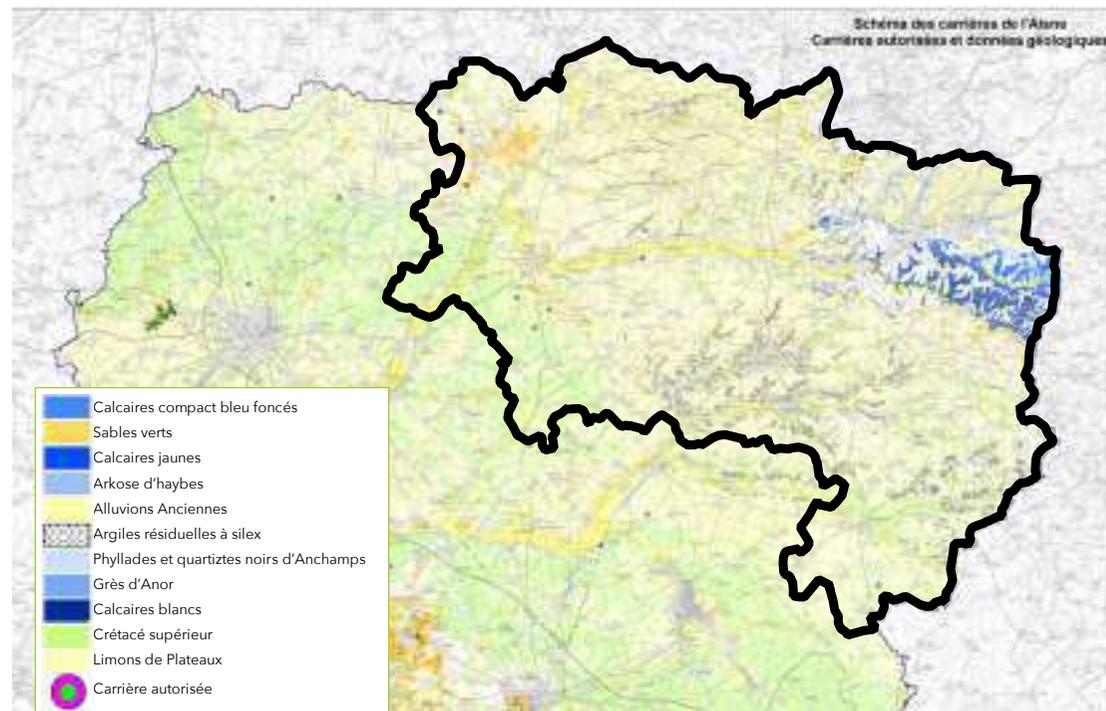
Selon le plan départemental des carrières, le Pays de Thiérache dispose de 9 carrières autorisées sur son territoire.

Ce plan vise, pour les carrières en exploitations et pour orienter les décisions en matière de création de nouvelles carrières :

- l'augmentation des productions des carrières locales, au plus près des bassins de consommation, conduisant en particulier à une baisse de l'empreinte carbone ;
- l'augmentation de la production des matériaux alluvionnaires à destination de l'Île de France et des matériaux calcaires ;
- d'assurer des possibilités d'exploitation des matériaux présentant un intérêt particulier ;
- de développer les modes alternatifs (principalement voie d'eau) ;
- de développer les matériaux recyclés

et plus spécifiquement pour le département :

- le développement des matériaux de substitution locaux, sables, calcaires tendres et surtout matériaux de terrasse
- le développement de la production des matériaux alluvionnaires à destination de l'IdF (Grand Paris)



# B. MODÈLES ECONOMIQUES



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

# 1. GEOGRAPHIE DE L'EMPLOI

## 1.1. Organisation et répartition de l'emploi

### 1.1.1. Une proximité du territoire avec des grands bassins d'emplois

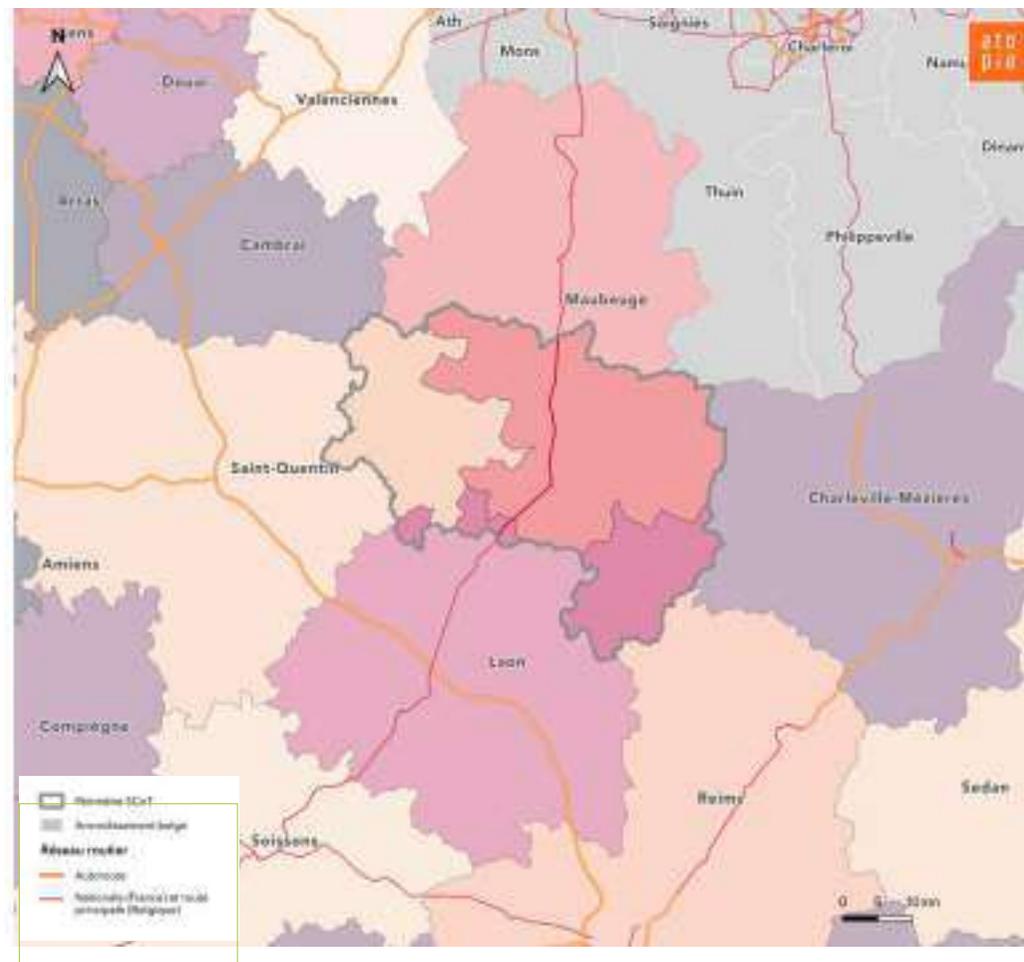
Le Pays Thiérache prend place dans un environnement régional marqué d'une part par son inscription sur les contreforts des Ardennes et dans une situation de frontière nationale. Cette position fait qu'il est :

- situé à **proximité de plusieurs villes de taille intermédiaire** disposant d'un rayonnement régional telles que Saint-Quentin (84 044 emplois), Maubeuge (72 770 emplois) et Laon (35 152 emplois);
- relativement **proche d'agglomérations ayant des aires d'influence nationales** : Reims et Lille ;
- en **relation avec la Belgique**, avec laquelle il partage une frontière, qui le rapproche des villes de Chimay et dans une certaine mesure de Charleroi et Namur.

À l'échelle du territoire, ces influences se traduisent par le rattachement des actifs du territoire à 3 grands bassins d'emplois, associés aux 3 pôles intermédiaires entourant le territoire (Saint-Quentin à l'Ouest, Maubeuge au Nord et Laon au Sud).

En lien avec leur héritage historique et leur statut administratif, les villes-centre (citées ci-avant) polarisent l'essentiel des emplois. Ce sont elles, ou leur agglomération, qui regroupent la plupart des établissements de 100 à 250 salariés. Elles sont également les seules à disposer d'établissements de plus de 1 000 salariés.

**Zones d'emploi en 2022**  
(Insee, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 1.1.2. Une concentration de l'emploi autour de 4 polarités

#### Un développement économique du territoire réduit à sa dynamique propre

Malgré la présence de quelques établissements importants tels que Materne et Nestlé, l'absence de pôles urbains structurants en Thiérache limite l'effet d'entraînement sur l'emploi dont bénéficie certains territoires voisins, ce qui explique la subdivision du territoire entre les 3 zones d'emplois.

Bien qu'entourée de pôles d'emplois d'une certaine importance, la Thiérache demeure relativement isolée : les grands axes de liaisons qui relient ces pôles passent autour de la Thiérache et peu la traversent, seul Saint-Quentin (N29) et Laon (N2/SNCF) sont à portée de déplacements quotidiens. Le développement économique du territoire en est quasiment réduit à sa dynamique propre et bénéficie peu de son ouverture sur la Belgique.

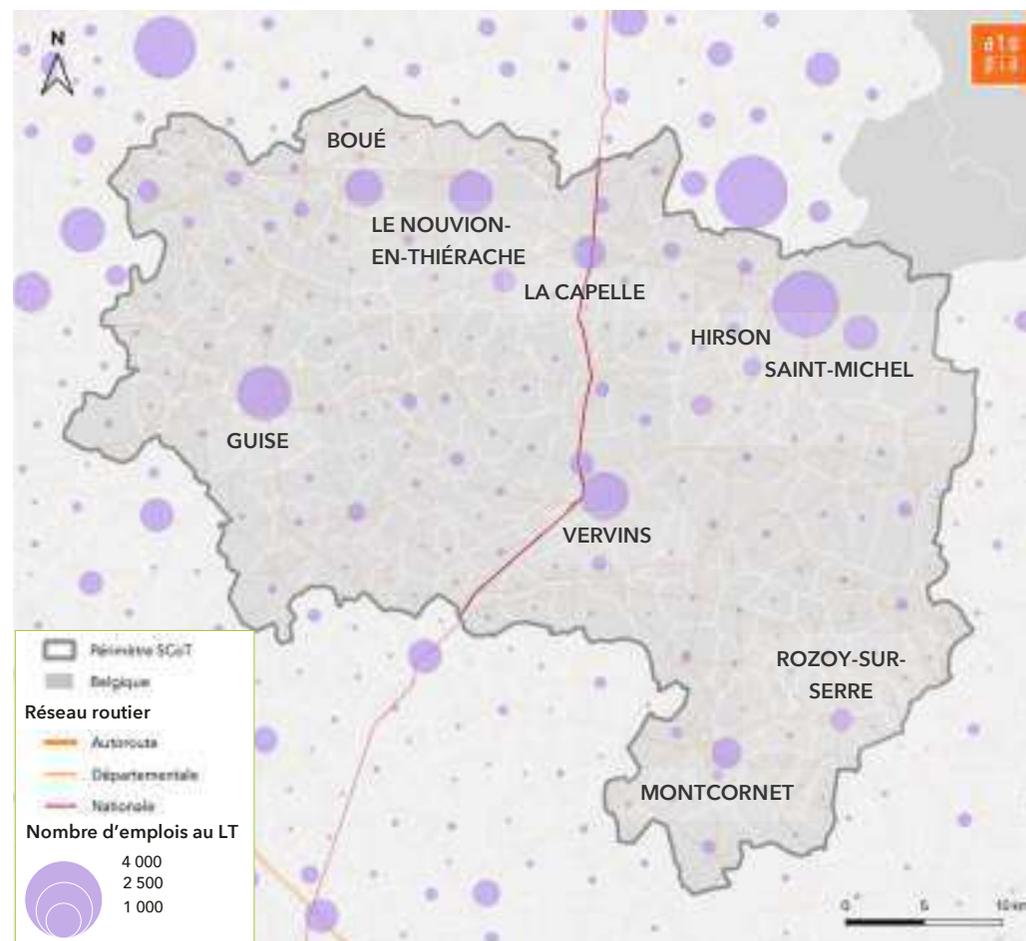
#### Près de 65% % des emplois du territoire concentrés dans 5 pôles

Le territoire du Pays de Thiérache n'est pas marqué par un pôle économique dominant influençant l'ensemble de son territoire. Il se décompose en 4 pôles d'emploi internes. Organisés autour des principales communes et zones d'activités du territoire, celles-ci réunissent plus de 60% des emplois sur le territoire :

- Hirson - Saint Michel qui regroupe (3 777 + 1 028) 4 805 emplois soit près de 22% des emplois du territoire ;
- Le Nouvion-en-Thiérache - Boué - La Capelle qui regroupe (1 686 + 1 182 + 928) 3 796 emplois soit 17% des emplois du territoire ;
- Guise qui regroupe 2468 emplois soit 11% des emplois du territoire ;
- Vervins qui regroupe 1988 emplois soit près de 9% des emplois du territoire ;
- Montcornet - Rozoy-sur-Serre : qui regroupe (740+421) 1 161 emplois soit près de 5% des emplois du territoire ;

La répartition de l'emploi sur le territoire met en évidence l'importance de la desserte routière (départementales et Nationale 2 notamment) le long desquelles sont présentes les principales polarités économiques (Boué, Vervins, Le Nouvion-en-Thiérache, Montcornet, Hirson, etc.)

Nombre d'emplois au LT par commune en 2020  
(INSEE, atopia)



### Des besoins en main d'œuvre pourvus par des besoins locaux

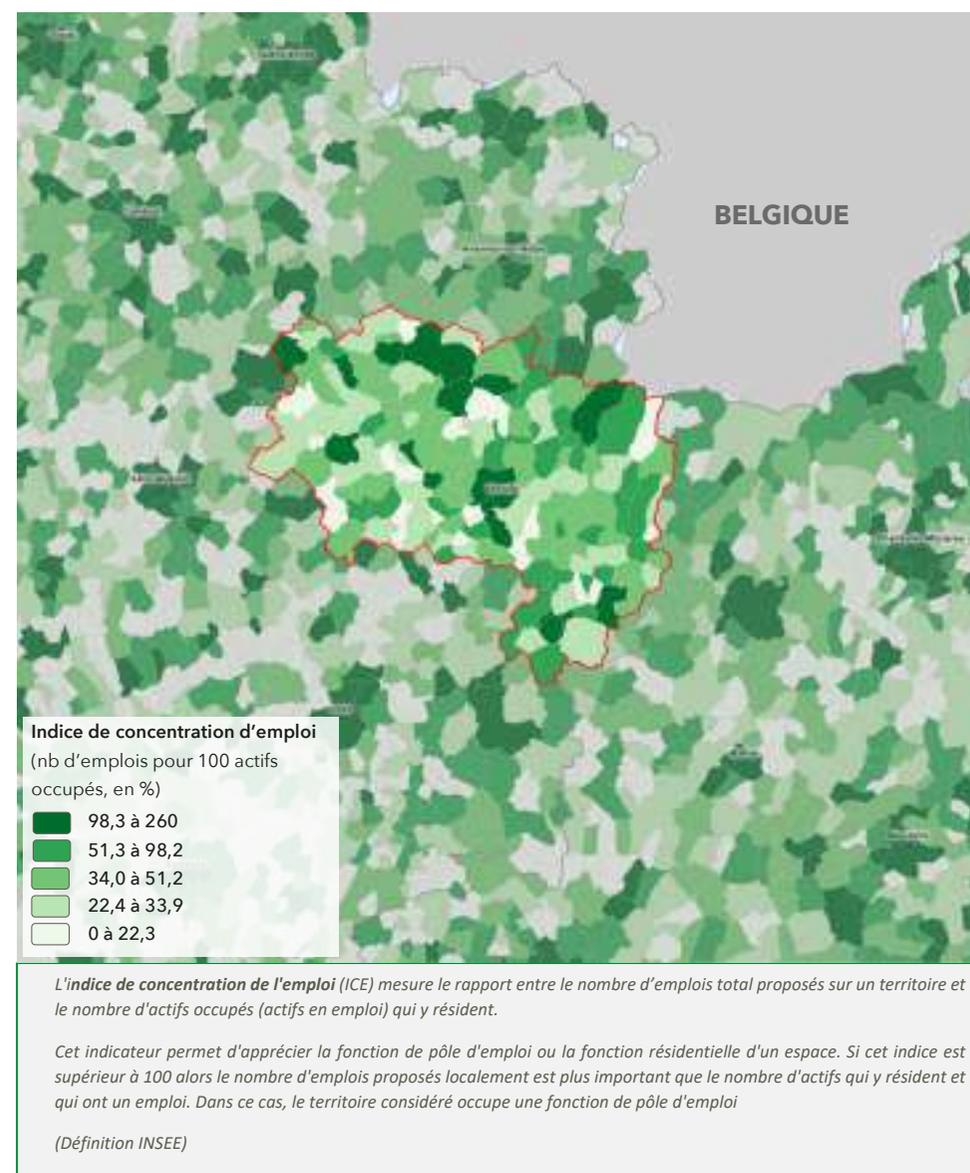
Les 4 pôles présentés ci-avant structurent l'appareil économique de la Thiérache : ils recrutent sur des espaces plus ou moins éloignés et présentent un indice de concentration de l'emploi supérieur à 100.

Les besoins en main d'œuvre du système économique sont pourvus par des besoins d'emplois locaux aux dimensions variables :

- Le pôle de Guise recrute dans ses communes limitrophes (Lesquielles-Saint-Germain et Flavigny) mais également à une échelle plus étendue que le territoire du Pays de Thiérache et notamment depuis la ville de Saint-Quentin ;
- Le pôle Hirson-Saint-Michel recrute essentiellement dans sa périphérie et le long de la D963 mais également à une échelle de plus grande proximité jusqu'au pôle d'emploi extérieur de Fourmies ;
- Le pôle Le Nouvion-en-Thiérache - Boué - La Capelle recrute essentiellement localement, le long de l'axe D1043 vers Hirson et du Canal de la Sambre à l'Oise ;
- De même, le pôle Vervins recrute dans un périmètre plus restreint autour de ses communes limitrophes et le long des axes routiers (N2, D963 et D966).

Finalement, les activités économiques sont organisées selon plusieurs logiques d'implantation : l'ancienne voie ferrée au nord du territoire (Le Nouvion, Boué...), l'axe nord-sud Laon-Fourmies, les principales communes du territoire.

### Indice de concentration de l'emploi (emplois pour 100 actifs occupés) par commune en 2019 (INSEE, Géoclip)



## 1.2. Dynamique de l'emploi dans le territoire

### 1.2.1. Une baisse significative de l'emploi sur le temps long

En 2020, on dénombre 22 111 emplois dans le pays de Thiérache (INSEE, 2023) soit près de 13% du nombre d'emplois dans l'Aisne (170 289) et seulement 1% de la région des Hauts-de-France.

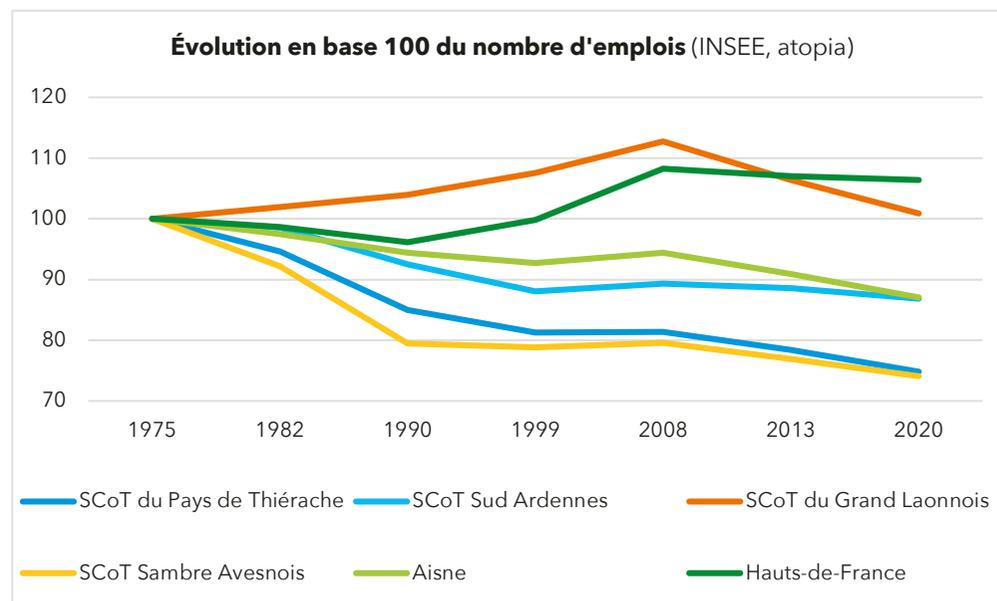
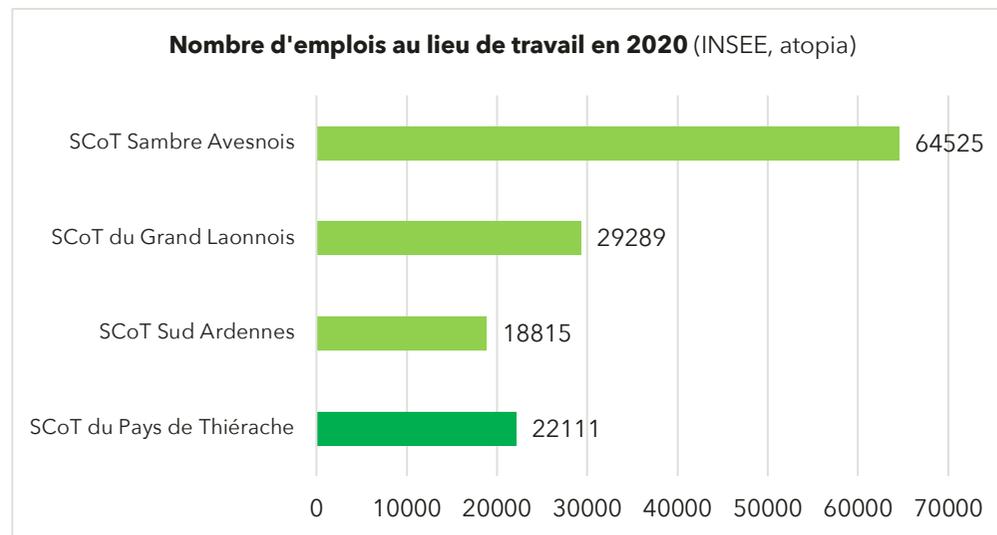
Ce nombre est en constante évolution :

- depuis 1975, celui-ci diminue, que ce soit à l'échelle de l'Aisne ou des Hauts-de-France ;
- depuis 2008, le territoire a perdu près de 2000 emplois. Ce phénomène n'est pas récent puisqu'il s'inscrit sur le temps long : malgré quelques exceptions ponctuelles et une alternance de variations positives et négatives (en 2008 notamment), l'emploi est soumis à une baisse significative depuis près de 50 ans. De plus, si la dynamique locale suit celle du département, elle est toujours inférieure aux constats observés aux échelles régionales et nationales.

La situation du département résulte de plusieurs facteurs :

- le tissu productif local repose davantage sur des secteurs d'activités plus exposés aux aléas de l'économie : agriculture, métallurgie, textile, caoutchouc ou plastique pour l'industrie, le transport-entrepôt et le commerce pour le tertiaire ;
- l'absence de grands pôles urbains limite l'effet d'attraction sur l'emploi ce conduit une partie de la population active de l'Aisne à aller travailler hors du département ;
- le niveau de qualification de la main-d'œuvre relativement faible ;
- la fuite des jeunes diplômés en raison d'une offre d'emplois au niveau supérieur.

Le Pays de Thiérache s'inscrit dans cette tendance qui est amplifiée du fait de son isolement géographique et son niveau de desserte.



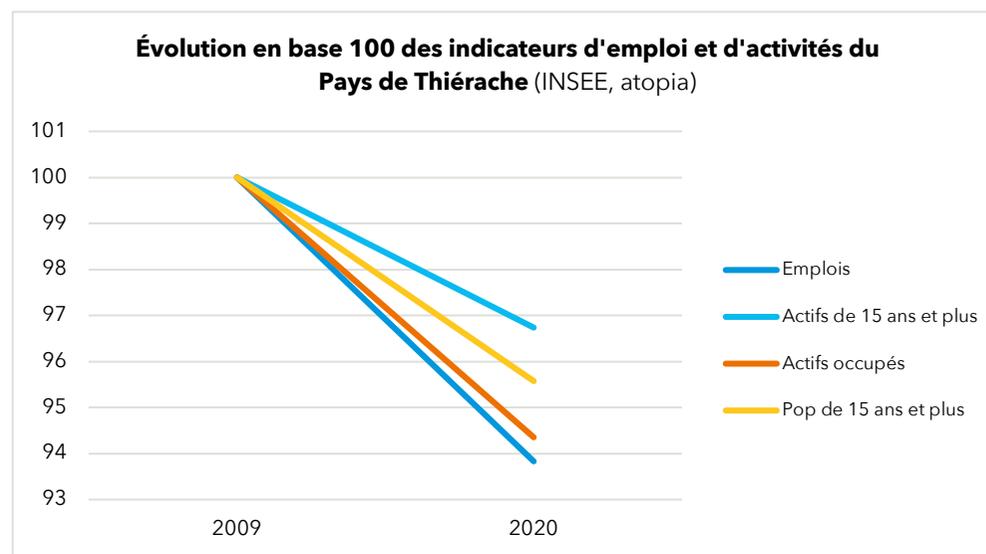
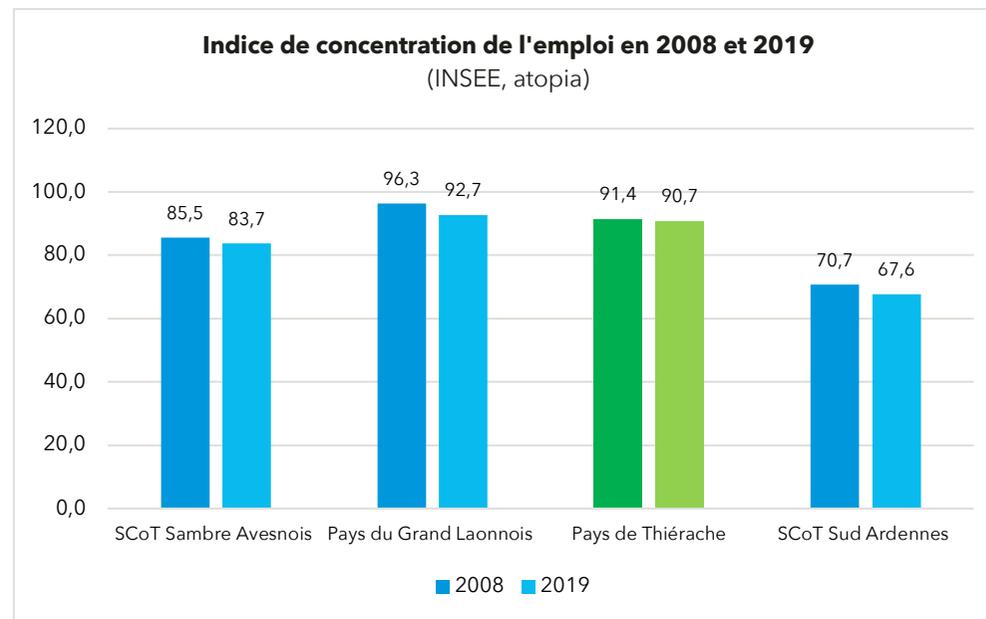
## 1.2.2. Un équilibre emplois / population active occupée en léger retrait

Le territoire présente 90,7 emplois pour 100 actifs occupés. C'est 3,5 points de plus qu'à l'échelle du département (87,2 pour 100).

Sur la dernière décennie, le PETR connaît une diminution (-0,7 point) de son indice de concentration de l'emploi : celui-ci est passé de 91,4 à 90,7 entre 2009 et 2020. Le léger repli de cet indicateur peut s'expliquer par la diminution du nombre d'emplois quasi-proportionnelle à celle du nombre d'actifs occupés.

Au regard de cet indicateur, le Pays de Thiérache se démarque des territoires voisins des SCoT Sambre Avesnois, du Grand Laonnois et Sud Ardennes qui connaissent une baisse plus soutenue, comprise entre 3 et 4 points sur la période. En dehors des territoires de comparaison, certains territoires avoisinants tels que la Communauté urbaine du Grand Reims et du Pays Saint Quentinnois voient cet indicateur évoluer favorablement.

Les tendances observées pourraient être liées à la perte d'attractivité résidentielle des communes peu denses et très peu denses, nombreuses sur ces territoires, et/ou la fragilité économique à l'échelle du grand-territoire. Cela peut également mettre en évidence un rapprochement des actifs vers les pôles d'emplois locaux ou extra-locaux qui eux-mêmes connaissent une diminution du nombre d'emplois.

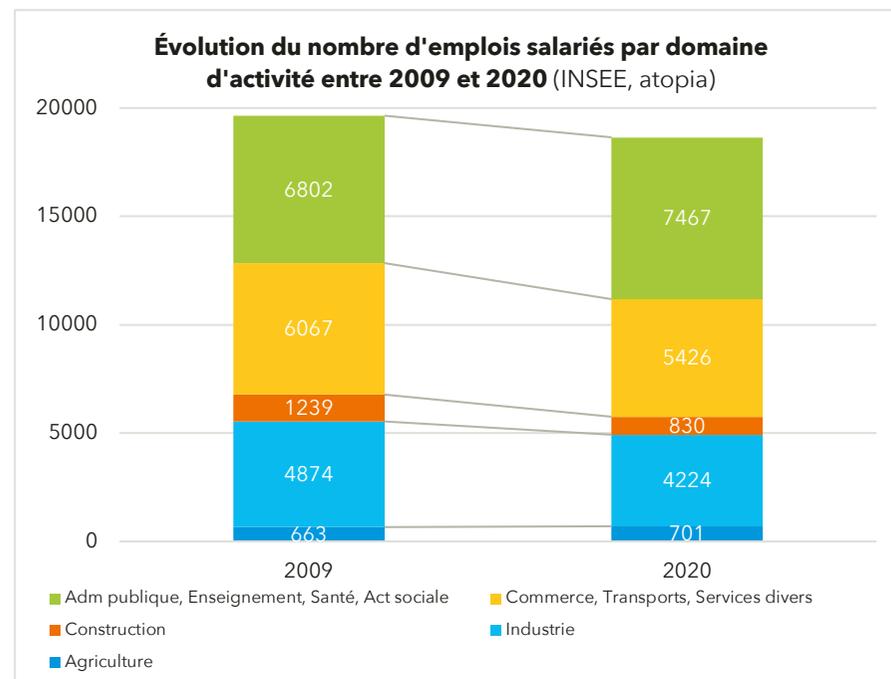
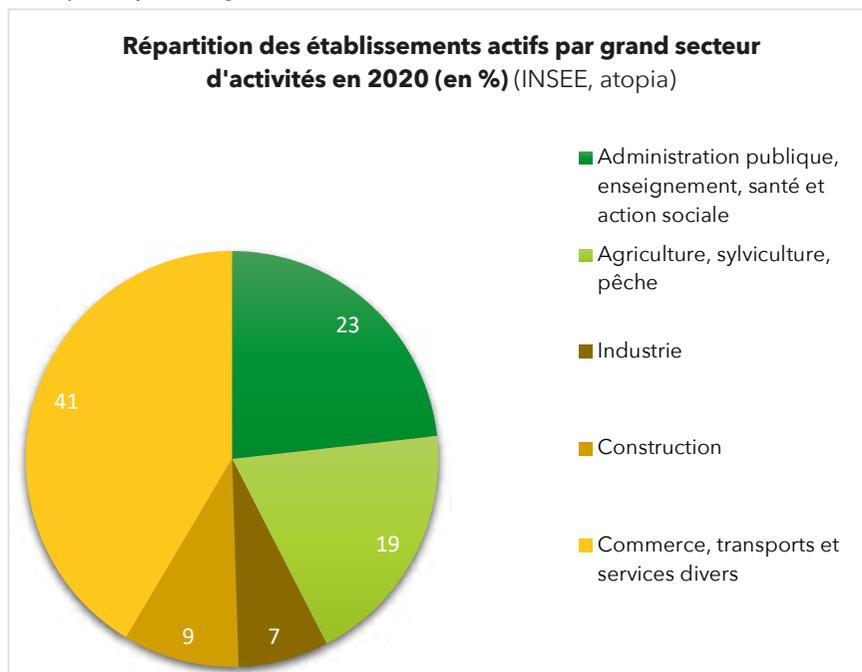


## 2. TISSU ECONOMIQUE LOCAL

### 2.1. Un territoire d'emploi industriel et rural

#### 2.1.1. Une activité industrielle répartie sur l'ensemble du territoire mais qui représente une part de moins en moins conséquente dans l'emploi local

À l'image du reste de l'économie nationale, celle de l'Aisne et du Pays de Thiérache se tertiarise (voir l'analyse des sphères économiques, page n°X). Pourtant, malgré une constante progression du secteur tertiaire depuis 1975, le domaine de l'industrie reste surreprésenté sur le territoire. En dépit d'une baisse de 2 points en 10 ans, ce domaine représente 23% de l'emploi salarié en 2020. À l'image du département, l'industrie de production, à travers les industries agricoles et alimentaires, est très présente et est en lien avec la place importante qu'occupe toujours l'agriculture.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 2.1.2. Un territoire qui se démarque par une spécialisation dans les domaines de la fabrication et l'agriculture

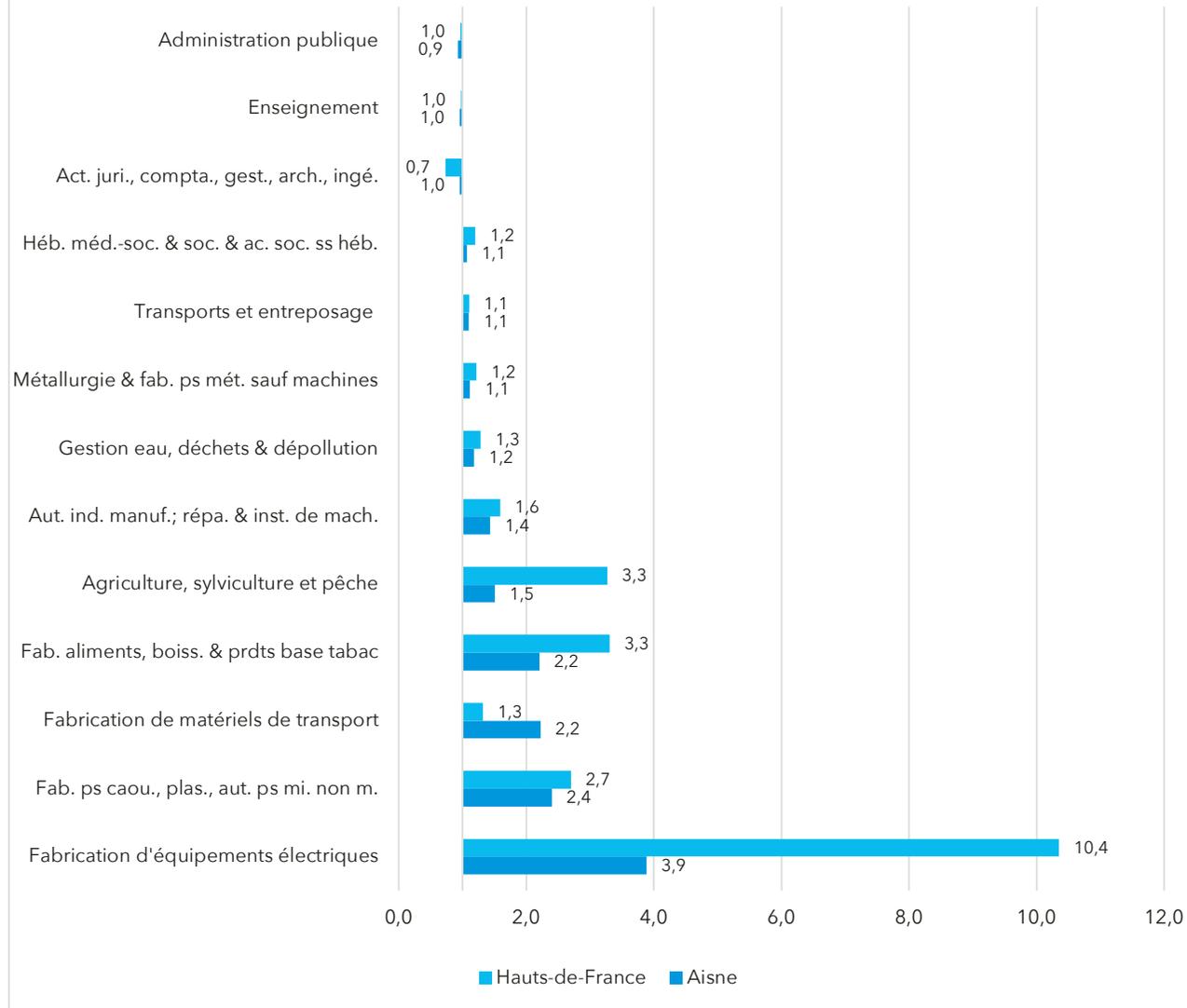
Le Pays de Thiérache se démarque notamment par son importante spécialisation dans les domaines suivant :

- La fabrication d'équipements électriques (soit 667 postes salariés parmi les établissements actifs) ;
- la fabrication de produits en caoutchouc, de produits en plastique et d'autres produits minéraux non métalliques (671 postes) ;
- la fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac (1507 postes) ;
- l'agriculture, la sylviculture et la pêche (soit 601 postes) ;
- la fabrication de matériels de transport (387 postes) ;
- les autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (319 postes).

Cette spécialisation a permis l'émergence de filières pourvoyeuses d'emplois et spécifiques au territoire, qui l'identifient et le singularisent dans l'écosystème départemental et régional.

Les centres de formation qui fonctionnent avec ces filières participent à la spécialisation du pays de Thiérache autour de ces domaines.

**Indice de spécialisation des activités économiques selon les postes salariés des entreprises du SCoT du Pays de Thiérache en 2020 en comparaison du département et de la région (Insee, atopia)**



### 2.1.3. Des entreprises structurantes pour le territoire

#### Des petites entreprises plutôt présentes dans les pôles urbains

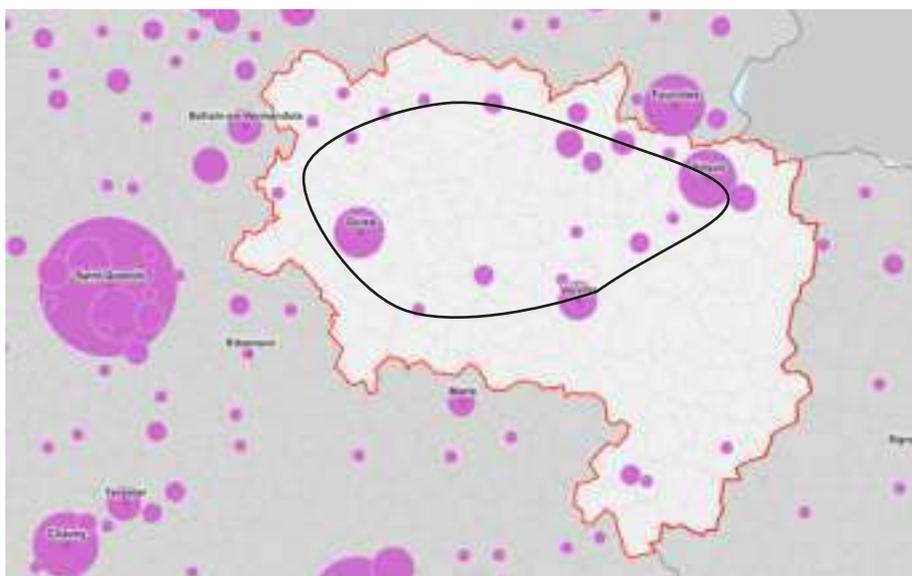
La répartition des établissements par tranche d'effectifs permet d'apprécier leur logique d'implantation sur le territoire.

Ainsi, en 2019 on dénombre :

- 73 établissements constitués de 20 à 50 salariés ;
- 22 établissements constitués de 50 à 100 salariés.

Les établissements entre 20 et 50 salariés sont organisés, en 2019, principalement en lien avec les pôles du territoire : Hirson, Guise et Vervins notamment sont les communes disposant le plus d'entreprises de cette tranche d'effectifs. L'implantation de ces entreprises représente le polycentrisme du territoire.

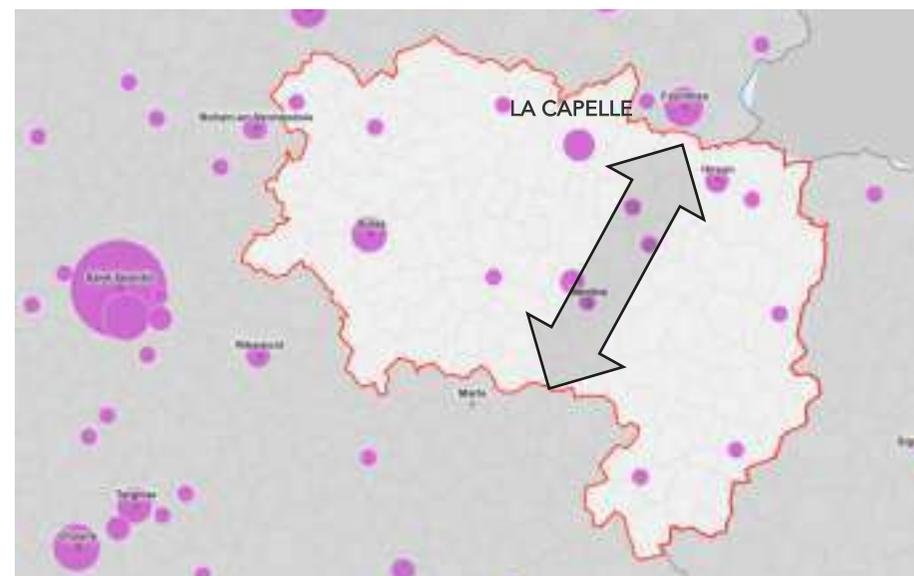
**Répartition par commune des entreprises comprenant entre 20 et 50 salariés en 2019** (INSEE, REE, Géoclip, atopia)



Concernant les entreprises de 50 à 100 salariés, celles-ci semblent s'organiser autour des axes routiers : Guise est la commune disposant le plus d'entreprises de ce nombre de salariés, La Capelle est en deuxième position.

En complément de ces deux communes, se retrouve également, le long de la route départementale reliant Vervins à Hirson, de nombreuses entreprises de ce type.

**Répartition par commune des entreprises comprenant entre 50 et 100 salariés en 2019** (INSEE, REE, Géoclip, atopia)



**Des moyennes entreprises connectées avec les principales polarités urbaines et des grandes entreprises implantées en lien avec la desserte ferroviaire passée**

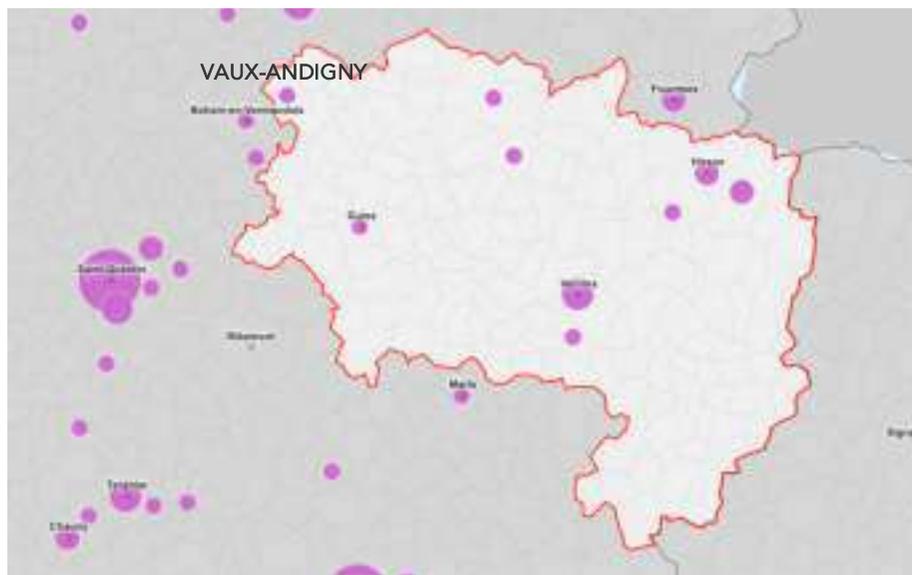
En 2019, on dénombre :

- 13 établissements constitués de 100 à 250 salariés.
- 4 établissements constitués de plus de 250 salariés ;

La répartition des entreprises de 100 à 250 salariés, sur le territoire, se fait particulièrement en lien avec les pôles urbains, notamment :

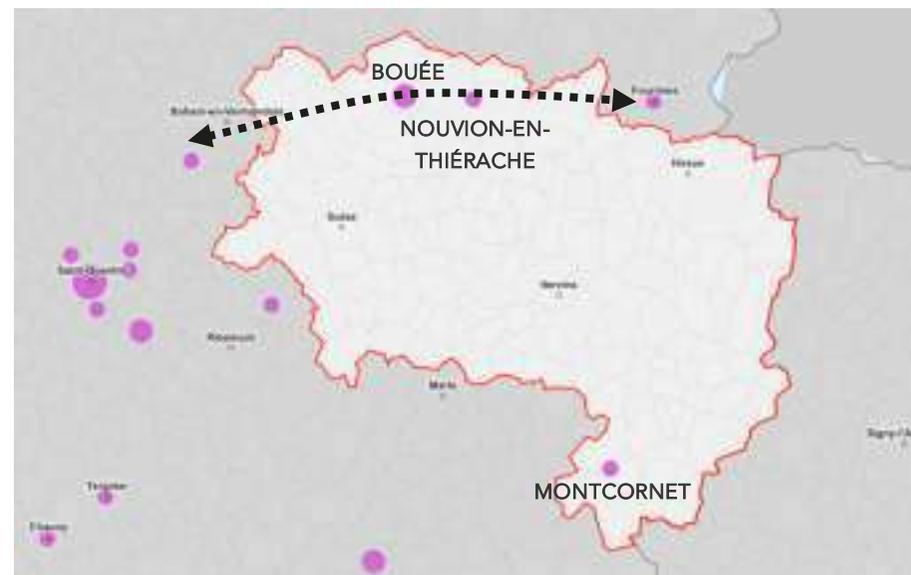
- Hirson et ses communes limitrophes : Saint-Michel à l'est et Buire au sud ;
- Vervins et Hary au sud ;
- Guise ;
- Nouvion en Thiérache et Buironfosse au sud ;
- Vaux Andigny, en lien avec la présence du pôle urbain de Bohain-en-Vermandois (limitrophe au territoire).

**Répartition par commune des entreprises comprenant entre 100 et 250 salariés en 2019** (INSEE, REE, Géoclip, atopia)



Les très grandes entreprises (plus de 250 salariés), disposent d'une organisation sur le territoire en lien avec la présence de l'ancienne voie de chemin de fer, située au nord du territoire. Ainsi, ces entreprises sont concentrées au Nouvion-en-Thiérache et à Bouée.

**Répartition par commune des entreprises comprenant plus de 250 salariés en 2019** (INSEE, REE, Géoclip, atopia)



### Les établissements du secteur de l'industrie

À l'échelle du Pays de Thiérache, on dénombre 142 établissements dans le secteur de l'industrie. L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie

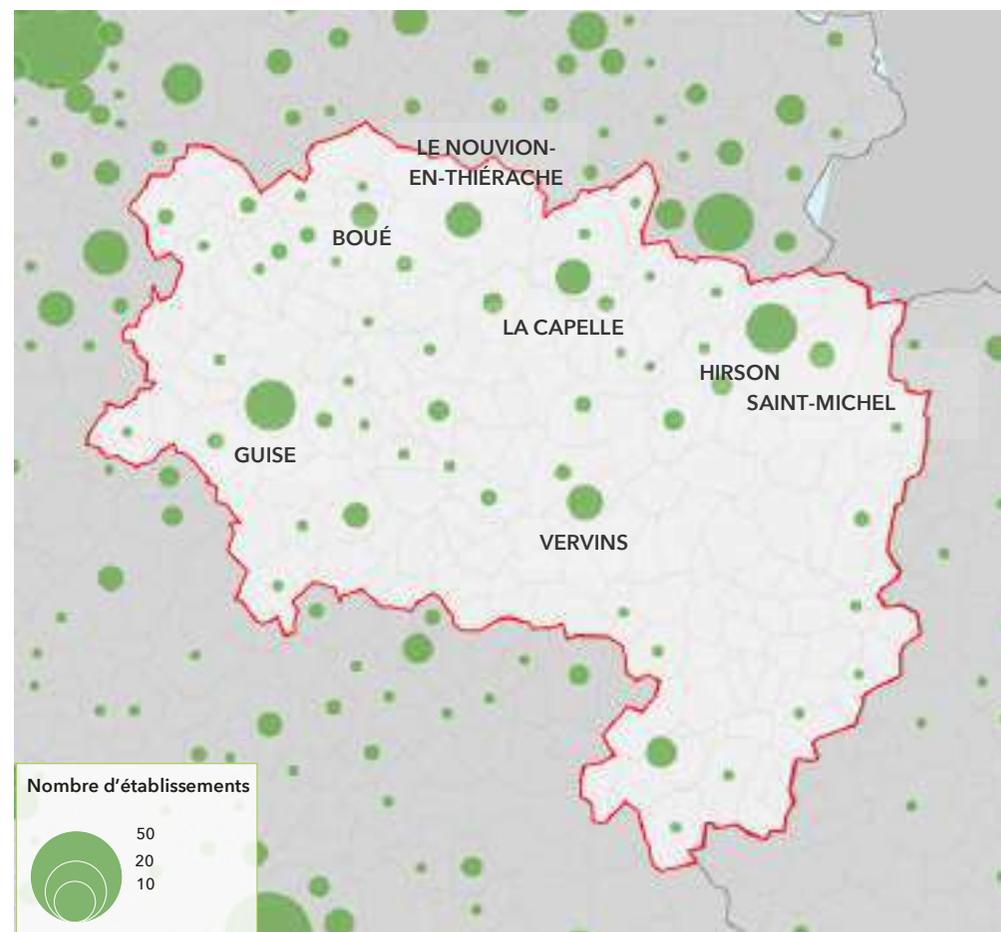
Ces établissements se répartissent dans les 4 principaux pôles d'emplois ainsi que le long des axes routiers départementaux et de l'ancienne voie ferrée au nord du territoire. On retrouve ainsi :

- 21 établissements cumulés pour les villes d'Hirson et Saint-Michel ;
- 20 établissements cumulés au Nouvion-en-Thiérache, La Capelle et Boué ;
- 16 établissements cumulés pour Guise et Flavigny ;
- D'autres concentrations moins importantes mais notables telles qu'à Montcornet (6 établissements) ou Sains-Richaumont (4 établissements).

L'importance de l'industrie repose sur un réseau d'établissements de taille moyenne marqué par la prépondérance des unités de 100 à 250 salariés et d'une forte implication des groupes français ou étrangers dans la zone d'emploi.

### Répartition par commune des établissements du secteur industriel en 2020

(INSEE, Flores, Géoclip, atopia)



#### 2.1.4. Une présence importante de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire

L'agriculture reste également présente sur le territoire. Avec 1881 emplois au lieu de travail en 2020 (INSEE) elle représente 8,5% des emplois soit près de 4 points de plus que la proportion départementale.

Le tissu agricole y est diversifié. On retrouve parmi les grandes spécialisations l'arboriculture, l'élevage (bovins, ovins, porcins...) et les cultures céréalières et betteravières.

Plus spécifiquement, le territoire s'est spécialisé dans l'industrie agroalimentaire. Localement, il est organisé autour d'un produit emblématique du terroir : le fromage, avec une partie du territoire concerné par l'AOP Maroilles.

La prégnance du secteur agroalimentaire dans l'économie du territoire peut s'apprécier par la présence d'établissements de renom spécialisés dans la production de produits laitiers, la transformation de fruits ou encore la fabrication de produits de petit-déjeuner, tels que :

- Materne (transformation et conservation de fruits) et Nestlé France (fabrication de produits laitiers) à Boué plus de 300 salariés chacun) ;
- Les Fromagers de Thiérache au Nouvion-en-Thiérache (fabrication de fromages) ;
- Mondelez France Biscuits à Vervins (fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation de la marque Lu).

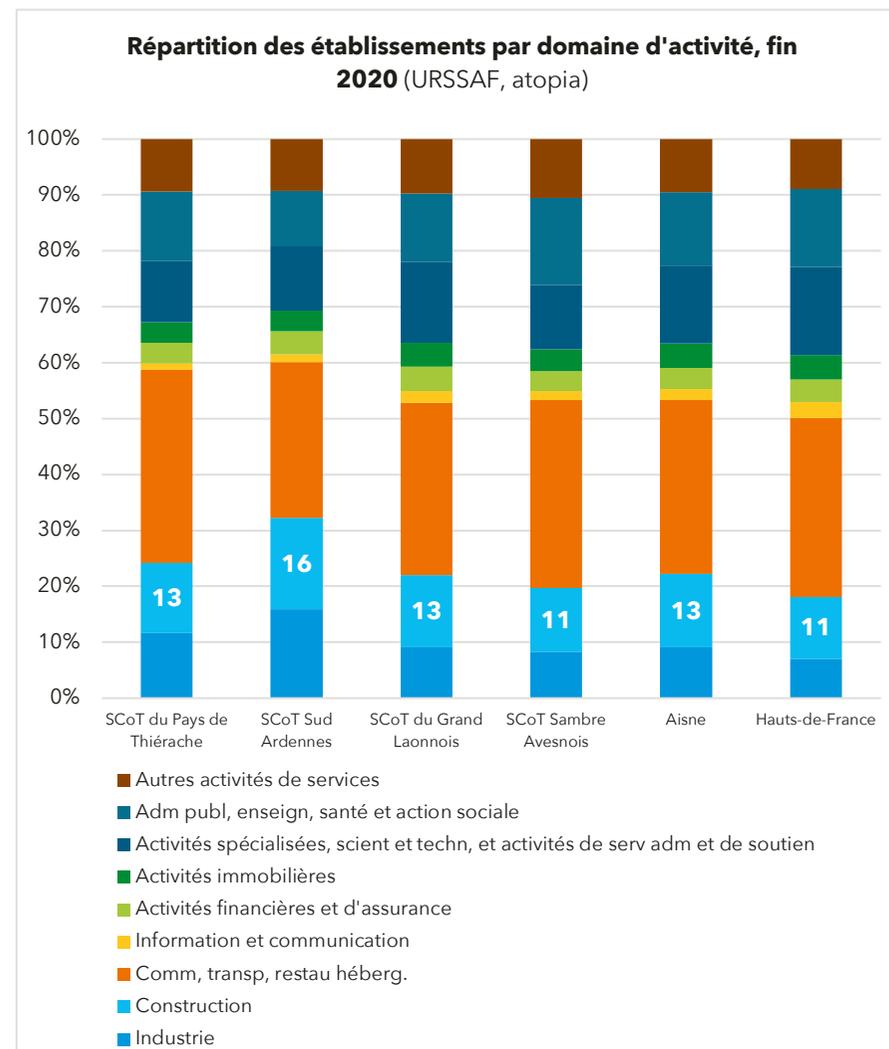
L'industrie manufacturière jouit également d'une forte implantation avec notamment la présence d'un acteur historique du territoire : la société GODIN, fabricant d'appareils ménagers électriques et non-électriques à Guise.



À cela encore on peut également souligner la présence de **secteurs d'activités industrielles atypiques**, avec notamment :

- La fabrication d'articles en caoutchouc, avec la présence de l'entreprise West Pharmaceutical au Nouvion-en-Thiérache, premier établissement en nombre d'emplois salariés (entre 500 et 999 salariés) du département de l'Aisne ;
- Le secteur des transports avec Purem à Saint-Michel dans le secteur de la fabrication d'équipements automobiles, la SARL PAPIN à Montcornet et les Transports Delmotte à Buironfosse pour le transport routier de fret interurbain ;
- L'industrie du bois, avec des établissements notamment à Guise et le long des axes départementaux ;
- La fabrication d'équipements électriques, avec AML Systems à Hirson et Zehnder à Vaux-Andigny ;
- La fabrication de produits de parfumerie de luxe, avec LVMH Fragrance Brands basé à Vervins.

En dehors de l'industrie, on peut enfin noter la part notable du secteur de la santé et du social (6% de l'emploi du territoire) via la présence des centres hospitaliers d'Hirson et de Guise qui sont, à l'image des sites Materne et Nestlé, parmi les plus gros employeurs du territoire. Ces secteurs témoignent d'une diversité d'activités économiques sur le territoire, bien que ceux-ci sont soumis à des évolutions diverses.



### 2.1.5. Évolution des sphères économiques

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

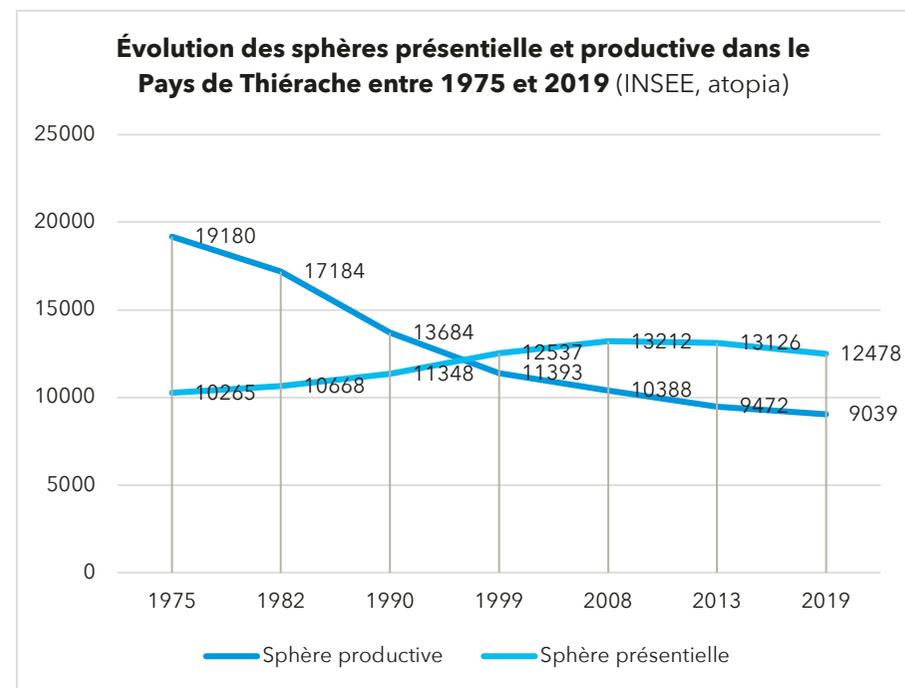
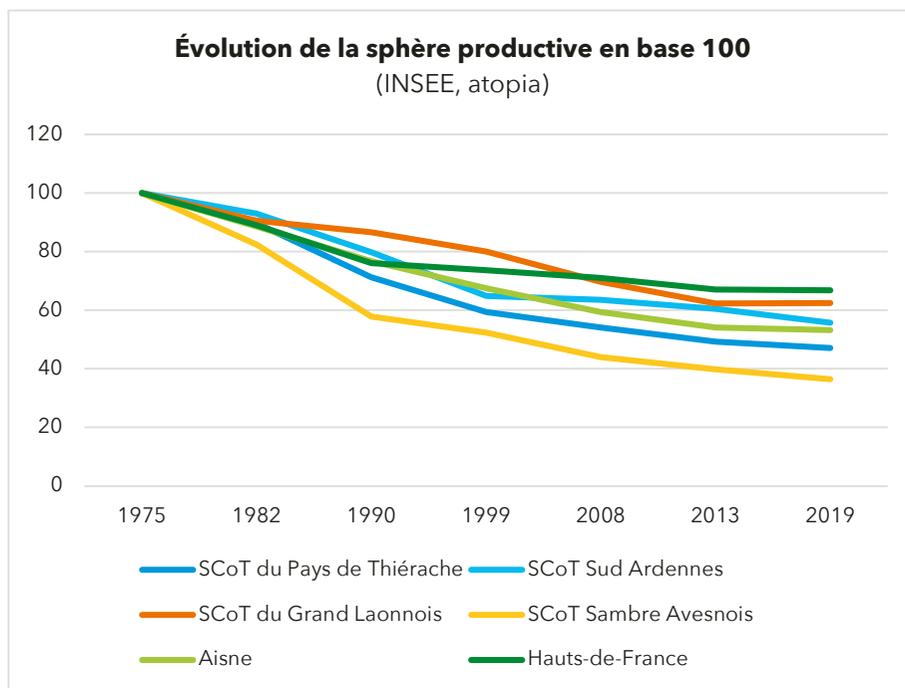
L'INSEE définit les activités présentielles comme les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence : il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

### Un développement de l'économie présentielle qui ne parvient pas à compenser la baisse de l'économie productive

L'évolution des sphères économiques dans le Pays de Thiérache montre une diminution soutenue des emplois relevant de la sphère productive depuis 1975. Ces dix dernières années l'emploi productif a diminué de 13%. À l'inverse, les emplois de la sphère présentielle ont connu une augmentation progressive jusqu'en 2008 avant de connaître une période de légère baisse jusqu'en 2019.

Au regard des territoires de comparaison, le Pays de Thiérache connaît une baisse de la sphère productive parmi les plus soutenues, à l'exception du SCoT Sambre Avesnois. Généralisée, cette forte baisse entre 1975 et 1990 s'explique du fait de l'important déclin des industries historiquement présentes sur cette période, avant de se poursuivre de manière plus modérée depuis le début des années 2000.

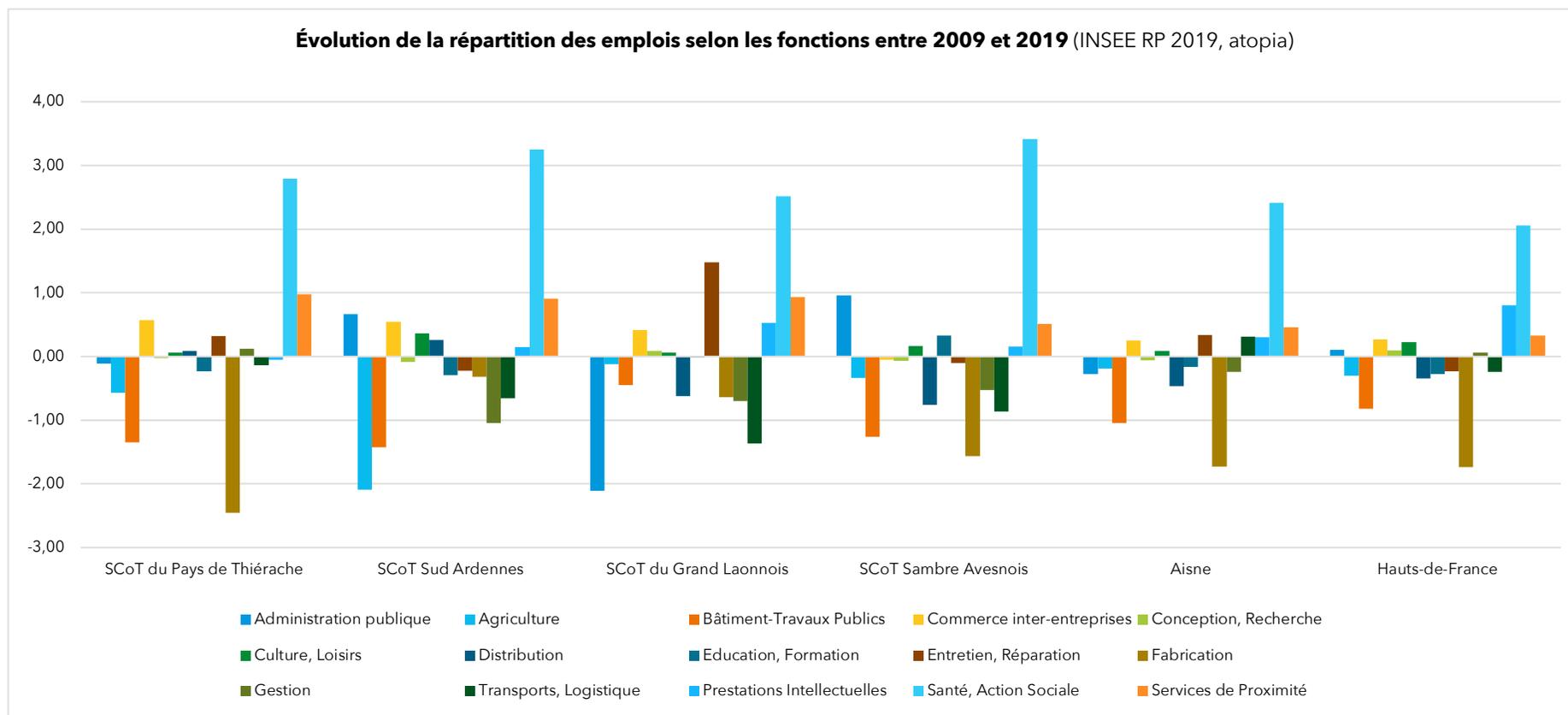


### 2.1.6. Quelques secteurs en croissance

Malgré le constat d'une baisse d'emploi quasi-généralisée sur le territoire, certains secteurs d'activités gagnent des emplois :

- la santé et le social ;
- les services de proximité ;
- le commerce inter-entreprises ;
- l'entretien et la réparation ;
- et plus spécifiquement les domaines de l'alimentation, la fabrication de matériels de transport et l'industrie chimique.

Inversement, certains secteurs spécifiques au territoire ont perdu des emplois de manière significative : la fabrication (et notamment de produits en caoutchouc, en plastique et minéraux non métalliques) et l'agriculture. Il en est de même pour la filière de la construction (BTP).



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

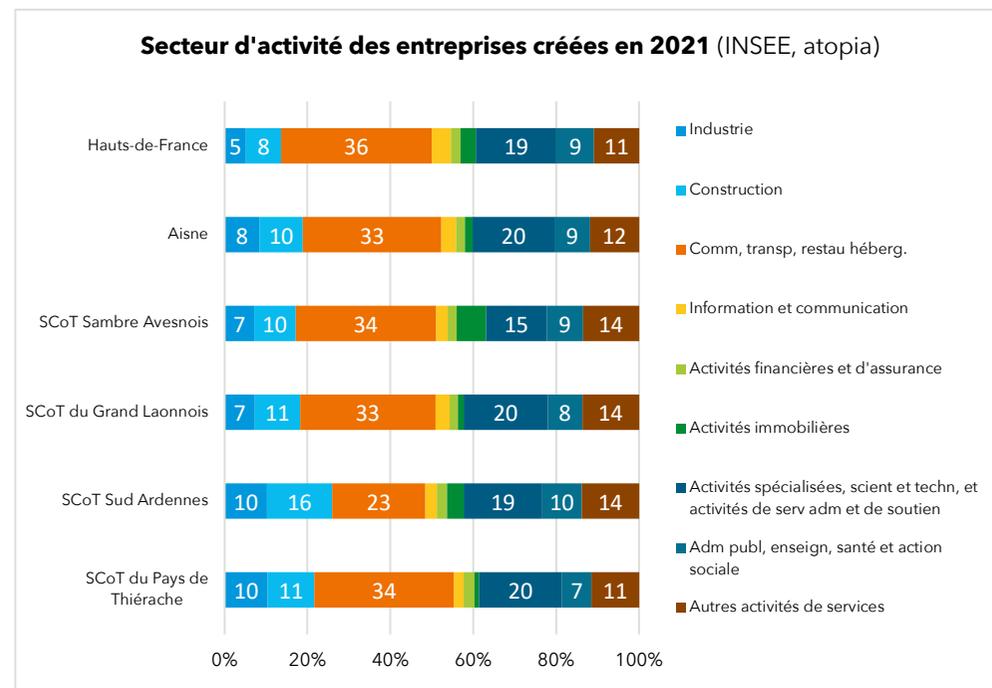
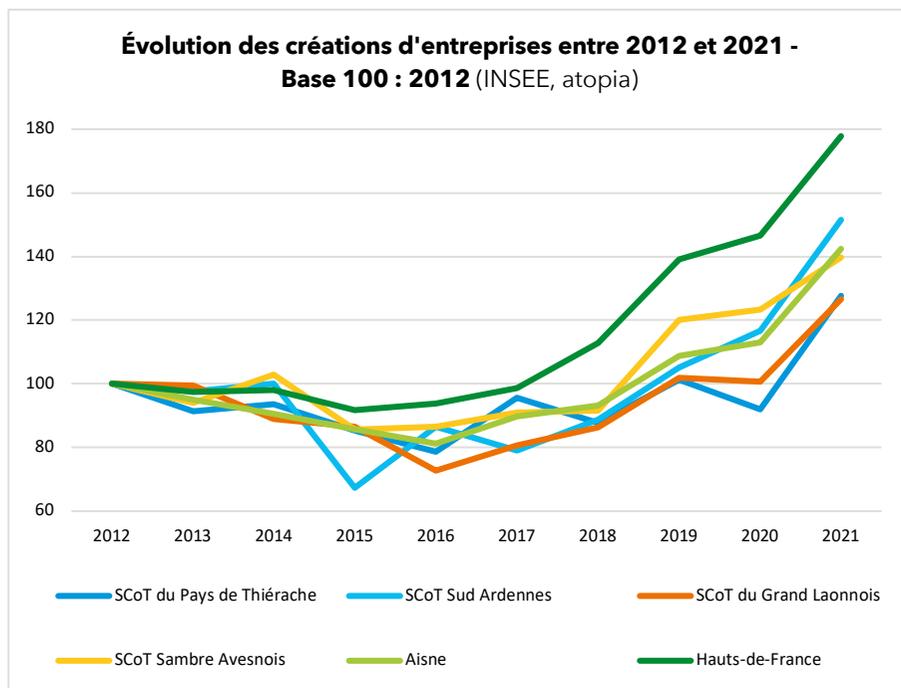
### 2.1.7. Dynamique entrepreneuriale

Entre 2012 et 2019, le Pays de Thiérache a vu le nombre de créations d'entreprises osciller avant de connaître une hausse significative à la fin 2021. Cette dynamique correspond plus ou moins à celle des territoires de comparaison qui, eux, ont connu dès 2018 une hausse progressive et à un rythme plus soutenu. Ces derniers s'inscrivent dans les dynamiques du département de l'Aisne et de la région des Hauts-de-France caractérisées par une augmentation progressive du nombre d'entreprises dès 2015 à 2016. Parmi les territoires de comparaison, le SCoT Sambre Avesnois se démarque par un plus grand nombre d'entreprises créées sur la période.

Au cours de l'année 2021, les entreprises créées l'ont surtout été dans les domaines du commerce, des transports, de la restauration et de l'hébergement (34%) et dans celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques, et les activités de service administratifs et de soutien (20%).

Pour ces secteurs, les créations d'entreprises s'inscrivent dans les mêmes proportions que les dynamiques départementale et régionale. Cela vient renforcer la tertiarisation en cours du territoire, qui est néanmoins à nuancer puisque celle-ci s'ancre dans un contexte économique favorable post-pandémie de COVID-19.

Les secteurs de l'industrie et de la construction correspondent à 21% des entreprises créées dans le Pays de Thiérache, ce qui illustre un certain dynamisme de cette filière dans l'économie du territoire.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 3. POPULATION ACTIVE

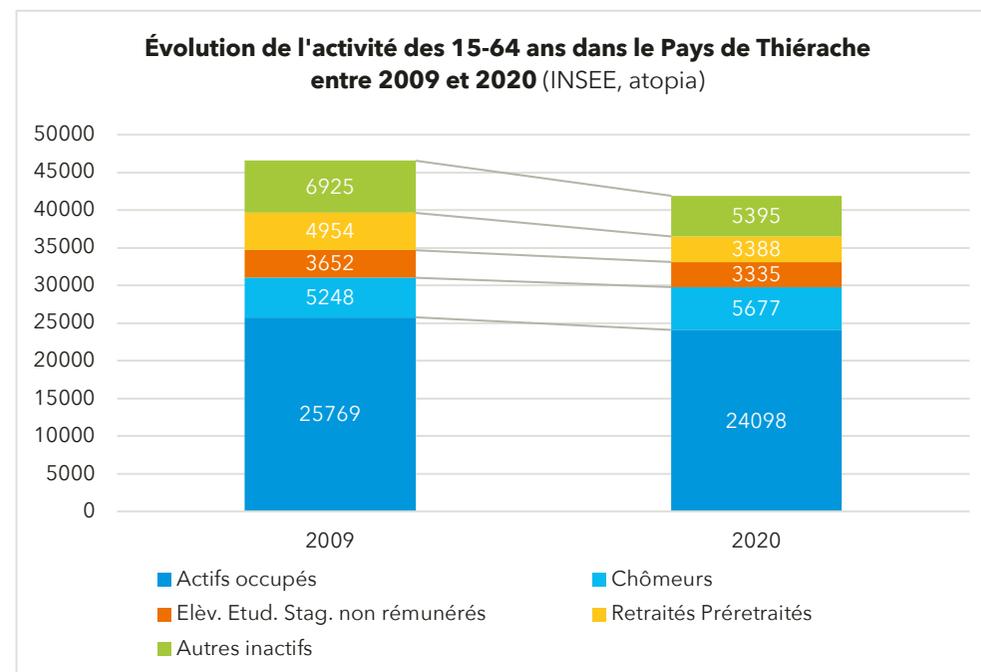
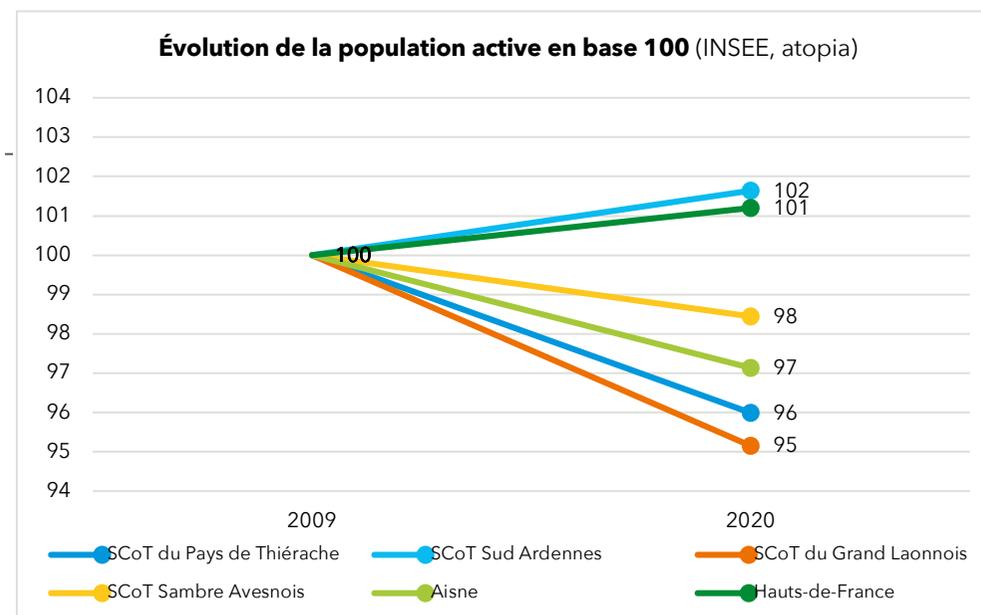
#### 3.1. Caractéristiques de la population active

##### 3.1.1. Une population résidente active en emploi qui diminue

Le Pays de Thiérache présente une évolution de sa population active en base 100 négative sur la période 2009-2020 : cette diminution est moins soutenue que celle du SCoT du Grand Laonnois mais plus soutenue que la dynamique départementale et celle du SCoT Sambre Avesnois. Cette dynamique est à contre-courant de celle observée par la région des Hauts-de-France pour qui cet indicateur augmente.

L'analyse de l'évolution de l'activité des 15-64 ans dans le Pays de Thiérache entre 2008 et 2020 nous permet de faire plusieurs constats :

- on enregistre une perte de 1 671 actifs occupés en âge de travailler entre 2009 et 2020 soit une baisse de 4% en 11 ans, supérieure d'1 point à la baisse observée au niveau départemental (environ 3%) ;
- cette baisse s'accompagne de la diminution du nombre de retraités-préretraités (-1 566) et des autres inactifs (-1 530) ;
- c'est le nombre d'élèves-étudiants-stagiaires (-317) qui a le moins diminué parmi les 15-64 ans du territoire ;
- le nombre de chômeurs a lui augmenté de 8% (+429) en 11 ans dans le Pays de Thiérache.



### Une population de 15-64 ans présentant une part plus importante de chômeurs et de retraités par rapport aux territoires de comparaison

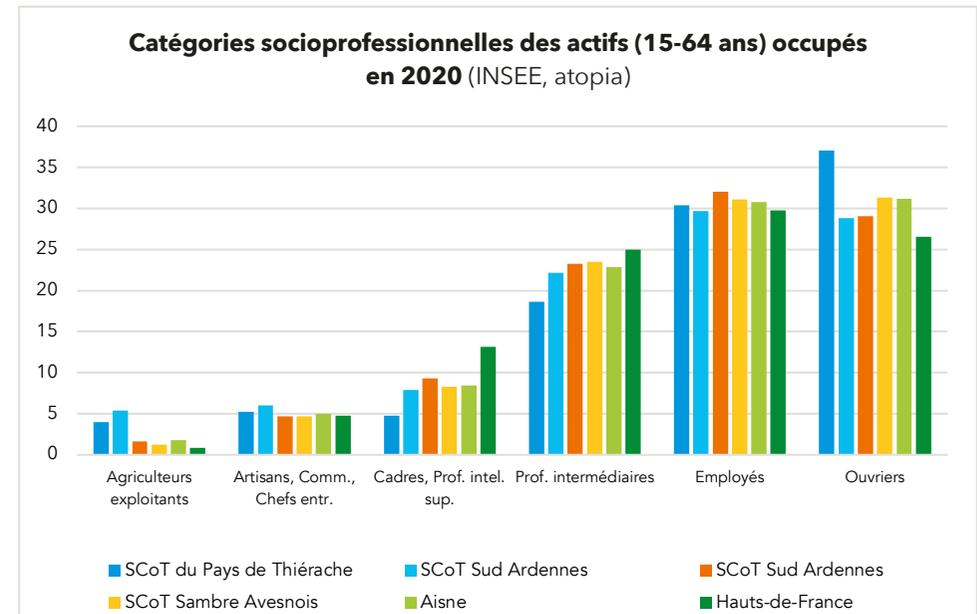
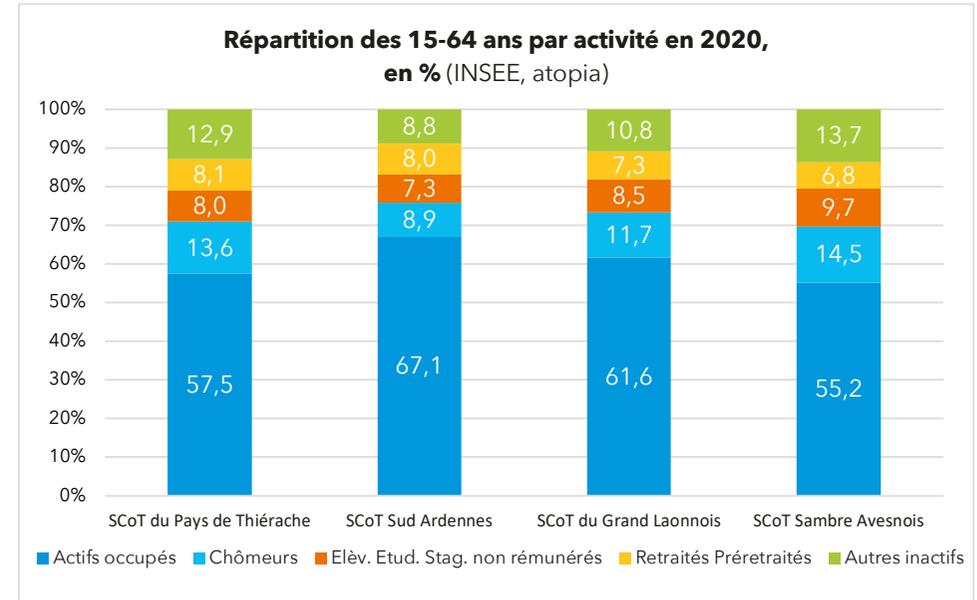
Parmi les territoires de comparaison, le Pays de Thiérache connaît un profil d'actifs relativement proche de celui du SCoT du Sambre Avesnois, ce qui semble indiquer une spécificité de ces deux territoires qui composent la Grande Thiérache. Le territoire thiérachois présente :

- une population d'actifs occupés de 57,5%, supérieure d'1,3 points de celle du Sambre Avesnois ;
- une proportion de chômeurs plus élevée que les territoires des SCoT Sud Ardennes et Grand Laonnois mais inférieure (1,1 points) à celle du SCoT Sambre Avesnois ;
- une proportion de retraités et de préretraités de 8,1% , soit la plus élevée par rapport aux territoires de comparaison mais semblable à celle du SCoT Sud Ardennes
- un taux d'élèves-étudiants et stagiaires inférieur aux territoires voisins qui pourrait s'expliquer par le départ des jeunes adultes.

### Une part importante d'ouvriers et d'agriculteurs au sein de la population active

Le Pays de Thiérache présente, à son échelle, un profil social d'actifs spécifique par rapport à son environnement départemental et régional. En dehors de la proportion des employés et des artisans-commerçants-chefs d'entreprise qui s'inscrit dans la dynamique axonaise et celle de la région, les classes supérieures et moyennes (cadres supérieurs et professions intermédiaires) sont sous-représentées. Cette proportion peut s'expliquer par l'absence, sur le territoire, de centres administratifs importants (préfecture, sous-préfecture) et de communes considérées comme des centres majeurs d'équipements et de services.

Au contraire, les ouvriers et les agriculteurs sont nettement plus présents ce qui traduit une spécificité territoriale forte vis-à-vis des territoires de comparaison. Cette spécificité s'explique par les caractéristiques du marché de l'emploi local et est en lien avec l'héritage industriel du territoire.



### 3.2. Chômage et niveau de qualification

#### 3.2.1. Un taux de chômage important qui tend à la baisse

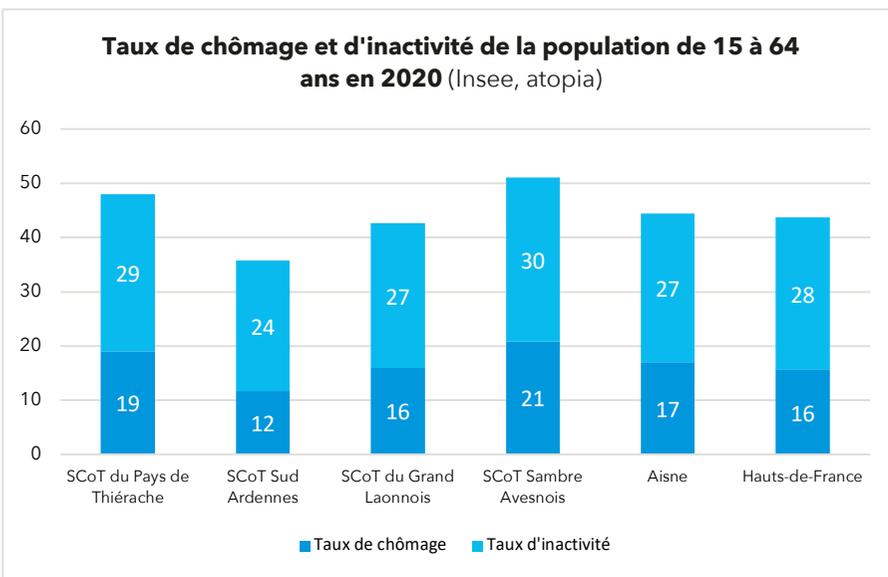
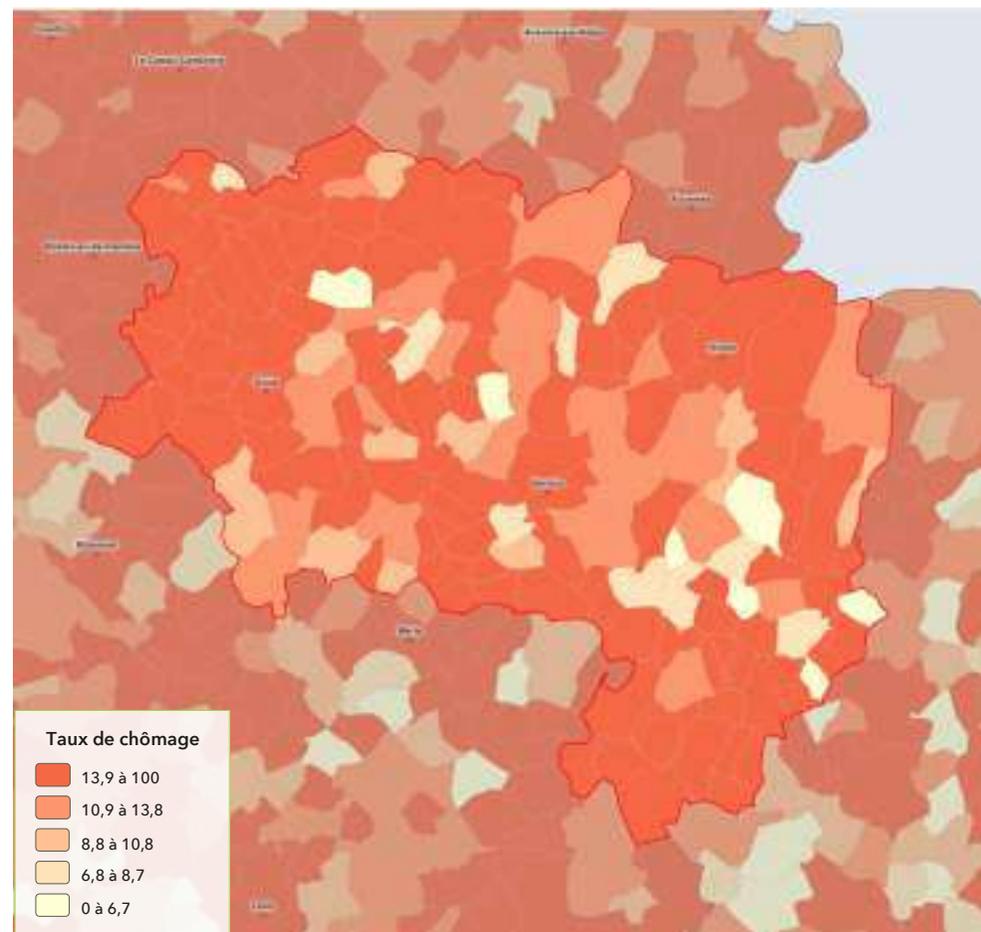
La santé socioéconomique du territoire se caractérise par un taux de chômage important, de l'ordre de 19,1% en 2020, soit une proportion bien plus forte que les taux retrouvés à l'échelle départementale (17%) et régionale (16%).

Au regard des territoires de comparaison, le Pays de Thiérache compte un taux de chômage parmi les plus importants. Concernant les populations inactives, bien qu'importantes on les retrouve dans des proportions semblables aux territoires voisins tels que le périmètre du SCoT Sambre Avesnois.

Localement, les espaces où la population en âge de travailler compte le plus de chômeurs sont les principales communes du territoire et leur périphérie (qui concentrent à la fois la population, les emplois et les chômeurs) et les zones au nord-ouest et sud-est du territoire qui dépendent respectivement des zones d'emplois de Saint-Quentin et de Laon.

#### Taux de chômage dans la population des 15-64 ans par commune en 2019

(Insee RP, Géoclip)



### Évolution du chômage

Présentant des proportions différentes, l'évolution du chômage dans les trois zones d'emploi dont dépend le territoire a connu de multiples fluctuations ces vingt dernières années.

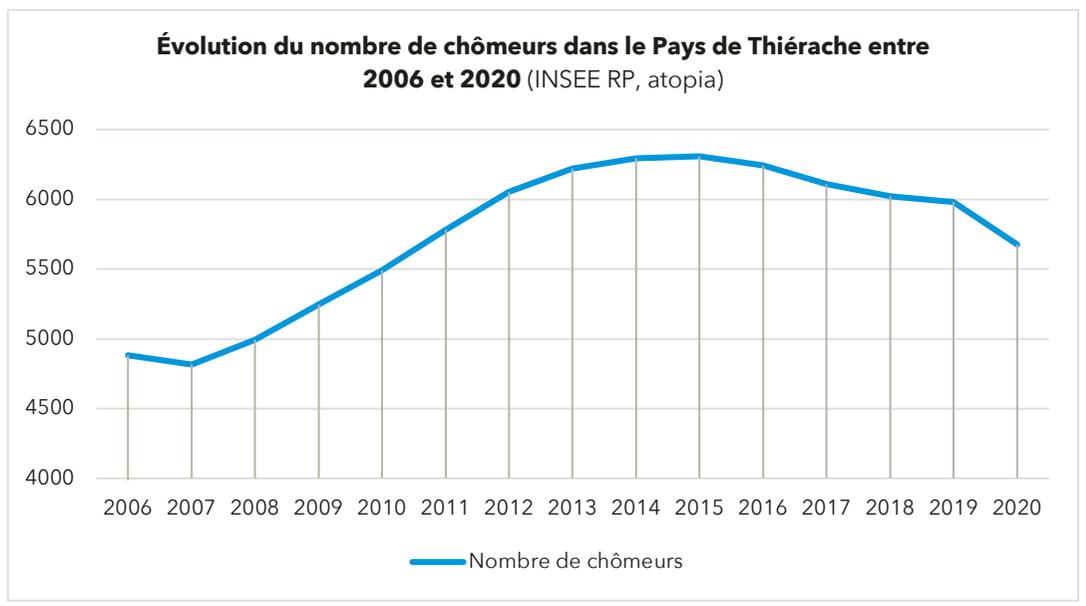
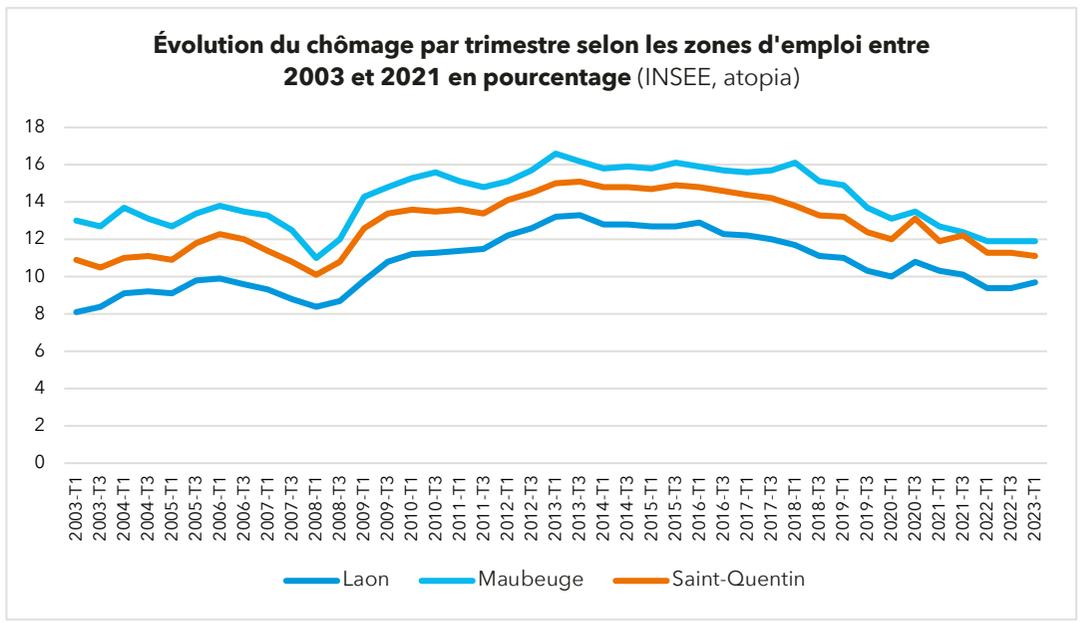
Au début des années 2000, le taux de chômage du territoire est parmi les plus élevés dans le secteur à cause du déclin des industries historiquement présentes et du lent développement des services.

Entre 1999 et 2007, les zones d'emplois connaissent une période favorable au marché de l'emploi pour atteindre leur taux de chômage le plus faible. Par la suite, un important rebond du chômage observé dès le 1<sup>er</sup> semestre 2009 suite aux effets de la crise financière mondiale de 2008 qui s'est poursuivie jusqu'au milieu des années 2010. Les taux ont ensuite oscillé dans chaque zone entre 1 et 2 points jusqu'en 2020.

Le ralentissement de l'activité économique en 2008 a impacté la Thiérache malgré le niveau de spécialisation de ses activités industrielles qui relativisait la menace sur l'économie locale. Ce sont notamment les activités en lien avec la filière automobile (6% des emplois à l'époque) avec la présence de certains sous-traitants sur le territoire qui ont été les premières touchées premières touchées par la crise, ont constitué un facteur de risque. Rapidement, l'extension de la crise à la plupart des activités industrielles a abouti à des licenciements ce qui impacta l'économie locale.

Les légers rebonds enregistrés entre début 2020 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2021 sont liés aux conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'économie nationale, avant que la tendance du chômage ne reparte globalement à la baisse ou stagne. Seule la zone d'emploi de Laon connaît une hausse de son niveau de chômage ces derniers semestres.

Dans le Pays de Thiérache, le nombre de chômeurs augmente entre 2007 et 2015 avec une évolution de 26% soit 1492 chômeurs en 8 ans. Le territoire connaît une période de stagnation entre 2013 et 2016 avant de connaître une diminution continue jusqu'à l'année 2020. Aujourd'hui, le taux de chômage (le nombre de chômeurs rapporté à la population active) de la Thiérache atteint 19,1% soit 3 points de plus qu'il y a 10 ans.



### 3.2.2. Une niveau de formation qui répond aux besoins du tissu économique local

#### Une main d'œuvre locale peu diplômée

Les habitants de la Thiérache sont en moyenne moins diplômés que dans le département et la région. En 2020, 40% sont sans diplôme ou disposent du brevet des collèges, contre 35% dans l'Aisne et 31% dans les Hauts-de-France. Ils sont titulaires d'un CAP-BEP ou équivalent (29%) dans les mêmes proportions que les territoires de comparaison et le département. Ces parts sont supérieures à celle observée par les Hauts-de-France, ce qui peut souligner une spécificité départementale.

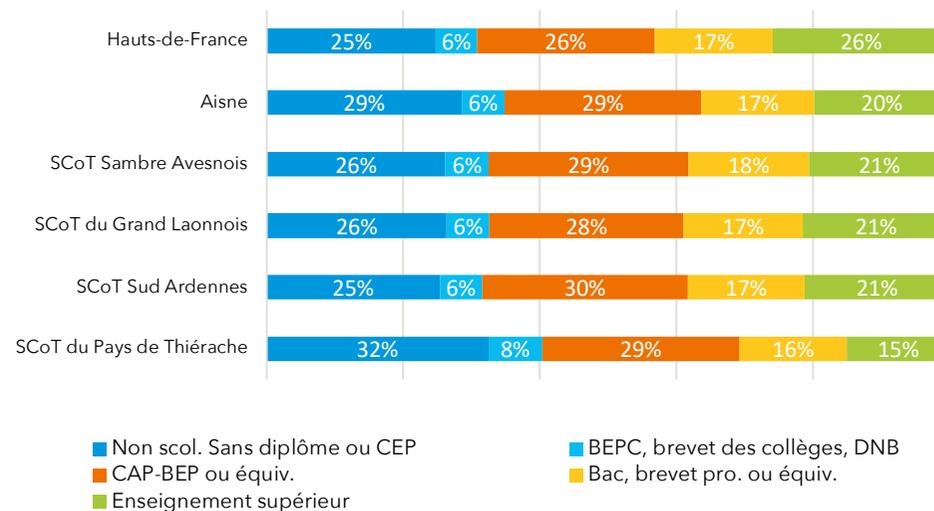
Le territoire présente également une population diplômée du bac, brevet professionnel ou équivalent semblable aux territoires de comparaison et dans les dynamiques départementale et régionale. À l'inverse, seuls 15% des habitants du Pays de Thiérache sont diplômés du supérieur, contre 20% dans l'Aisne et 26% dans les Hauts-de-France.

Du fait du profil social de la population résidente, le territoire dispose d'une main d'œuvre correspondant globalement aux besoins de ses unités de productions, notamment dans les secteurs secondaire (industrie et construction) et primaire (exploitations des ressources naturelles dont agriculture) qui restent surreprésentés en Thiérache et dans les zones d'emplois dont dépend le territoire.

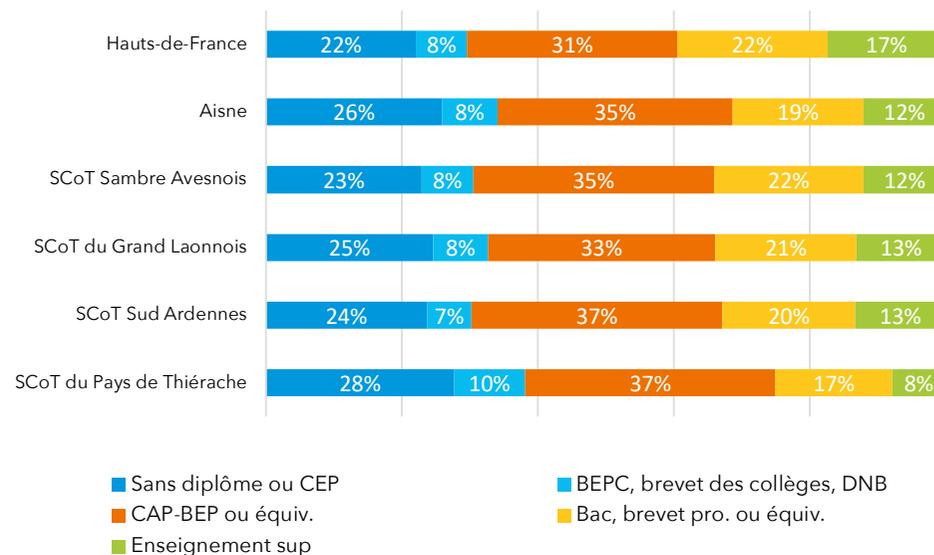
#### Un faible niveau de diplôme chez les chômeurs

Parmi la population active de 15 ans et plus, les chômeurs de la Thiérache sont en moyenne moins diplômés que dans le département et la région. En 2020, 38% sont sans diplôme ou disposent au mieux du brevet des collèges, contre 34% dans l'Aisne et 30% dans les Hauts-de-France. Ils sont aussi plus souvent titulaires d'un CAP-BEP ou équivalent (37% contre 31% pour la région). À l'inverse on retrouve peu de chômeurs diplômés du supérieur alors que l'économie continue de se tertiariser (voir l'analyse des sphères résidentielles). Les proportions de chômeurs par niveau de diplôme montrent une surreprésentation des chômeurs qualifiés pour les secteurs primaire et secondaire.

#### Niveau de diplôme le plus élevé dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2020 (INSEE, atopia)



#### Niveau de diplôme des chômeurs en 2020 (INSEE, atopia)



## 4. ACTIVITES COMMERCIALES

### 4.1. Données de cadrage

#### 4.1.1. Le SRADDET

Le commerce est une composante du territoire qui interagit avec les autres fonctions sur l'habitat, les services, la mobilité et l'économie. Il génère des emplois, constitue une source d'activité et d'attractivité, il répond aux besoins des populations résidentes et usagères.

Des facteurs endogènes et exogènes influent sur son fonctionnement ainsi que sur son dynamisme.

**Endogènes** : facteurs sociodémographiques et socio-économiques reflétant la dynamique territoriale et qui se combinent à la fonction marchande.

**Exogènes** : les différentes réglementations et orientations qui encadrent ou dirigent le développement économique (loi, décret, arrêté et circulaire, SRADDET, SCoT et PLU-i, OAP).

Ce diagnostic sert à alimenter la réflexion des élus pour prendre les orientations du développement commercial dans le cadre de l'élaboration du DAACI du SCoT du Pays de Thiérache.

En ce sens, les dernières évolutions en matière de réglementations commerciales visent à limiter le développement et l'artificialisation des sols (qui de ce point de vue sont analysés en CDAC), avec un renforcement ainsi qu'un accompagnement des centralités à l'image des dispositifs Action Cœur de Ville et Petites Villes de demain

Dans un contexte régional, le SRADDET de la région des Hauts de France fixe des objectifs et règles générales pour accompagner le commerce dans l'ossature territoriale.



#### Une vision qui se traduit par un objectif et une règle générale

- **Objectif 22** : Rééquilibrer l'offre commerciale en faveur des centres-villes et des centres-bourgs.
- **Règle générale 22** : La complémentarité avec le SRDEII suppose que les SCoT développent une stratégie d'aménagement visant l'attractivité des centres-villes, des centres-bourgs et des polarités rurales.

Cette stratégie devra être cohérente au regard d'autres composantes comme la mobilité, les logements, les services, la qualité des espaces, la mixité fonctionnelle :

- de la caractérisation et la maîtrise du développement de l'offre commerciale périphérique ;
- de l'évolution des comportements des consommateurs ;
- du contexte extra-régional.

#### L'objectif 22 et la règle générale 22 relatifs à l'aménagement commercial sont confortés par :

- **l'objectif 24** : Réduire la consommation des surfaces agricoles, naturelles et forestières
- **l'objectif 25** : Privilégier le renouvellement urbain à l'extension urbaine
- **l'objectif 29** : Développer les stratégies numériques dans les territoires

Rq : En application de la loi Climat et Résilience, le SRADDET actuel sera modifié à l'horizon 2024

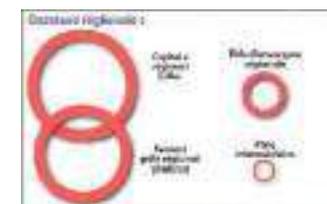
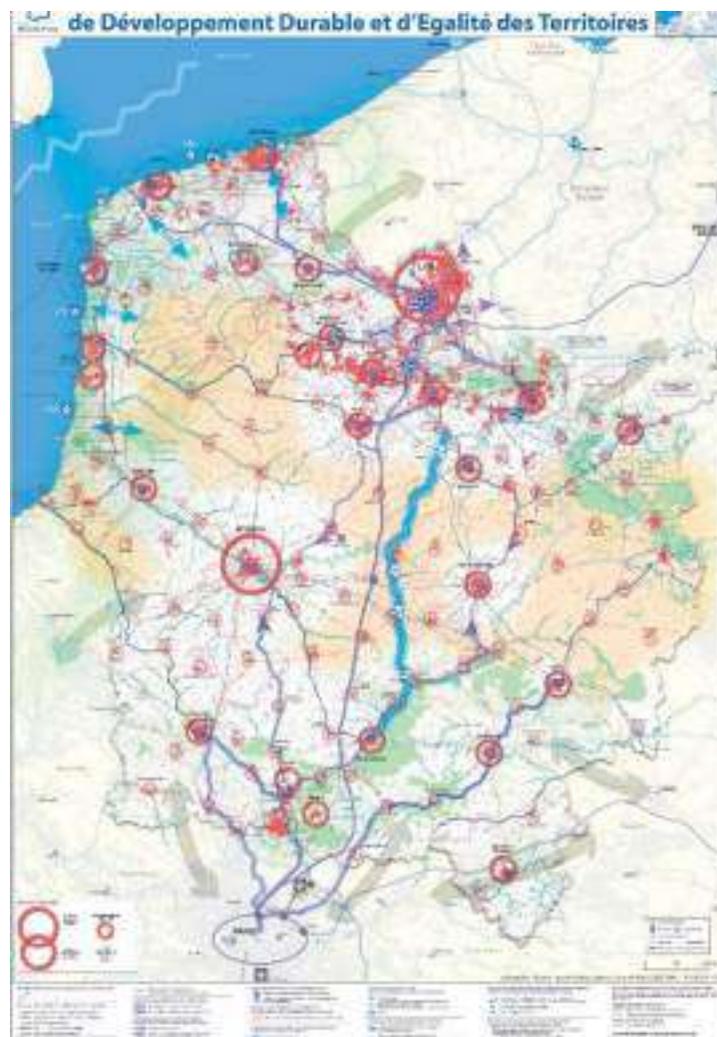
Source: Région Hauts de France - SRADDET

Le SRADDET suit donc les orientations nationales et relaye les dispositifs par des outils locaux dans l'objectif de préserver les centralités, mais aussi favoriser un aménagement équilibré entre les territoires.

Sur la carte de l'armature territoriale régionale, le territoire est identifié commercialement par les présences de plusieurs centralités de niveau intermédiaire. Aucune n'étant d'envergure régionale.

Le diagnostic doit donc servir à faciliter la déclinaison des enjeux dans le SCoT et son DAACI en identifiant :

- Les dynamiques démographiques à consolider pour conserver une armature cohérente ;
- Les périmètres à retenir comme bassin de consommation et les limites constituant des franges d'interconnexions avec les pôles voisins pour appréhender le développement commercial ;
- Les centralités structurantes et comment articuler leur maillage territorial sans démultiplier, ni limiter leur rôle ;
- Les raisons de la vacance commerciale (de proximité ou de périphérie), pour décliner une intervention opérationnelle efficace ;
- Les besoins en activités et services marchands pour assurer une réponse auprès des populations et limiter les impacts écologiques.



Source: Region Hauts de France - SRADDET

#### 4.1.2. Le territoire et les pôles limitrophes

Le territoire du SCoT du Pays de Thiérache se positionne au croisement de différents secteurs, sur la frange sud-est de la région Hauts de France, en liaison directe des Ardennes, de la Marne et de la Belgique.

Les populations sont donc soumises à différentes emprises commerciales depuis les zones de Laon, de Reims, ou de Saint-Quentin, pour les plus proches.

Le territoire du SCoT du Pays de Thiérache est composé de plusieurs pôles de taille et de composition différentes, dont l'armature territoriale les positionne à 20 minutes de trajet en voitures, conférant ainsi une relative autonomie.

Les pôles extérieurs ont un impact modéré sur la consommation, exerçant surtout une emprise sur les biens anomaux.



Laon

Reims

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 4.1.3. Les facteurs sociodémographiques

Les facteurs sociodémographiques sont les premiers indicateurs de dynamique à appréhender en relation avec la fonction commerciale. Ils permettent d'aider le territoire à se positionner entre trois grandes caractéristiques, territoire en **tension**, **détendu** ou en **mutation**.

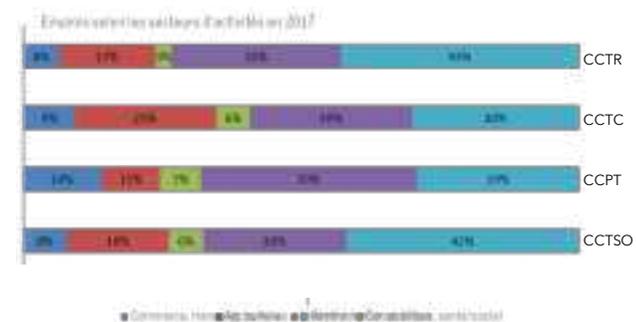
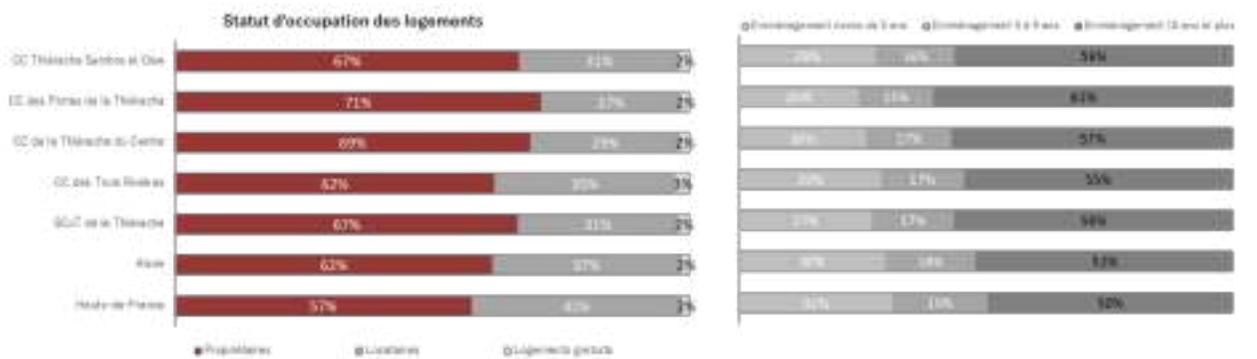
Le territoire du SCoT du Pays de Thiérache enregistre une croissance démographique négative, qui s'observait déjà dans les recensements précédents.

Ce décrochage de population s'associe avec les composantes du territoire sur la part de personnes de plus de 60 ans et celle de famille sans enfant qui indiquent la poursuite et l'accentuation de cette tendance dans les années à venir. Le renouvellement de population sera un facteur déterminant pour la décennie à venir.

Le territoire se caractérise également par un taux de chômage relativement important et un niveau de revenu moyen inférieur de 16% à la moyenne du département.

Bien que la population soit globalement ancrée sur le territoire avec une part de propriétaire importante renforcée par une ancienneté d'emménagement, le bénéfice de cette population stabilisée reste relativement contraint dans son pouvoir d'achat et sa capacité de consommation. Notons un taux de logements vacants moyen de 12% ce qui implique également la nécessité de travailler sur le renouvellement urbain et les facteurs d'attractivité résidentielle auprès de nouveaux habitants.

	CC Thiérache Sambre et Oise	CC des Portes de la Thiérache	CC de la Thiérache du Centre	CC des Trois Rivières	SCoT de la Thiérache	Aisne	Hauts-de-France
Evolution de population 2010/2020	-6,1%	-8,9%	-4,5%	-5,7%	-5,7%	-2,0%	0,8%
Part des plus de 60 ans	29%	31%	28%	28%	28,7%	26%	23%
Part de famille sans enfant	43%	45%	51%	52%	48%	50%	47%
Part de retraités	33%	34%	31%	32%	32,0%	29%	26%
Part de CSP +	15%	16%	18%	15%	16,2%	20%	24%
Revenu net moyen	20 148 €	19 467 €	22 010 €	20 886 €	20 932 €	24 988 €	26 495 €
Taux de chômage	22%	21%	17%	22%	20%	18%	16%
Part de logements vacants	13%	12%	11%	12%	12%	10%	8%



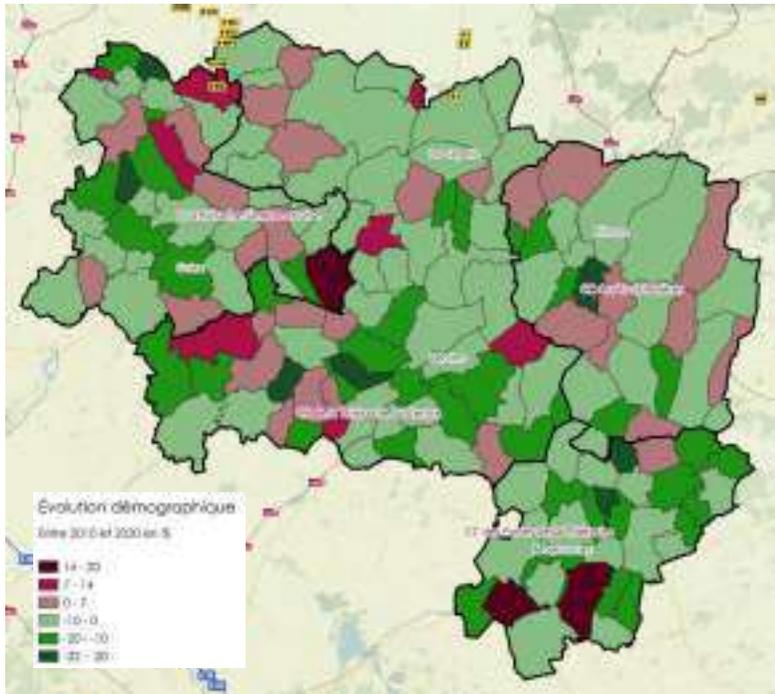
La répartition des emplois entre les EPCI laisse apparaître quelques spécificités, entre les parts d'actifs dans les secteurs agricoles, industriels ou tertiaires.

La CC de la Thiérache du Centre bénéficie de critères socioéconomiques plus favorables, suivi par la CC des Trois Rivières ; les EPCI Thiérache Sambre Oise et Portes de la Thiérache nécessitant une approche globale d'accompagnement sur l'ensemble des critères.

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

Source: INSEE RCP 2020

### Évolution de population entre 2010 et 2020

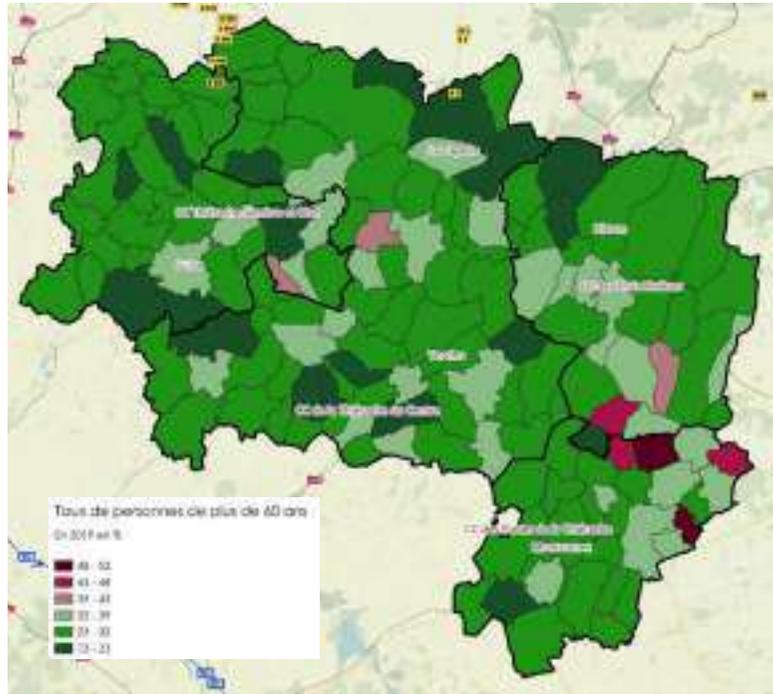


La CC des Portes de la Thiérache accuse la plus forte baisse, tant en population qu'en nombre de ménages, plus petits des 4 EPCI du territoire du SCOT, il est essentiellement composé de très petites communes, seul Montcornet dépasse encre 1000 habitants.

La dynamique s'exerce différemment entre les franges nord et sud du territoire. La partie nord plus boisée et moins développé sur le plan agricole subit une baisse de population et une tension relativement homogène sur le renouvellement, la frange sud est plus segmentée avec de forte disparité entre les évolutions communales.

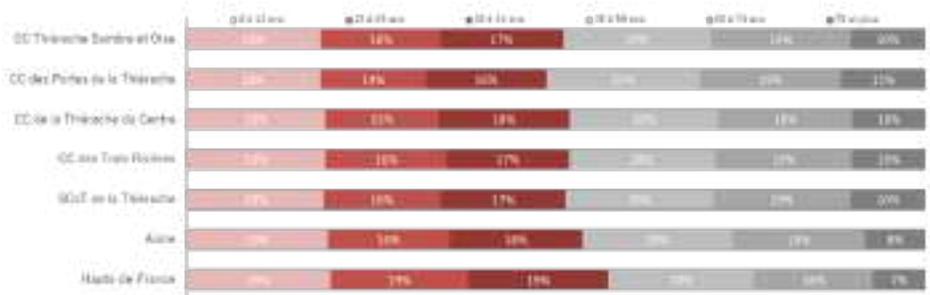
	Population				Ménages			
	1999	2010	2020	Évolution 2010/2020	1999	2009	2019	Évolution 2009/2019
CC Thiérache Sambre et Oise	18 242	17 589	16 515	-6,1%	7 084	7 210	7 168	-0,6%
CC des Portes de la Thiérache	7 670	7 474	6 806	-8,9%	2 958	3 157	3 005	-4,8%
CC de la Thiérache du Centre	27 374	27 322	26 102	-4,5%	10 553	11 098	11 285	1,7%
CC des Trois Rivières	23 206	22 154	20 889	-5,7%	9 093	9 393	9 222	-1,8%
SCoT de la Thiérache	76 492	74 539	70 312	-5,7%	29 688	30 858	30 681	-0,6%
Aisne	535 377	540 395	529 374	-2,0%	206 057	221 862	230 907	4,1%
Hauts-de-France	5 853 957	5 952 888	5 997 734	0,8%	2 193 669	2 400 917	2 561 385	6,7%

### Indication des plus de 60 ans par commune



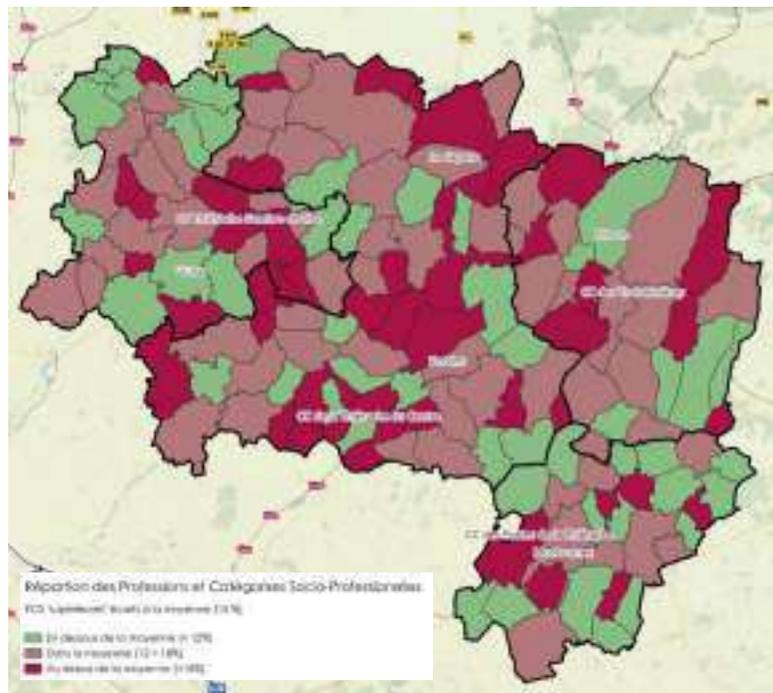
La CC des Portes de la Thiérache accuse également la plus forte proportion de personnes de plus de 60 ans avec 31 % soit 5 points de plus que la moyenne du département.

La répartition cartographique permet cependant d'apprécier qu'aucun secteur du territoire n'est épargné du constat de vieillissement de la population qui est déjà en avance par rapport aux prévisions annoncées avec des parts de retraités proches de 30%.

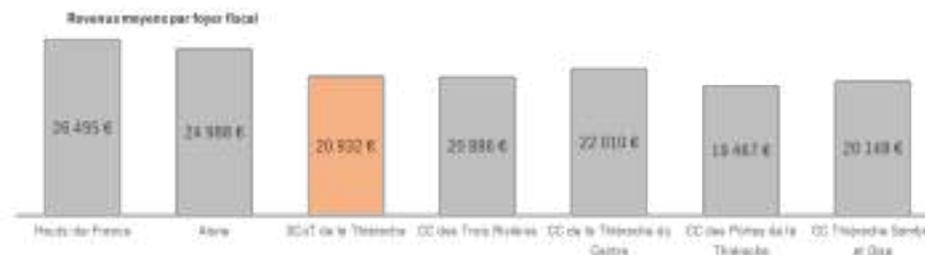
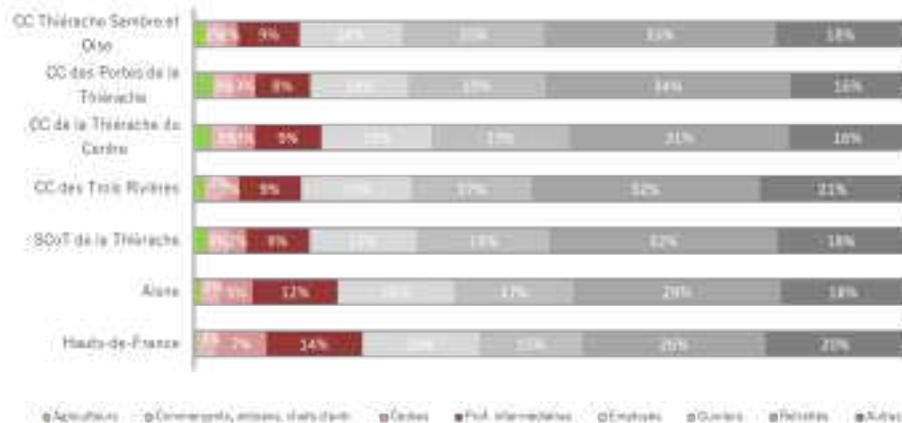
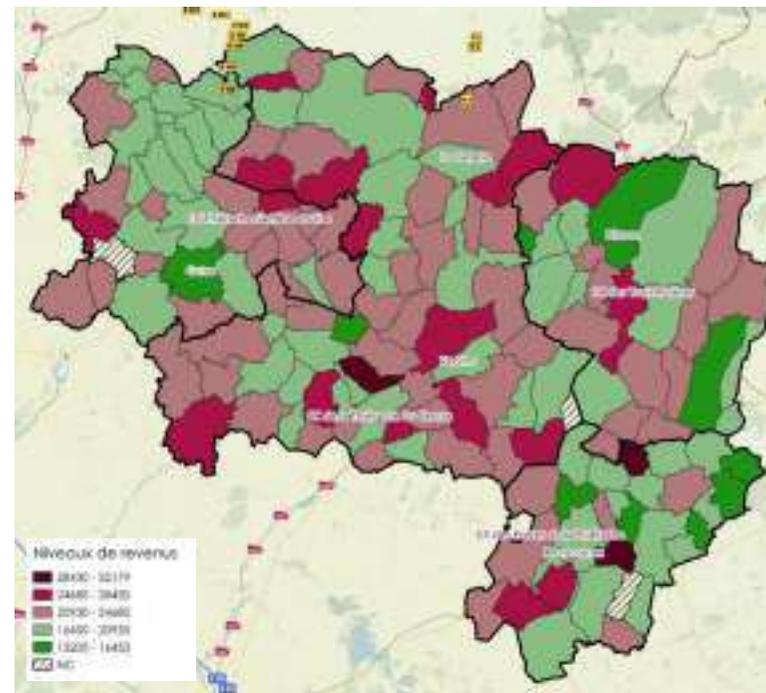


Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

Part des CSP supérieures par apport à la moyenne / par commune



Indication des niveaux de revenu net moyen par commune



Le territoire subit le même constat sociodémographique et socioéconomique, ces facteurs de contraction de population et de pouvoir d'achat se répercutent naturellement sur la fonction commerciale. L'enjeu sera de préserver l'existant et d'anticiper les prochaines phases d'évolution sociale afin de garantir un minimum d'activités de proximité. Le sujet de la densification ou du développement ne semble pas être prioritaire en l'état.

## 4.2. Armature commerciale du territoire

### 4.2.1. Répartition de l'offre

Le territoire du SCoT du Pays de Thiérache se caractérise par un nombre important de petites communes dépourvues d'offre commerciale, et d'une articulation de plusieurs centralités réunissant une offre commerciale de proximité, complétées de quelques grandes et moyennes surfaces.

Cette armature commerciale peut se caractériser spécifiquement en plusieurs niveaux :

- Pôle structurant à l'échelle du territoire du SCoT
- Pôle relais pour le territoire
- Bourg-centre de proximité structurant

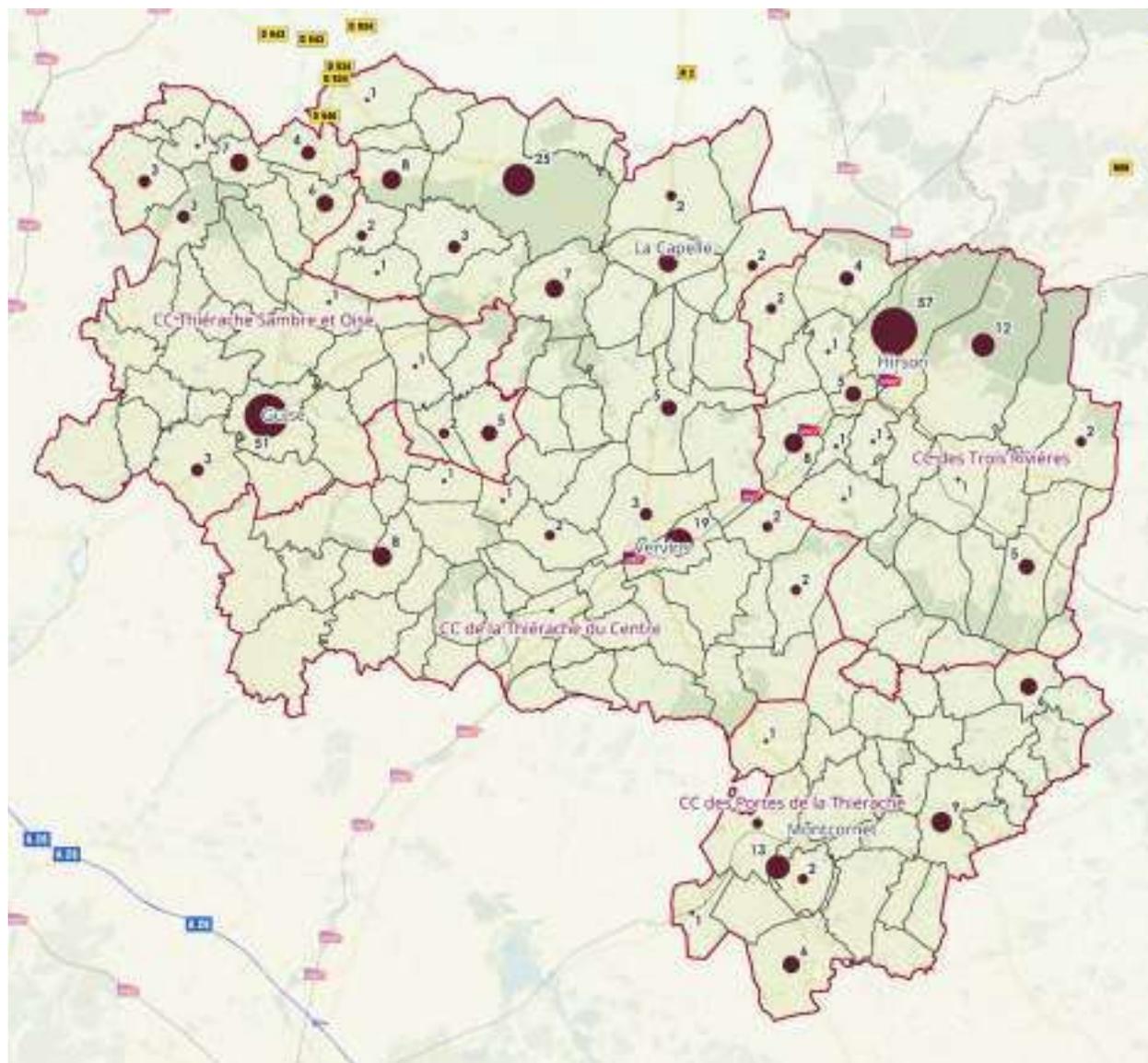
8 communes sur 160 disposent d'une offre de magasins alimentaires de plus de 300 m<sup>2</sup>, et d'un tissu commercial (hors services) supérieur à 10 commerces (à savoir, Hirson, Guise, Le Nouvion-en-Thiérache, Vervins, Montcornet, La Capelle, Saint-Michel et Rozoy sur Serre).

89 des 160 communes du territoire sont totalement dépourvues d'activités commerciales, et 63 disposent d'une offre de proximité de moins de 10 activités.

Cette articulation positionne les pôles structurants de part et d'autre du territoire et une armature de pôle relais sur le centre. Cela permet à chaque frange du territoire du Scot de bénéficier d'une offre relativement complète et de répondre aux besoins de proximité.

Les communes d'Hirson et Guise remplissent actuellement le rôle de Pôles structurants, les six autres communes assurant une fonction de pôle relais.

### Nombre de commerce par commune (hors activités de services et santé)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

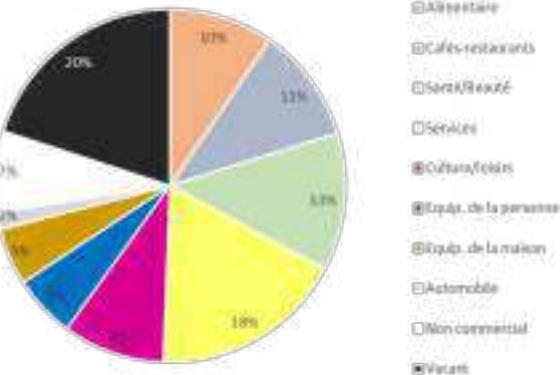
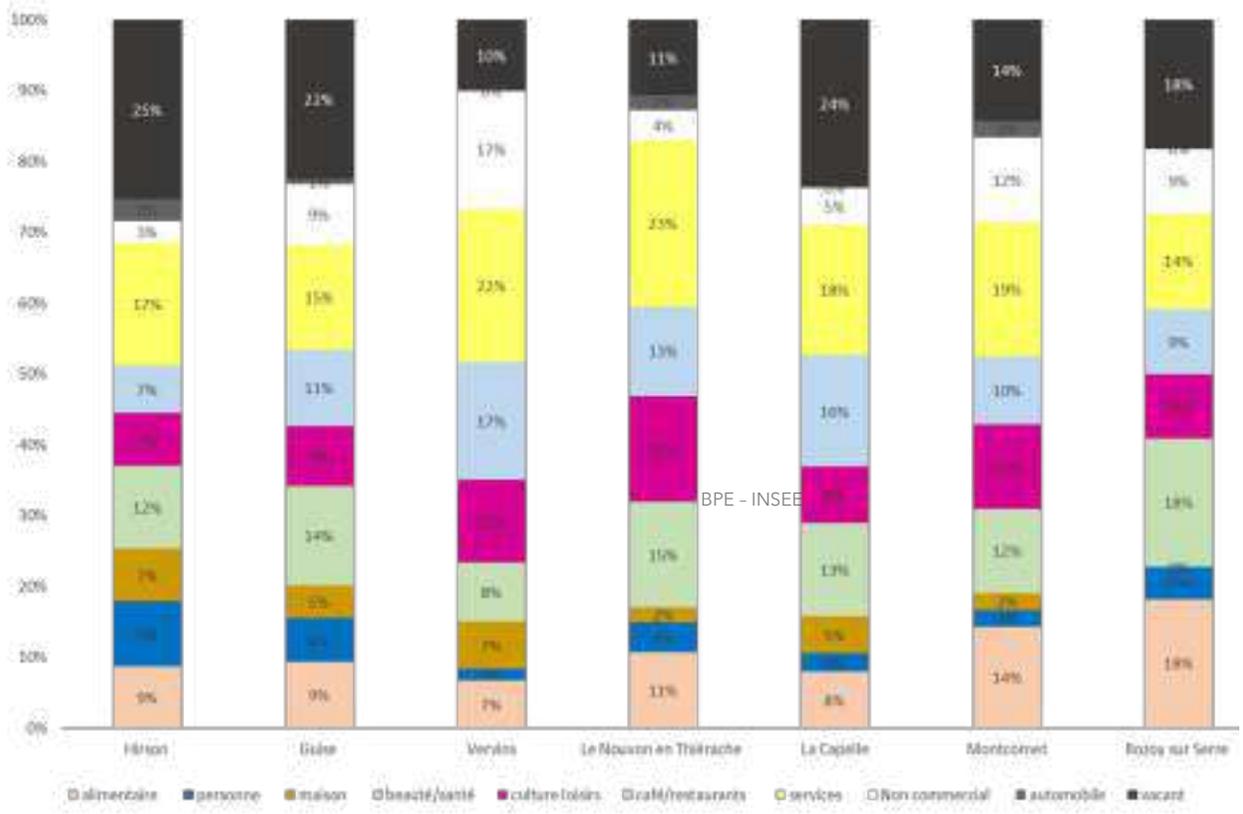
7 communes rassemblent la majeure partie de l'offre du territoire est constituent les centralités urbaines commerciales.

Il s'agit par ordre décroissant dans le poids de l'offre commerciale d'Hirson, Guise, Vervins, Le Nouvion en Thiérache en Thiérache, la Capelle, Montcornet et Rozoy sur Serre qui totalisent 500 locaux commerciaux de centralité (estimation d'un plancher commercial qui dépasse les 50 000 m²).

Le relevé effectué sur le terrain permet d'apprécier que chaque centralité bénéficie d'une diversité commerciale favorable, et que certaines activités se pérennisent malgré la taille et la perte de population du territoire ; à titre d'exemple, la présence de presse-librairie, de chocolatier, de boutique de produits régionaux, de magasin de cycles, de magasin d'électroménager, etc...

La vacance commerciale se concentre essentiellement de façon plus problématique sur les communes d'Hirson (41 locaux), de Guise (29 locaux) et la Capelle (9 locaux - en proportion de l'offre totale) avec un poids approchant le ¼ de l'offre. Ceci implique de mener une intervention structurelle sur ces communes afin d'éviter une fragilisation de l'ensemble du tissu marchand. Bénéficiant des dispositifs Petites Villes de Demain, les périmètres ORT auront vocation à traiter la double vacance (habitat-commerce) et de mener des opérations d'urbanismes.

Répartition de l'offre commerciale sur les centralités structurantes



Relevé terrain Cabinet Nouveau Territoire mai-juin 2023.

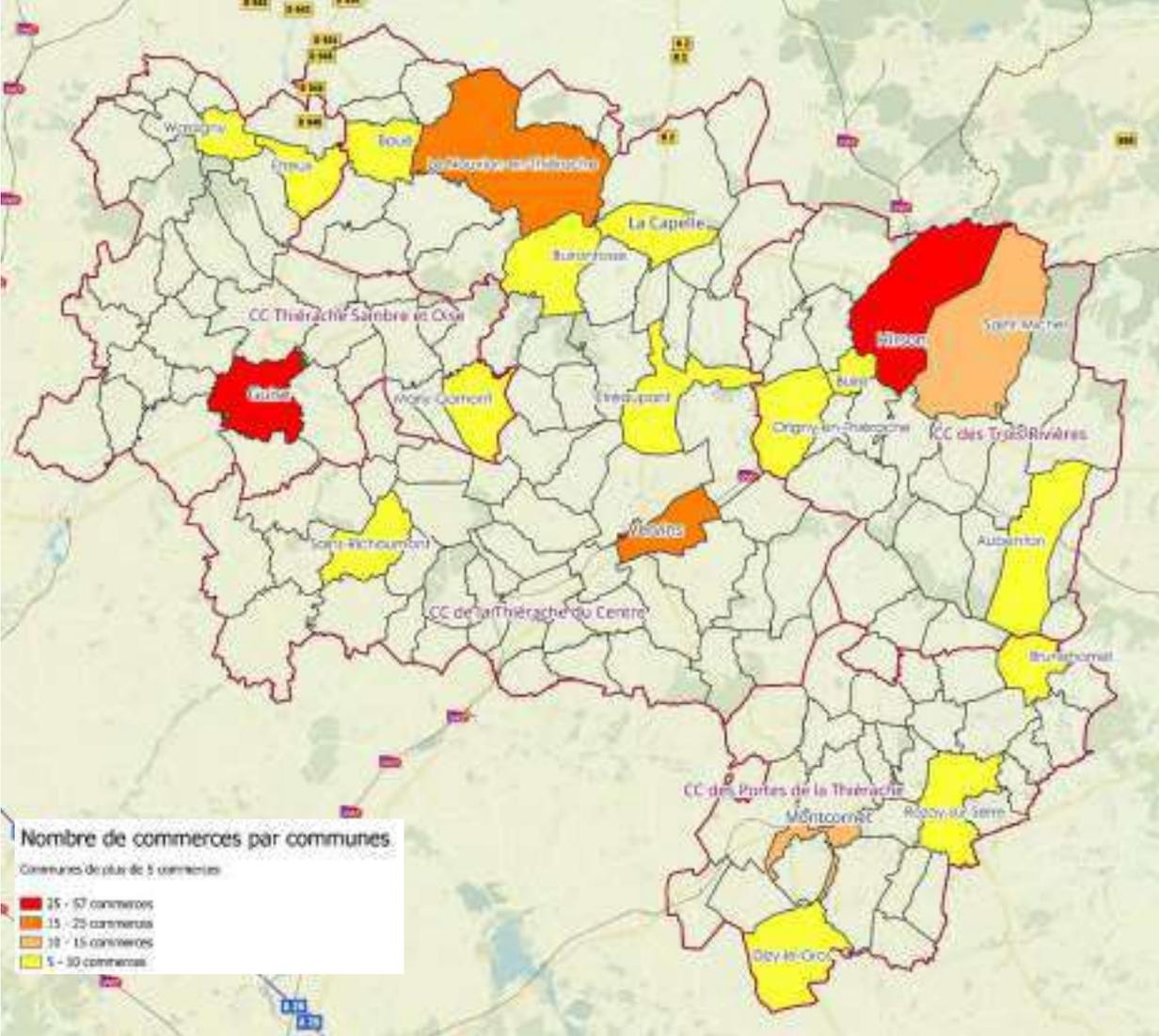
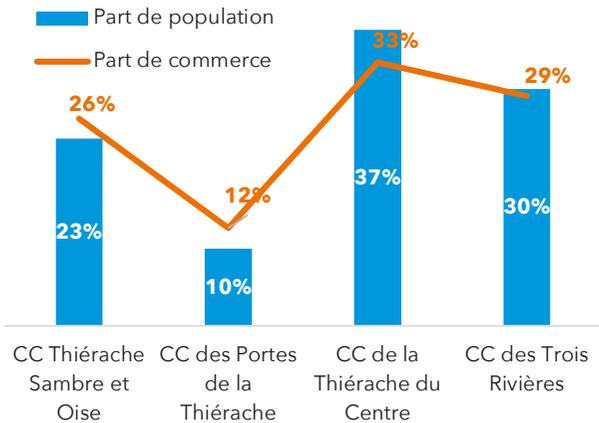
**Nombre de commerce par commune**

Globalement plus de 60 % des activités de commerces de proximité sont localisées dans les centralités les plus structurantes du territoire du SCoT de la Thiérache.

La représentativité ci-contre illustre également une arborescence qui ne laisse globalement aucun secteur sans bénéficier d'une offre relativement proche permettant aux habitants de trouver une réponse au besoin de première nécessité.

La répartition du poids de l'offre commerciale ramenée au poids de population nous permet de constater une relative adéquation dans les parts respectives entre les 4 EPCI qui composent le territoire du SCoT.

**Croisement des tailles d'EPCI et de l'offre commerciale**



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

Sur les 160 communes qui composent le territoire du SCOT de la Thiérache, 11 communes (7%) bénéficient d'une offre commerciale dite "complète" composée d'au moins une activité alimentaire généraliste, de métiers de bouches traditionnels, et d'une pharmacie, 10 communes bénéficient d'une offre dite "incomplète ou partielle" proposant au moins deux activités dites essentielles aux populations (métiers de bouche et ou pharmacie).

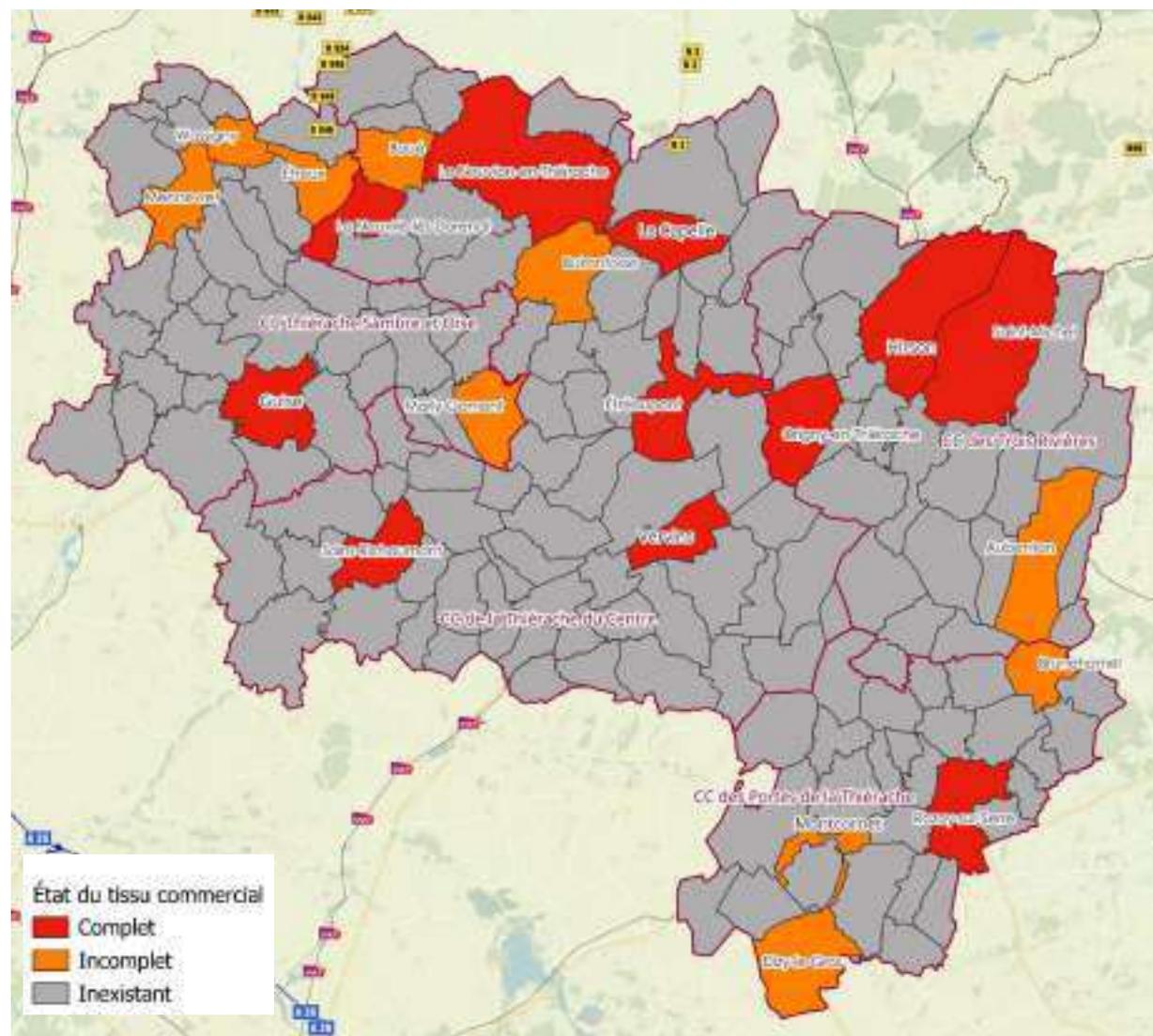
Ce niveau d'offre permet d'apprécier la couverture sur les quatre EPCI qui composent le territoire du SCOT.

Sur l'ensemble des communes qui ne disposent pas d'une offre commerciale incluant des activités de bouches et/ou de pharmacie, seule deux communes font plus de 1000 habitants (Mondrepuis et La Flamengrie) 10 communes dépassent 500 habitants et 128 communes (91%) ne compte plus de 500 habitants.

Le caractère rural et donc la présence de peu de communes disposant d'un tissu commercial complet assure des bassins de consommation relativement cohérents qui permettent de maintenir un socle suffisant pour éviter une concurrence directe entre les centralités.

- **Tissu commercial complet** : 1 supermarché ou épicerie, boulangerie, boucherie, pharmacie (avec présence d'au moins 4 de ces activités).
- **Tissu commercial incomplet** : épicerie, boulangerie, boucherie, pharmacie, (avec présence d'au moins 2 de ces activités).
- **Tissu commercial inexistant** : présence d'une offre commerciale ne comprenant pas les activités indiquées

### État du tissu commercial par commune



#### 4.2.2. L'offre en grandes et moyennes surfaces

Sur les 160 communes du territoire du SCoT, 10 disposent d'une offre en grandes et moyennes surfaces de plus de 300 m<sup>2</sup>, totalisant plus de 62 376 m<sup>2</sup>. La répartition est sensiblement similaire avec 30694 m<sup>2</sup> pour les activités alimentaires et 31 682 m<sup>2</sup> pour les activités non alimentaire (notons la prédominance des activités de bricolage et jardinerie pour 23 245 m<sup>2</sup> soit 73 % de l'offre non alimentaire).

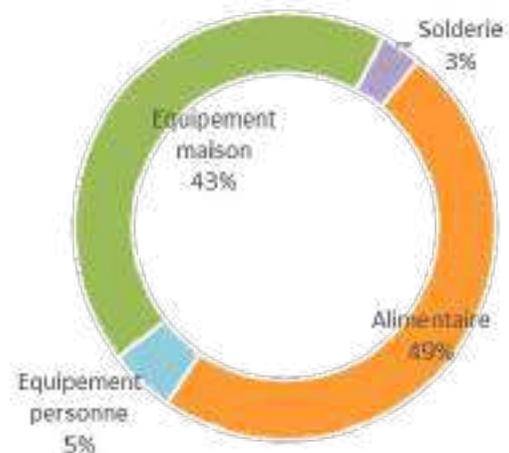
Cela témoigne de l'importance des ménages du territoire pour l'entretien et la valorisation du tissu résidentiel (l'habitat étant principalement composé de maisons individuelles, 84 % de résidences principales, 67 % de propriétaires et 87 % de maisons).

La structuration suit naturellement le poids et la taille communale (Hirson, Guise, Vervins, La Capelle, Le Nouvion en Thiérache, Rozoy-sur-Serre).

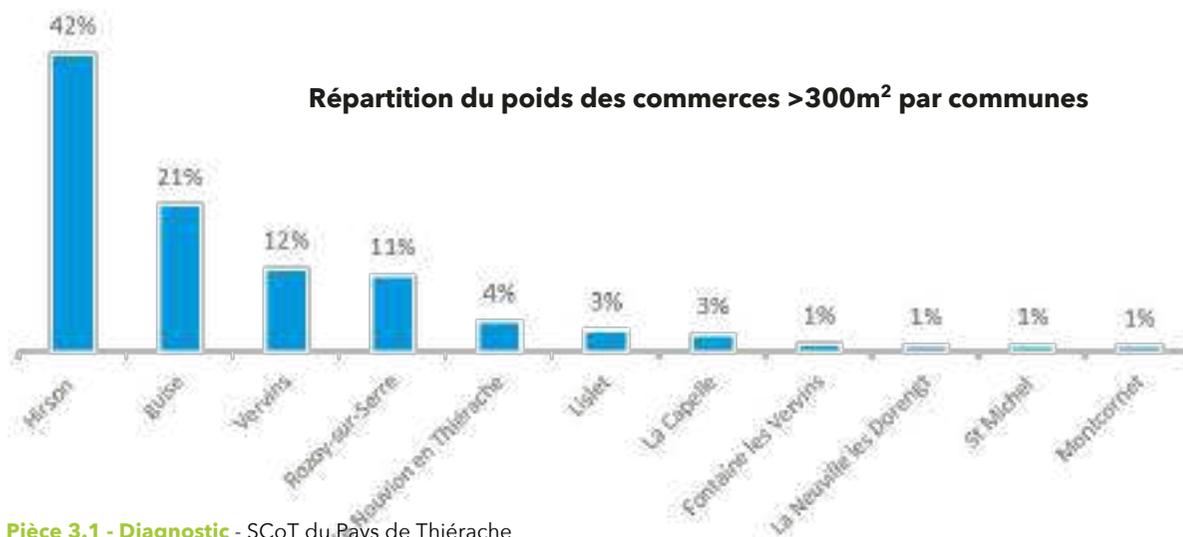
Le développement de cette offre structurée n'apparaît pas contradictoire avec la présence d'un tissu dynamique de proximité dans les centralités. La majeure partie de l'offre de distribution est développée sur des segments de nature complémentaire avec le commerce traditionnel.

Le phénomène de concurrence avec les centralités urbaines reste à ce stade relativement faible.

#### Répartition des activités >300m<sup>2</sup> par secteur d'activité



#### Répartition du poids des commerces >300m<sup>2</sup> par communes



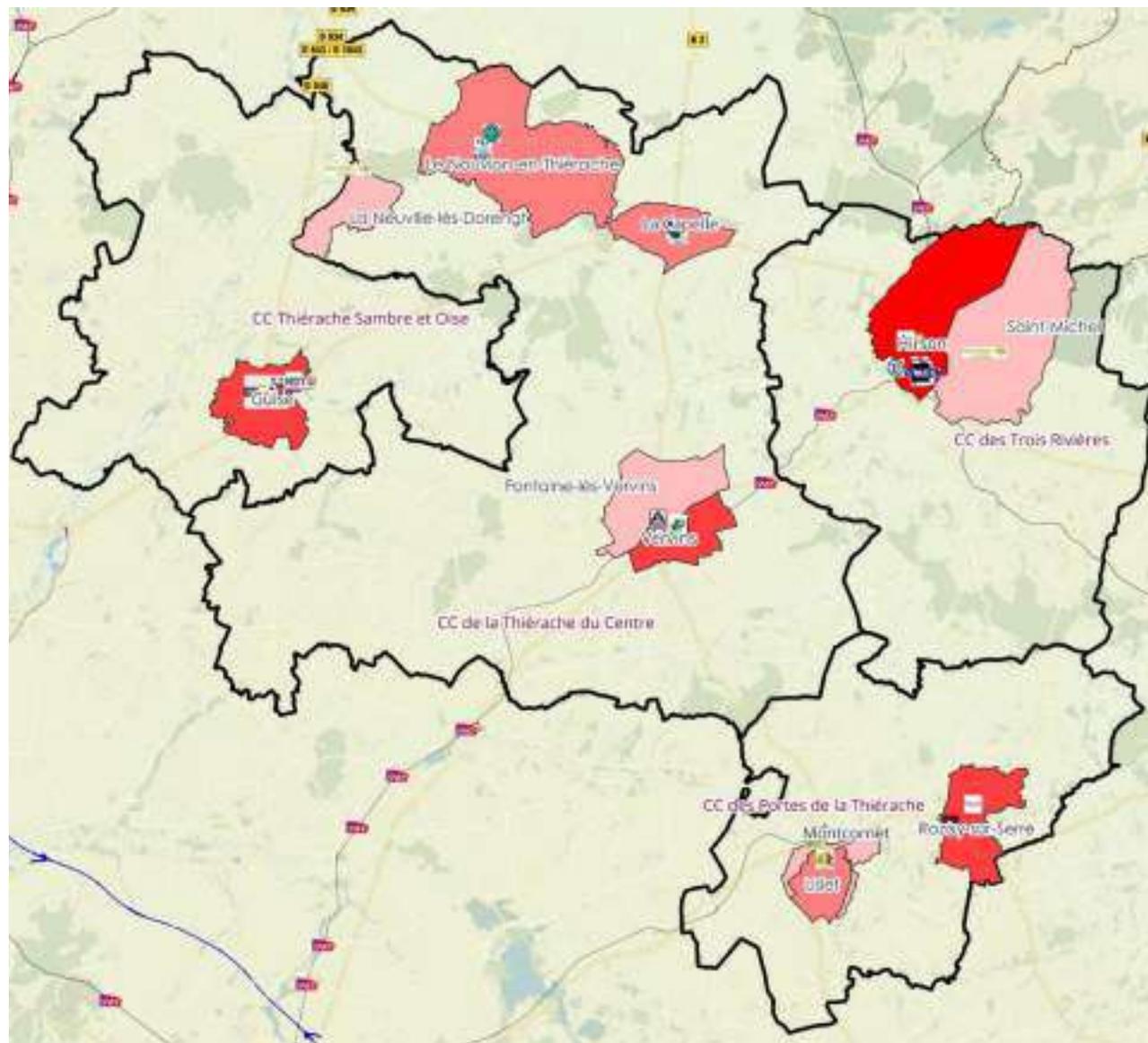
### Intensité commerciale sur les communes importantes du territoire

En m<sup>2</sup> par communes en 2023

- 0
- <784
- 784 - 2704
- 2704 - 13610
- 13610 - 26604

Enseignes

- Action
- ALDI
- AMIS VERTS
- Arts & fenêtres
- AUCHAN
- AUCHAN DRIVE
- Bazarland
- Bricomarché
- CARREFOUR CITY
- CARREFOUR CONTACT
- CARREFOUR DRIVE
- CARREFOUR MARKET
- Centrakor
- CENTRE E. LECLERC
- Chauss expo
- Chaussea
- CROC AFFAIRES
- DIAGONAL
- E. LECLERC DRIVE
- ESPACE TECHNIQUE
- Extra
- France Rurale
- Gamm Vert
- Gedimat
- GONDREXION
- Horizon Vert
- INTERMARCHÉ CONTACT
- INTERMARCHÉ SUPER
- Kandy
- Kiabi
- LE DRIVE INTERMARCHÉ
- LIDL
- MARKET
- Pro & Cie
- Pulsat
- Takko
- Weldom
- Zeeman



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

Comme indiqué précédemment, la répartition illustrée permet d'observer une bipolarisation du territoire et une complémentarité de pôle relais sur le cœur, en adéquation avec le passage de la Nationale 2, qui constitue la colonne vertébrale du territoire.

À l'échelle du territoire du SCoT de la Thiérache, la densité commerciale pour 1 000 habitants est de 437 m<sup>2</sup> pour le secteur alimentaire, de 461 m<sup>2</sup> en non alimentaire, soit une densité totale de 898 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants.

A titre de comparaison, les densités moyennes France, avoisinent 400 m<sup>2</sup>/1 000 habitants pour l'alimentaire, 550 à 600 m<sup>2</sup>/1 000 habitants pour le non alimentaire, soit entre 950 et 1 000 m<sup>2</sup>/1 000 habitants au total.

Le caractère rural et les distances entre les différents pôles extérieurs expliquent une légère surdensité sur le format alimentaire, afin de répondre aux ménages du territoire, (Remarque : cette densité correspond aussi à une période de baisse de population) et donc une sous densité dans le non alimentaire en raison de périmètre de zone d'emprise trop peu importante en population pour développer une offre de GMS.

Depuis 2011, les autorisations de projets commerciaux représentent 704 m<sup>2</sup>, soit moins de 1 % des 135 132 m<sup>2</sup> déposés et autorisés depuis 2011 sur le département.

L'analyse de l'évolution de cette offre commerciale montre :

- un rythme d'autorisation quasi nul, et dans les plus faible du territoire.
- des autorisations accordées pour 100 %, cette part n'est pas représentative, car les projets autorisés ne portent que sur des petites surfaces et/ou des petits compléments d'existants.

Historique des autorisations d'exploitations commerciales depuis 2011 Département Aisné



Le territoire du Scot de la Thiérache dispose donc d'un parc d'immobilier commercial, stable, mais ce dernier n'a bénéficié d'aucun projet de modernisation ou de renouvellement.

- Le parc commercial reste atone et potentiellement ancien.
- Le parc commercial n'est ni en mutation ni en renouvellement sur le territoire, ce dernier est donc absent de la dynamique territoriale.

Baisse structurelle à l'échelle du département des demandes d'autorisation d'exploitation commerciale, malgré les 132 000 m<sup>2</sup> autorisés, il y a, une réduction de presque 50 % tous les trois ans sur l'échelle d'une décennie.

Dans le cadre du DAACI cela revient à encadrer un secteur dans lequel l'appareil commercial apparaît en stabilisation.

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 4.2.3. Armature et poids de la « logistique commerciale »

La logistique commerciale au sens de la livraison de produits commandés par voie télématique est fortement reliée à la logistique au sens global. Depuis la crise sanitaire covid, le e-commerce est en croissance de +10% en 2022 avec un panier moyen en croissance à +7.2% pour atteindre environ 67 euros par personne.

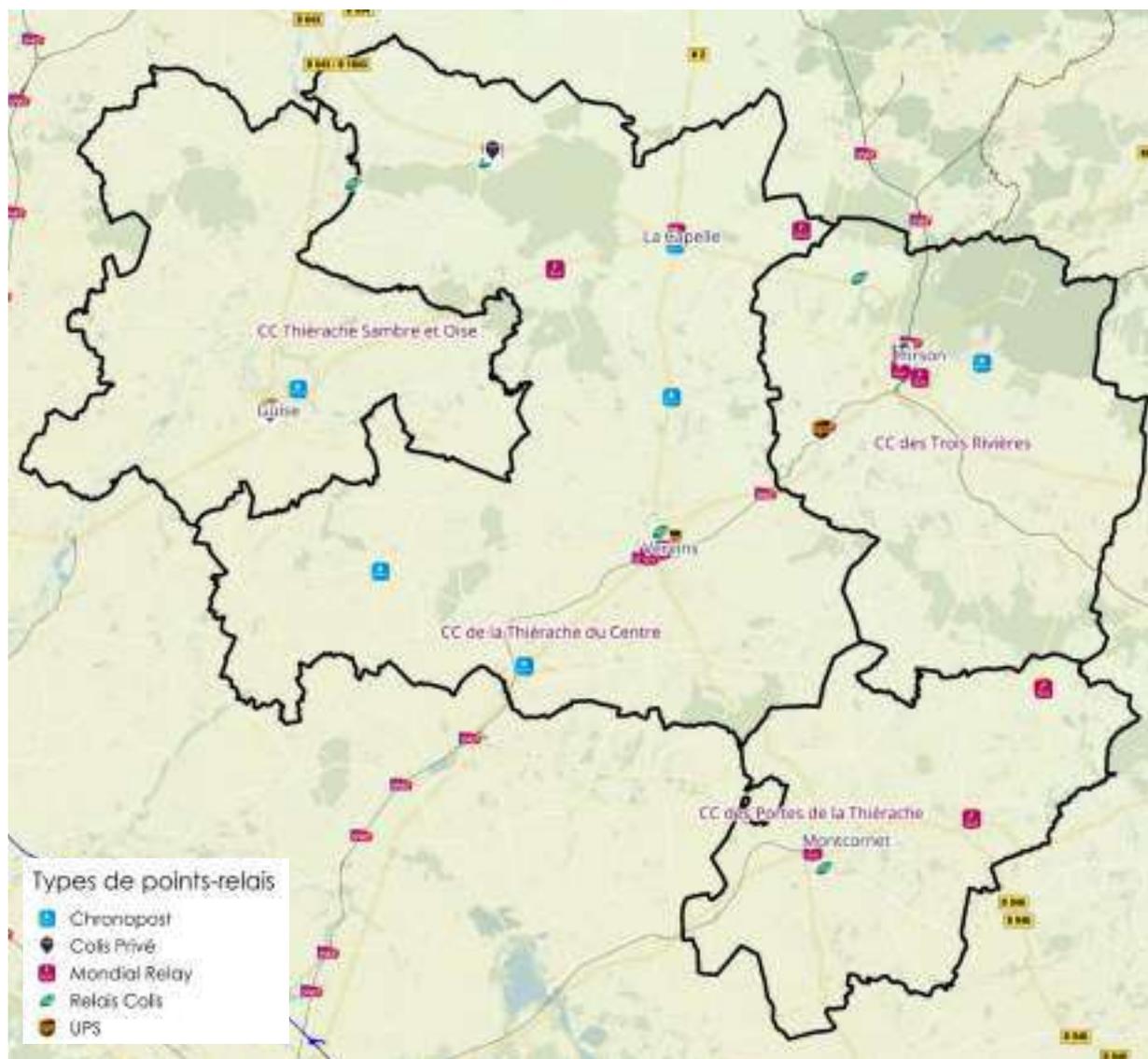
Contrairement aux idées reçues l'évolution la plus importante s'est constatée dans les secteurs ruraux où l'accès à une diversité de produits était plus contraint.

L'explosion des petits colis augmente annuellement, le territoire est composé de 43 points de retraits (ce qui en fait 1 relais pour 1635 habitants) soit plus que de boulangerie par habitants.

Sur la base d'une moyenne de 6 à 9 colis par jour pour assurer un seuil de rentabilité, la composition actuelle du territoire permet d'estimer un flux compris entre 1800 et 2700 colis par semaine. Les trois principaux postes de consommation sur internet étant l'équipement de la personne, les produits de soins et beauté et le matériel d'équipements de maison (brico-jardin et high tech).

Le territoire n'est pas doté de plateforme de logistique commerciale sur des entrepôts dédiés d'une surface supérieure à 5 000 m<sup>2</sup>. Le réseau de logistique commerciale s'articule sur les points relais et points de retrait de commandes réalisées en e-commerce.

### Localisation de la logistique commerciale actuelle du territoire



#### 4.2.4. Les circuits courts et vente directe

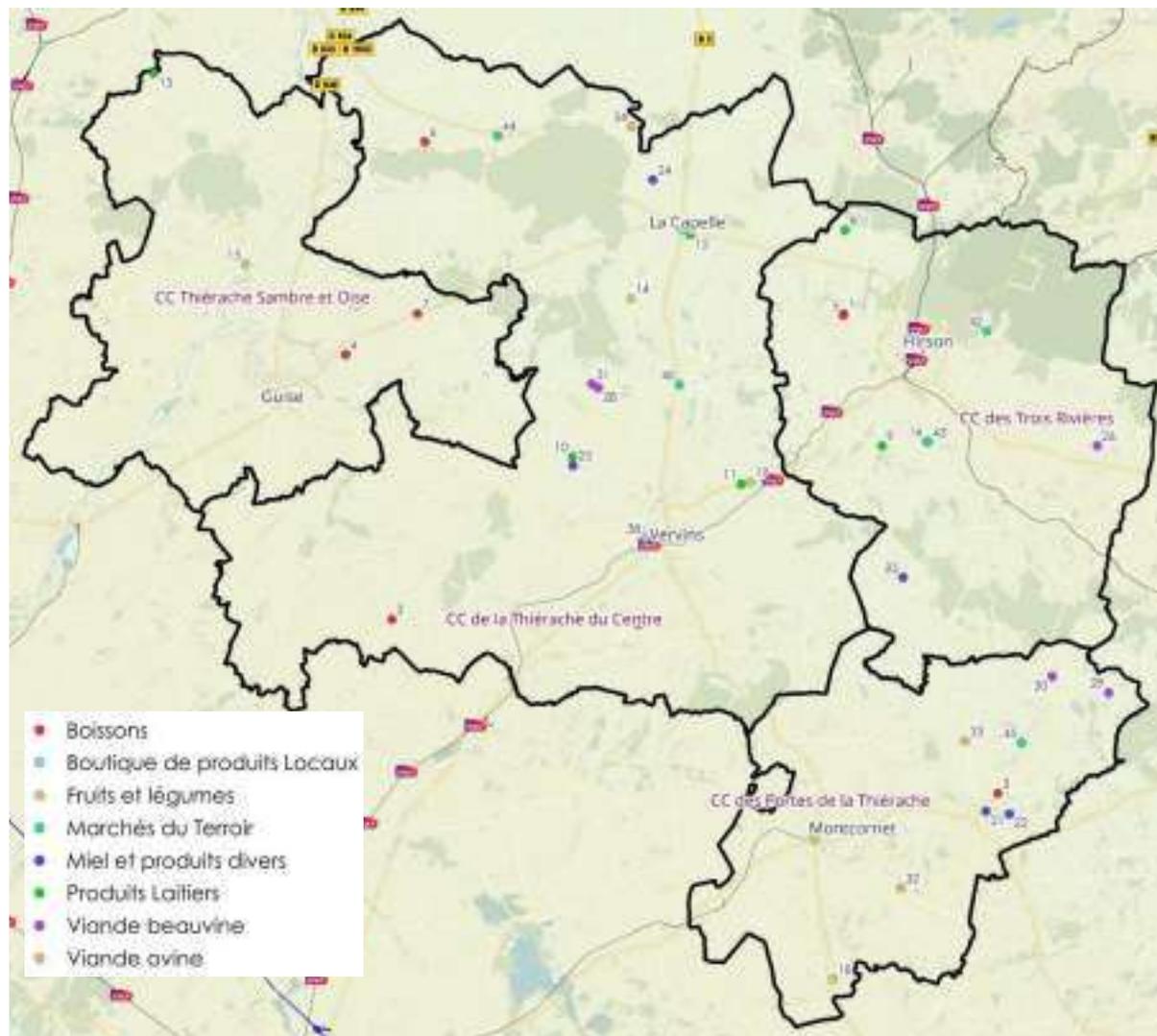
Le Pays de Thiérache a lancé en 2018 un Plan Alimentaire Territorial (PAT), ce dernier est labellisé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation depuis 2021. Il se décline autour de 6 axes majeurs :

- Promouvoir et valoriser les produits locaux
- Développer une agriculture durable
- Animer un réseau pour éviter le gaspillage alimentaire
- Sensibiliser à une consommation locale et durable
- Agir pour l'accès de tous à l'alimentation de qualité
- Augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective

Plus de 25 communes accueillent des activités de vente directe (45 activités recensés sur le territoire), avec la particularité de s'inscrire davantage dans le tissu des communes rurales et donc d'apporter une diversité dans l'appropriation du territoire, car ces exploitations agricoles se répartissent le plus généralement en dehors des centralités urbaines. Elles proposent notamment, des produits laitiers, des fruits et légumes, du miel, des viandes bovines et ovines, 5 boutiques de produits locaux et 6 marchés du terroir.

Cette forte valorisation des circuits de vente directe et vente à la ferme est en adéquation avec le profil rural et agricole du territoire. Cela renforce l'armature commerciale des centralités en apportant une offre notamment alimentaire de proximité rehaussée. Bien que les centralités soient dotés d'une offre de métiers de bouche, la vente de produits de la ferme permet de compléter cette offre et donc d'augmenter la densité de l'offre alimentaire qui se veut complète et sur un niveau de densité insidieusement supérieur (cf ci-après).

#### Localisation des marchés et des producteurs, vente directe à la ferme



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 4.2.5. Analyse des densités

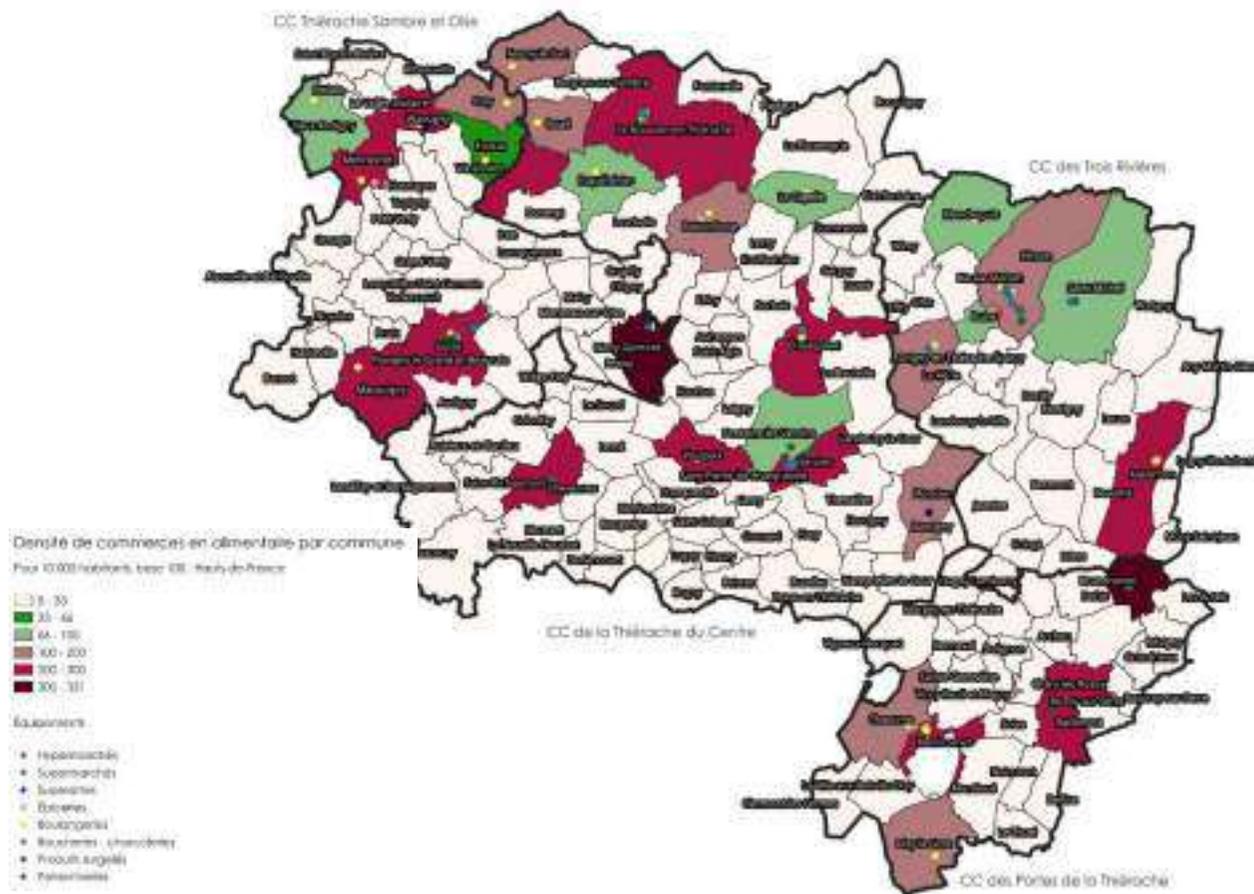
#### L'offre alimentaire :

La lecture des densités commerciales pour l'offre alimentaire, en nombre d'établissements selon les catégories de magasins, permet d'apprécier une offre représentative pouvant répondre aux besoins de la population. Ces densités varient selon certaines activités entre les 4 territoires intercommunaux qui constituent le SCoT, notamment les métiers de bouche traditionnels (boulangerie, boucherie).

L'appréciation des densités, rapportée à l'échelle de consommation du SCoT, démontre des niveaux de densité en parfaite adéquation avec les moyennes des différentes strates de comparaison (régionale, départementale ou nationale). Il est important de noter la sous-représentativité de certaines activités de petits formats alimentaires (boucheries, ou poissonneries) sur des métiers traditionnels qui subissent des difficultés sectorielles de reprises, d'installation et de vocation. Cependant l'offre alimentaire permet d'apporter une réponse de proximité aux populations, sans carence significative, pour le moment.

L'offre alimentaire est bien dimensionnée sur le territoire avec la présence d'une armature complète de grandes et moyennes surfaces complété d'une offre plus locale de supérette et épicerie ainsi que des métiers de bouches traditionnels. Ce constat sera affiné avec le calcul des marchés théoriques, car l'observation précédente sur la baisse de population couplée à une armature commerciale ancienne, peut impliquer une légère surreprésentation sur les tailles et formats de certains magasins.

Remarque : ces densités sont sous évaluées compte tenu des producteurs qui réalisent des ventes directes et vente à la ferme de produits alimentaires (viandes, crémeries, fruits et légumes, etc...) **ce qui ajoute 45 activités et porte ainsi la densité moyenne du territoire du SCOT à 19,5 activités alimentaires pour 10 000 habitants.**



Périmètres	Hypermarchés		Supermarchés		Supérettes		Épiceries		Boulangerie		Boucheries charcuteries		Produits surgelés		Poissonneries		Alimentaire	
	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité								
CC Thiérache Sambre et Oise	-	-	3	1,8	1	0,6	2	1,2	12	7,3	4	2,4	-	-	1	0,6	23	13,9
CC des Portes de la Thiérache	-	-	2	2,9	1	1,5	2	2,9	6	8,8	1	1,5	-	-	-	-	12	17,6
CC de la Thiérache du Centre	-	-	7	2,7	1	0,4	7	2,7	12	4,6	7	2,7	-	-	-	-	34	13,0
CC des Trois Rivières	2	1,0	3	1,4	-	-	3	1,4	7	3,4	8	3,8	-	-	-	-	23	11,0
<b>SCoT de la Thiérache</b>	<b>2</b>	<b>0,3</b>	<b>15</b>	<b>2,1</b>	<b>3</b>	<b>0,4</b>	<b>14</b>	<b>2,0</b>	<b>37</b>	<b>5,3</b>	<b>20</b>	<b>2,8</b>	-	-	<b>1</b>	<b>0,1</b>	<b>92</b>	<b>13,1</b>
Aisne	17	0,3	107	2,0	21	0,4	118	2,2	285	5,4	124	2,3	11	0,2	8	0,2	691	13,1
Hauts-de-France	172	0,3	1 128	1,9	290	0,5	1 396	2,3	2 967	4,9	1 606	2,7	110	0,2	155	0,3	7 824	13,0
France Métropolitaine	1 889	0,3	11 906	1,8	26 147	0,4	5 549	0,8	46 837	7,1	21 951	3,3	1 573	0,2	2 939	0,4	118 791	18,0

**L'offre en équipement de la personne :**

La lecture des densités commerciales pour l'offre en équipement de la personne sur les différentes strates territoriales démontre une sous-représentation pour les différents secteurs d'activités. Ce sont les communes d' Hirson et de Guise qui concentrent la majeure partie de l'offre du territoire.

En effet, le caractère fortement rural (peu peuplé) de la zone et la taille de population du territoire sont des facteurs limitant pour le développement et la viabilité d'une offre en équipement de la personne, davantage présente dans les centres urbains des agglomérations et dans les pôles commerciaux (notamment sur les activités textiles et de vêtements homme, femme et enfant, chaussures etc..).

De surcroit ce secteur est le plus touché par l'essor des achats e-commerce, avec une part qui représente actuellement près de 20 % des actes d'achats dans ce segment. La concurrence du territoire se positionne de façon similaire à celle exercée sur les centres d'agglomération ou centre commerciaux.

Dans sa globalité, l'analyse des marchés théoriques et potentiels permettra d'analyser le potentiel de maintien ou de développement sachant qu'une différenciation s'observe actuellement dans les secteurs ruraux ou la création d'activités d'équipements de la personne voit apparaître des concepts d'indépendants novateurs et très spécifiques pour une clientèle ciblée.



Périmètres	Vêtements		Chaussures		Horlogerie bijouterie		Équipement de la personne	
	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité
CC Thiérache Sambre et Oise	4	2,4	1	0,6	2	1,2	7	4,2
CC des Portes de la Thiérache	-	-	-	-	-	-	-	-
CC de la Thiérache du Centre	2	0,8	-	-	1	0,4	3	1,1
CC des Trois Rivières	8	3,8	2	1,0	3	1,4	13	6,2
SCoT de la Thiérache	14	2,0	3	0,4	6	0,9	23	3,3
Aisne	254	4,8	38	0,7	39	0,7	331	6,3
Hauts-de-France	3 596	6,0	579	1,0	424	0,7	4 599	7,7
France Métropolitaine	71 734	10,9	11 963	1,8	20 005	3,0	103 702	15,8

**L'offre en soin de la personne :**

L'offre en soin de la personne est le secteur le plus représenté, avec plus de 170 activités au global, et disposant des plus fortes densités d'une façon globale sur l'ensemble du territoire du SCoT.

Naturellement présentes sur des communes de tailles plus restreintes en raison du service apporté à la population (coiffure, pharmacie, soins beauté), ces activités constituent un véritable maillage commercial sur le plan territorial, en dépassant la limite des strates de communes structurantes.

Les densités commerciales pour l'offre en soin de la personne permettent d'apprécier une bonne représentativité sur les échelles intercommunales et donc sur le territoire du SCoT. Toutefois, ces activités sont directement associées aux besoins en produits et services de proximité pour la population résidente et les densités laissent apparaître une légère sous-représentativité sur les secteurs d'activité de soins/beauté et d'optique. C'est potentiellement un corolaire lié à la part importante de personne de plus de 60 ans.

Il sera nécessaire de croiser ce constat avec le potentiel économique et avec les zones de consommation de la population pour estimer le potentiel de développement dans cette thématique au regard d'une démographie en décroissance importante à l'échelle du territoire du SCoT.



Densité commerciale pour 10 000 habitants		Parfumerie		Coiffure		Soins beauté		Pharmacie		Optique		Soin de la personne	
Périmètres	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	
CC Thiérache Sambre et Oise	-	-	27	16,3	8	4,8	6	3,6	2	1,2	43	26,0	
CC des Portes de la Thiérache	-	-	11	16,2	6	8,8	4	5,9	1	1,5	22	32,3	
CC de la Thiérache du Centre	3	1,1	30	11,5	10	3,8	8	3,1	3	1,1	54	20,7	
CC des Trois Rivières	2	1,0	31	14,8	7	3,4	8	3,8	4	1,9	52	24,9	
<b>SCoT de la Thiérache</b>	<b>5</b>	<b>0,7</b>	<b>99</b>	<b>14,1</b>	<b>31</b>	<b>4,4</b>	<b>26</b>	<b>3,7</b>	<b>10</b>	<b>1,4</b>	<b>171</b>	<b>24,3</b>	
Aisne	39	0,7	675	12,8	316	6,0	175	3,3	86	1,6	1 291	24,4	
Hauts-de-France	494	0,8	7 611	12,7	3 753	6,3	2 005	3,3	1 178	2,0	15 041	25,1	
France Métropolitaine	8 995	1,4	87 655	13,3	47 336	7,2	23 634	3,6	14 117	2,1	181 737	27,6	

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

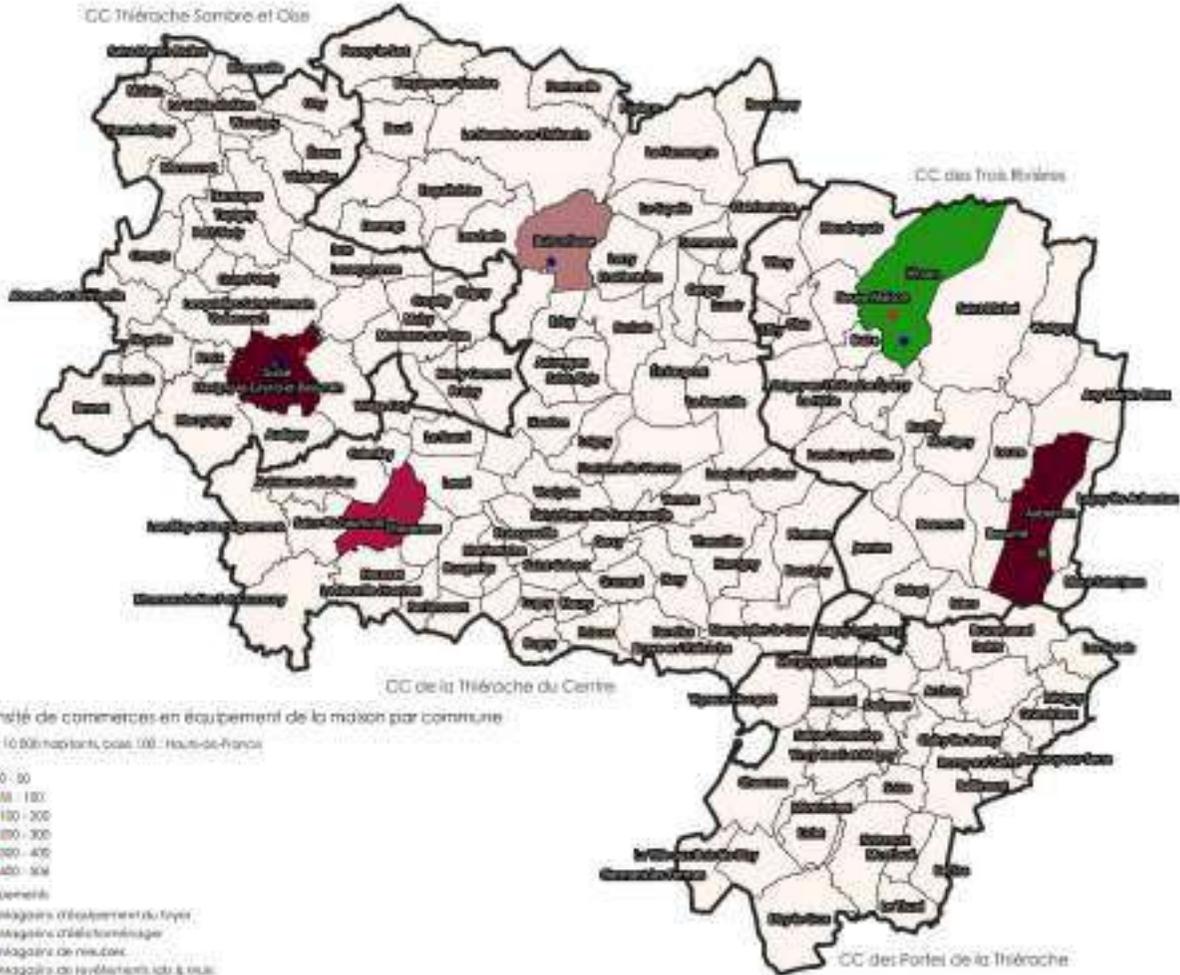
**L'offre en équipement de la maison :**

Sur le plan communal, la représentativité des activités en équipement de la maison témoigne du caractère très rural de la zone, avec une présence plus marquée sur le CC Thiérache Sambre Oise et notamment par la présence des enseignes sur la commune de Guise (Kandy, Arts et Fenêtre, Croc Affaires, Amis Verts ...) qui positionne l'EPCI le plus proche des moyennes observées sur les strates de comparaison.

En revanche le reste du territoire souffre d'une absence de représentativité sur ces activités qui conditionne les actes d'achats anomaux, qui s'effectueront soit en dehors du territoire soit par le canal du e-commerce.

Malgré une sous-densité globale qui reste à apprécier du point de vue économique, le territoire propose une offre par la présence de quelques activités qui permettent de répondre aux véritables besoins des populations.

On notera une offre plus développée sur les activités et surfaces de bricolage et jardinage, non comprise dans cette classification mais qui proposent également des produits de substitution et des gammes spécifiques pour l'équipements de la maison.



Densité de commerces en équipement de la maison par commune  
Pour 10 000 habitants, base 100 - Hauts-de-France

- 0 - 50
  - 50 - 100
  - 100 - 200
  - 200 - 300
  - 300 - 400
  - 400 - 500
- Équipements :
- Magasin d'équipement du foyer
  - Magasin d'électroménager
  - Magasin de meubles
  - Magasin de revêtements sols & murs

Périètres	Densité commerciale pour 10 000 habitants		Équipement du foyer		Électroménager		Meubles		Revêtements sols & Murs		Équipement de la maison	
	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité
CC Thiérache Sambre et Oise	1	0,6	3	1,8	2	1,2	-	-	6	3,6	-	-
CC des Portes de la Thiérache	-	-	1	0,4	-	-	-	-	2	0,8	-	-
CC de la Thiérache du Centre	-	-	-	-	1	0,4	-	-	2	0,8	-	-
CC des Trois Rivières	1	0,5	1	0,5	1	0,5	-	-	3	1,4	-	-
<b>SCoT de la Thiérache</b>	<b>2</b>	<b>0,3</b>	<b>5</b>	<b>0,7</b>	<b>4</b>	<b>0,6</b>	-	-	<b>11</b>	<b>1,6</b>	-	-
Aisne	37	0,7	31	0,6	51	1,0	9	0,2	128	2,4	-	-
Hauts-de-France	694	1,2	308	0,5	716	1,2	89	0,1	1 807	3,0	-	-
France Métropolitaine	12 882	2,0	6 912	1,0	13 790	2,1	1 435	0,2	35 019	5,3	-	-

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

**L'offre en culture & loisirs :**

La représentativité de l'offre en culture et loisirs suit plus naturellement la structuration du territoire sur les communes les plus peuplées.

La lecture des densités commerciales pour les activités de culture et loisirs, en nombre d'établissements selon les catégories de magasins, permet d'apprécier une offre similaire sur l'échelle du territoire du SCoT, comparativement aux moyennes départementale, régionale.

Le caractère rural induit un plus faible développement des activités d'articles de sports et de loisirs. Globalement, ces activités restent difficiles à développer en raison des pratiques de consommation et de la nécessité d'avoir une taille critique de population permettant de générer du volume de clientèle. Toutefois un indicateur favorable sur la présence de Librairie et de presse, bien que ce secteur d'activité soit en difficulté.

Dans des secteurs à connotation rurale, ce sont les surdensités de l'activité de fleuriste qui compensent la sous-densité en articles et produits de sport par exemple.

Dans ce cas de figure également, les dernières évolutions de population pourraient nécessiter des ajustements sur les typologies d'offres dans ce secteur d'activité.



Périmètres	Articles de sport et de loisirs		Librairie papeterie presse		Fleuriste		Culture loisirs	
	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité	Nombre de magasins	Densité
CC Thiérache Sambre et Oise	1	0,6	1	0,6	6	3,6	8	4,8
CC des Portes de la Thiérache	-	-	2	2,9	4	5,9	6	8,8
CC de la Thiérache du Centre	1	0,4	2	0,8	4	1,5	7	2,7
CC des Trois Rivières	-	-	3	1,4	6	2,9	9	4,3
<b>SCoT de la Thiérache</b>	<b>2</b>	<b>0,3</b>	<b>8</b>	<b>1,1</b>	<b>20</b>	<b>2,8</b>	<b>30</b>	<b>4,3</b>
Aisne	43	0,8	67	1,3	137	2,6	247	4,7
Hauts-de-France	644	1,1	596	1,0	1 650	2,8	2 890	4,8
France Métropolitaine	13 495	2,0	15 480	2,4	19 636	3,0	48 611	7,4

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

#### 4.2.6. Analyse des pôles commerciaux

L'attractivité d'une polarité commerciale, qu'elle soit de centre-ville ou périphérique, dépend de plusieurs paramètres :

- La taille,
- la typologie de son offre et le poids économique qu'elle représente,
- la localisation et son accessibilité,
- la visibilité,
- le taux de vacance effectif,
- le confort d'usage qu'elle procure aux consommateurs, etc...

Ces différents pôles ne sont pas soumis aux mêmes enjeux de développement ou de potentiel de croissance. Les facteurs sont liés aux potentiels économiques locaux et aux disponibilités foncières existantes, permettant d'envisager une restructuration, une mutation ou une évolution de ces polarités, cela dans le respect des dernières dispositions réglementaires en matière d'urbanisme commercial sur l'artificialisation des terrains et au regard de la loi Climat et Résilience du 24 août 2021.

Certains pôles sont insérés dans le tissu urbain communal, avec des contraintes et une configuration qui ne permettent pas d'extension, ou alors en périphérie de ville. Pour d'autres pôles situés en zone économique, certains fonciers disponibles laissent entrevoir une perspective de croissance à moyen ou long terme. Pour la plupart des polarités de centre-ville elles sont couplées au dispositif PVD qui permet de développer des opérations de revitalisation du territoire (ORT).

Indicateurs	Critères d'évaluations
Taille et diversité de la polarité commerciale	Surface de vente totale des activités de plus de 300 m <sup>2</sup> pour les centres commerciaux et nombre de locaux commerciaux dans la centralité. Proportion des biens anomaux en équipement de la maison, personne et culture & Loisirs qui caractérisent le périmètre d'emprise de la zone de chalandise.
Disponibilité foncière	Existence de superficie foncière au sein de la polarité commerciale pour un projet de création, extension ou restructuration. Disponibilité foncière résiduelle (concentration ou opération sur site contrainte) ou absente. Existence de locaux stratégiques en acquisition ou restructuration dans les centralités urbaines (exploitées ou vacantes)
Part de la vacance commerciale	Définition du nombre de cellules vides sur la totalité des cellules commerciales. Définition de la typologie de vacance (structurelle, d'obsolescence, de localisation, économique...)
Localisation et accessibilité de la polarité commerciale	Positionnement de la polarité en relation avec le tissu urbain de la commune d'implantation. Pour les centralités urbaines, l'offre commerciale est intégrée naturellement mais il peut exister un développement prononcé en périphérie qui sera analysé par sa taille comparativement à la centralité). Définition des facteurs d'accessibilité (route nationale, réseau viaire, desserte en Transport en commun, cheminement doux).
Intégration paysagère et architecturale et qualité de la scénographie pour une centralité urbaine	Caractéristiques d'implantation de l'offre commerciale (développement historique classique par juxtaposition des bâtiments commerciaux sans réflexion d'interaction et ou de mixité, imperméabilisation massive et peu de végétalisation - restructuration avec végétalisation et désimpermeabilisation - diffuse au sein d'une zone économique avec difficulté de visibilité). En centralité c'est l'ensemble des facteurs et aménagements urbains qui sont évalués (qualité des devantures, vitrines, enseignes, et mobiliers urbains...)

#### Tableau d'analyse des indicateurs des différentes polarités commerciales

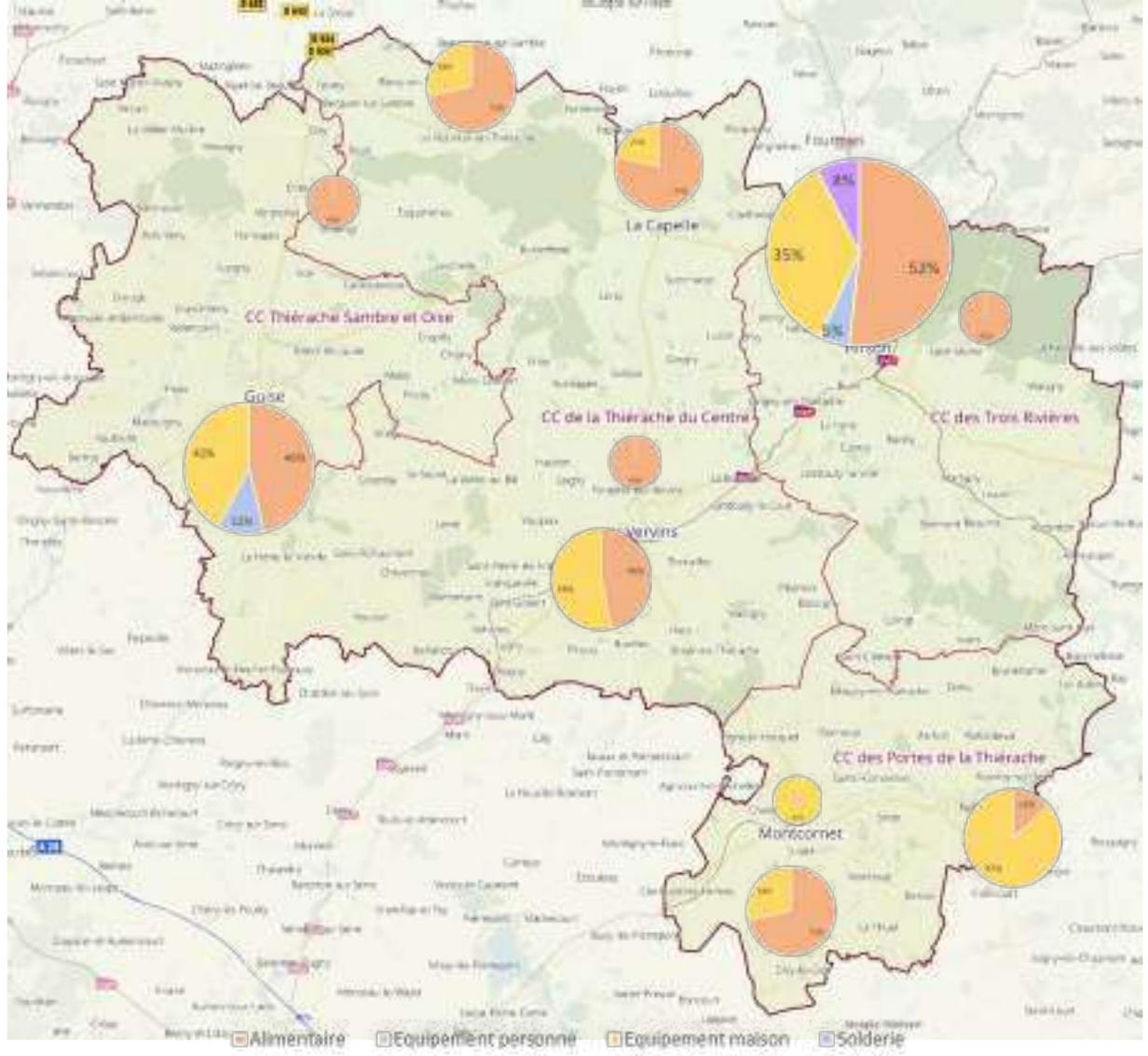
Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

La partie ci-après reprend l'ensemble des polarités commerciales de périphéries ou de centralités identifiées sur le territoire du Scot du pays de Thiérache.

Ces polarités seront évaluées selon une grille d'analyse, permettant d'établir une classification servant à l'élaboration du DAACI.

Indicateurs	Appréciations possibles		
surface de vente du pôle m <sup>2</sup>	xx m <sup>2</sup>	xx m <sup>2</sup>	xx m <sup>2</sup>
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	xx %	xx %	xx %
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	xx %	xx %	xx %
Nombre de cellules commerciales	xx	xx	xx
Position de la polarité actuelle	Structurant	relais	proximité
Accessibilité routière	OUI	NON	
Accessibilité TC et modes doux	OUI	NON	
Implantation en continu du tissu urbain	OUI	NON	
Implantation en rupture du tissu urbain	OUI	NON	
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Suffisante	Perfectible	Insuffisante
Facteurs de commercialités de la centralité	Suffisant	Perfectible	Insuffisant
Disponibilité foncière			
Pôle commerciaux	potentielle	résiduelle	absence
Centralité urbaine	OUI	NON	

### Localisation et répartition des activités de plus de 300 m<sup>2</sup> de surface de vente



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

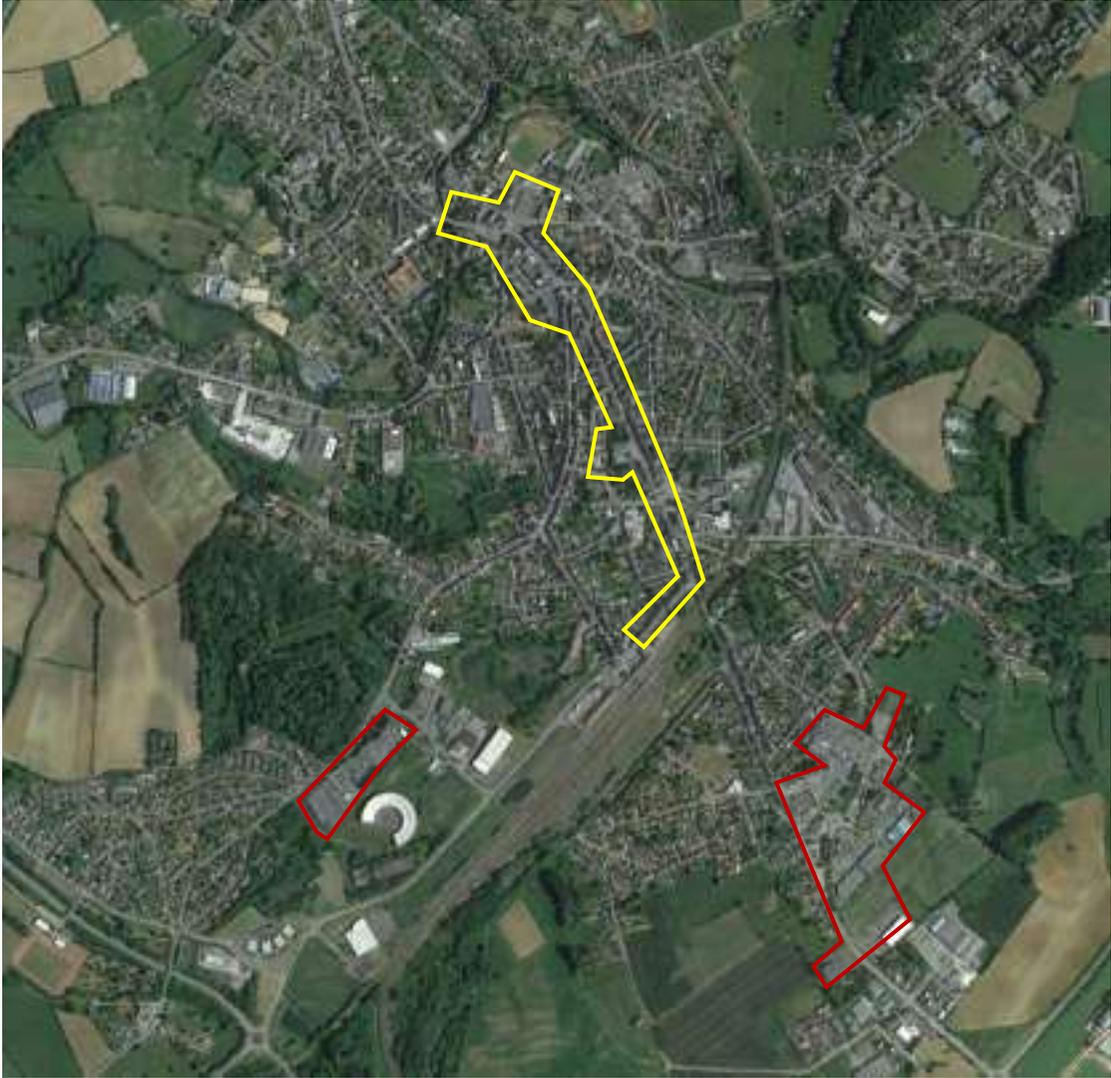
**Polarité commerciale d'Hirson :**

Indicateurs	Centre ville	ZAC Auchan	Leclerc
surface de vente du pôle m <sup>2</sup>	16000	20188	4203
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	32%	32%	7%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	7%	38%	_%
Nombre de cellules commerciales	162	21	1
Position de la polarité actuelle	Structurant	Structurant	Structurant
Accessibilité routière	OUI	OUI	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI	OUI	NON
Implantation en continue du tissu urbain	OUI	OUI	NON
Implantation en rupture du tissu urbain	NON	NON	OUI
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Suffisante	Perfectible	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Perfectible	Perfectible	Insuffisant
Disponibilité foncière			
Pôle commerciaux	-	potentielle	résiduelle
Centralité urbaine	OUI	NON	NON

la superficie pour les centres-villes correspond au nombre de cellule commerciale x par une surface moyenne d'environ 100m<sup>2</sup> (valeur indicative).

Caractérisée par un centre-ville composé principalement autour des places Villemant, Pasteur et de la rue Charles de Gaulle, complété par une zone commerciale mixte autour d'un hypermarché Auchan et un autre hypermarché en solo sous l'enseigne Leclerc.

Vue aérienne de la commune d'Hirson



Délimitation du périmètre commercial de centralité
  Délimitation du périmètre commercial de distribution

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### Polarité commerciale de Guise :

Indicateurs	Centre ville	pole Intermarché
surface de vente du pôle m <sup>2</sup>	12900	12980
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	26%	21%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	5%	42%
Nombre de cellules commerciales	129	11
Position de la polarité actuelle	Structurant	Structurant
Accessibilité routière	OUI	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI	OUI
Impantation en continue du tissu urbain	OUI	OUI
Implantation en rupture du tissu urbain	NON	NON
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Suffisante	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Perfectible	Perfectible
Disponibilité foncière		
Pôle commerciaux	-	potentielle
Centralité urbaine	OUI	NON

la superficie pour les centres-villes correspond au nombre de cellule commerciale x par une surface moyenne d'environ 100m<sup>2</sup> (valeur indicative).

Le cœur de ville s'étend depuis la D960 pour rejoindre la place d'Armes et la rue Chollet qui amorce la place Lesur, la continuité commerciale se prolonge sur la rue Camille Desmoulins qui bénéficie d'un aménagement semi piéton sur un caractère urbain plus pittoresque.

Un espace commercial d'entrée de ville regroupe une offre diversifiée de GSS autour d'un petit hypermarché à l'enseigne Intermarché.

Vue aérienne de la commune de Guise



Délimitation du périmètre commercial de centralité

Délimitation du périmètre commercial de distribution

### Polarité commerciale de Vervins :

Indicateurs	Centre ville	pole Intermarché
surface de vente du pôle m <sup>2</sup>	6000	6175
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	12%	10%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	5%	54%
Nombre de cellules commerciales	60	9
Position de la polarité actuelle	Structurant	Structurant
Accessibilité routière	OUI	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI	OUI
Impantation en continue du tissu urbain	OUI	NON
Implantation en rupture du tissu urbain	NON	OUI
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Suffisante	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Suffisant	Perfectible
Disponibilité foncière		
Pôle commerciaux	-	potentielle
Centralité urbaine	OUI	NON

la superficie pour les centres-villes correspond au nombre de cellule commerciale x par une surface moyenne d'environ 100m<sup>2</sup> (valeur indicative).

Le cœur de ville accueil sur le point haut proche de l'église sur la place Sohier, un magasin Market et une offre diversifiée d'environ 60 commerces le long des rues Liberté, Traité de Paix, République, Leclerc, Albert 1<sup>er</sup> et la place de Gaulle.

Cette offre est complétée par un petit marchand pôle d'entrée de ville, qui intègre la ZAC Créapole (mixité économique), suffisant pour la zone d'emprise autour d'un magasin alimentaire, un bricolage un équipement de la personne.

Vue aérienne de la commune de Vervins



Délimitation du périmètre commercial de centralité

Délimitation du périmètre commercial de distribution

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### Polarité commerciale du Nouvion en Thiérache :

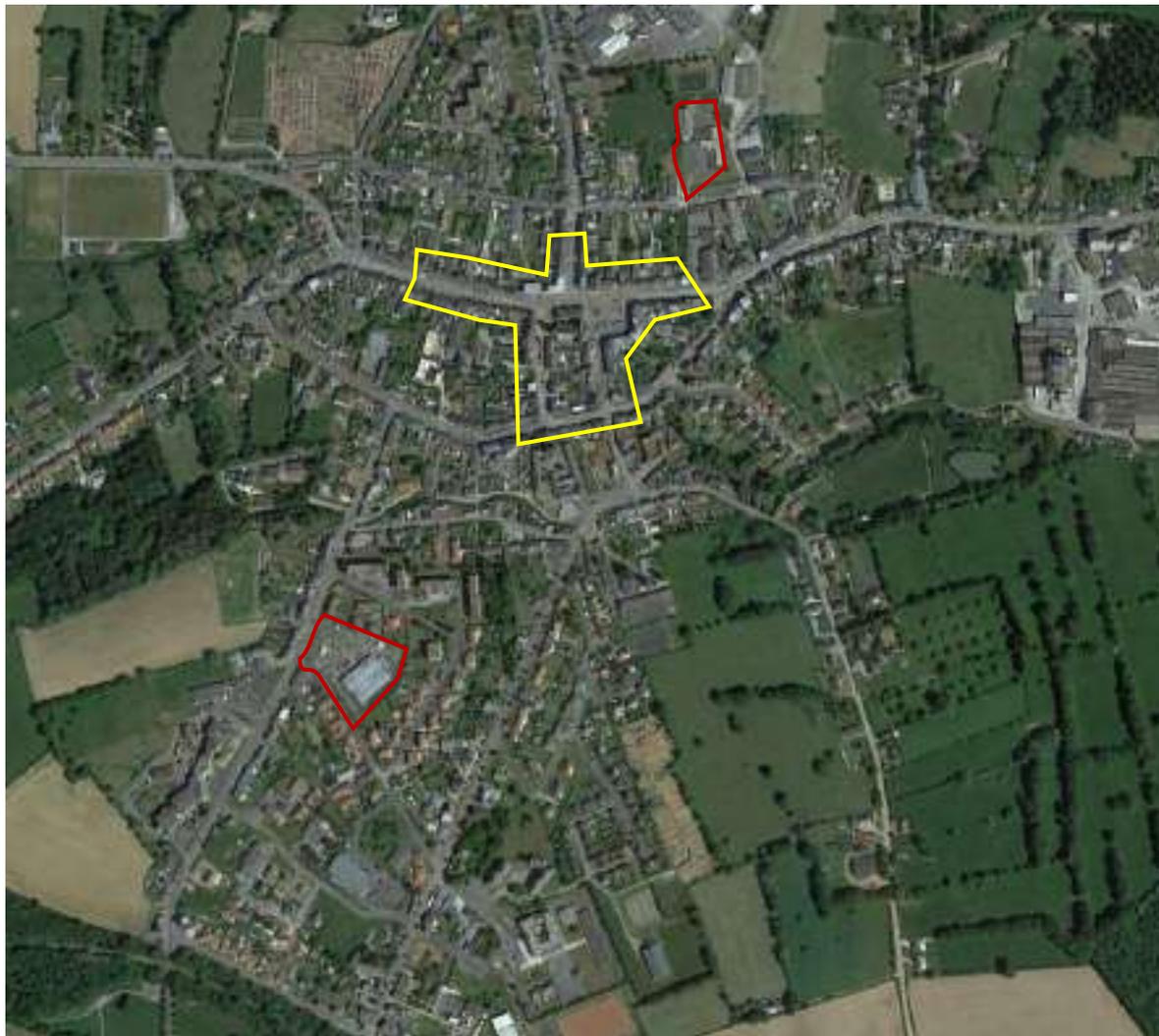
Indicateurs	Centre ville	pole Market
surface de vente du pôle m <sup>2</sup>	4700	1937
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	9%	3%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	2%	0%
Nombre de cellules commerciales	47	1
Position de la polarité actuelle	Structurant	relais
Accessibilité routière	OUI	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI	OUI
Impantation en continue du tissu urbain	OUI	OUI
Implantation en rupture du tissu urbain	NON	NON
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Suffisante	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Suffisant	Perfectible
Disponibilité foncière		
Pôle commerciaux	-	résiduelle
Centralité urbaine	OUI	NON

la superficie pour les centres-villes correspond au nombre de cellule commerciale x par une surface moyenne d'environ 100m<sup>2</sup> (valeur indicative).

La ville se structure le long de la D1043 (axes Jean Vimont Vicary - Théodore Blot) et sur le croisement des axes Caudron et Degon avec la place de Gaulle. Composé de près de 50 commerces, un magasin Market s'insère dans le tissu urbain au sud de la ville (rue des Verriers) et un Gamm Vert sur la partie haute (rue Paula Audubert).

La ville est davantage structurante sur sa zone d'emprise par la diversité de son tissu de proximité.

Vue aérienne de la commune du Nouvion en Thiérache



Délimitation du périmètre commercial de centralité

Délimitation du périmètre commercial de distribution

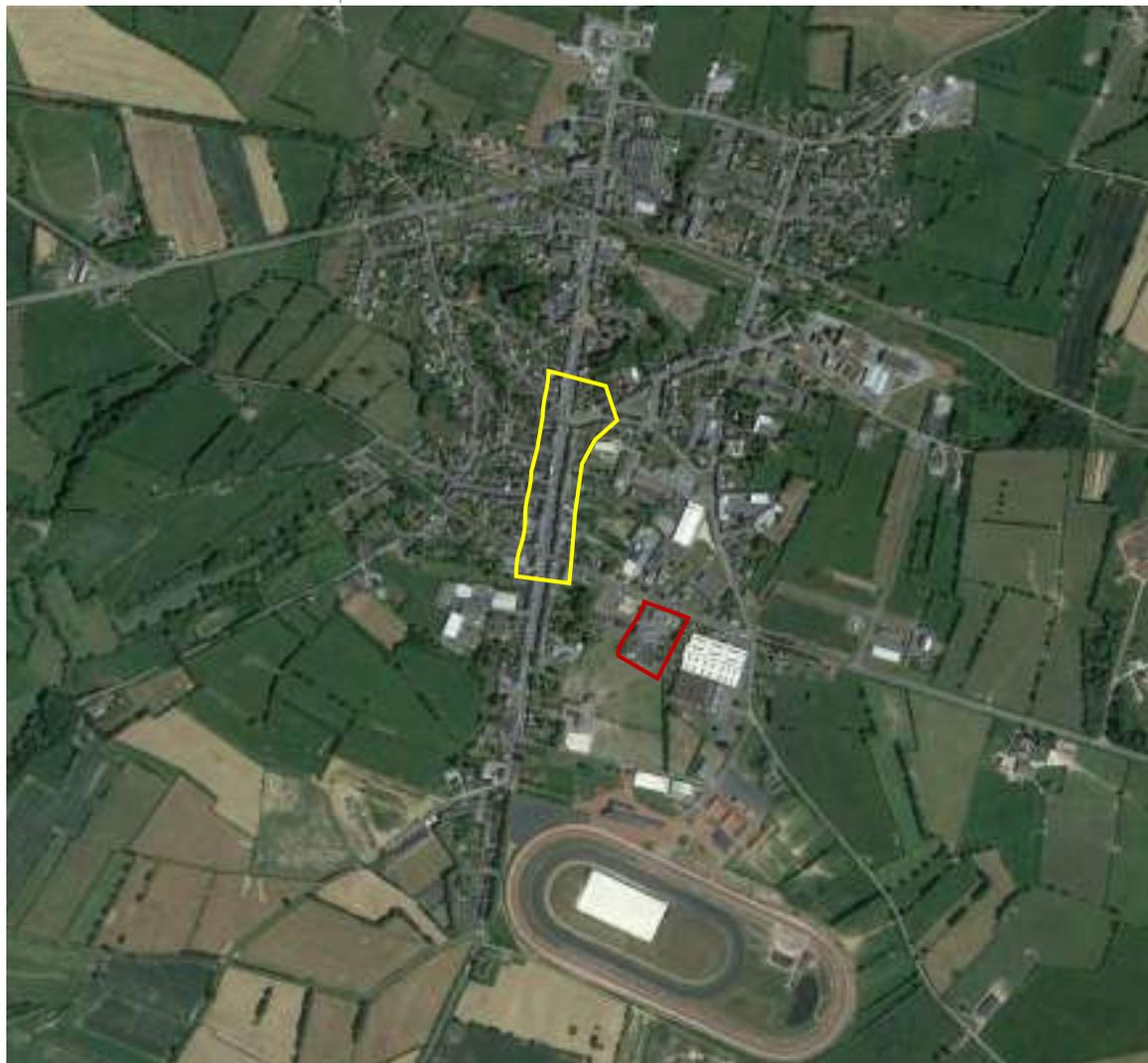
Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### Polarité commerciale de la Capelle :

Indicateurs	Centre ville	pole Market
surface de vente du pôle m <sup>2</sup>	3800	1300
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	8%	2%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	5%	0%
Nombre de cellules commerciales	38	1
Position de la polarité actuelle	Structurant	relais
Accessibilité routière	OUI	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI	OUI
Impantation en continue du tissu urbain	OUI	OUI
Implantation en rupture du tissu urbain	NON	NON
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Perfectible	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Perfectible	Perfectible
Disponibilité foncière		
Pôle commerciaux	-	résiduelle
Centralité urbaine	OUI	NON
la superficie pour les centres-villes correspond au nombre de cellule commerciale x par une surface moyenne d'environ 100m <sup>2</sup> (valeur indicative).		

La structure commerciale de la Capelle se concentre essentiellement le long de la Nationale 2 (rue du Général De Gaulle), avec près de 40 cellules commerciales qui intègrent dans le linéaire quelques cellules de grandes tailles et des activités d'équipement de la maison. Cette offre est complétée d'un magasin alimentaire Market localisé dans le tissu urbain rue de l'Armistice.

Vue aérienne de la commune de la Capelle



Délimitation du périmètre commercial de centralité

Délimitation du périmètre commercial de distribution

### Polarité commerciale de Montcornet & Lislet :

Indicateurs	Centre ville	pole Market
surface de vente du pôle m <sup>2</sup>	4200	1948
Proportion du pole sur la surface de vente totale	8%	3%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	2%	28%
Nombre de cellules commerciales	42	2
Position de la polarité actuelle	Structurant	relais
Accessibilité routière	OUI	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI	NON
Impantation en continue du tissu urbain	OUI	OUI
Implantation en rupture du tissu urbain	NON	NON
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Suffisante	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Suffisant	Perfectible
Disponibilité foncière		
Pôle commerciaux	-	résiduelle
Centralité urbaine	OUI	NON

la superficie pour les centres-villes correspond au nombre de cellule commerciale x par une surface moyenne d'environ 100m<sup>2</sup> (valeur indicative).

L'offre commerciale de proximité rassemble 42 cellules commerciales dans la centralité de Montcornet, autour de la place de l'Hôtel de ville et le long de la rue Clémenceau, l'offre de distribution est quelque peu en rupture avec une implantation sur la commune voisine de Lislet, c'est l'ensemble de ces deux offres qui constituent un pôle relais, sur la frange sud du territoire.



Délimitation du périmètre commercial de centralité

Délimitation du périmètre commercial de distribution

### Polarité commerciale de Rozoy-sur-Serre :

Indicateurs	Centre ville	pole Intermarché
surface de vente du pôle m <sup>2</sup>	2200	3763
Proportion du pôle sur la surface de vente totale	4%	6%
Part de diversité (bien anomaux sur le total) > 30%	0%	87%
Nombre de cellules commerciales	22	3
Position de la polarité actuelle	relais	relais
Accessibilité routière	OUI	OUI
Accessibilité TC et modes doux	OUI	NON
Impantation en continue du tissu urbain	OUI	NON
Implantation en rupture du tissu urbain	NON	OUI
Intégration architecturale et paysagère (espace vert > 30 %)	Perfectible	Perfectible
Facteurs de commercialités de la centralité	Perfectible	Perfectible
Disponibilité foncière		
Pôle commerciaux	-	potentielle
Centralité urbaine	OUI	NON

la superficie pour les centres-villes correspond au nombre de cellule commerciale x par une surface moyenne d'environ 100m<sup>2</sup> (valeur indicative).

Rozoy-sur-Serre développe une offre de proximité relativement diffuse de la rue De Gaulle, aux abords de la place de l'Europe et se prolonge sur la rue Adolphe Martin sur une vingtaine de cellules.

L'entrée de ville accueille un pôle Intermarché et Bricomarché, pour structurer l'offre de distribution, cette dernière est complétée par un magasin Gedimat, en centralité, dans un ancien ilot d'habitat, rue Notre Dame, face à l'usine Trigano.

Vue aérienne de la commune de Rozoy-sur-Serre



Délimitation du périmètre commercial de centralité Délimitation du périmètre commercial de distribution

### Commentaires et illustrations de l'offre commerciale de périphérie :

L'activité commerciale des grandes surfaces spécialisées s'insère le plus souvent en périphérie, quelques activités sont directement installées dans le tissu urbain, en raison d'une absence de zonage spécifique lors des créations de magasin (ex : Market de la Capelle ouvert en 04/1969, ou encore celui du Nouvion en Thiérache ouvert en 12/1973).

En dehors de ces petits formats, les magasins alimentaires sont souvent couplés d'une offre spécialisée. Ces petits ensembles se sont développés sous un format classique de magasins indépendants, implantés à la parcelle et juxtaposés au grés des opportunités, selon l'aménagement ou le développement de la zone.

Bâtiment en structure métallique et bardage coque acier, avec un stationnement exclusivement bitumé en front de bâtiment, une absence ou très faible végétalisation. L'historique des projets réalisés précédemment démontre une absence de renouvellement dans l'existant.

Les ratios de chiffres d'affaires connus sur le territoire laissent penser à une situation globalement stagnante d'un parc commercial ancien mais, généralement amorti. Cela laisse présager d'une absence à court et moyen terme de projets de mutation ou de renouvellement.

Les effets de concentration de consommation au profit des centralités en raison des coûts de déplacement de hausse des prix etc... permet à ces petites unités de bénéficier du même recentrage de consommation.

Ces constats permettent de pérenniser une armature existante sans pour autant en améliorer le format et l'insertion.



Hirson



Hirson



Hirson



Le Nouvion en Thiérache



Le Nouvion en Thiérache



Lalaing



Rozoy sur Serre



La Capelle



Guise



Vervins



Vervins



Guise

### Commentaires et illustrations de l'offre commerciale de centralité :

Le recensement physique des centralités a permis de constater quelques distinctions dans la scénographie commerciale avec des communes ayant finalisées ou amorcées une mutation urbaine incluant un traitement des aménités et une valorisation du patrimoine et d'autres communes qui devront réaliser ce travail. Cependant même si la vacance commerciale est toujours supérieure à 10 %, quelques centralités cristallisent des seuils d'alerte avec des interventions opérationnelles nécessaires.

Les enjeux de pérennité et de maintien de l'offre de proximité s'appuient notamment sur des facteurs de commercialité :

- La visibilité : capacité à identifier le centre et l'armature commerciale en arrivant ou passant sur la commune.
- La lisibilité de l'offre : concentration des activités sur un espace commun et cohérent, permettant de retrouver ainsi que d'identifier la diversité des produits et des services regroupés dans les centralités.
- La clientèle captive : présence de populations résidente et/ou active et usagère, potentiellement clientèle et captive par l'offre commerciale proposée.
- L'environnement : ensemble des activités (privées), des équipements publics (scolaires, sportifs, services, associatifs...), et services connexes qui favorisent l'émulation avec la fonction commerciale.
- Les accès et le stationnement : facilité d'accès à l'offre présente et à disposer de places ou d'espaces de stationnement dédiés, en lien direct avec la fonction marchande, facilitant l'usage et l'acte d'achat pour le consommateur.

Ces facteurs de commercialité sont en rapport avec une taille critique d'offre commerciale qui permet d'établir une relation entre l'urbanité existante et/ou à développer pour favoriser la fonction commerciale.

L'offre présente en dehors du pôle de proximité (offre inférieure à 10 commerces sans aucune activité alimentaire) s'associe à une offre diffuse qui ne constitue pas un caractère centralisateur pour lequel les facteurs de commercialité peuvent s'apprécier au cas par cas, mais pas dans une logique d'aménagement global.

Le territoire du SCoT du Pays de Thiérache dispose donc d'une armature de 7 pôles jouant un rôle structurant ou de proximité et regroupant des cellules commerciales concentrées formant une unité attractive, qui permet de proposer une scénographie commerciale homogène et cohérente.

En effet, les aménagements urbains (mobiliers, voiries, trottoirs, cheminements), tout comme les espaces de stationnement, les devantures commerciales et les enseignes, les localisations, sont des axes essentiels à travailler, pour l'esthétique urbaine et de valorisation du tissu de l'habitat ainsi que du patrimoine. Ces facteurs sont à associer à un accompagnement et un soutien tant pour la pérennité (maintien et cession) que pour le développement futur des commerces indépendants.

**Pièce 3.1 - Diagnostic** - SCoT du Pays de Thiérache



Les centralités disposent d'une offre relativement complète pour répondre aux besoins de proximité de la population. Notons la valeur ajoutée pour des communes de cette tranche de population car certaines activités existantes ne se retrouvent pas sur des strates communales comparables (ex : librairie, magasin d'équipement de la maison, décoration, chocolaterie, bijouterie...) ce qui témoigne d'une emprise réelle sur les populations locales et sur le caractère d'attachement de ces dernières au commerce de proximité.

La qualité d'une centralité marchande tient également à la diversité qu'elle propose, des commerces de bouches, pharmacie, coiffeur et services génèrent un flux régulier et important de clientèle pour des besoins quotidiens et hebdomadaires, les commerces plus spécifique renforce la diversité et positionne le territoire comme une force de différenciation.

Cependant ces activités fonctionnent en émulations et il est impératif de conserver les commerces de flux et travailler la transmission et la pérennité des activités de biens et services anomaux ou ponctuels.



**La vacance commerciale des centralités :**

Le terme de vacance commerciale recense l'ensemble des cellules vides dans un périmètre marchand, sans pour autant en identifier précisément les raisons inhérentes.

À l'image de la vacance liée au logement, différentes raisons peuvent expliquer l'absence d'activités dans des cellules commerciales.

Le relevé physique des cellules vides au sein des centralités dans le territoire du SCoT permet d'identifier la vacance commerciale à hauteur de 20 % (soit 100 cellules sur 500 magasins des centres-villes des centralités structurantes et relais).

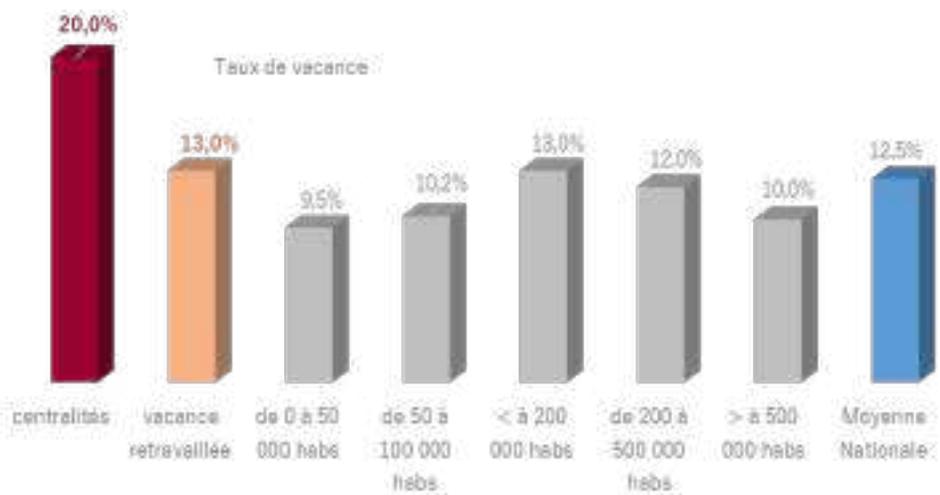
Cette part est supérieure à la moyenne nationale ainsi qu'à la tendance de territoires comparables (territoires entre 50 et 100 000 habitants) qui avoisinent 11 %.

Cependant, le relevé physique (juin 2022) indique que plusieurs cellules sont fermées mais ne disposent pas toutes de coordonnées, ni d'affichages à la location ou la vente et sont, pour certaines, dans un état d'abandon ou de changement d'affectation (commerce => logements). En effet, certains propriétaires ne commercialisent plus le bien et, pour d'autres, cela correspond à un abandon d'usage.

Cette vacance de situation doit être traitée dans le cadre du Code de l'urbanisme ou de la construction, par des « procédures d'abandon manifeste » ou d'autres moyens, par le biais des opérations de revitalisation du territoire (ORT) dont bénéficient ces centralités dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, afin de résorber ce type de devanture et d'améliorer l'image du linéaire commercial existant.

La vacance observée sur le territoire (cellules vides avec devanture commerciale) **porte le taux à une moyenne de 20%**. Les cellules réellement présentes sur le marché, identifiées à la commercialisation, et le retranchement des cellules obsolètes ou sans affectation permettent d'identifier la **vacance réelle sur le territoire du SCoT du Pays de Thiérache à environ 13 %**.

Cela implique de devoir travailler à la fois sur la commercialisation et la restructuration des locaux dans le linéaire des centralités mais également de traiter les cellules obsolètes qui doivent faire l'objet d'une intervention pour véritablement changer la destination ou les sortir de l'identité commerciale car implantées dans le diffus des centralités ou faisant l'objet d'îlots bâtis dégradés.

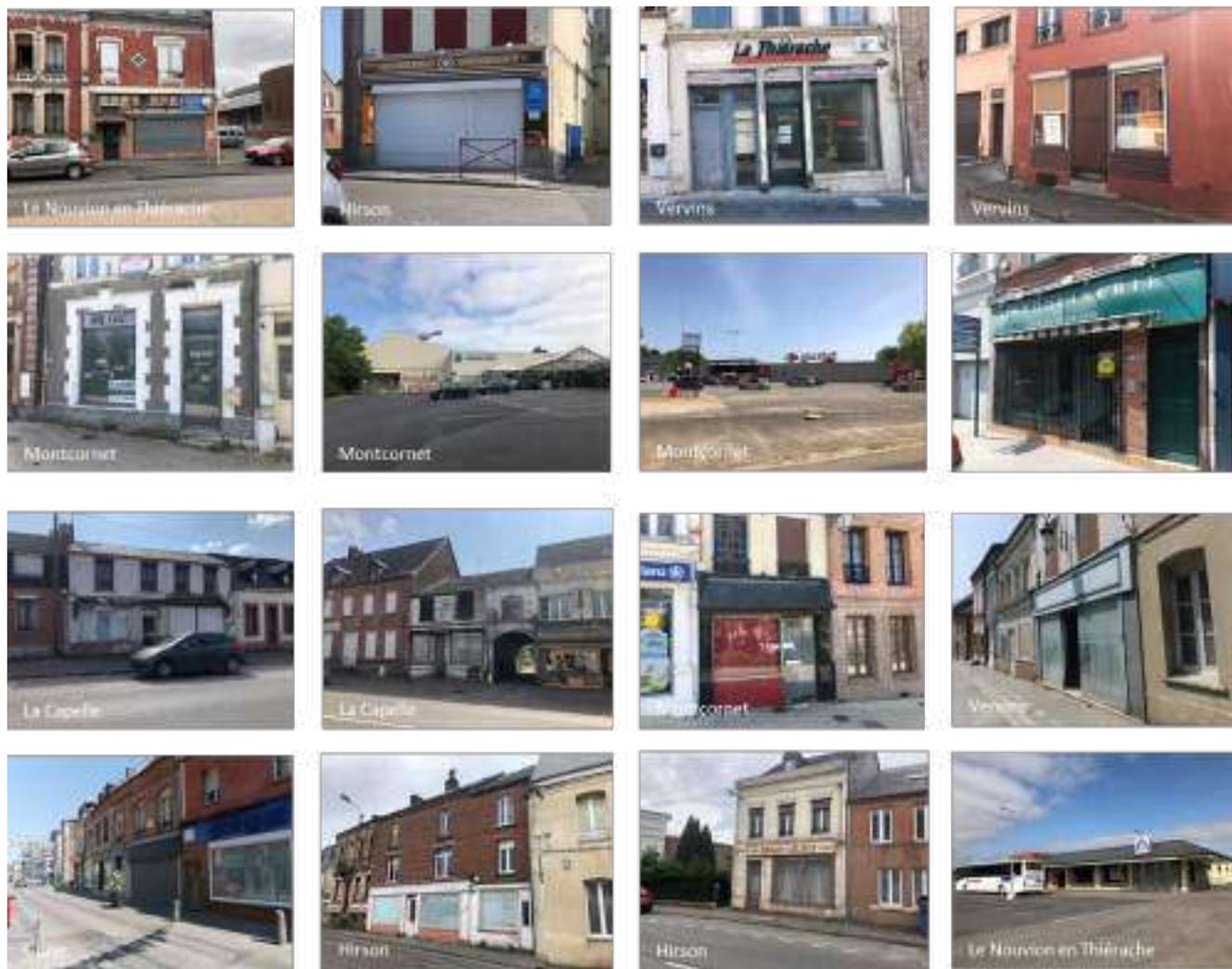


Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

Les centralités disposent d'une offre relativement complète pour répondre aux besoins de proximité de la population. Notons la valeur ajoutée pour des communes de cette tranche de population car certaines activités existantes ne se retrouvent pas sur des strates communales comparables (ex : librairie, magasin d'équipement de la maison, décoration, chocolaterie, bijouterie...) ce qui témoigne d'une emprise réelle sur les populations locales et sur le caractère d'attachement de ces dernières au commerce de proximité.

La qualité d'une centralité marchande tient également à la diversité qu'elle propose, des commerces de bouches, pharmacie, coiffeur et services génèrent un flux régulier et important de clientèle pour des besoins quotidiens et hebdomadaires, le commerce plus spécifique renforce la diversité et positionne le territoire comme une force de différenciation.

Cependant ces activités fonctionnent en émulations et il est impératif de conserver les commerces de flux et travailler la transmission et la pérennité des activités de biens et services anomaux ou ponctuels.



*De plus, certaines cellules font l'objet d'un changement de destination (de commerce à logements) avec une dépose des enseignes, mais ayant conservé la devanture. Le maintien du linéaire commercial est garanti par la mise en place d'un linéaire de protection et de préservation du commerce inscrit dans le règlement et le zonage du PLU. Pour d'autres, compte tenu du manque d'entretien, il s'agit d'abandons manifestes, ce qui nécessite une intervention du pouvoir du maire dans le cadre du Code de la construction (articles L511-1-1, L511-1-2, L511-1-3, L511-1-4 du Code de la construction et de l'habitation) et déclaration d'abandon manifeste (articles L2243-2, L2243-23 et L2243-4 du Code général des collectivités territoriales).*

#### 4.2.7. Synthèse des pôles de périphéries et de centralités

##### L'offre de périphérie :

Commune & Site marchand	Activité génératrice de flux	Intégré ou non en ensemble commercial	surface de vente du pôle / m <sup>2</sup>	Isolé / continuité/ Intégré au urbaine	Implantation parcellaire ou continue	Valorisation et insertion paysagère et végétale	Type de d'accès	Potentiel de densification ou renouvellement foncier	Enjeux de projets pressentis a encadrer*
Hirson	Hypermarché Auchan	OUI	20 188	Continuité	parcellaire	insuffisante	voiture, piéton, bus	Potentiel	OUI
Hirson	Hypermarché Leclerc	NON	4 203	Isolé	parcellaire	insuffisante	voiture	Résiduel	NON
Guise	Hypermarché Intermarché	OUI	12 980	Continuité	parcellaire	insuffisante	voiture, piéton, bus	Potentiel	NON
Guise	Market	NON	1 754	Intégré	parcellaire	insuffisante	voiture, piéton, bus	Résiduel	NON
Vervins	Intermarché	OUI	6 175	Isolé	parcellaire	insuffisante	voiture	Potentiel	NON
Vervins	Market	NON	1 186	Intégré	parcellaire	insuffisante	voiture, piéton, bus	Résiduel	NON
Le Nouvion en Thiérache	Market	NON	1 937	Intégré	parcellaire	insuffisante	voiture, piéton, bus	Résiduel	NON
LaCapelle	Market	NON	1 300	Intégré	parcellaire	insuffisante	voiture, piéton, bus	Résiduel	NON
Lislet	Market	OUI	1 948	Continuité	parcellaire	insuffisante	voiture	Résiduel	NON
Rozoy-sur-Serre	Intermarché	OUI	3 763	Isolé	parcellaire	insuffisante	voiture	Potentiel	NON

\*Connaissance de projet ou d'intérêt par des acteurs du monde économique pour un développement d'activité

- 89 % des surfaces de vente de l'offre en grandes et moyennes surfaces commerciales sont localisées en périphérie du tissu urbain.
- Les 11% restant localisés en centralités sont essentiellement portés par des activités alimentaires de type supermarché.
- Néanmoins le caractère fortement rural du territoire et la faible desserte en transport en commun ainsi que les difficultés d'usage du vélo (déplacement domicile-travail, accès aux équipements et services publics...) impliquent un usage quasi exclusif de la voiture pour répondre aux besoins de consommation.
- Par ailleurs le potentiel de densification reste relativement réduit sur quelques zones pouvant accepter un développement sur des fonciers contigus, et localisé principalement sur Hirson, Guise et Vervins. Cependant il n'existe pas de projets précis ou pressentis actuellement sur ces zones.

**L'offre de centralité :**

Les centralités structurantes regroupent plus de 70 % de l'offre de proximité du territoire et la plus grande diversité commerciale.

Hirson et Guise constituent les poles majeurs, complétés par une articulation de centralités Assurant un maillage territorial.

Le degré d'aménagement de ces centralités sur les aménités de fonctions (stationnement, insertion paysagère, aménagements urbains, scénographie commerciale, mobiliers urbains...) n'est pas homogène et il est souhaitable de pouvoir, dans le cadre des dispositifs ORT, accompagner les centralités dans une valorisation de leur tissu et patrimoine tant marchand que bâti.

La vacance commerciale s'insère de façon différente dans ces centralités, avec des enjeux de traitement importants sur au moins trois communes.

Centralité marchande	Nombre de commerce	Part de l'offre sur l'ensemble du SCOT Thiérache	Surface estimée du plancher commercial en m <sup>2</sup>	Taux de vacance commerciale	Aménités urbaines favorables au commerce
Hirson	162	23%	16200	23%	Perfectible
Guise	129	18%	12900	22%	Perfectible
Vervins	60	9%	6000	10%	Satisfaisant
Le Nouvion en Thiérache	47	7%	4700	11%	Perfectible
LaCapelle	38	5%	3800	24%	Perfectible
Montcornet	42	6%	4200	14%	Satisfaisant
Rozoy-sur-Serre	22	3%	2200	18%	Perfectible

## 4.3. Marché théorique et potentiel économique

### 4.3.1. Le marché théorique

Le calcul du marché théorique (estimation des dépenses sur une zone de chalandise ou un territoire) donne la possibilité de définir le potentiel économique permettant de maintenir ou de développer la viabilité pour un tissu d'activités commerciales sur un secteur et selon une emprise exercée.

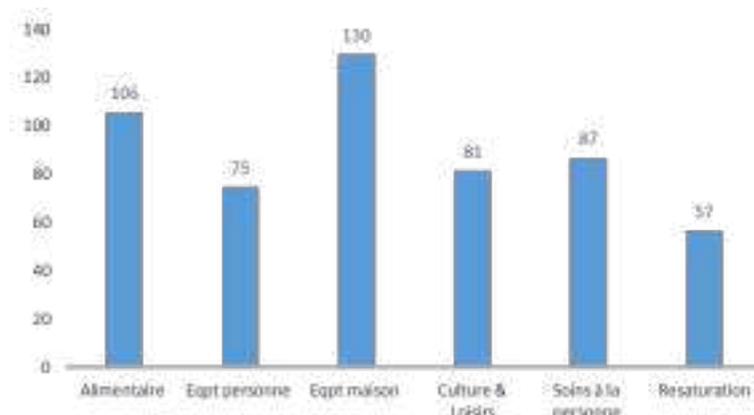
Ce marché se calcule avec les dépenses moyennes des ménages de la zone de chalandise, pondérées des indices de disparité de consommation (IDC).

Ces derniers nous indiquent une propension des ménages du territoire à consommer davantage les produits en équipement de la maison (IDC moyen de 130 sur une base 100 France), seul secteur à véritablement dépasser la base 100, les autres secteurs affichent un décrochage important, ce qui souligne la faible propension des ménages à consommer sur ces postes de biens et services. Le caractère résidentiel et rural du territoire ressort naturellement, là aussi, sur l'impact des marchés théoriques.

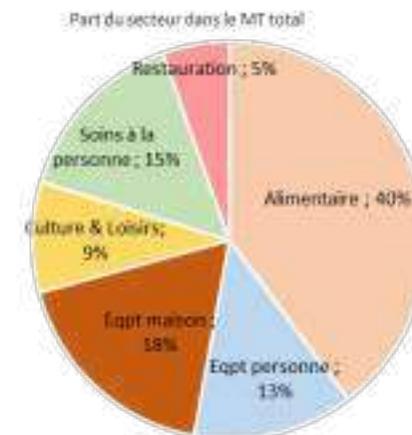
De ce fait, la constitution du chiffre d'affaires des activités du territoire se compose presque exclusivement avec la population locale. Le reste émane d'une zone très dispersée de populations de passage, de transit et d'actifs qui effectuent des achats complémentaires de par leur présence.

Le marché théorique sur les produits commercialisés dans les grands postes d'activités (alimentaire, équipements de la personne et de la maison, culture et loisirs, services à la personne) représente 487,4 millions d'euros sur la zone du territoire du SCoT du Pays de Thiérache.

Naturellement le poids du marché de l'alimentation est prépondérant à hauteur de 40 % du potentiel de consommation global.



Secteur d'activité	Marché théorique en €	Part du secteur dans le marché total
Alimentaire	<b>193 591 493</b>	<b>40%</b>
Eqpt personne	<b>64 205 075</b>	<b>13%</b>
Eqpt maison	<b>87 147 723</b>	<b>18%</b>
Culture & Loisirs	<b>43 822 051</b>	<b>9%</b>
Soins à la personne	<b>71 882 990</b>	<b>15%</b>
Restauration	<b>26 778 263</b>	<b>5%</b>
<b>Total</b>	<b>487 427 595</b>	<b>100%</b>



### 4.3.2. Le marché disponible

C'est la déduction du marché théorique du territoire, des chiffres d'affaires réalisés par les magasins de même nature ou proposant des produits similaires à la trame marchande du territoire, et qui correspondent à l'armature actuelle et possible pour la composition commerciale au sein des communes.

L'analyse des chiffres d'affaires des magasins, tous formats confondus, mis en relation avec les marchés issus du territoire du SCOT du Pays de Thiérache démontrent une part majeure de consommation sur le secteur du SCOT. La rétention de consommation est importante, ce qui explique la densité, la diversité et le maintien d'un tissu économique dynamique sur de très nombreuses centralités.

De surcroît, le marché disponible présent sur le territoire permet facilement d'assurer la viabilité de l'existant et d'absorber une programmation complémentaire sans avoir d'impact sur l'armature commerciale et de services existante.

Des densifications sont possibles au regard de la croissance de population, cependant des arbitrages sont à exercer sur les formats et les souhaits d'intervention, à titre d'exemple :

	MT Alimentaire	MT Equip Personne	MT Equip Maison	MT Cult &Loisirs	MT Soins_Pers	MT Restaurants
Marché théorique	193 591 493	64 205 075	87 147 723	43 822 051	71 882 990	26 778 263
Chiffres d'affaires GSA/GSS	134 195 880	17 014 628	57 434 256	18 502 504		
Chiffres d'affaires réalisés par le Commerce de proximité	14 400 000	6 960 000	6 500 000	10 810 000	31 500 000	21 200 000
Chiffres d'affaires VAD /e-commerce	5 807 745	12 841 015	8 714 772	7 887 969	12 938 938	
Marché disponible ou évasion	39 187 868	27 389 431	14 498 695	6 621 578	27 444 052	5 578 263
en %	20%	43%	17%	15%	38%	21%
Reprise sur évasion	5 878 180	4 108 415	2 174 804	993 237	4 116 608	836 739
Potentiel de développement GSS en m <sup>2</sup> (estimatif non combiné avec le commerce de proximité)	<u>784</u>	<u>2 054</u>	<u>1 450</u>	<u>284</u>		
Potentiel de développement commerce en point de vente (estimatif non combiné avec le commerce GSS)	<u>13</u>	<u>13</u>	<u>7</u>	<u>3</u>	<u>9</u>	<u>2</u>
	<u>Ce potentiel de développement est à appréhender dans le cadre d'un projet de développement de territoire il ne peut être considéré dans l'absolu ni de façon combinée. Il doit s'ajuster selon des orientations et choix d'aménagement du territoire.</u>					

- Acquisition et/ou développement de programmes permettant de créer des cellules disponibles dans les centralités (cellules commerciales rénovés en capacité d'exploitation immédiate par des porteurs de projets).
- Renouvellement par restructuration de certains pôles commerciaux avec un enjeu de maintien de l'équilibre territorial ;
- Préserver l'armature territoriale pour assurer une réponse de proximité et favoriser la rétention de consommation sur le territoire du SCOT du Pays de Thiérache
- Alternance et complémentarité du développement entre les réserves foncières préférentielles pour l'accueil d'activités commerciales spécifiques et le renforcement du tissu de proximité dans certaines centralités structurantes.

#### 4.4. Bilan et enjeux pour le commerce



Un profil de population "consommateurs" qui se concentre en âge et en besoin : enjeu indispensable de renouvellement de population pour le maintien de la fonction commerciale



Une armature commerciale cohérente qui permet de répondre aux besoins des habitants (diversité, localisation, taille, format...).



Une offre commerciale du commerce organisé (GSA-GSS) relativement ancienne, qui nécessitera une restructuration.



Une absence de projets (création et extension) qui marque un secteur atone (économie et consommation).



Seul secteur de dynamique identifié sur Hirson ! ce qui tend à polariser l'offre et l'attrait.



Des espaces marchands configurés sur un ancien format sans valeur ajoutée paysagère, environnementale et d'insertion urbaine, absence de réelle connexion avec le tissu urbain existant (liaison, flux, aménagement, bâti...)



Le tissu commercial de centralité est diversifié, attractif et bénéficie d'une relative autonomie (distance avec de grandes agglomérations) lui permettant de conserver une emprise sur les populations à proximité.



Nécessité d'accompagner les centralités les plus structurantes sur leurs projets de centre-ville, une vacance commerciale importante catalyse une image négative et contreproductive. Un traitement urbain opérationnel est indispensable

Les orientations sur la fonction commerciale se couplent avec celles sur l'habitat et le renouvellement de population. L'enjeu principal est de pérenniser ensuite de restructurer.

Enjeu de renouvellement par restructuration de certains pôles commerciaux et de maintien de l'équilibre territorial nécessaire bien que limité au vu du potentiel économique. Cela implique de travailler des réserves foncières sur site ou de nouvelles permettant d'enclencher le renouvellement.

Préserver l'armature territoriale pour assurer une réponse de proximité et favoriser la rétention de consommation sur le territoire du SCOT du Pays de Thiérache

Amélioration du plancher commercial dans les centralités - Acquisition et/ou développement de programmes permettant de créer des cellules disponibles (cellules commerciales rénovées en capacité d'exploitation immédiate par des porteurs de projets).

### Tableau des lieux de relais colis (logistique urbaine)

N°	Nom de l'activité	Adresse	Type de Relais colis
1	Carrefour Contact	2 Rue Barbusse 02830 St-Michel	Chronopost
2	Le Panier Thiérachien	27 Ru du Général de Gaulle 02580 Etreaupont	Chronopost
3	Saveurs et Terroir	43 Rue du Général de Gaulle 02260 La Capelle	Chronopost
4	Le Fontainois	4 Chaussée de la Fontaine 02140 Fontaine les Vervins	Chronopost
5	Café Tabac de l'Hôtel de Ville	1 Rue Marcel Georgler 02360 Brunehamel	Chronopost
6	A l'Orchidée	27 Rue Ernest Lavisse 02170 Le Nouvion en Thiérache	Chronopost
7	Tabac de Lugny	29 Rue du Vilpion 02140 Lugny	Chronopost
8	Proxi	17 Rue du Général de Gaulle 02120 Sains Richaumont	Chronopost
9	La Poste	214 Rue Jean Monnet 02120 Guise	Chronopost
10	Création Vap	2 Rue Charles de Gaulle 02500 Hirson	UPS
11	La Jardinerie d'Origny-en-Thiérache	1 Rue de Couture 02550 Origny-en-Thiérache	UPS
12	Bricomarché	0 Rue d'Hirson 02140 Vervins	UPS
13	Création Vap	11 Place Sadi Carnot 02140 Vervins	UPS
14	Café Tabac de l'Hôtel de Ville	1 Rue Marcel Georgler 02360 Brunehamel	UPS
15	Le Panier Rostand	30 Rue Gérard Adolphe Martin 02360 Rozoy-sur-Serre	UPS
16	BM Le Coin	38 Place du Général de Gaulle 02170 Le Nouvion en Thiérache	UPS
17	Montcornet Presse	8 Rue de la Gare 02340 Montcornet	UPS
18	Les Copains d'Thiérache	24 Rue Camille Desmoulins 02120 Guise	UPS
19	Équivalenza	0 Avenue de Verdun 02500 Hirson	Relais Colis
20	Carrefour City	22 Rue du Général de Gaulle 02500 Hirson	Relais Colis
21	Tabac Cadeaux Journaux	138 Avenue du Général de Gaulle 02260 La Cappelle	Relais Colis
22	Total	73 Chaussée de la Fontaine 02140 Fontaine-les-Vervins	Relais Colis
23	Carrefour Market	7 Rue des Verriers 02170 Le Nouvion en Thiérache	Relais Colis
24	Market	14 Rue de Montcornet 02340 Lislet	Relais Colis
25	Carrefour COnтакт	16 Rue du 2 Septembre 1944 02450 La neuville les Dorengt	Relais Colis
26	Total	56 Rue du Jeu de Paume 02120 Guise	Relais Colis
27	Central Pressin	19 Place Villemant 02500 Hirson	Mondial Relay
28	E.Leclerc	0 Rue du Général Debeney 02500 Buire	Mondial Relay
29	Auchan	0 Avenue de VErdun 02500 Hirson	Mondial Relay
30	Élevage de la Capelle Clairfontaine	2 Rue Fouquereau 02260 Clairfontaine	Mondial Relay
31	Tabac Presse Loto	138 Rue du Général de Gaulle 02260 La Capelle	Mondial Relay
32	Presse de Vervins	12 Rue de la République 02140 Vervins	Mondial Relay
33	N2 Motos	44 Avenue Paul Doumer 02140 Vervins	Mondial Relay
34	Proxi	7 Place de Mai 1940 02360 Brunehamel	Mondial Relay
35	Proxi Super	12 Route Nationale 02620 Buironfosse	Mondial Relay
36	Proxi	30 Rue Gérard Adolphe Martin 02360 Rozoy-sur-Serre	Mondial Relay
37	Petit Casino	3 Rue Théodore Blot 02170 Le Nouvion en Thiérache	Mondial Relay
38	Montcornet Presse	8 Rue de la Gare 02340 Montcornet	Mondial Relay
39	Jour de Chance	10 Place de l'Hôtel-de-Ville 02340 Montcornet	Mondial Relay
40	Création Vap	2 Rue Charles de Gaulle 02500 Hirson	Colis Privé
41	Création Vap	2 Rue Charles de Gaulle 02500 Hirson	Colis Privé
42	Presse Bar Tabac Loto	20 Place du Général de Gaulle 02170 Le Nouvion en Thiérache	Colis Privé
43	Cycles et Pêche	56 Rue du Jeu de Paume 02120 Guise	Colis Privé

## Tableau des producteurs de vente directe

N°	Nom n°	Rue	CP	Ville	Type
1	SCEA les Vergers du Baty	9 Rue du Baty	2500 Neuve-Maison	Boissons	
2	Brown Clothilde	4 Rue de l'Église	2250 Housset	Boissons	
3	Clos de la Fontaine Hugo	0 Vichery	2360 Rozoy-sur-Serre	Boissons	
4	SAS Vergers Prouvost	129 Rn 29	2120 Villers-lès-Guise	Boissons	
5	Vanassche Hubert	18 Rue du Baty	2500 Neuve-Maison	Boissons	
6	Les Vergers de Thiérache	27 Hameau de la Folie	2450 Boué	Boissons	
7	SARL La Belle Jeanne	0 Lieu dit les trois Pigeons	2120 Malty	Boissons	
8	La chèvrerie du Hauty	26 Rue des Muternes	2500 Mondrepuis	Produits Laitiers	
9	Lait 2 Fermes	2 Rue de la Hérie	2500 Éparcy	Produits Laitiers	
10	La ferme de la Fontaine Orion	1 Rue de Heurtebise	2140 Haution	Produits Laitiers	
11	La ferme bio du Zoumie	58 Rue de Vervins	2140 La Bouteille	Produits Laitiers	
12	Etienne Dehoux	0 Cour Faroux	2260 Sommeron	Produits Laitiers	
13	La ferme du Val Vermand	4 Rue du Val Vermand	2110 Saint-Martin-Rivière	Produits Laitiers	
14	Earl Du Chêne Henri IV	3 Rue de Sorbais	2260 Lerzy	Fruits et légumes	
15	GAEC du clos de Sanière	0	2120 Turpigny	Fruits et légumes	
16	Maraich' du Grand Radde	0	2500 Bucilly	Fruits et légumes	
17	SCEA Le Bonna - Les vergers de la Serre	44 Rue Clémenceau	2340 Montcornet	Fruits et légumes	
18	La Production Dizoise	19 Rue des Berceaux	2340 Dizy-le-Gros	Fruits et légumes	
19	Ferme maraîchère du bout du village	41 Rue de Vervins	2140 La Bouteille	Fruits et légumes	
20	Les producteurs Verts de Thiérache	69 Rue Lucien Depreux	2120 Guise	Fruits et légumes	
21	Le rucher Rostand	38 Antenne Glycine	2360 Rozoy-sur-Serre	Miel et produits divers	
22	Le rucher des Appaloosas	4 Rue du Haut	2360 Raillimont	Miel et produits divers	
23	Le Jardin Roy	1 Rue des Écoles	2140 Haution	Miel et produits divers	
24	Le Rucher d'Ambroise	14 Rue des Fidèles	2260 La Flamengrie	Miel et produits divers	
25	SCEA Avibio Jauquet	10 Hameau la Longue Rue	2140 Jeantes	Miel et produits divers	
26	SCEA Bouxin-Jacquemart	26 Rue du Moulin	2500 Any-Martin-Rieux	Viande beauvine	
27	Earl Danguillaume	14 Rue de St-Thioux	2140 Gronard	Viande beauvine	
28	EARL des Fosses Mathon	23 Rue de Vervins	2580 Autreppes	Viande beauvine	
29	Eric Hallé	5 Rue de Brunehamel	2360 Les Autels	Viande beauvine	
30	EARL LE Fromentin	1 Rue Principale	2360 Brunehamel	Viande beauvine	
31	GAEC du Clos Marion	12 Rue Bernard	2580 Autreppes	Viande beauvine	
32	Gaec Gosset	17 Rue de Noircourt	2340 Montloué	Viande ovine	
33	GAEC de la Petite Prée	6 Rue de la Pichelotte	2360 Archon	Viande ovine	
34	Boulnois Jennifer	4 Rue de la Forêt	2260 Pappleux	Viande ovine	
35	Les Copains d'Thiérache - Guise	24 Rue Camille Desmoulins	2120 Guise	Boutique de produits Locaux	
36	Les Copains d'Thiérache - Hirson	7 Place Victor Hugo	2500 Hirson	Boutique de produits Locaux	
37	Saveurs & Terroir	43 Rue du Général de Gaulle	2260 La Capelle	Boutique de produits Locaux	
38	À la ferme de fontaine - Lycée agricole de la Thiérache	0 Le Pont-de-Pierre	2140 Fontaine-lès-Vervins	Boutique de produits Locaux	
39	Bouton d'Or - boutique vrac	26 Rue Raoul de Coucy	2140 Vervins	Boutique de produits Locaux	
40	Marché bio, local et artisanal d'Étreaupont	1 Rue de la Libération	2580 Étreaupont	Marchés du Terroir	
41	Marché Thiérache Fermière	6 Place du Général de Gaulle	2140 Vervins	Marchés du Terroir	
42	Marché de l'abbaye de Saint Michel	6 Rue du Chamiteau	2830 Saint-Michel	Marchés du Terroir	
43	Le bio marché du Hérisson	2 Rue du Chêne Bourbon	2500 Bucilly	Marchés du Terroir	
44	Marché artisanal et fermier du Nouvion-en-Thiérache	0 Place du Général de Gaulle	2170 Le Nouvion-en-Thiérache	Marchés du Terroir	
45	Marché du terroir de Parfondeval	10 Rue Principale	2360 Pardefonval	Marchés du Terroir	

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 5. ACTIVITES AGRICOLES ET SYLVICOLES

Le territoire du Pays de Thiérache présente la particularité, comme le montre la partie 1.2 relative au tissu économique local, d'avoir une activité agricole encore relativement présente.

En effet, celle-ci :

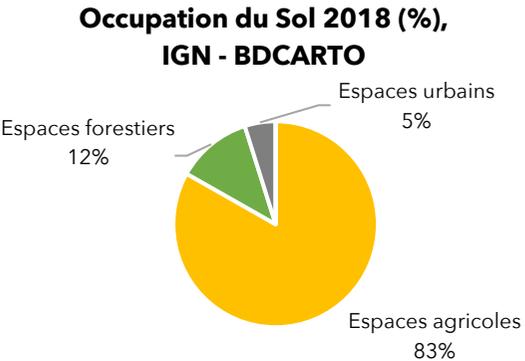
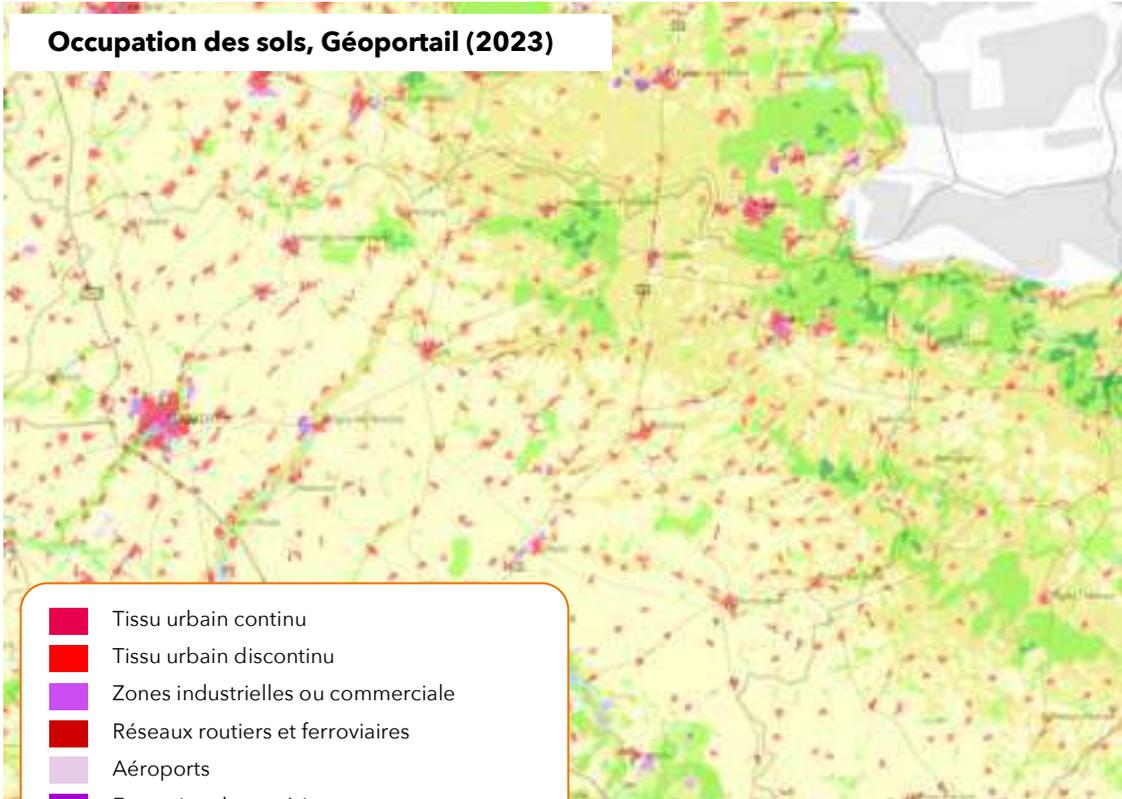
- représente 19% d'établissements agricoles ;
- regroupe 4% des actifs occupés ;
- emploie 700 salariés sur le territoire (ne prenant pas en compte les chefs exploitation non-salariés).

Cette présence forte de l'activité agricole en fait, d'un point de vue externe du territoire, un élément de spécialisation par rapport aux autres territoires : par rapport à l'échelle départementale, le PETR dispose d'un ratio 1,5 fois plus important d'emplois dans le secteur agricole, montant à 3,3 fois plus qu'au niveau Régional.

### 5.1. Une surface agricole majeure sur le territoire

La ruralité du territoire du Pays de Thiérache est caractérisée en particulier par les espaces agricoles qui représentent 83% de la surface totale du territoire (selon les données Corinne Land Cover de 2018). Celle-ci a donc un impact perceptible sur le territoire.

Cette activité participe, à la vue de la vaste surface qu'elle occupe sur le territoire, à la structuration des paysages. Cette relation étroite entre cette activité et les paysages est présentée de manière détaillée dans la partie « 3. PAYSAGES » du présent diagnostic.



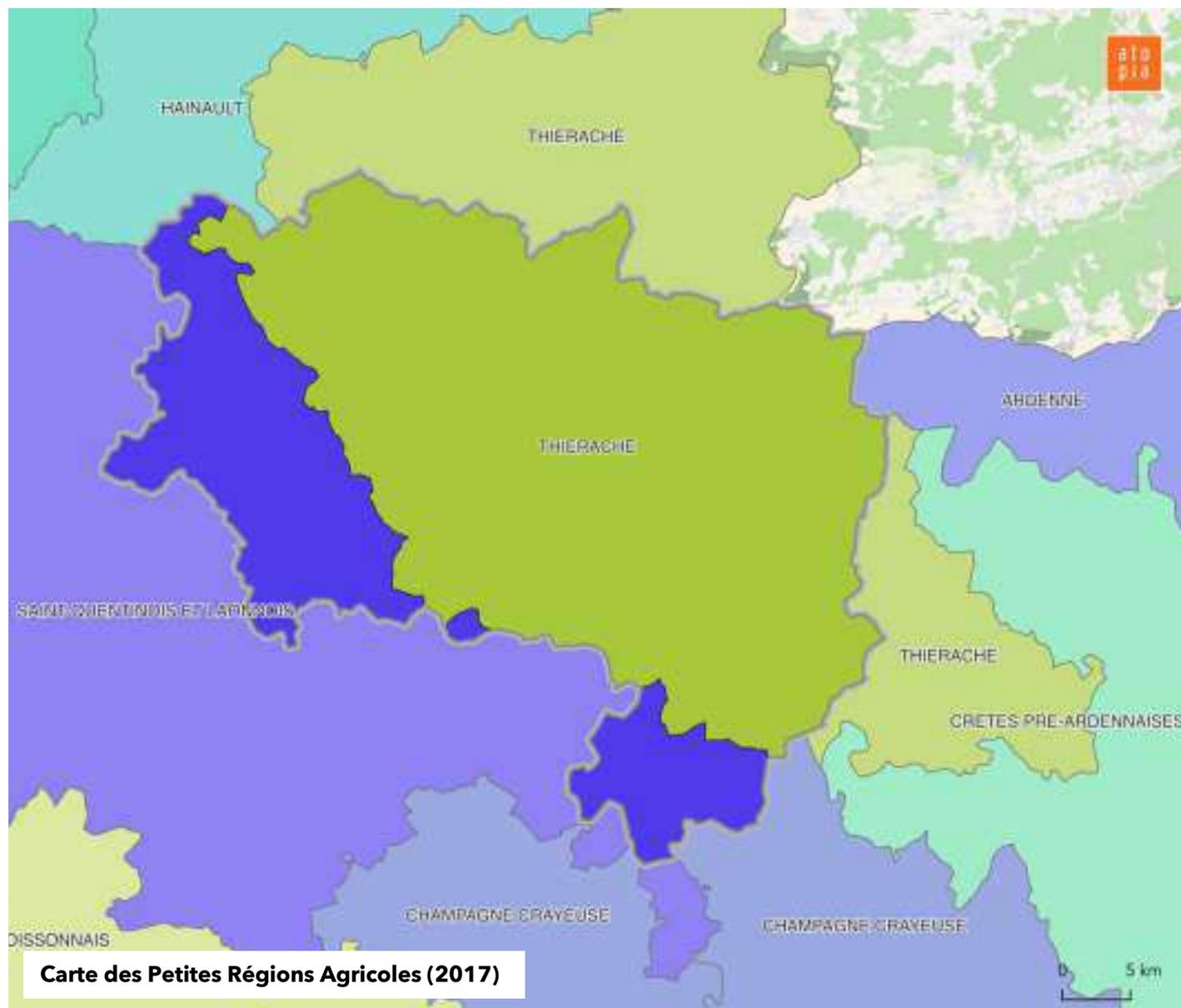
Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 5.1.1. Des petites régions agricoles mettant en avant des liens identitaires avec les territoires voisins

Le Pays de Thiérache s'ancre, dans deux petites régions agricoles (2017) :

- Thiérache : traditionnellement un pays de bocage et des pratiques quasi-exclusivement consacrées à l'élevage bovin.
- Saint-Quentin Laonnois : situé sur un plateau de craie-argile, cette petite région agricole est caractérisée par une présence importante de grandes cultures (intensives).

Ces deux dernières représentent donc des zones agricoles homogènes, tant par la nature des sols que pour les conditions climatiques et la vocation dominante des exploitations agricoles.

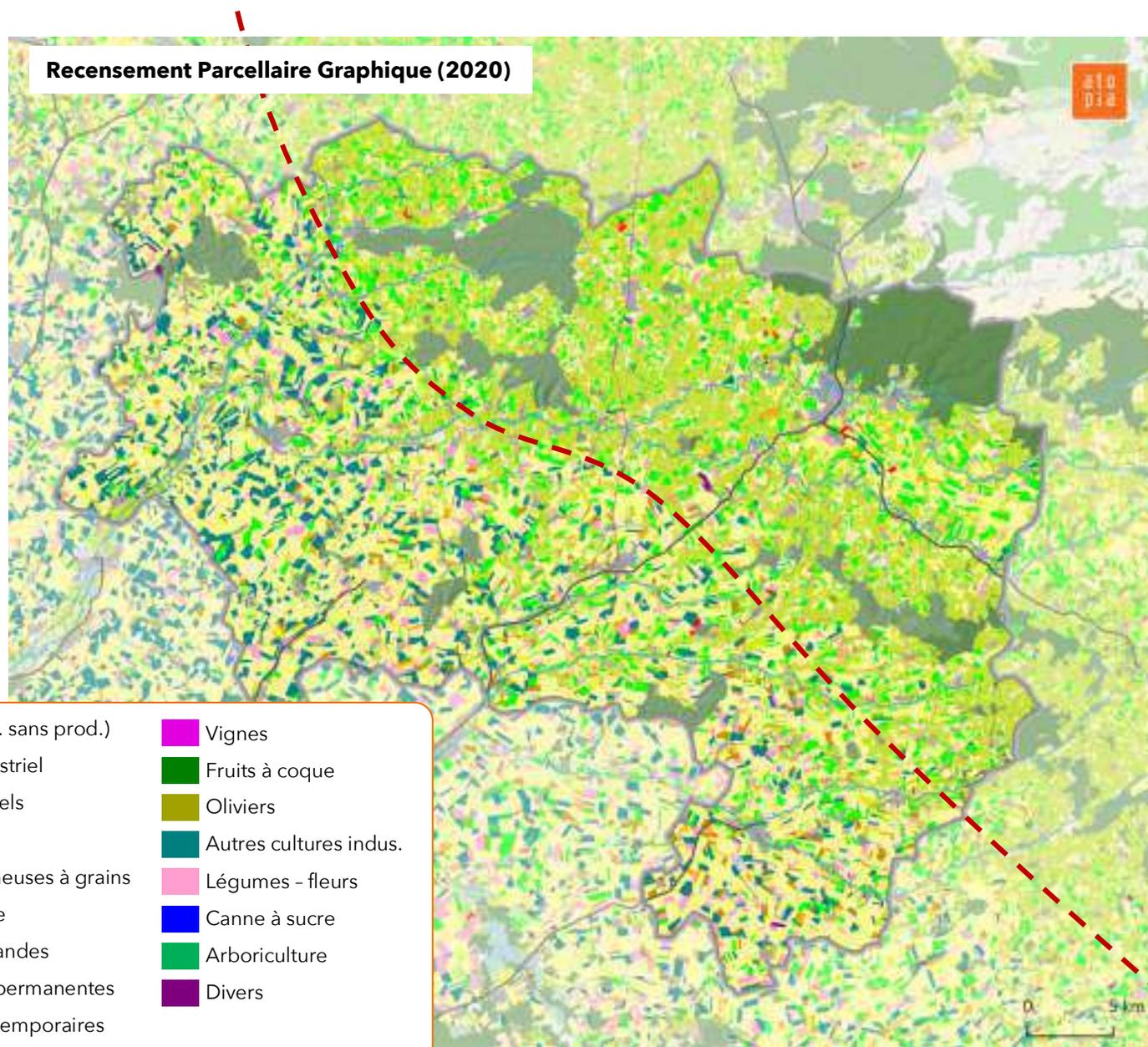


### 5.1.2. Des spécificités de productions localisées

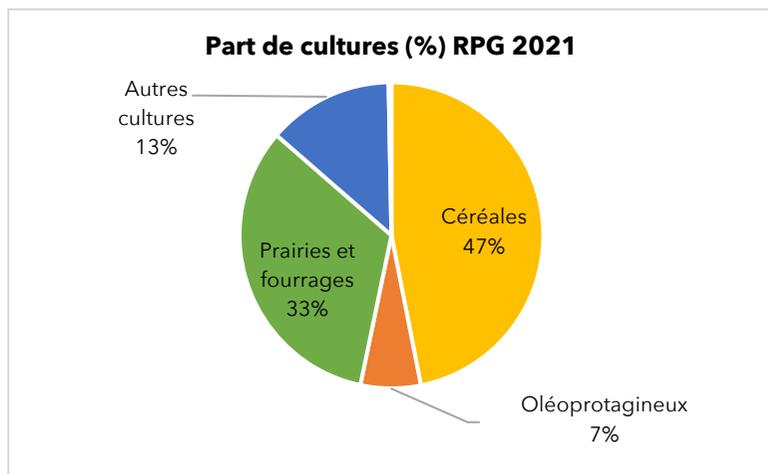
Le Recensement Parcellaire Graphique (RPG) de 2021, présenté à la page suivante, met également en avant les spécificités associées aux petites régions agricoles et nous montre :

- au Nord-Est, une prédominance des prairies, estives, landes et fourrages ;
- au Sud-Ouest, une présence plus importante des grandes cultures (industrielles : céréales en majorité, oléagineux et légumes-fleurs.

Ces spécificités montrent donc des fonctionnements et des paysages associés différenciés.



Sur le territoire, la majorité des cultures sont dédiées aux céréales (47%). La deuxième production du secteur en termes de surface concerne les surfaces dédiées à l'élevage, principalement laitier (33%).



Entre 2010 et 2021, il est constaté, sur le territoire, un recul de 3 969 ha de la surface agricole totale déclarée, soit 2,9% de la surface totale.

Ces évolutions traduisent :

- d'une part, une diminution de la surface de « Prairies permanentes » (-4,8%), de « Blé tendre » (-3,6%) et de « Protéagineux » (-2,9%) ;
- d'autre part, une augmentation des « Légumes ou fleurs » (+2,7%), « Maïs grain et ensilage » (+1,9%), « Autre cultures industrielles » (+1,7%) et « Plantes à fibres » (1,5%).

Celles-ci reflètent les évolutions paysagères constatées et les évolutions de pratiques identifiées sur le territoire.

### Recensement Parcelaire Graphique (RPG), atopia

	2010		2020		Evolution 2010-2020	
	ha	%	ha	%	ha	%
Prairies permanentes	47 379	35,1%	39 705	30,3%	-7 674	-4,8%
Prairies temporaires	1 922	1,4%	1 678	1,3%	-245	-0,1%
Fourrage	142	0,1%	1 208	0,9%	1 066	0,8%
Vergers	97	0,1%	177	0,1%	81	0,1%
Autres cultures industrielles (Betteraves)	9 215	6,8%	11 111	8,5%	1 896	1,7%
Légumes ou fleurs (pommes de terre)	642	0,5%	4 189	3,2%	3 547	2,7%
Blé tendre	41 621	30,8%	35 631	27,2%	-5 990	-3,6%
Maïs grain et ensilage	12 362	9,2%	14 438	11,0%	2 076	1,9%
Orge	5 408	4,0%	6 445	4,9%	1 037	0,9%
Plantes à fibres	96	0,1%	2 063	1,6%	1 967	1,5%
Autres céréales	718	0,5%	1 669	1,3%	951	0,7%
Colza	10 196	7,6%	10 408	7,9%	211	0,4%
Protéagineux	5 034	3,7%	1 146	0,9%	-3 888	-2,9%
Autres oléagineux	74	0,1%	106	0,1%	32	0,0%
Divers	107	0,1%	620	0,5%	513	0,4%
<b>Total</b>	<b>135 013</b>	<b>100,0%</b>	<b>131 044</b>	<b>97,1%</b>	<b>-3 969</b>	<b>-2,9%</b>

Pour plus de facilité de lecture, les évolutions les plus importantes ont été colorées :

- les évolutions négatives en rouge
- les évolutions positives en vert

### 5.1.3. Des productions agricoles identitaires en évolution

En complément du Recensement Parcellaire Graphique, le Recensement Agricole (de 2010 et de 2020) met en évidence les évolutions connues sur l'élevage. Ainsi, l'ensemble des cheptels ont connu des diminutions à l'exception des ovins.

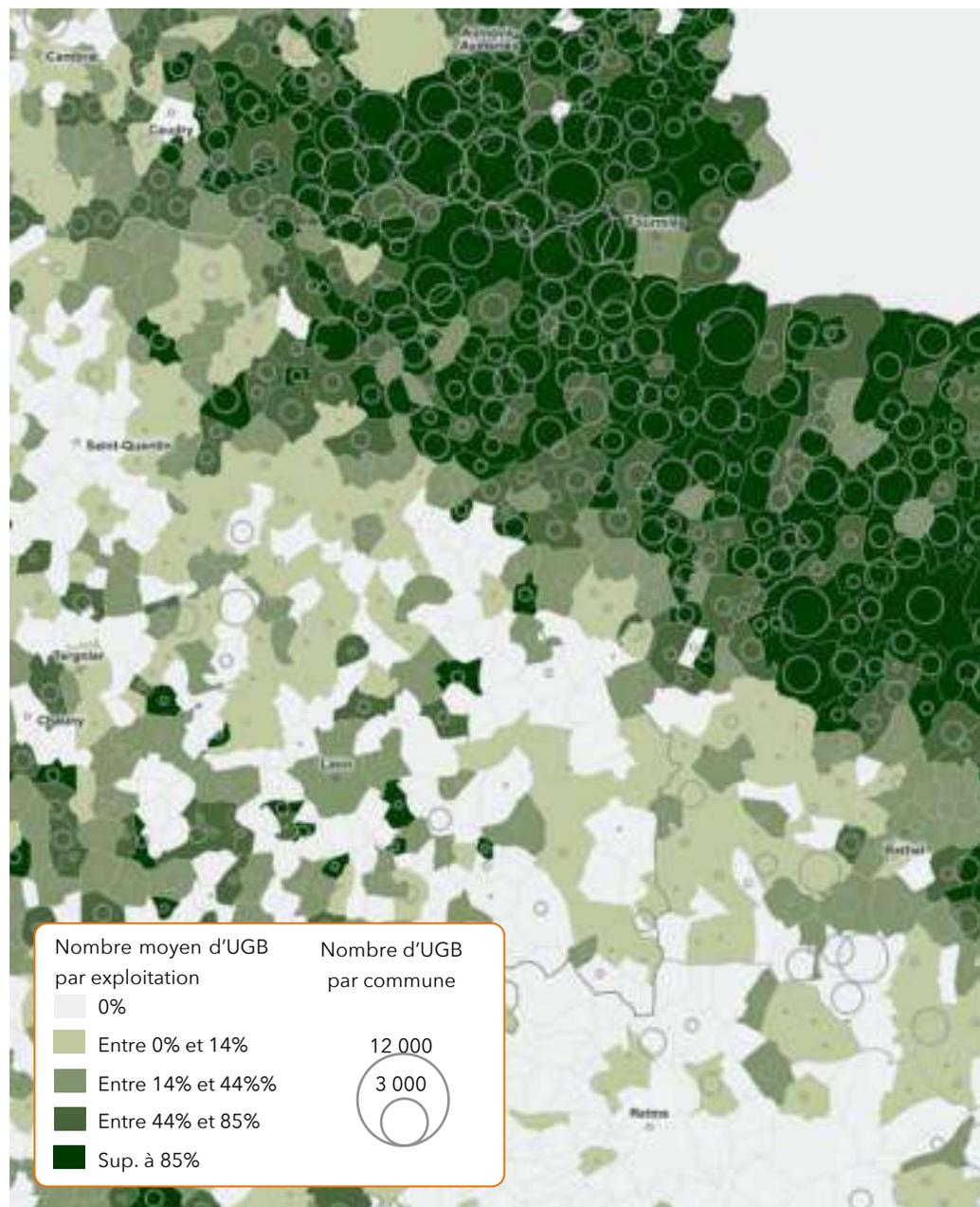
	2010	2020	Évolution 2010-2020
Bovins	134776	122229	-12547
Ovins	19449	20242	793
Volailles	812583	473116	-339467
Équins	854	206	-648
Caprins	889	54	-835
Unité de Gros Bétail	141815	129775	-12040

Source : recensement agricole (2010 et 2020)

Au cours de la dernière décennie :

- Les caprins ont connu une diminution de 93% ;
- Les équins, évolution négative de 75% ;
- Les volailles, une diminution de 41% ;
- Les bovins, une diminution de 9% ;
- Les ovins, une augmentation de 4%.

Ces évolutions représentent, au globale sur le territoire, une diminution de 8,5% de présence de cheptels en Unités de Gros Bétail.

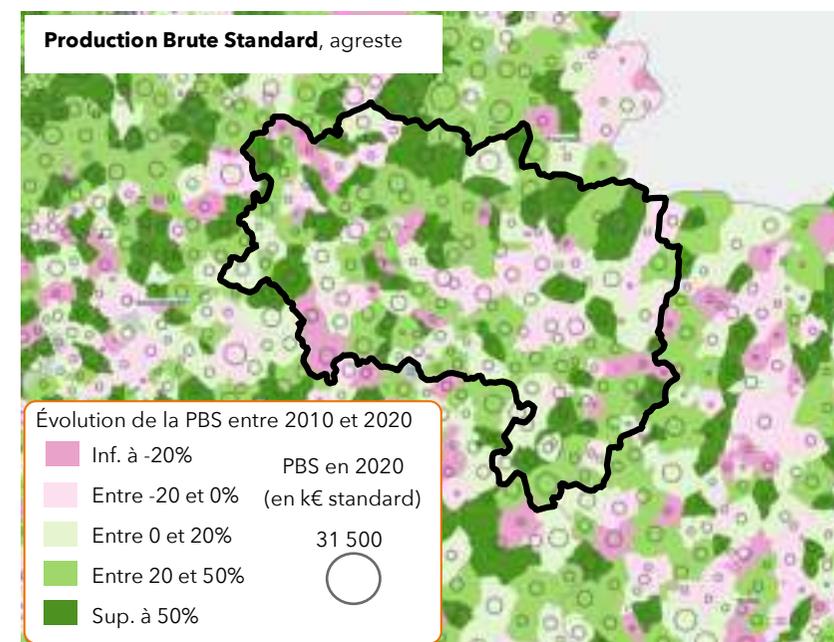
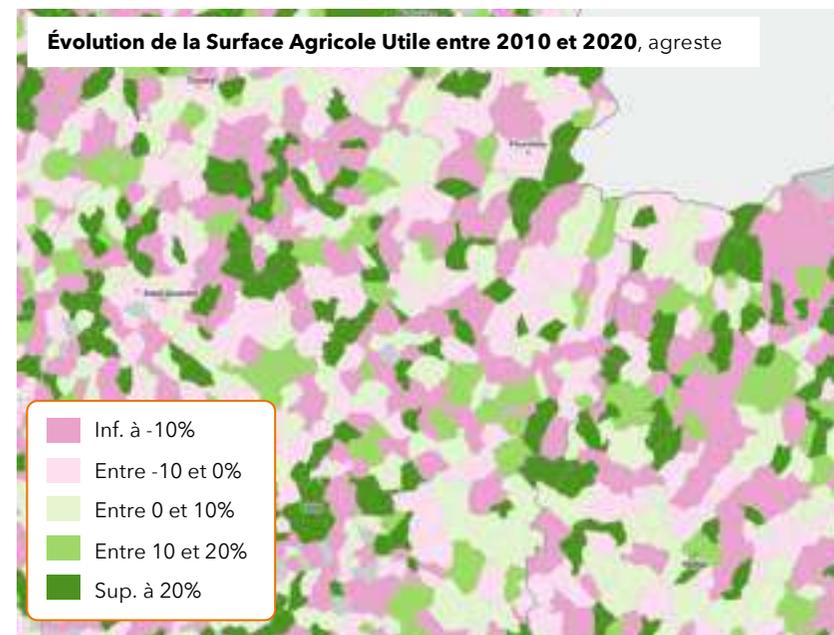


### 5.1.4. Des évolutions ayant peu d'impact sur la capacité productive des espaces agricoles

Le Recensement Parcelaire Graphique montre des évolutions en matière surface agricoles utiles, ces évolutions. Il est à noter (tableau ci-dessous), que les exploitations du territoire ont une surface moyenne inférieures aux moyennes départementales et des territoires de comparaison (excepté le SCoT Sambre Avesnois).

La diminution des surfaces identifiées au recensement parcellaire agricole ne se retrouve pas dans les évolutions de la surface agricole utile (SAU) du territoire, sur la même période : entre 2010 et 2020. Cette stabilisation de la surface agricole utile n'est pas pour autant significative d'une stabilisation des recettes potentielles associées aux productions agricole. En effet, la Production Brute Standard est passé de 206 millions d'euros standard en 2010 à 267 millions d'euros standard en 2020, à l'échelle de l'ensemble du territoire, soit une augmentation de près de 30% de celle-ci.

	NB EXPLOITATIONS	SAU (EN HA)	SAU MOY.	PBS (en milliers d'€)	PBS MOY.
CC Thiérache Sambre et Oise	216	25 455	117,8	54 037	250,2
CC des Trois Rivières	223	19 845	89,0	42 867	192,2
CC des Portes de la Thiérache	193	23 619	122,4	43 626	226,0
CC de la Thiérache du Centre	583	53 799	92,3	126 820	217,5
<b>PAYS DE THIERACHE</b>	1 215	122 718	101,0	267 350	220,0
<b>SUD ARDENNES</b>	1 763	215 482	122,2	339 932	192,8
<b>PAYS DE GRAND LAONNOIS</b>	652	99 172	152,1	168 211	258,0
<b>SAMBRE AVESNOIS</b>	1 175	82 219	69,9	236 530	201,3
<b>AISNE</b>	4 468	493 427	110,4	1 157 249	259,0
<b>HAUTS-DE-FRANCE</b>	23 459	2 128 123	90,7	5 667 495	241,6



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

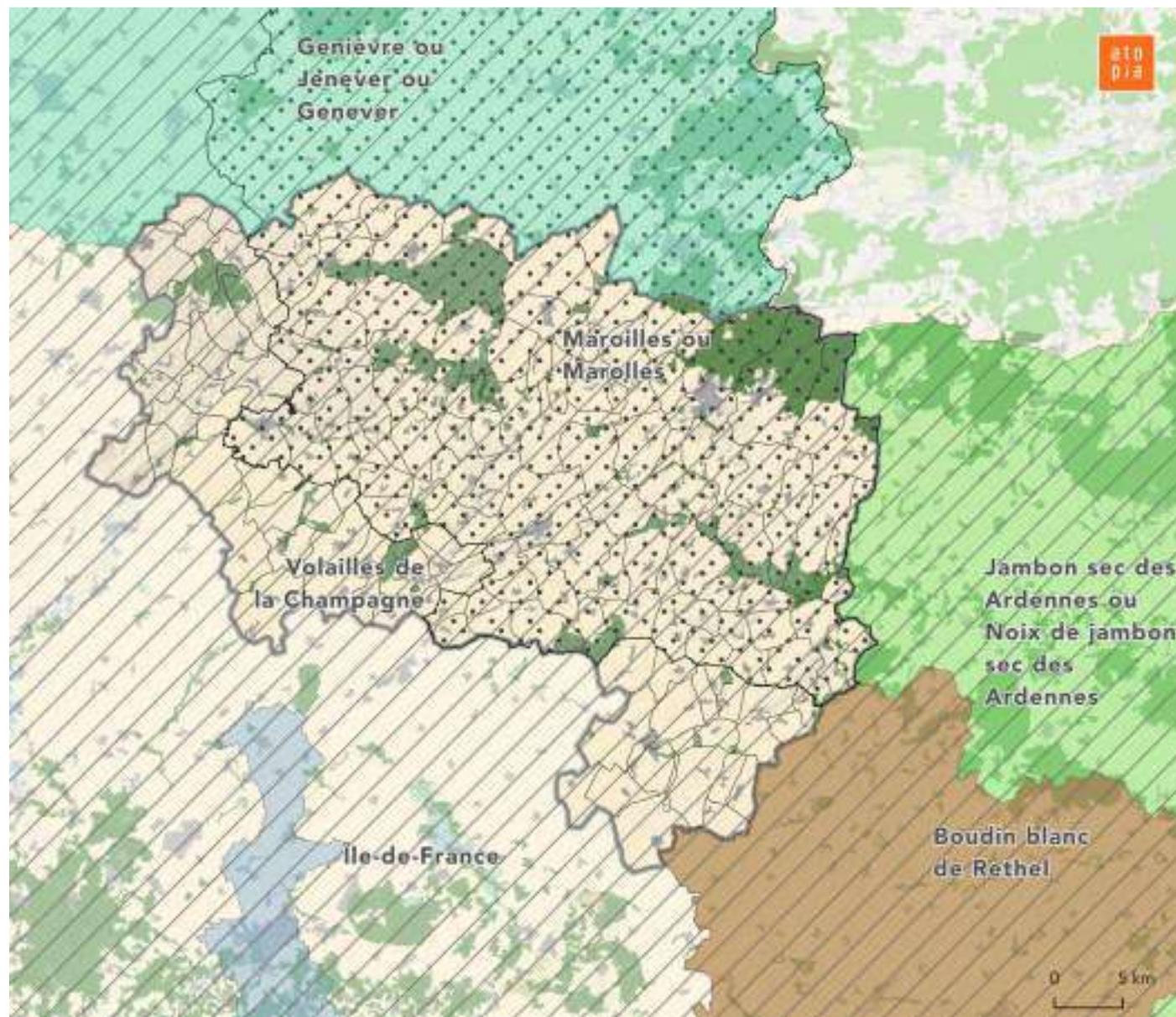
## 5.2. Une activité structurée et reconnue

### 5.2.1. Des labellisations reconnues

Le territoire est concerné, à la vue de ses productions emblématiques, par deux labellisations :

- une AOC « Maroilles (ou Marolles) », concernant un fromage à pâte molle et croûte lavée, très différenciante étant donné la reconnaissance de ce fromage d'une part et la faible étendue géographique (Pays de Thiérache et Avesnois) ;
- une IGP « Volailles de la Champagne », concernant la production de volailles (viandes et abats frais), étant peu différenciante étant donné son étendue importante : allant du Nord de Troyes, à la frontière Belge.

Ces labellisations sont signe de reconnaissance des filières présentes sur le territoire, en particulier celle associée au Maroilles étant donné la proximité qu'implique cette AOC : de la production du lait à l'emballage du produit final, l'ensemble de ces activités doivent être réalisées dans le périmètre AOC.



Outre les labellisations (AOC, AOP et IGP), la production agricole peut également être valorisée au travers la production biologique.

Sur le territoire du Pays de Thiérache en 2020, entre 2% et 7% des exploitations sont installées en agriculture biologique (5% à l'échelle régionale et 13% à l'échelle de la France). De plus, en 2020, entre 6% et 8% des exploitations agricoles proposent et vendent leurs produits en circuits courts (16% à l'échelle régionale et 23% à l'échelle de la France). En 2019, une étude de diagnostic de potentialité de développement de l'élevage Bio en Thiérache a été réalisée. **Les résultats montrent une faible connaissance des filières biologiques du territoire par les exploitants et un manque de communication et de formation sur ce sujet.**



Source : PETR Pays de Thiérache

### Synthèse des démarches de valorisation agricoles par EPCI

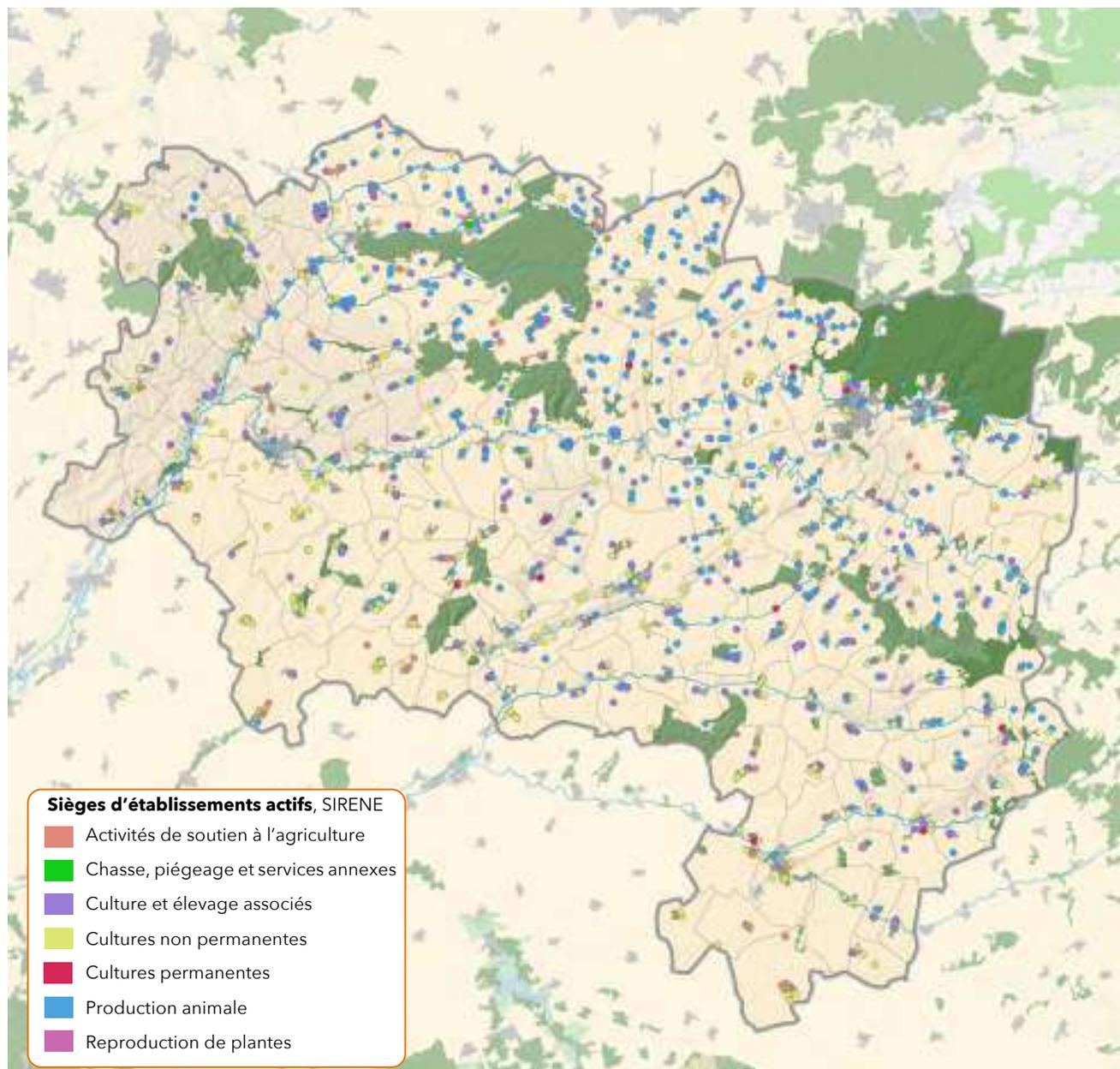
EPCI - 2020	Part des exploitations			
	AB	AOP	IGP	Circuits courts
CC Thiérache Sambre et Oise	2%	2%	0%	8%
CC des Portes de la Thiérache	6%	2%	0%	8%
CC de la Thiérache du Centre	7%	9%	1%	8%
CC des Trois Rivières	7%	7%	1%	6%

### 5.2.2. Des exploitations agricoles réparties sur l'ensemble du territoire

Le territoire compte environ 1 600 sièges d'exploitation actifs (dont les code NAF est compris dans le domaine d'activité « Culture et production animale, chasse et services annexes », hors « élevage d'autres animaux »).

La répartition des sièges d'exploitation met en exergue les mêmes espaces que l'usage des parcelles agricoles, à savoir : au Nord-Est, des exploitations plutôt associées à la « production animale » et au Sud-Ouest, des sièges d'exploitation d'avantage associé aux cultures non permanentes.

Les activités de soutien à l'agriculture (entreprise effectuant pour le compte d'un tiers : la préparation des terres, les opérations de préculture, les semis et plantations, les traitements de récoltes...) ou alors, mettant à disposition, l'exploitation des systèmes d'irrigation ou encore la mise à disposition de machines agricoles avec conducteur et personnel) sont quant à elles dispersées sur le territoire, permettant de le desservir dans sa totalité.



Outre leur répartition sur le territoire, les exploitations agricoles sont en pleine évolution, elles sont notamment en diminution :

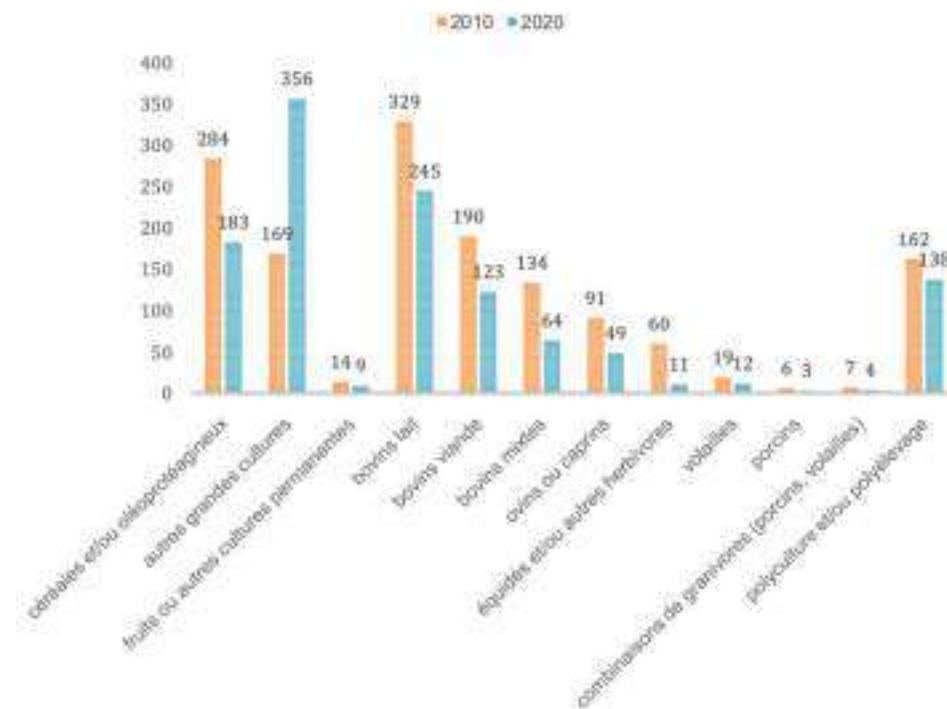
- 1491 exploitations recensées dans le RA 2010
- 1215 exploitations recensées dans le RA 2020

Cette perte de 19% s'explique notamment par le remembrement agricole et l'augmentation de la taille moyenne des exploitations : la Surface Agricole Utile (SAU) totale, qui est un concept statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole est stable alors que la SAU moyenne par exploitation a été multipliée par 3 depuis 1970. Cela s'explique notamment par l'augmentation du nombre de grandes exploitations.

En 2010, le territoire comptait 453 grandes exploitations. En 2020, elles étaient 539. Soit, une augmentation de leur nombre de près de 20%. Ces grandes exploitations détiennent entre 40% et 65% de la SAU en fonction des intercommunalités. On observe également, dans le recensement Agricole, qu'un tiers des exploitations individuelles a disparu entre 2010 et 2020.

**La diminution du nombre d'exploitations agricoles couplée à l'augmentation de la taille des exploitations (au détriment des petites exploitations extensives) traduit une intensification (mécanisation, usage d'intrants...) de l'activité agricole.**

## TYPES D'EXPLOITATION EN 2010 ET 2020

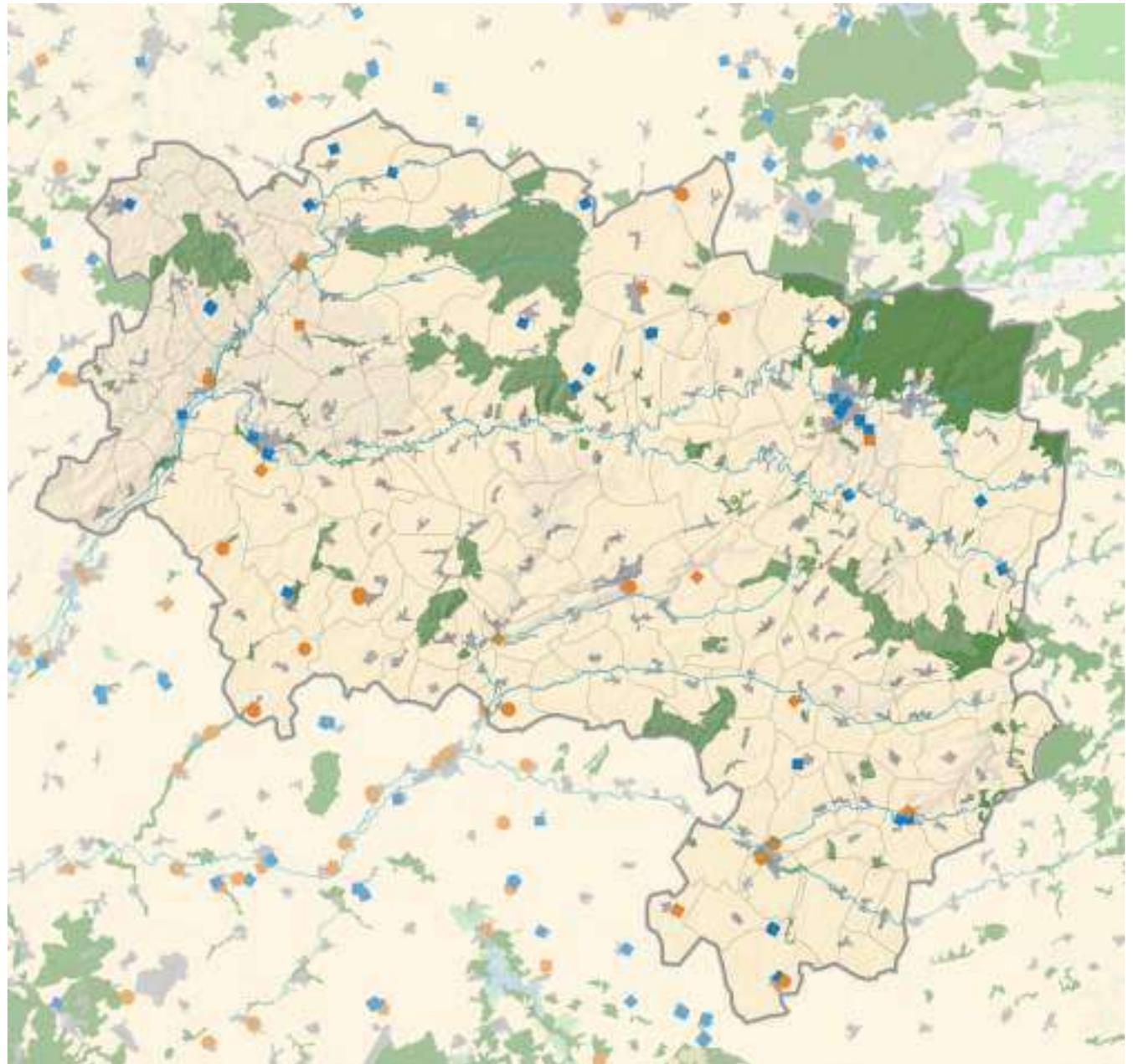


Issu du diagnostic du PAT du Pays de Thiérache, d'après le recensement agricole 2010 et 2020

### 5.2.3. Des infrastructures au service de l'agriculture bien représentées sur le territoire

Le Pays de Thiérache dispose, selon la BDTOPO, d'un maillage de silos et de serres importants :

- les serres, sur le territoire, sont principalement utilisées par les pépinières ;
- les silos agricoles disposent d'une bonne répartition sur le territoire (en particuliers en proximité des espaces de grandes cultures), permettant de limiter et simplifier les circulations agricoles.



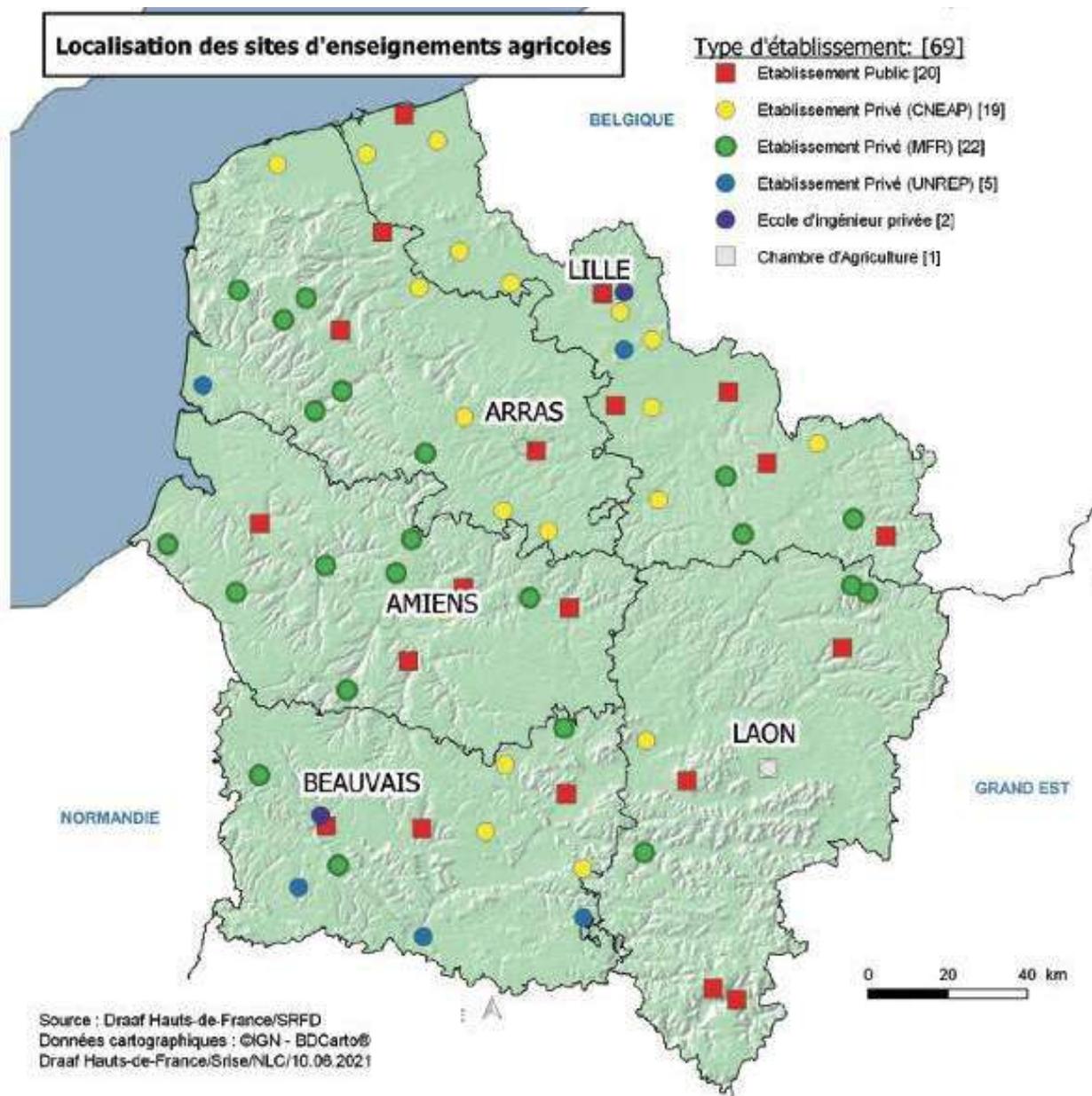
Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

#### 5.2.4. Des établissements de formation

Le territoire du Pays de Thiérache dispose, en 2021, selon les DRAAF des Hauts de France, de 3 sites d'enseignements agricoles :

- La Maison Familiale Rurale (MFR) de Beauregard à Clairfontaine ;
- La MFR de La Capelle ;
- Le Lycée Agricole de la Thiérache à Fontaine-lès-Vervins.

Ces établissements proposent des formations complémentaires : allant du brevet au bac professionnel, tout en offrant une possibilité de formation continue.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 5.3. Une filière de l'exploitation forestière bien structurée

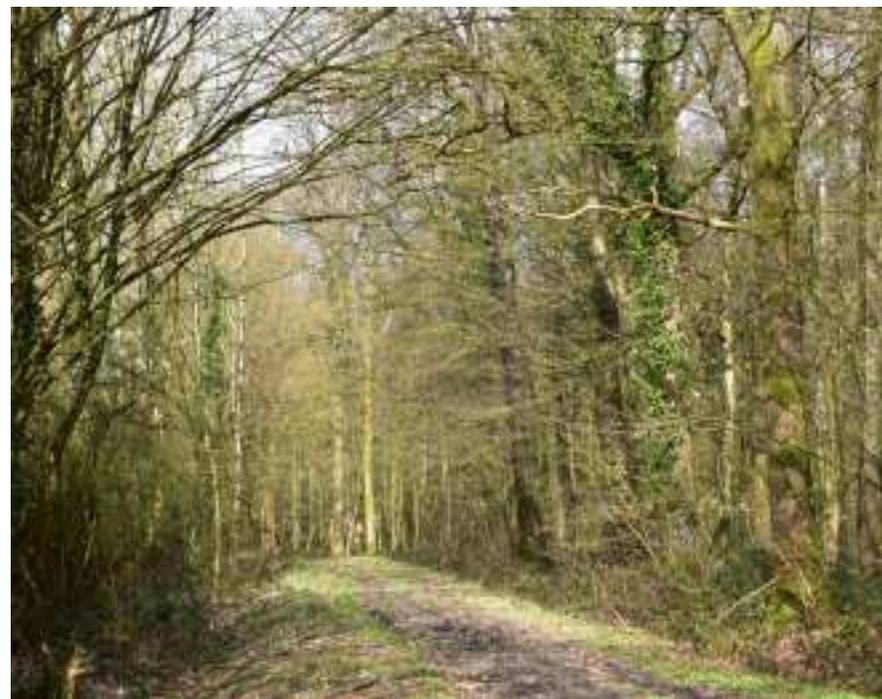
Dans le département de l'Aisne, 97% de la surface totale de la forêt est de la surface de forêt de production. Dans l'Aisne, sur les 105 000 hectares de forêt privée, un tiers disposent d'un P.S.G. (Plan Simple de Gestion). Le taux de prélèvement en forêt privée non dotée d'un document de gestion est nettement inférieur à ce qu'il est en forêt privée dotée d'un plan simple de gestion ou en forêt domaniale. Ces forêts privées gérés ont un volume de bois à l'hectare supérieur aux autres.

A l'échelle de la région des Hauts-de-France, le volume de bois sur pied en forêt de production a augmenté ces dernières années à un rythme de l'ordre de 620 000 m<sup>3</sup> par an. Ce volume n'est que de 88 000 m<sup>3</sup> par an pour la forêt publique. C'est donc essentiellement en forêt privée que le bois s'accumule.

Les contraintes locales pour l'exploitation forestière (utilisation de la voirie publique, tassement des sols, pentes, zonages environnementaux) sont de plus en plus fréquentes, engendrant des conflits d'usage. La coopérative Coforaisne a établi un atlas communal destiné à mieux connaître la ressource pour mieux la gérer et mieux la mobiliser, pour le département de l'Aisne.

Dans le département, **18% des surfaces forestières sont situées dans une classe d'exploitabilité difficile et 34% dans une classe d'exploitabilité moyenne**. En effet, la texture des sols sur le territoire est à dominante limoneuse (58 % de la surface) et limoneuse sur argile (19 %), ces sols limoneux sont sensibles au tassement et donc **la majorité de la surface forestière du territoire se situe sur un sol présumé sensible au tassement**. On note également que dès que la distance de débardage est supérieure à 200 m, les prélèvements chutent, or 54% des surfaces forestières du département ont une distance de débardage supérieure à 200 m.

Au contraire, **la majorité des sols du territoire ont une bonne réserve en eau, ce qui permettra aux forêts d'être moins vulnérables aux effets du changement climatique, notamment les sécheresses.**



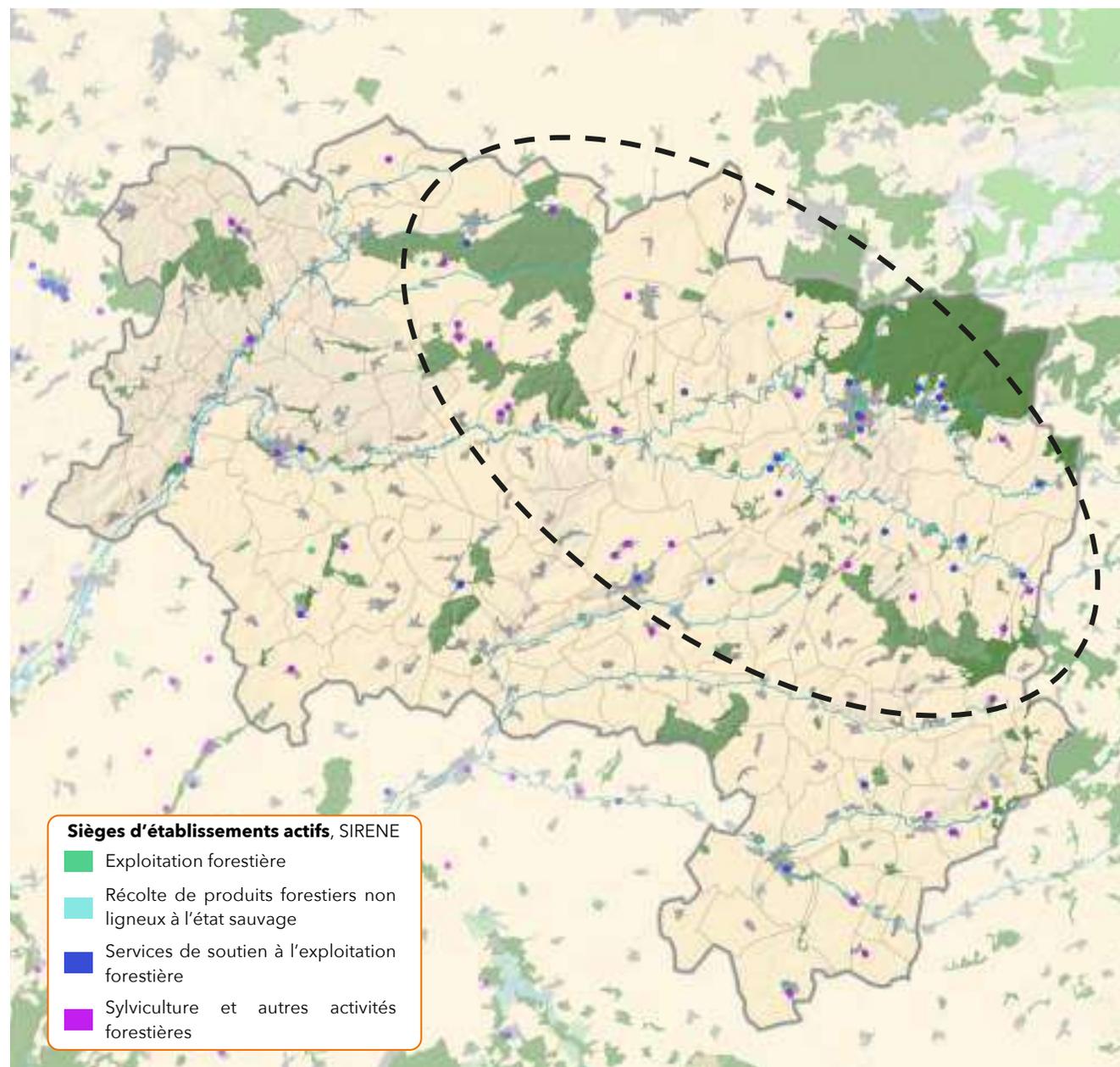
*Forêts de Hirson - Saint-Michel, atopia*

	Aisne	Hauts-de-France
Surface totale de la forêt	140 millions d'ha	431 millions d'ha
Surface de la forêt de production	136 millions d'ha	421 millions d'ha

Les sièges des exploitations forestières et sylvicoles se situent principalement dans le Nord-Est du territoire : secteur présentant les surfaces forestières et le système bocager le plus dense sur le territoire.

Parmi l'ensemble de ces sièges d'établissements, on compte un peu moins d'une dizaine d'entreprises de transformation du bois telle que négociant, transformateurs, bûcheronnage à proximité des grandes forêts de Thiérache.

Cette proximité mais aussi celle des forêts ardennaises ont en effet permis la création et le maintien d'une économie locale. Les bois de ces forêts fournissent les professionnels de la filière tels que les scieries, fabricants de meubles, usines à papier ou encore usines à panneau. La filière bois énergie est également en fort développement sur ce secteur.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 6. ACTIVITES TOURISTIQUES

### 6.1. Offre touristique

#### 6.1.1. L'Aisne : un positionnement stratégique et une identité marquée recherchée par les clientèles urbaines et étrangères

Le Pays de Thiérache s'inscrit dans le département de l'Aisne situé dans la région Hauts-de-France, au carrefour entre l'Île-de-France, la région Grand-Est et la Belgique.

Le département jouit d'une localisation géographique avantageuse au cœur des grands bassins démographiques de l'Europe du Nord puisque 100 millions d'habitants s'y trouvent à moins de 3 heures par (les routes, les rails ou les airs) et il bénéficie d'une bonne accessibilité routière avec notamment la présence des autoroutes A4 et A26 qui constituent des axes de pénétration touristique majeurs en France (20 à 25 000 véhicules/jour dont 25% d'origine étrangère).

La situation d'arrière-pays parisien permet aux touristes de séjourner dans l'Aisne et de profiter de la possibilité de se rendre vers les grands sites récréatifs ou culturels franciliens et des départements voisins ou encore de capter les flux de la clientèle nord européenne.



#### 6.1.2. Une offre départementale tournée vers l'histoire et la culture

L'Aisne présente de vrais atouts avec un patrimoine naturel, paysager et historique exceptionnel. Entre l'Île-de-France et la Belgique, il constitue un espace de respiration caractérisé par une diversité paysagère importante (vallées, plateaux et monts) et la présence de sites naturels remarquables et protégés.

De plus, le département a la particularité de présenter une remarquable diversité patrimoniale (4<sup>e</sup> département français pour le nombre d'édifices classés Monuments Historiques) qui témoigne de son histoire riche.

Aujourd'hui, l'offre touristique se caractérise par une prépondérance des sites historiques et culturels et une faible part des activités ludiques et familiales. Les sites environnementaux constituent une alternative ludique à l'offre classique.

#### CHIFFRES CLEFS 2020 (bilan touristique de l'Aisne)

-  **2000 km de chemins aménagés en parcours de randonnée**
-  **310 km de voies navigables**
-  **400 km de véloroutes et voies vertes existantes ou en cours d'aménagement**
-  **2 Appellations d'Origine Contrôlée : le Champagne et le Maroilles**
-  **5 000 emplois directs et indirects dans le secteur tourisme/loisirs**
-  **9 sites funéraires et mémoriels inscrits à l'UNESCO (dont 2 sur le Pays de Thiérache)**

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 6.1.3. Pays de Thiérache : une situation enclavée qui freine le développement touristique

Situé à l'extrême Nord-Est du département, le Pays de Thiérache s'inscrit dans un environnement régional marqué par une insertion sur les contreforts du Massif ardennais, à proximité des parcs naturels régionaux (Nord et Ardennes) et en situation de frontière nationale avec la Belgique.

Il présente la particularité d'être l'un des territoires les plus enclavés de la Région Hauts-de-France avec un seul axe d'envergure (la Nationale 2) et un éloignement moyen entre 30 et 60 min de l'autoroute la plus proche : son éloignement de l'autoroute A26 (dite « Autoroute des Anglais » qui traverse le département en reliant le Nord et le Sud de la France ne lui permet pas de servir de point-étape pour ces clientèles.

À titre d'exemple également, les potentiels visiteurs « courts-séjournants » parisiens sans voiture (60% des habitants de Paris et petite-couronne) mettent autant de temps pour rejoindre en train Aix-en-Provence (639 km à vol d'oiseau) qu'Hirson (173 km) à savoir environ 3h.

### 6.1.4. Un territoire touristique en devenir/évolution

Le tourisme étant reconnu comme pourvoyeur d'emploi et, disposant de nombreux atouts en la matière, le Pays de Thiérache a investi dans le secteur en créant l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache en juin 2014 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). Cette nouvelle structure résulte de la fusion réalisée par le syndicat mixte des Offices du Tourisme préexistants des communes de Guise, Vervins, Hirson et Rozoy-sur-Serre afin de faire aux évolutions du secteur du tourisme.

Localisé à Vervins, celui-ci a pour but d'assurer la promotion, l'animation et le développement touristique de la Thiérache de l'Aisne mais également d'unifier et d'affirmer l'identité thiérachoise dans l'ensemble du territoire. Il existe également deux bureaux d'information touristique à Guise et Parfondeval ainsi que deux relais d'information touristique à Hirson, Guise et au Nouvion-en-Thiérache.

De plus, le PETR s'est récemment engagé dans plusieurs dispositifs contractuels à l'échelle de la Thiérache ou à échelle élargie notamment en matière de tourisme. Depuis 2020 il existe un Contrat de Rayonnement Touristique (CTR) entre la Thiérache et l'Avesnois pour faire de l'itinérance et de la gastronomie un levier de développement et d'attractivité en valorisant l'ensemble de son patrimoine.

Pour 2024-2026, un nouveau contrat est en cours d'écriture afin de valoriser le patrimoine ; le slow tourisme et les savoirs faire locaux.



Bureau itinérant de tourisme de Guise

### 6.1.5. Culture locale, lieux de visite et activités de loisirs en Thiérache

Fort de son histoire riche et mouvementée, le Pays de Thiérache dispose d'un patrimoine architectural bâti préservé et qui présente une certaine monumentalité avec une diversité de bâtiments civils, religieux et des lieux de mémoire, ce qui lui génère une certaine notoriété et sert de point d'appui à son développement touristique.

Traditionnellement pays de bocage, le territoire propose un **panel diversifié de paysages** (plaines et plateaux agricoles, prairies, vallons, etc.) **et de sites naturels** (bois, forêts, zones humides, étangs, cascade, etc.) **qui servent également de support aux activités** de tourisme et de loisirs.

Le Pays de Thiérache dispose ainsi d'une offre variée en matière de tourisme :

#### Patrimoine historico-culturel

- Les patrimoines bâtis :
  - o Un patrimoine architectural et paysager ancien et de caractère hérité de la situation de frontière et l'époque médiévale et du passé productif agricole, de l'ère industrielle et des guerres plus récentes (églises fortifiées, Abbaye de Saint-Michel, châteaux, maisons de contremaitre, usines, Familistère et château fort de Guise, cimetière militaire britannique de Montcornet, tribunal de Vervins, etc. ;
  - o Des cœurs de village préservés avec des maisons traditionnelles en pierres ou en briques munies de toiture en ardoise, parmi les plus beaux villages de France avec notamment le label accordé à Parfondeval ;
  - o Des visites guidées et commentées ponctuelles ainsi que des circuits existent pour découvrir le patrimoine local tels que le Circuit touristique des églises fortifiées des Vallées de la Brune et de la Serre ou la Route touristique de la Vallée de l'Oise.

- Les musées : une offre essentiellement tournée autour de l'histoire locale et le monde rural (Familistère et château fort de Guise, musée de la Thiérache, musée La Casemate, Poste de douane de Courquain, musée Jean Mermoz, musée du Matériel d'antan, musée de la Vie rurale et forestière).
- L'artisanat et les savoir-faire : musée du Démocrate de l'Aisne, musée du Sabot, site Abbatial de Saint-Michel, fermes et autres artisans locaux.
- Gastronomie et spécialités locales :
  - o Le maroilles bénéficiant d'appellations A.O.C et A.O.P ;
  - o Le cidre de Thiérache ;
  - o Le paysage bocager associé au savoir-faire agricole local favorise une découverte patrimoniale et gastronomique. Des établissements proposent des visites d'exploitation fromagère et d'autres ouvrent leurs portes pour découvrir les saveurs thiérachiennes. De plus, des boutiques de vente de produits de terroir existent, afin de permettre aux clients d'effectuer des achats raisonnés en circuits courts. La gastronomie constitue un vecteur essentiel de développement local et d'attractivité.

## Patrimoine naturel

- Les réserves naturelles et autres sites protégés : réserve naturelle régionale des prairies humides de la ferme du Moulin Fontaine, la réserve biologique intégrale (RBI) en forêt domaniale de Saint-Michel, le conservatoire de biodiversité de la Haie Fondue, le site naturel de Blangy dans la forêt communale d'Hirson avec son étang et ses zones humides, etc.
- Les sites remarquables et points de vue : cascade de Blangy, forêt de Saint-Michel, plan d'eau de Boué, prairie sous le Bochet à Grandrieux, jardin de la Presqu'île à Guise, falaise de Tupigny, jardins paysagers des différents châteaux ou encore le point de vue d'Englancourt sur la Vallée de l'Oise, le panorama sur la Thiérache depuis le plateau de Landouzy-la-Ville ou la vue sur Guise depuis le château fort.

## Activités de loisirs et sport

- Les offres de proximité de rayonnement local : cinémas, piscines municipales (Aquoisia à Guise, l'Astrée à Le Nouvion, etc.), bowling et salle de concert, l'île verte à Hirson (regroupant un centre aquatique, un centre de bien-être et un bowling).
- Les offres de proximité de rayonnement élargi : karting, circuit auto-moto, mini-golf, activités nautiques (canoë-kayak), pêche, escalade, VTT, base de loisirs de Blangy, hippodrome international de La Capelle, etc. ;
- Une offre diversifiée autour de l'itinérance et les circuits : balades et circuits à pied, en vélo, gyropode, âne, cheval et dromadaire, calèche, voitures anciennes, etc. ;
- Le cyclotourisme avec une diversité de structures allant des voies vertes aux pistes VTT : l'aménagement de l'Axe Vert et les berges du canal de la Sambre à l'Oise ou encore l'EuroVélo 3 (itinéraire européen allant de Trondheim en Norvège à St-Jacques de Compostelle en Espagne qui traverse le territoire. De nombreux itinéraires sont réalisables et proposés sur différents sites web dont celui de l'OT la Thiérache. On recense au moins 4 sites de location de vélos en Thiérache (Hirson, Marly-Gomont, Guise, Autreppes Nouvion en Thiérache, Étréaupont et Vervins).
- Une offre importante en matière de randonnée avec deux types de réseaux :
  - o le réseau départemental de circuits de randonnée à vocation d'une pratique de loisirs pour les habitants et les excursionnistes ;
  - o le réseau de GR (Chemins de Grande Randonnée) aménagés par la FFRP.

### Manifestations et évènements :

On recense plusieurs évènements réguliers ou ponctuels mettant à l'honneur la culture locale, les patrimoines, le sport et l'artisanat tels que :

- 1er mai du Familistère de Guise ;
- La Vétiflette ;
- Festival de musique baroque de l'Abbaye de Saint-Michel ;
- Foire aux fromages de La Capelle ;
- Fête du lait au Quesnoy ;
- Fête de la Pomme et du Cidre ;
- Les Ducales ;
- La Nuit des églises ;
- Le festival régional "Jardins en scène" ;
- Évènements à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et d'autres encore.

Depuis 2019, un guide Le Routard Pays de Thiérache de 112 pages permet d'accompagner les futurs visiteurs en recensant les sites incontournables, les évènements et les informations essentielles pour découvrir le territoire et y séjourner.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 6.1.6. Du patrimoine et des équipements touristiques à fort potentiel

Sur 20 lieux de visite à billetterie identifiés en Thiérache (liste non exhaustive), seuls 2 dépassent le seuil des 10 000 visiteurs à partir duquel l'agence française de développement économique Atout France considère un site comme majeur et moteur en matière d'attractivité pour son territoire. Ces deux lieux sont le Familistère de Guise qui accueillait avant la crise sanitaire jusqu'à de 60 à 70 000 visiteurs et le château-fort de Guise qui totalise 15 000 visiteurs annuellement.

Hormis ces sites, l'offre touristique sur le territoire se compose essentiellement de petits sites touristiques, et notamment de ;

- l'Abbaye de Saint-Michel au travers notamment à son Festival de musique baroque ;
- le village de Parfondeval, Plus beaux villages de France.

Le territoire propose une offre principalement culturelle : la moitié des sites touristiques sont des musées ou des monuments et 8 sites sur 20 sont rattachés au domaine de l'histoire et des traditions locales. L'artisanat, l'agriculture et l'industrie sont également représentés, ce qui traduit une identité forte du territoire autour de ces thématiques.

Au-delà des sites à billetterie, l'offre touristique du Pays de Thiérache se diversifie depuis ces dernières années en mettant en avant les activités de loisirs de pleine nature et les circuits pour mettre à l'honneur et faire découvrir aux visiteurs le patrimoine bâti et naturel de son territoire.

#### Une stratégie régionale autour du bien être

Depuis 2020 l'Office de Tourisme est engagé, auprès du Comité régional du tourisme et des congrès des Hauts-de-France, dans la stratégie "tourisme de bien-être". La Région développe des approches innovantes de mesures de développement régional et des richesses des territoires, en mettant l'accent sur le bien-être et l'approche immersive d'une expérience.

En Thiérache, la déclinaison du programme a connu un grand succès après le confinement national lié à la pandémie de Covid-19. Sa stratégie s'appuie sur le modèle Régional qui mise sur les « sorties originales » (15 organisées depuis 2023) en plus du bien-être.

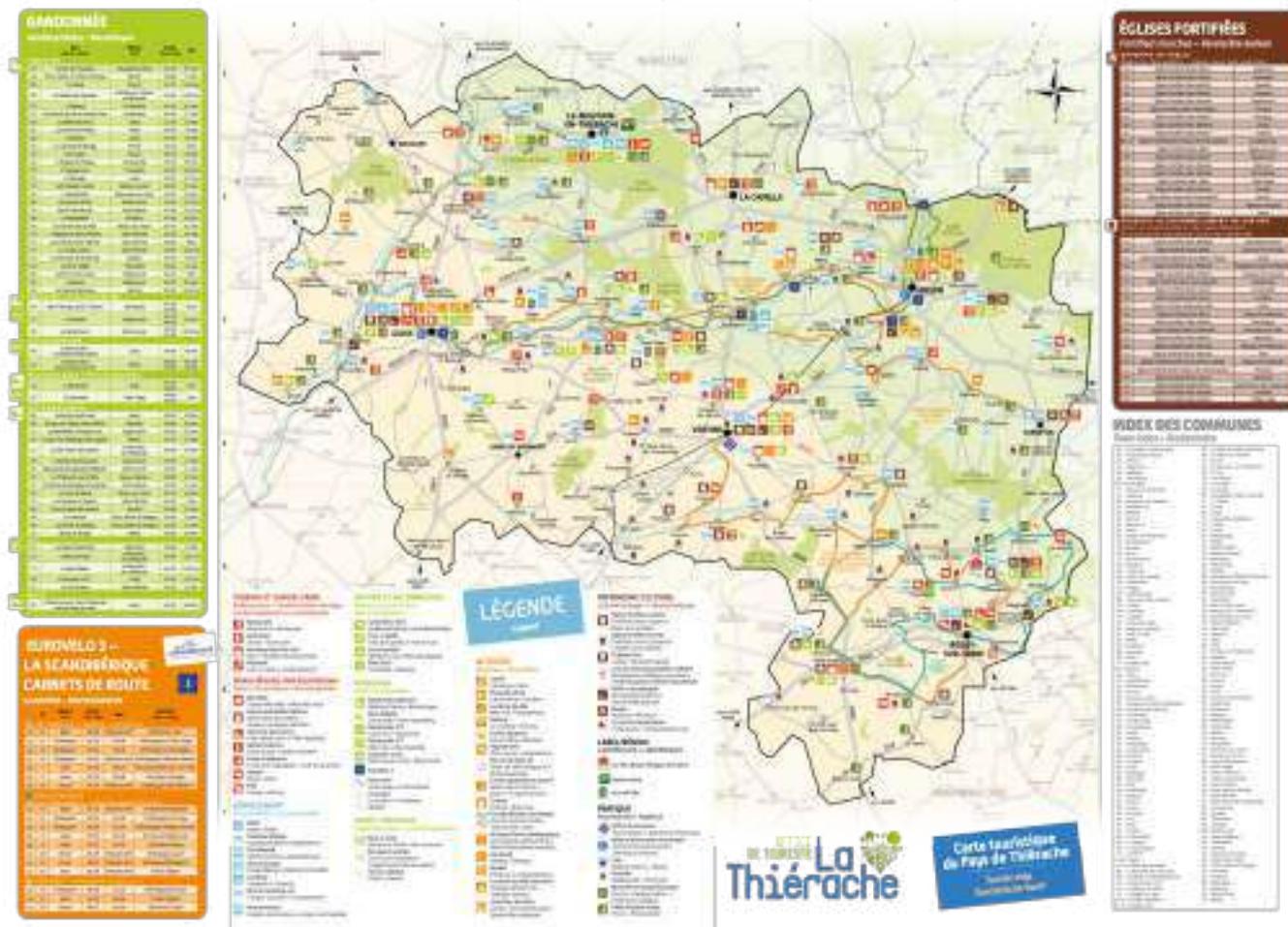
Lieux de visite	Commune	Type de structure	Domaine
Familistère de Guise	Guise	Musée	Histoire, Industrie, Sciences et techniques
Château Fort de Guise	Guise	Monument	Histoire, Archéologie, Militaire
Musée de la Thiérache	Vervins	Musée	Histoire, Arts et traditions populaires, Archéologie, Préhistoire
Le démocrate de l'Aisne	Vervins	Musée	Industrie, Artisanat, Métiers
Musée La Casemate	Wimy	Musée	Histoire, Militaire Souvenirs de guerre
Poste de douane de Courquain	Hirson	Musée	Histoire Photographie et cinéma
Musée Jean Mermoz	Aubenton	Musée	Histoire, Écrivain, personnage célèbre
Musée du matériel d'antan	La Neuville-les-Dorengt	Musée	Agriculture et monde rural
Musée de la vie rurale et forestière	Saint-Michel	Musée	Agriculture et monde rural
Musée du Sabot	Buironfosse	Musée	Artisanat, Art et tradition populaire, Métiers
Site Abbatial de Saint-Michel	Saint-Michel	Musée/Monument	Agriculture et monde rural, Artisanat, Art et tradition populaire, Industrie
Balade du Pays de Guise	Guise	Visite de ville – Balade et circuit	Histoire, Industrie, Art sacré
Jardin d'agrément du Familistère	Guise	Parc et jardin	Floristique, Paysager
Jardin du château de Bernoville	Aisonville-et-Bernoville	Parc et jardin	Floristique
Jardin du château de Puisieux et Clanlieu	Puisieux-et-Clanlieu	Parc et jardin	Floristique, Paysager
Jardin d'Hélène	Proisy	Parc et jardin	Alimentaire, Botanique, Floristique,
La Ferme des Ombres	Le Sourd	Activité artisanale	Artisanat
La Réserve des Trois Nomades	Wiege Faty	Activité artisanale	Artisanat
Les Alpagas de la Cour Farroux	Sommeron	Activité artisanale, Ferme d'élevage	Artisanat, Élevage, Produits du terroir,
Les Dromadaires du domaine de Fay	Thenailles	Visite de ville – Balade et circuit, Ferme d'élevage	Divertissement, Itinérance, Sport

**Faire découvrir le patrimoine paysager et historique du Pays de Thiérache en misant sur l'itinérance et les activités de plein air**

Depuis 2015, l'Office du Tourisme du Pays de Thiérache propose et diffuse une carte touristique ainsi que des dépliants pour faire découvrir et valoriser les « incontournables de Thiérache » et notamment :

- les sites emblématiques (églises fortifiées, châteaux, sites naturels, sites religieux patrimoniaux, village(s) atypique(s) ou classé(s) ;
- Les espaces verts (forêts...)

- les circuits touristiques recommandés pour découvrir le territoire (l'Axe vert, la route touristique de la Vallée de l'Oise et de la Vallée du Ton, la route des lavoirs, le circuit des églises fortifiées des Vallées de la Brune et de la Serre) ;
- les différentes activités sportives, culturelles et de loisirs proposées ;
- les différents espaces d'information, d'accueil et d'hébergement touristique ;
- les parcours de balades et circuits de randonnées pédestres, VTC, VTT, moto ou même en dromadaire ;
- les produits locaux ;



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 6.2. Tissu économique

### 6.2.1. Les emplois touristiques en Thiérache

L'analyse de **l'emploi dans le secteur privé** qui relève du domaine touristique permet d'établir environ 380 postes salariés répartis dans près de 100 établissements dans les principaux secteurs du milieu touristique.

Ce sont les secteurs basiques du secteur touristiques qui sont les principaux pourvoyeurs d'emplois dans le Pays de Thiérache avec :

- La restauration, avec 73 établissements dont seulement 26 dont l'activité principale est orientée vers la restauration traditionnelle ;
- Les activités sportives, récréatives et de loisirs notamment de plein air, qui s'appuient sur les atouts paysagers et naturels du Pays de Thiérache, constituent le deuxième employeur touristique du territoire ;
- L'hébergement intervient comme troisième employeur touristique, avec une quarantaine de salariés travaillant pour des hôtels ou hébergements similaires et hébergements touristiques de plein air. Ces emplois sont concentrés dans et autour des principales villes du territoire.

Il existe également d'autres activités en lien direct ou de manière indirecte (culture, transports, etc.) avec le secteur du tourisme qui peuvent, selon la prise en compte, représenter une part plus ou moins importante de l'emploi touristique du territoire. Cette part peut dans certains cas prendre le dessus sur les secteurs dits basiques du milieu touristiques en raison de l'évolution des pratiques et besoins en la matière : faible recours aux voyageurs du fait de la démocratisation d'internet, développement de logements meublés de type Airb,b/Abritel, etc.

#### Restauration



#### Activités sportives, récréatives et de loisirs



#### Hébergement



#### Activités de voyageurs



## 6.2.2. Capacité d'accueil touristique et types d'hébergements dans l'Aisne et en Thiérache

### Une offre d'hébergement portée par les campings et meublés de tourisme en Thiérache

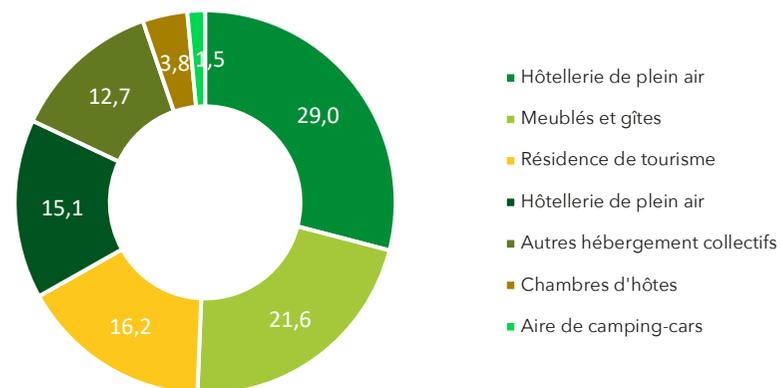
Au terme de l'année 2021, le parc d'hébergements marchands axonais s'élève à plus de 27 000 lits. Si l'hôtellerie de plein air est le type d'hébergement marchand le plus représenté de l'Aisne, les *meublés de tourisme*<sup>1</sup> constituent la seconde forme d'hébergements avec près de 6 000 lits (soit six fois plus qu'il y a 10 ans). Autrefois majoritaire, la marque Gîtes de France ne représente plus que 10,1% des lits en meublés et chambres d'hôtes et 2,6% du parc d'hébergements total.

En Thiérache, l'hébergement marchand se compose d'environ 3000 lits. L'enquête sur l'économie touristique menée par l'Agence Aisne Tourisme en 2018, montre que le parc de la Thiérache présente quelques différences par rapport à la moyenne départementale :

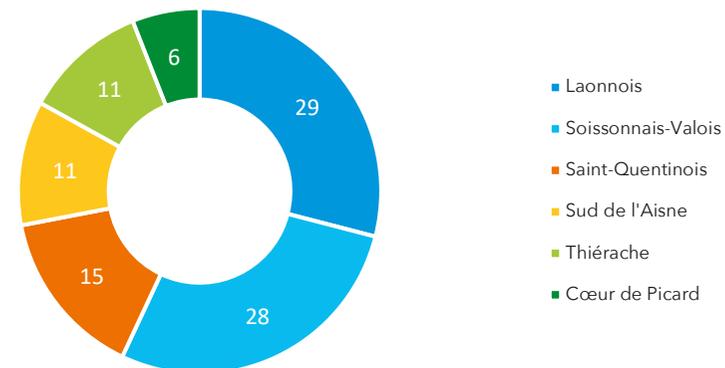
- les hôtels y sont peu présents, représentant 9,4% des lits en Thiérache contre 19,4% au niveau départemental ;
- à l'inverse, les meublés de tourisme (18,6% des lits) et chambres d'hôtes (7,8% des lits) y sont fortement représentés par rapport à la moyenne départementale respectivement 8,1 et 4,7%) ;
- il existe une bonne représentation des campings (43,1% des lits vs 40,2%) et des aires de camping-cars (5,4% des lits vs 2,2%).

Dans l'Aisne, le Pays de Thiérache correspond à 11% des lits marchands. C'est la même proportion que le PETR Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA).

Répartition des lits marchands par type d'hébergement dans l'Aisne en 2021 (Bilan touristique ADT, atopia)



Répartition des lits marchands par destination touristique dans l'Aisne en 2021 (Bilan touristique ADT, atopia)



<sup>1</sup> Selon l'article L.324-1-1 du Code du tourisme il s'agit « des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois »

Plus concrètement, l'offre marchande en matière d'hébergement touristique dans le Pays de Thiérache se compose en 2023 de :

- 79 meublés et gîtes (tourisme-thierache.fr) ;
- 32 chambres d'hôtes (tourisme-thierache.fr) ;
- 8 hôtels (INSEE 2023) ;
- 4 campings (INSEE 2023) ;
- 0 village vacances, résidence de tourisme ou hébergement assimilé et auberge de jeunesse (INSEE 2023).

Si la majorité des hébergeurs sont non labellisés, une partie des gîtes et chambres d'hôtes sont répertoriés sous le label « gîtes de France » (20 structures d'accueil) ou « clévacances » (5 structures).

Cette capacité ne prend toutefois pas en compte l'offre en hébergement développée « hors réseau » dans le cadre des plateformes de mise en relation entre particuliers de type AirBnB (une offre d'une cinquantaine à une centaine de logements est disponible selon les saisons sur le territoire sur ce site - consulté en juin 2023).

### 6.2.3. Répartition des hébergements touristi

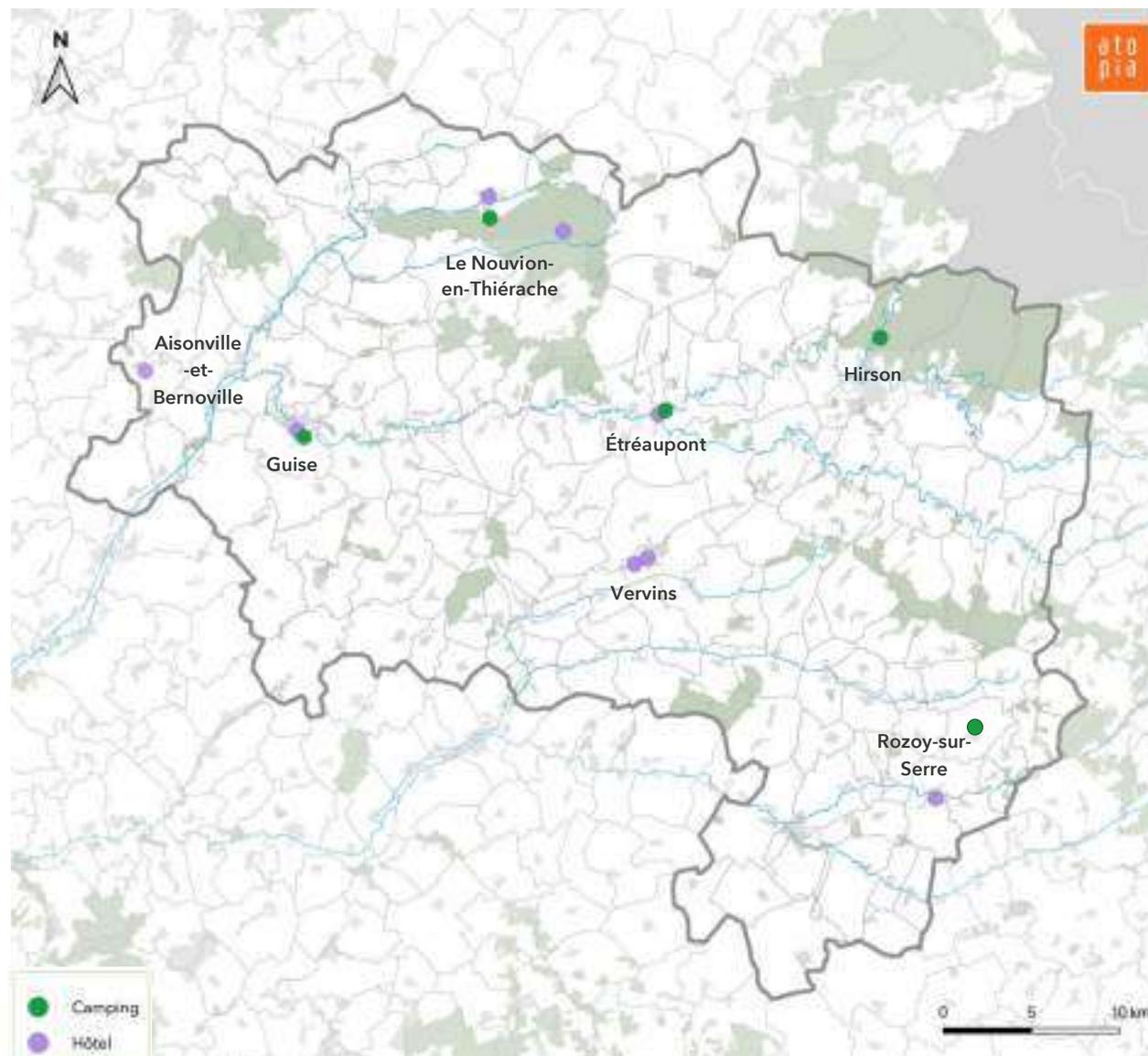
L'implantation hôtelière se concentre dans les pourtours des principales villes du territoire telles que Vervins, Guise et Le Nouvion-en-Thiérache. Elle est quasiment inexistante dans les milieux plus ruraux les moins denses en dehors de quelques établissements implantés dans des espaces spécifiques ou atypiques tels qu'une ancienne maison forestière dans la forêt du Nouvion pour l'Auberge de la forêt ou les anciennes écuries du Château de Bernoville pour le Domaine des Lumières.

Les campings quant à eux se concentrent également dans les pourtours des principales communes du territoire, à l'exception d'Étréaupont et de Parfondeval. Ils sont implantés à proximité des cours d'eau (l'Oise, La Boulande), des espaces boisés et des bases de loisirs du Pays de Thiérache.

Le reste du maillage des hébergements touristiques se concentre en partie sur les axes touristiques et routiers du pays de Thiérache, ce qui facilite la visibilité de ceux-ci.

### Répartition des principaux hébergements touristiques en Thiérache en 2023

(INSEE, tourisme-thierache.fr, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

# C. CAPACITÉS D'ACCUEIL



# 1. DEMOGRAPHIE

## 1.1. Présentation générale

En 2023 (recensement INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2020), la population du PETR du Pays de Thiérache s'élève à environ **70 300 personnes**. Au sein du territoire, cela se traduit par :

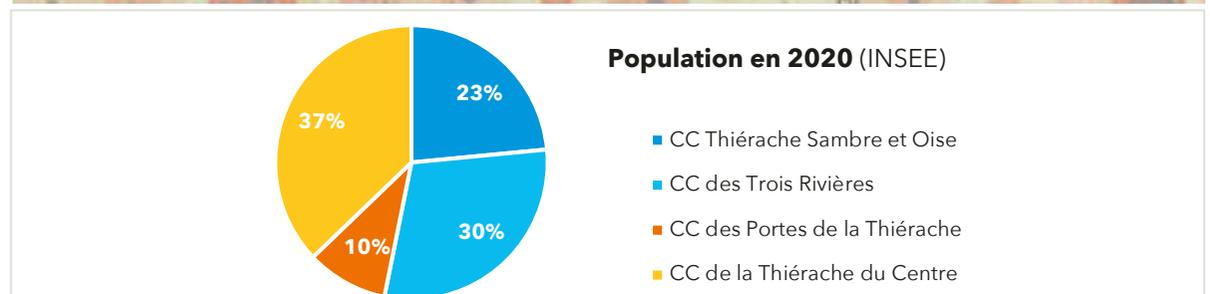
- **37%** de la population, soit 26 102 habitants dans la Communauté de Commune de la **Thiérache du Centre** (CCTC) ;
- **30%** de la population, soit 20 889 habitants pour la CC des **Trois Rivières** ;
- **23%**, soit 16 515 habitants au sein de la CC de la **Thiérache Sambre et Oise** ;
- **10%**, soit 6 806 habitants pour la CC des **Portes de la Thiérache**.

Les principaux foyers de population s'organisent selon plusieurs logiques :

- l'axe de l'ancienne voie ferrée La Capelle - Bohain-en-Vermandois ;
- l'axe Fourmies - Marle - Laon ;
- le noyau urbain Fourmies - Hirson et ;
- le noyau de Guise.

Cette répartition de la population nous permet donc de distinguer deux pôles urbains par leur taille (Hirson et Guise)

Densité et nombre d'habitants par commune (INSEE, 2019)



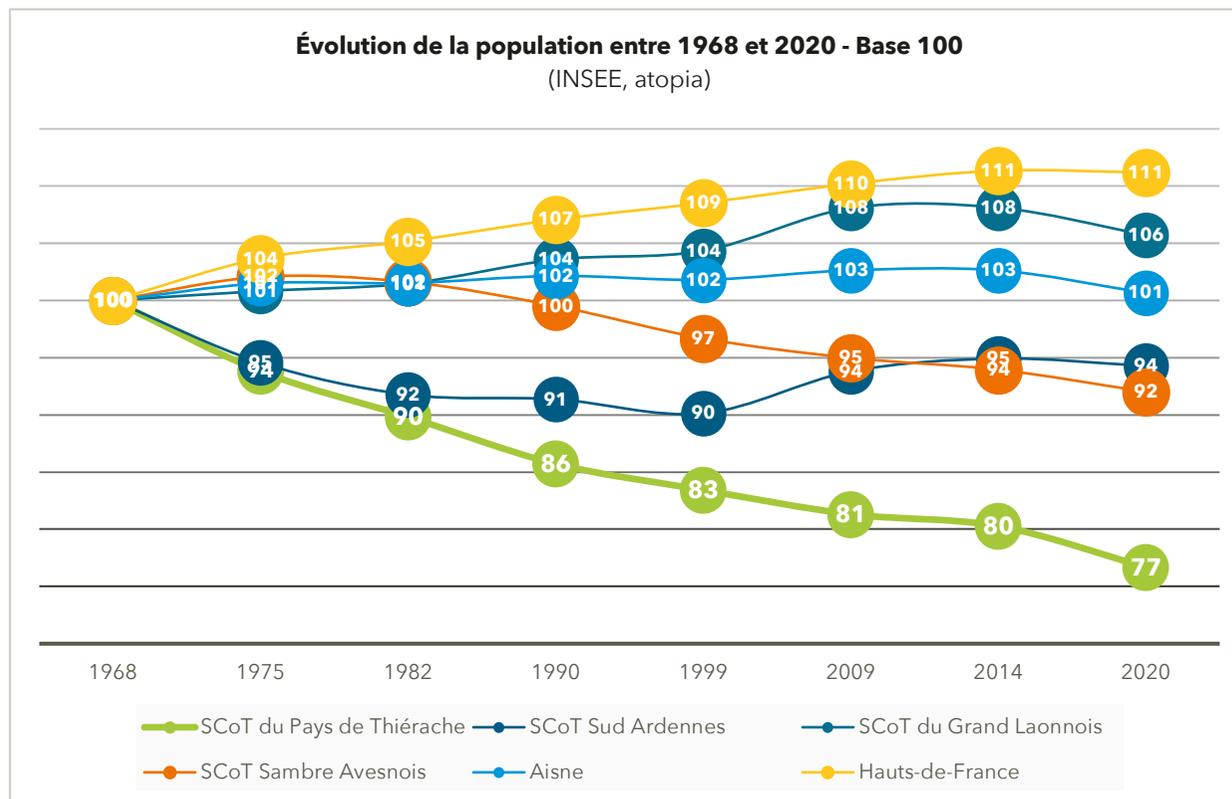
Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 1.2. Tendances récentes

Depuis les années 60, la population du Pays de Thiérache diminue, de manière plus marquée que sur les territoires de comparaison que sont le SCoT Sambre Avesnois et le SCoT Sud Ardennes.

Le département et le SCoT du Grand Laonnois ont quant à eux, connu des dynamiques globalement positives entre 1968 et 2020.

La dernière période intercensitaire (2014 - 2020) marque cependant pour l'ensemble de ces territoires (hormis la Région), une accélération de la diminution du nombre d'habitants.

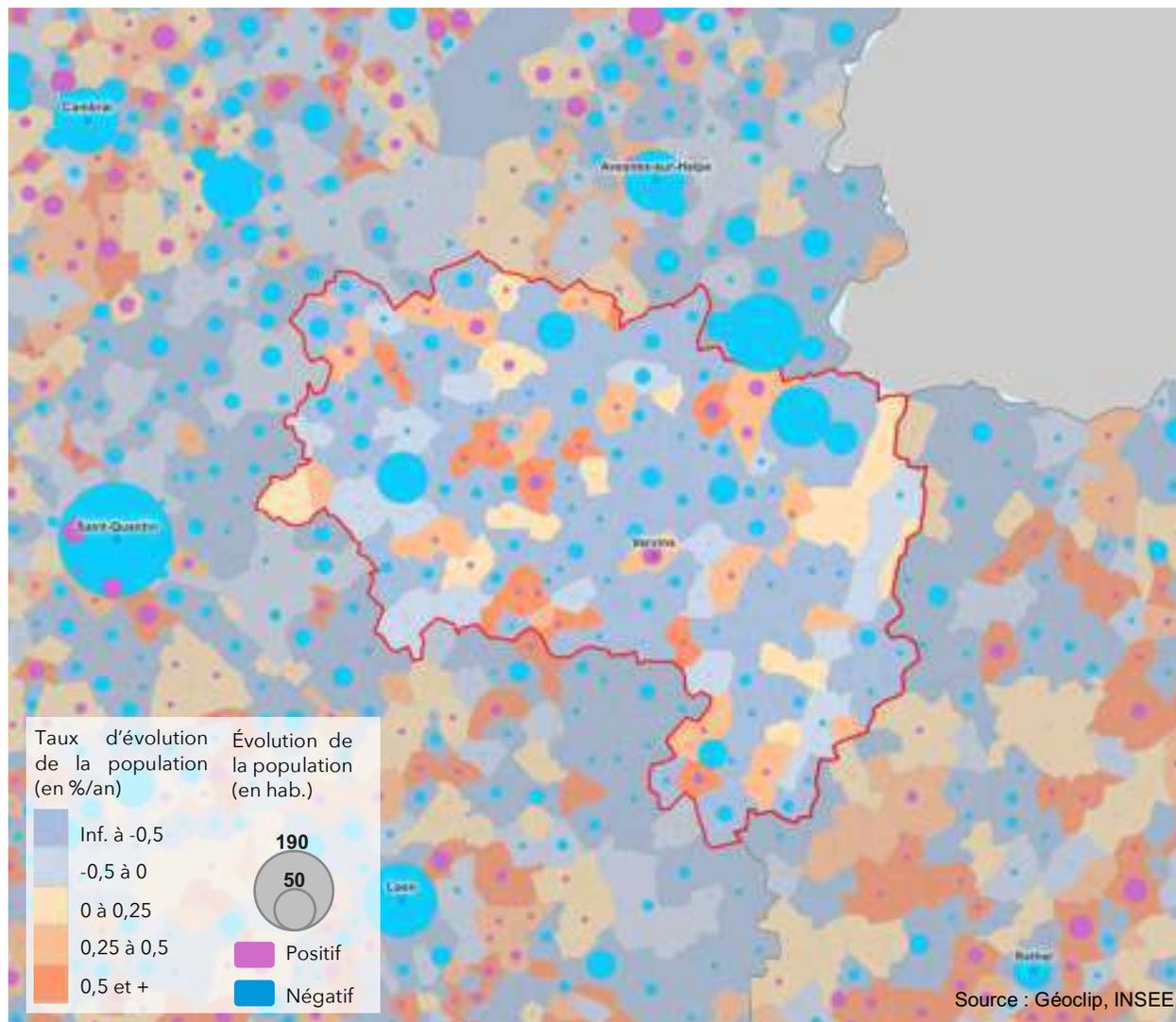


Dans cette baisse constante de la population, il est intéressant d'identifier que certaines communes connaissent :

- des **diminutions importantes**, ce qui est notamment le cas de Hirson (-1,17%/an), Saint-Michel (-1,07%/an), Guise (-1,57%/an), le Nouvion-en-Thiérache (-1,45%/an) ou encore Montcornet (-1,82%/an). Ces communes, centrales pour le territoire de Thiérache connaissent une dynamique négative d'évolution de leur population, de manière plus prononcée que les communes importantes situées à proximité (Saint-Quentin - 0,65%/an, Charleville-Mézières -0,89%/an, Laon, - 0,61%/an), mais dans un même ordre de grandeur que Fourmies (-1,40%/an), situé à proximité immédiate au Nord du territoire ;
- des **augmentations pour certaines autres communes**, notamment Vervins (+0,52%/an), Boué (+0,79%/an) mais également 3 communes à l'Ouest de Hirson (Mondrepuis +0,67%/an, Neuve-Maison +0,75%/an et Wimy +2,19%/an).

Il est à noter que les communes connaissant une augmentation ne permettent pas, à l'échelle du territoire, de compenser les diminutions. Au global, le territoire connaît une diminution de 0,72% sur cette période (2013-2019) représentant une diminution de 526 habitants au total sur le territoire.

### Évolution de la population et solde naturel de la population (INSEE 2013 - 2019)



### 1.2.1. Une évolution de la population fortement impactée par le solde des entrées/sorties

La dépression démographique du territoire du SCoT du Pays de Thiérache est principalement due au solde des entrées/sorties négatif : le solde naturel permettait de contrebalancer légèrement le solde négatif des entrées/sorties (à hauteur de 0,46% entre 1968 et 1975, puis stabilisé autour de 0,13-0,16% entre 1975 et 2009). Les dernières années montrent que le solde naturel n'a plus ce rôle et est en constante diminution.

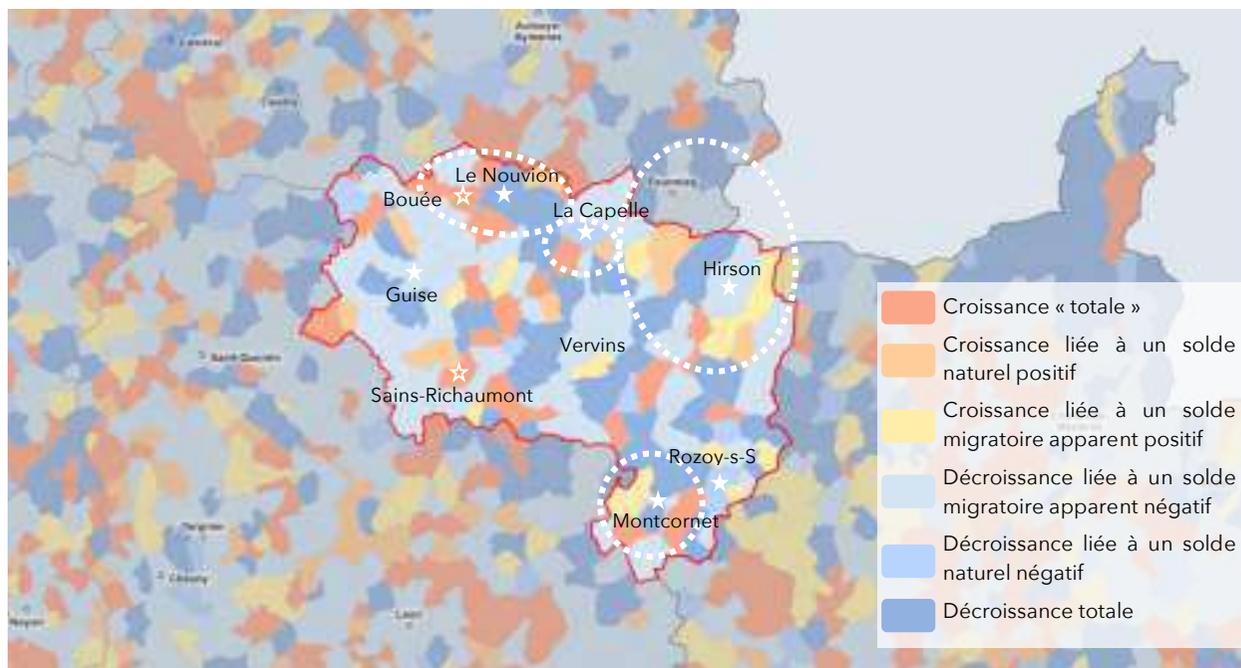
Le territoire (à l'échelle du PETR) est en dépression démographique totale (solde naturel et solde des entrées/sorties sont en moyenne négatifs entre 2020 et 2014).

Il est à noter que la dynamique démographique du territoire est tout de même variable : les communes situées à proximité des communes ayant le plus d'habitant sur le territoire (Hirson, Guise, Montcornet, le Nouvion-en-Thiérache, la Capelle...) ont tendance à croître. Vervins, Bouée et Sains-Richaumont connaissent respectivement une croissance totale et une croissance liée au solde migratoire apparent.

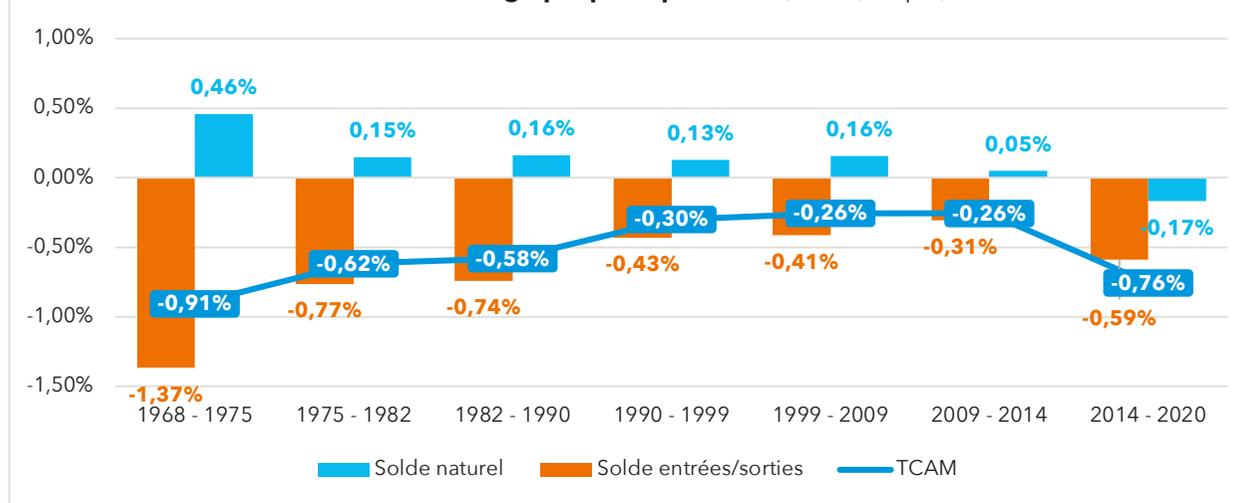
La dernière période intercensitaire (2014-2020) conforte des tendances de long terme sur le territoire :

- un départ des ménages se traduisant par un bilan des entrées-sorties négatif ;
- une diminution du solde naturel portée, par la baisse du nombre de naissances (passant de 971 naissances en moyenne entre 1999 et 2009 à 763 entre 2014 et 2020) et la très légère augmentation du nombre de décès (passant de 853 à 885 sur les mêmes périodes).

Typologie des soldes migratoires et naturels apparents (INSEE 2013 - 2018)



Évolution démographique depuis 1968 (INSEE, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

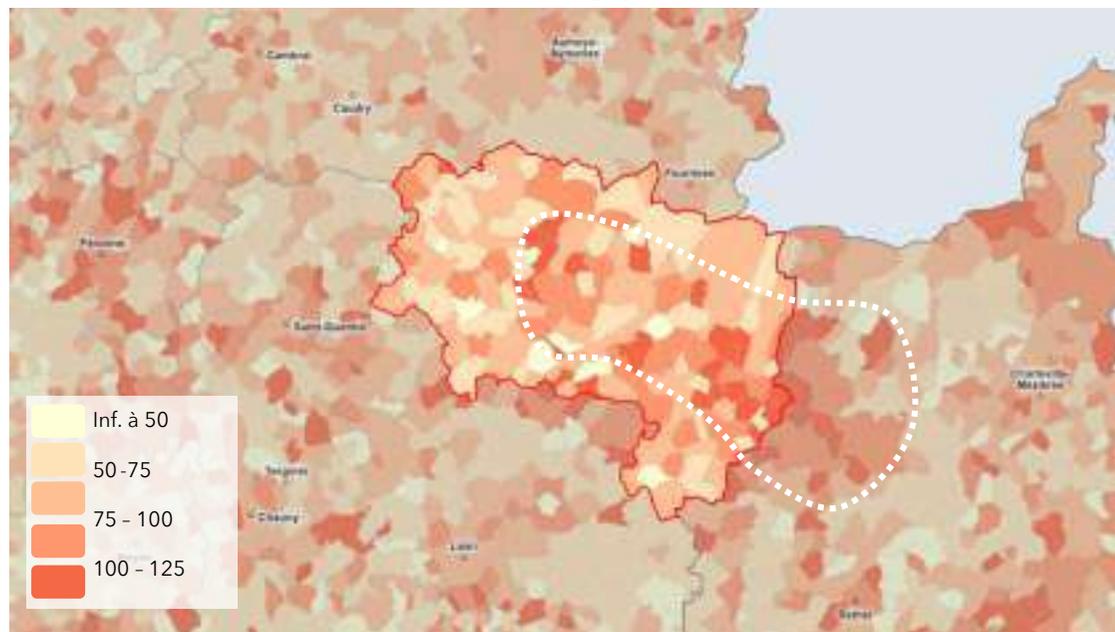
### 1.3. Le profil socio-démographique des habitants

#### 1.3.1. La répartition des classes d'âge

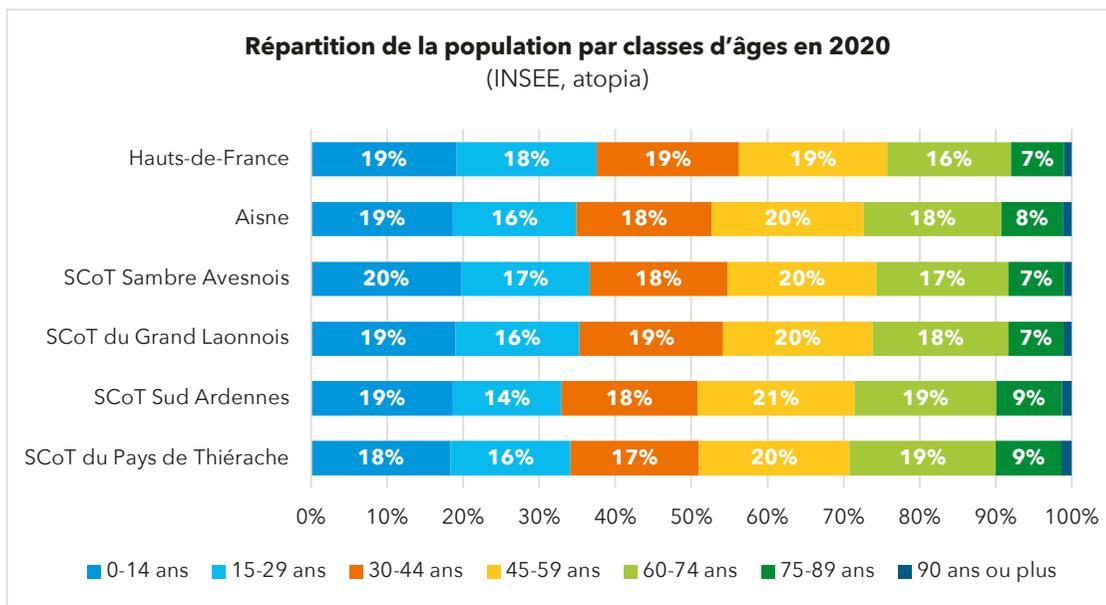
Le territoire d'étude présente une **répartition de sa population par tranches d'âge sensiblement identique à celle de l'ensemble des territoires de comparaison**. Une très légère sous-représentation des 0-14 ans et des 30-44 ans est observable par rapport à l'ensemble des territoires de comparaison. En revanche, la proportion de + de 60 ans est légèrement plus élevée dans le Pays de Thiérache que dans l'ensemble de la Région et du département et sensiblement identique aux tendances connues dans le SCoT Sud Ardennes.

Des spécificités spatiales sont lisibles sur le territoire, notamment en lien avec les Ardennes notamment : un indice de vieillissement plus élevé dans le centre du territoire et à la frontière avec les Ardennes qu'aux autres extrémités du territoire.

Indice de vieillissement de la population en 2019 (INSEE)



Répartition de la population par classes d'âges en 2020 (INSEE, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

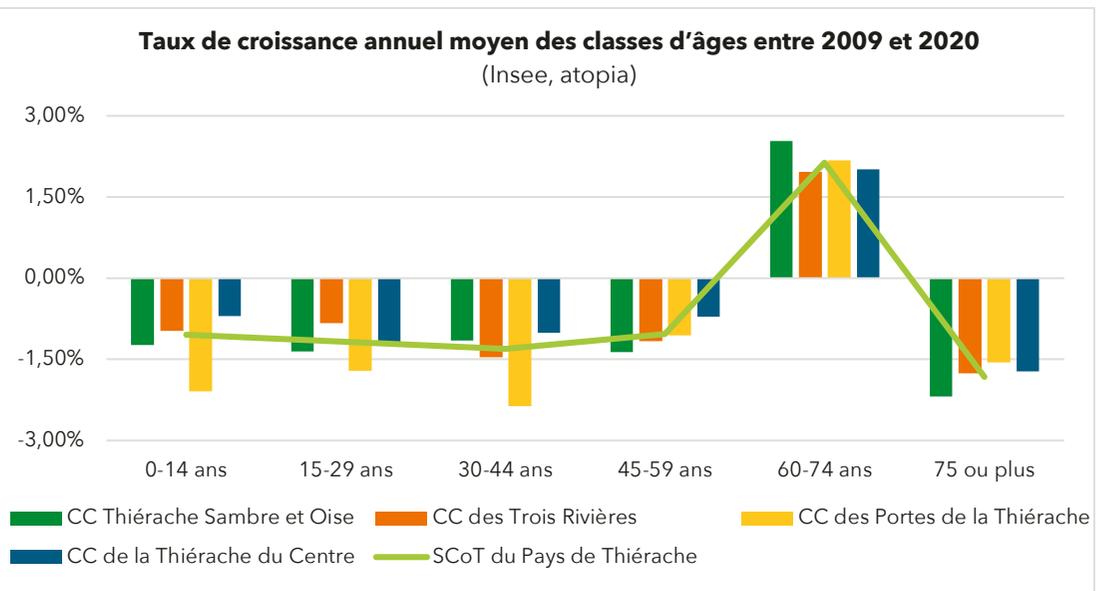
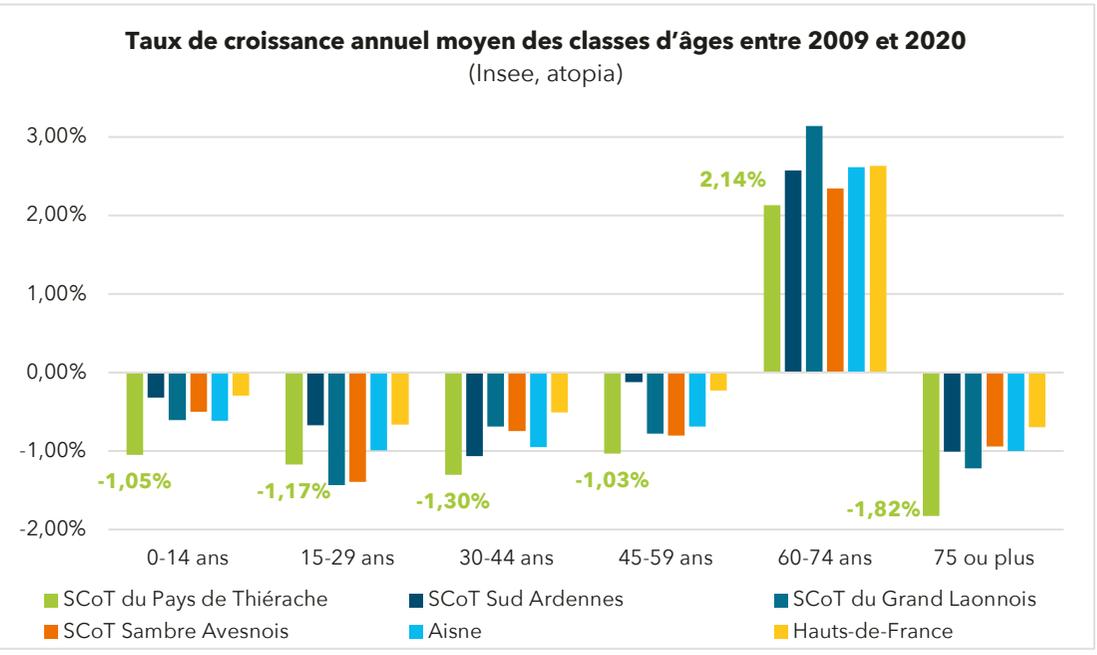
**Une croissance démographique portée par les personnes entre 60 et 74 ans.**

Sur la dernière période intercensitaire, les évolutions notables sont :

- l'augmentation importante du nombre de personnes entre 60 et 74 ans (+2,14 %), restant inférieure à celle des territoires de comparaison ;
- la baisse importante par rapport aux territoires de comparaison de la population de 75 ans ou plus (-1,82%), alors qu'elle est d'environ 1% sur la même période à l'échelle du SCoT Sud Ardennes et à celle du département ;
- la diminution très supérieure par rapport aux territoires de comparaison de la population de 0-14 ans (-1,05%) soit un rythme plus de 2 fois plus rapide qu'une grande partie des territoires de comparaison.
- la diminution se rapprochant davantage des tendances connues dans les territoires de comparaison pour l'évolution des autres tranches d'âge.

Le constat de progression des populations de plus de 60 ans, tout en ayant une diminution du nombre de personnes de 75 ans et plus dans le Pays de Thiérache laisse entrevoir **plusieurs mutations socio-économiques futures** pour le territoire :

- Un ralentissement accéléré de la dynamique démographique (lié à une baisse prévisionnelle du solde naturel en raison du vieillissement de la population) ;
- L'émergence de nouveaux besoins liés au vieillissement de la population locale (en matière d'équipements de santé, d'habitat, d'accessibilité de l'espace public, etc.) ;
- Une diminution de la main d'œuvre et de la population active locales (et donc une modification des équilibres entre actifs et retraités).



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 1.3.2. Le tissu socioprofessionnel

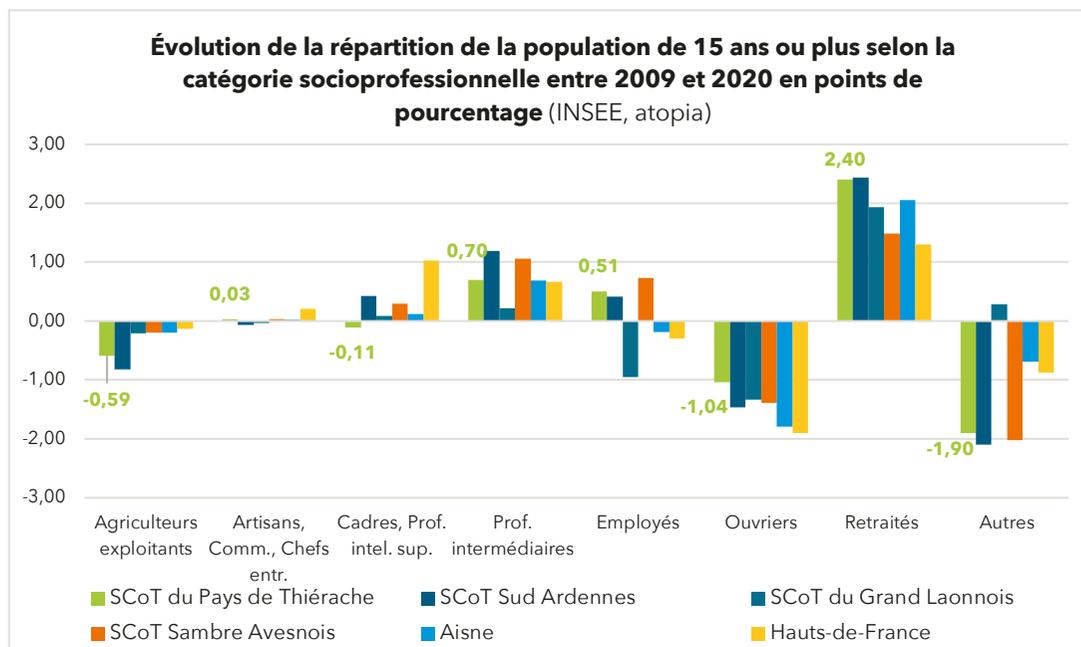
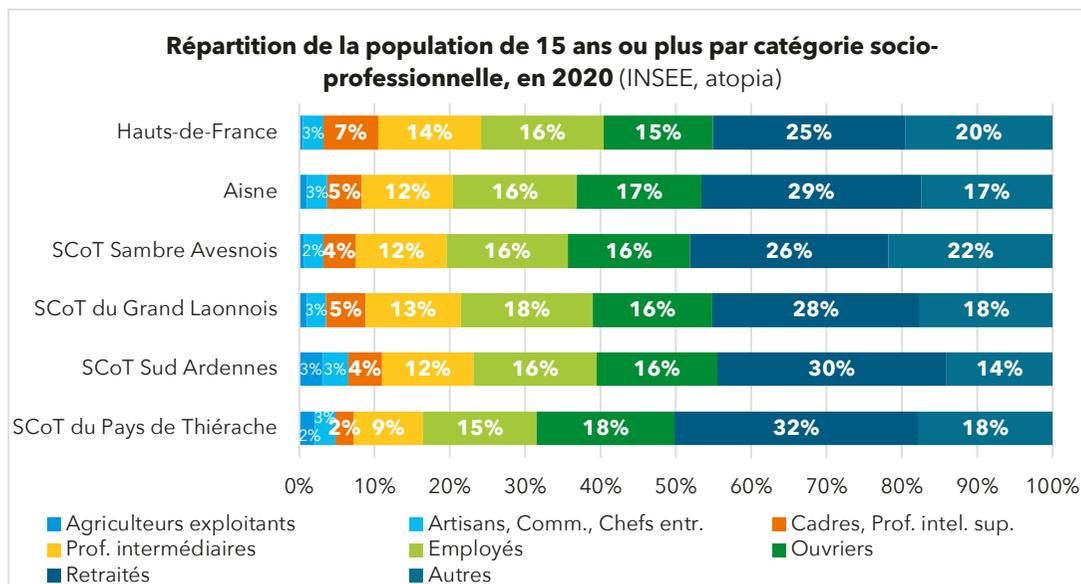
Le **contingent socioprofessionnel** du SCoT compte pour catégorie majeure les **retraités** (32% de la population de 15 ans ou plus) puis les « **ouvriers** » et les « **autres personnes sans activités professionnelles** » (18%) et enfin les « **employés** » (15%).

Parmi les territoires de comparaison, le Pays de Thiérache se distingue par :

- une part légèrement plus importante d'agriculteurs (avec le SCoT Sud Ardennes, respectivement 2 et 3%), alors que cette population représente à peine 1% de la population des autres territoires) ;
- une présence moindre de « cadres et de professions intellectuelles supérieures » et de « professions intermédiaires » (respectivement 2% et 9%, soit la part la plus petite des territoires de comparaison).

Ce portrait socioprofessionnel n'est pas figé, on observe **entre 2009 et 2020** :

- **une baisse** de la population d'« autres personnes sans activités professionnelles », d'ouvriers et d'agriculteurs (respectivement -1,90, -1,04 et -0,59 points entre 2009 et 2020) ;
- **une augmentation forte**, par rapport aux territoires de comparaison du nombre de retraités (+2,40 points) ;
- **une augmentation modérée**, dans la moyenne des autres territoires de comparaison, des professions intermédiaires et des employés.



## 1.4. Le profil des ménages

### 1.4.1. Les tendances actuelles

#### Une forte progression des ménages d'une seule personne

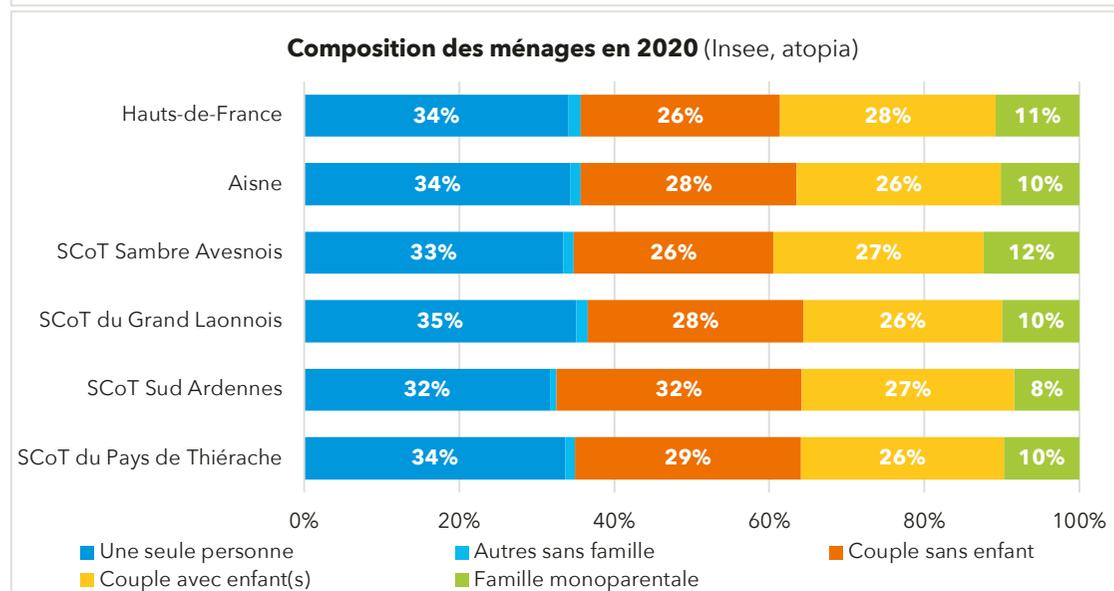
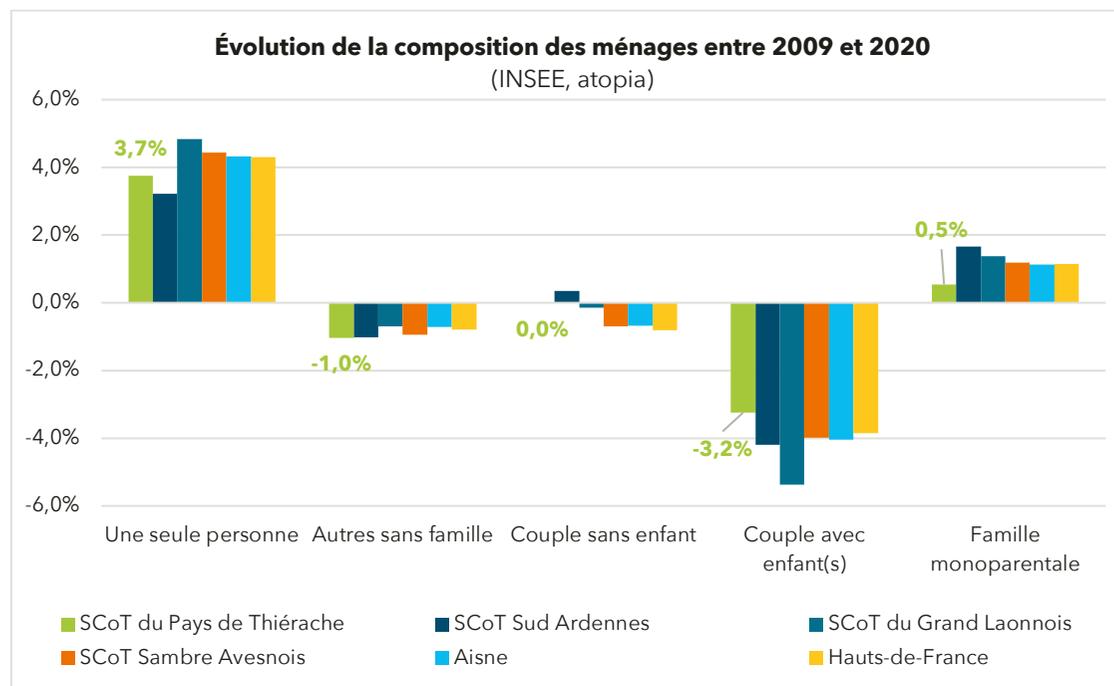
La composition des ménages du Pays de Thiérache se caractérise par une **majorité de ménages composés d'une seule personne (34%)** et par une proportion légèrement supérieure de couples sans enfants (29%) que de couple avec enfants (26%).

En termes d'évolution, le Pays de Thiérache a connu une **forte progression de la part de ménages d'une seule personne (+3,7%)** et une **forte baisse de la part de couples avec enfant.s (-3,2%)**.

Il est à noter qu'en comparaison aux autres territoires sur la dernière période intercensitaire, le Pays de Thiérache connaît :

- une évolution moins négative des couples avec enfants ;
- une évolution plus faible des familles monoparentales (2 voire 3 fois moins élevées).

Les dynamiques à l'œuvre dans le Pays de Thiérache confirment **des tendances à une échelle plus large** (nationale), notamment la **diminution de la taille des ménages**. De telles mutations ont des **conséquences tout à fait tangibles sur les territoires**, notamment en matière de logement. **Le parc immobilier doit en effet être adapté** à des demandes nombreuses et différentes, qui correspondent aux profils des ménages en progression.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

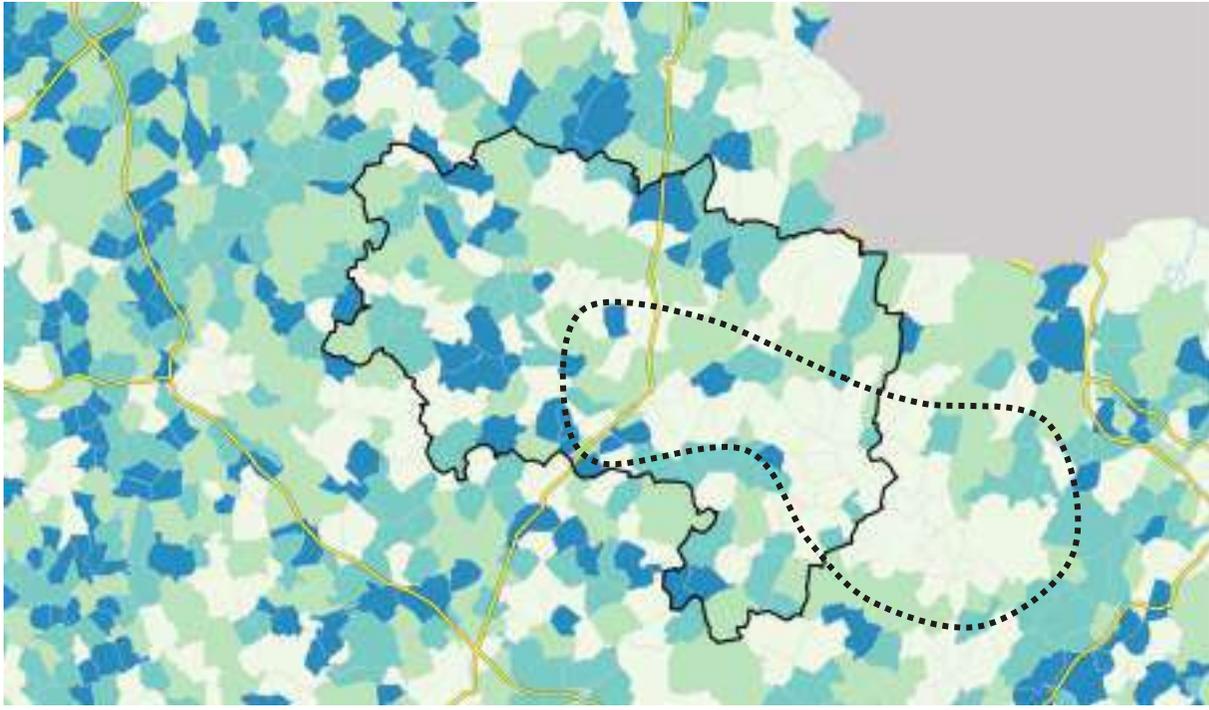
**Des ménages plus petits dans le centre et en lien avec les Ardennes**

Au-delà de la tendance lourde au desserrement, la **taille moyenne des ménages (TMM) dans le Pays de Thiérache** est globalement légèrement plus faible que dans les Hauts-de-France, mais identique à celle de l'Aisne.

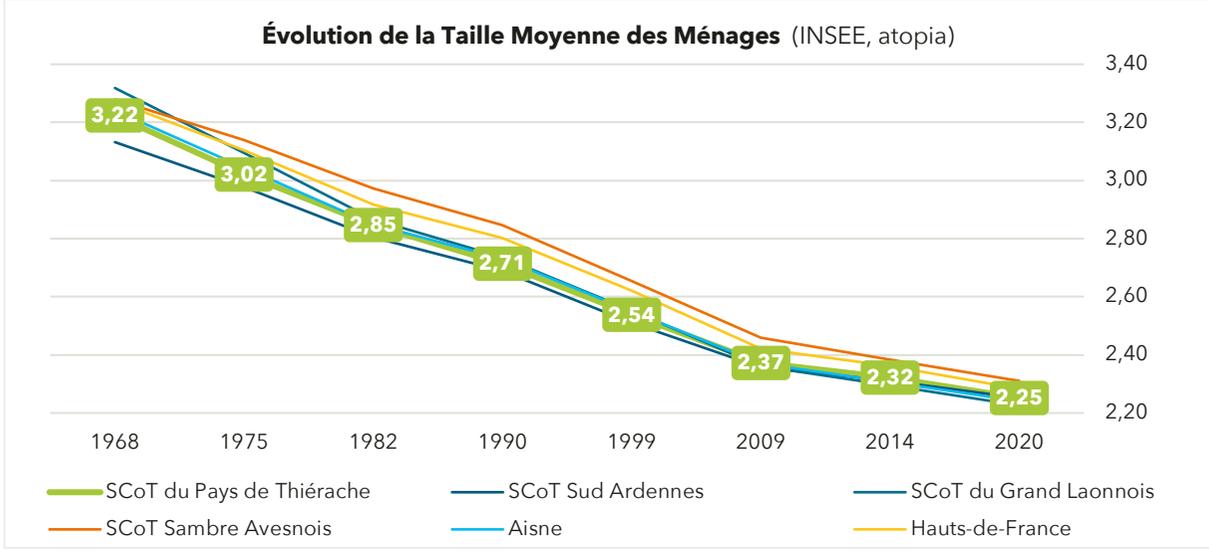
À l'échelle infra-territoriale la Taille Moyenne des Ménages (TMM) est plus faible au cœur du territoire et à la limite avec les Ardennes, de manière identique à la répartition de l'indice de vieillissement identifié plus haut dans le diagnostic. Le SCoT Sud Ardennes dispose d'une TMM légèrement inférieure à celle du Pays de Thiérache, mais suit les mêmes tendances depuis 1968.

Les communes où la TMM des ménages est la plus élevée sont des espaces où les familles avec enfants trouvent une offre d'hébergement qui correspond à leurs besoins, en termes de taille, typologie et prix.

Taille moyenne des ménages en 2019 (INSEE, atopia)



Évolution de la Taille Moyenne des Ménages (INSEE, atopia)



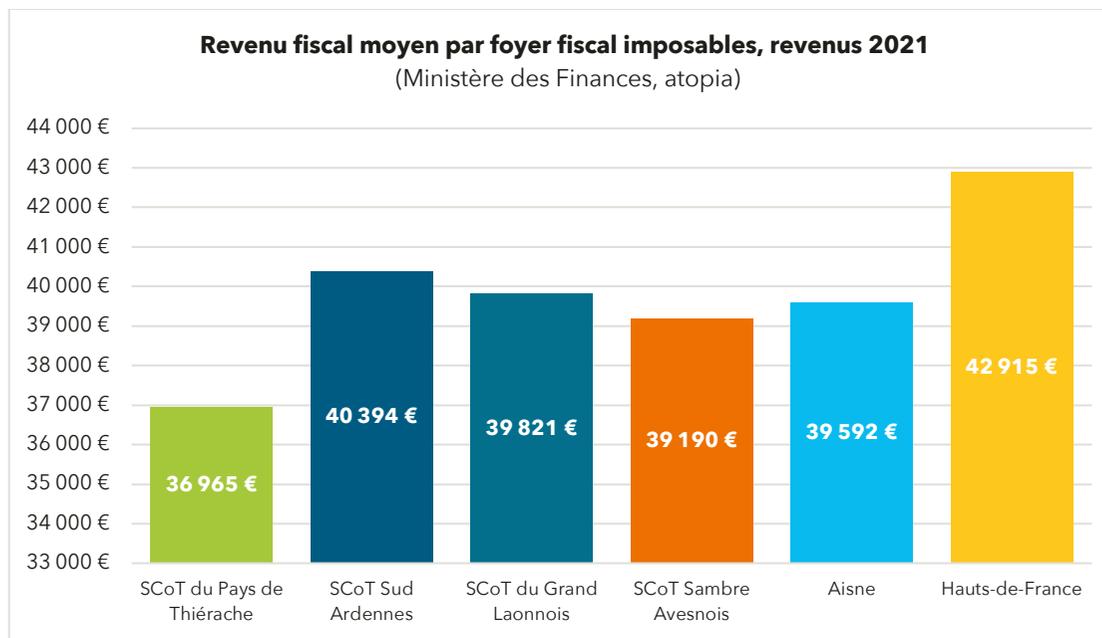
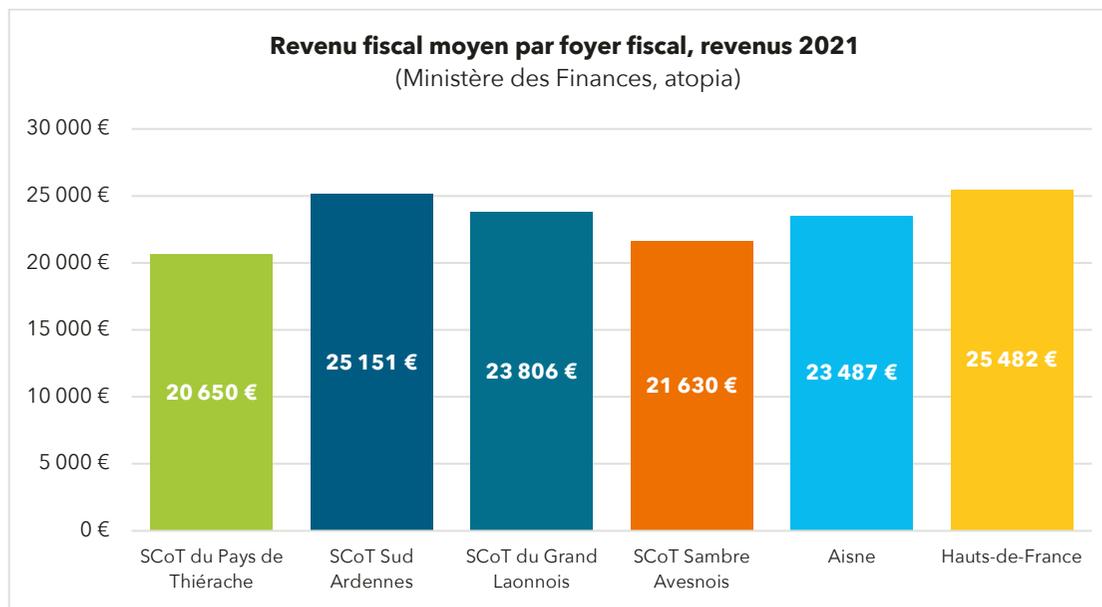
Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 1.4.2. Les revenus fiscaux

En 2021, les foyers fiscaux du SCoT du Pays de Thiérache se caractérisent par un niveau de richesse inférieur à celui observé dans l'ensemble des territoires de comparaison.

Il est à noter que les territoires identifiés dans le reste du diagnostic comme plutôt similaire au Pays de Thiérache (en particulier le SCoT Sud Ardennes), dispose d'un revenu fiscal moyen par foyer, en moyenne 5 000€ plus élevé (de manière identique aux tendances à l'échelle régionale).

Concernant les revenus fiscaux des foyers fiscaux imposables, l'écart de revenus est sensiblement identique à celui des ménages imposables et non imposables confondus. L'écart se creuse cependant avec le SCoT Sambre Avesnois, passant d'un écart de 1 000 € foyers à 2 500€ par foyer fiscal imposé. Cette différence reflète la présence, sur le territoire du SCoT Sambre Avesnois d'une petite partie de la population disposant d'un pouvoir d'achat plus élevé que le reste de la population. Cette typologie de ménage est comparativement à ce territoire, moins présente sur le territoire du Pays de Thiérache.

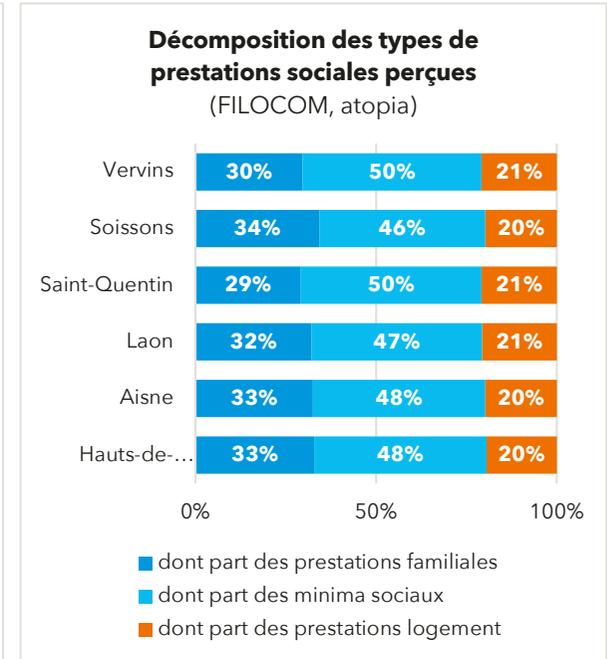
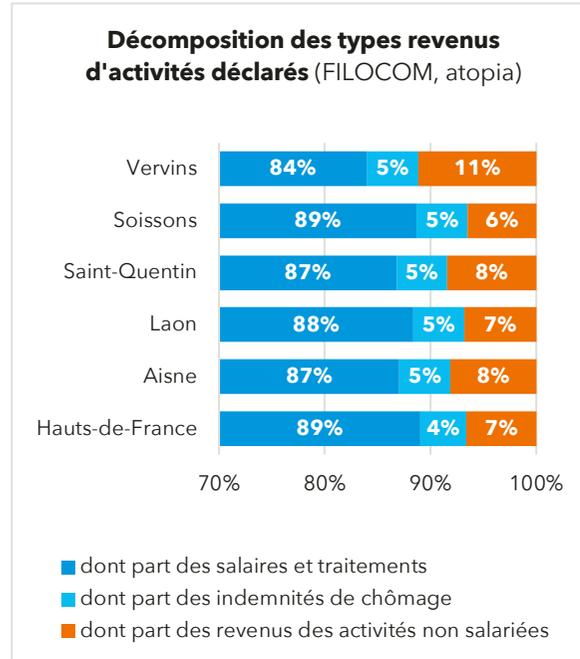
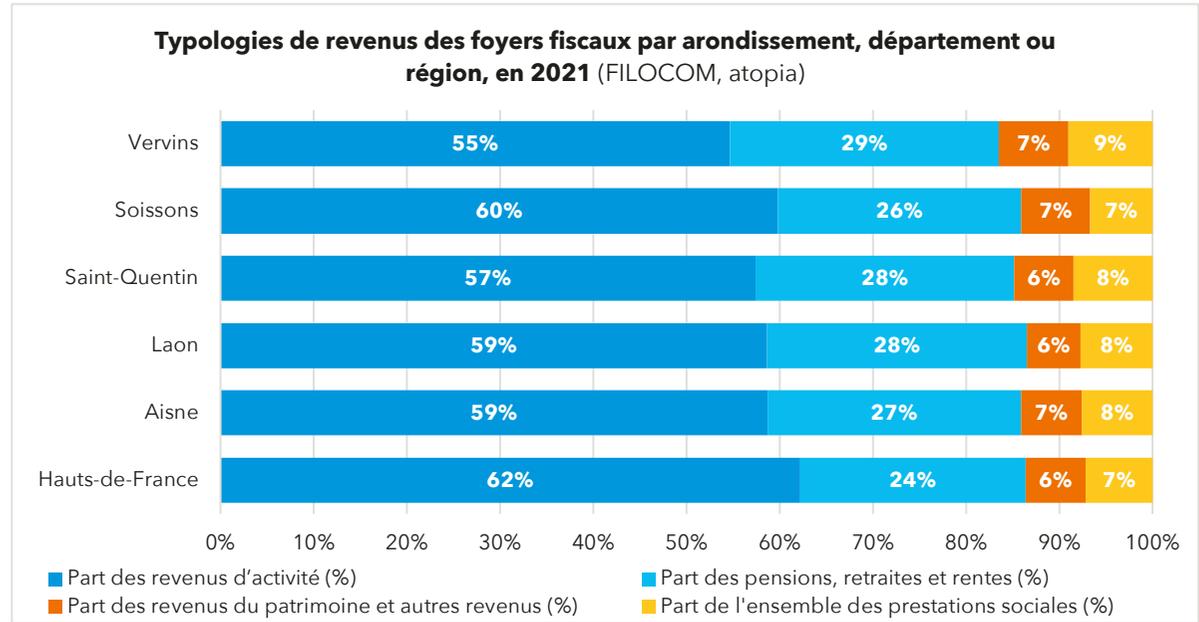


### Un territoire plus dépendant de la redistribution sociale que les autres territoires de comparaison

Les revenus d'activités représentent environ 55% des revenus des foyers fiscaux du Pays de Thiérache (arrondissement de Vervins). Cette part est la plus faible de l'ensemble des territoires de comparaison (58% pour l'arrondissement de Laon, 59% à l'échelle départementale et 62% à l'échelle régionale).

À l'échelle du Pays de Thiérache, 5% de ces revenus représentent des indemnités de chômage, part similaire à celle des territoires de comparaison.

Le Pays de Thiérache présente une part légèrement plus importante que les territoires de comparaison pour les revenus liés aux pensions, retraites et rentes (29%) et les prestations sociales (9%).



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 2. HABITAT

### 2.1. Le parc de logements

#### 2.1.1. La production de logements

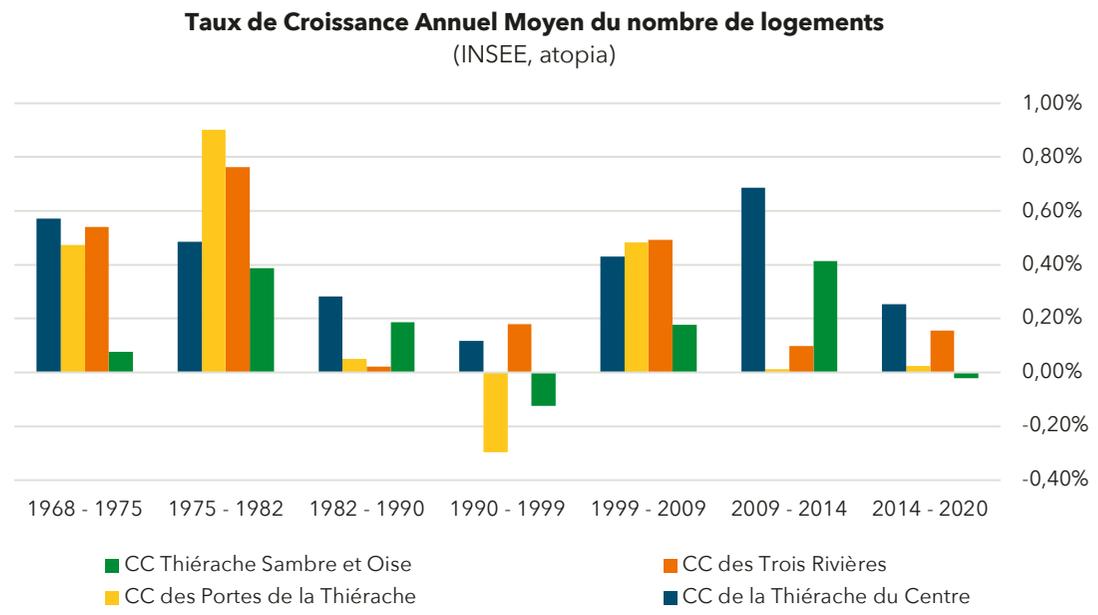
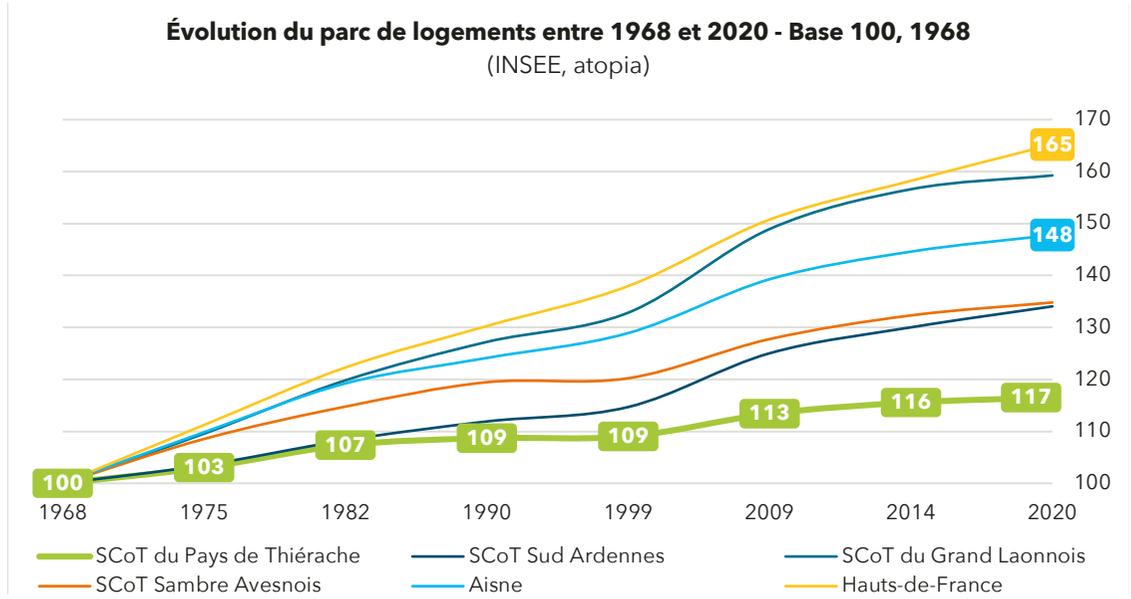
##### Une évolution contenue du nombre de construction de logements sur le territoire

La production de logements dans Pays de Thiérache a connu des périodes de légère augmentation (1968-1982 et 1999-2014). Ces périodes laissent place à périodes de stagnation du nombre de logements sur le territoire.

Sur la dernière période intercensitaire (2009-2020), l'évolution du nombre de logement est modérée (+976 logements, soit une production moyenne de 89 logements par an sur l'ensemble du territoire du Pays de Thiérache).

##### Un ralentissement de la production de logement sur les dernières périodes intercensitaires

Le TCAM du nombre de logements à l'échelle des intercommunalités nous montre que le rythme de production de logements était élevé dans l'ensemble des intercommunalités du territoire de 1968 à 1982, avec des productions de logements plus soutenues dans la CCPT et la CCTR. Après 1982, les rythmes de production de logements oscillent entre une période et une autre pour les différentes intercommunalités et montrent un certain niveau de production de logements (irrégulière mais toujours positive) pour la CCTC et la CCTR. De leur côté, la CCPT et la CCTSO connaissent des dynamiques plus fluctuantes, de stabilisation, respectivement depuis 2009 et 2014.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

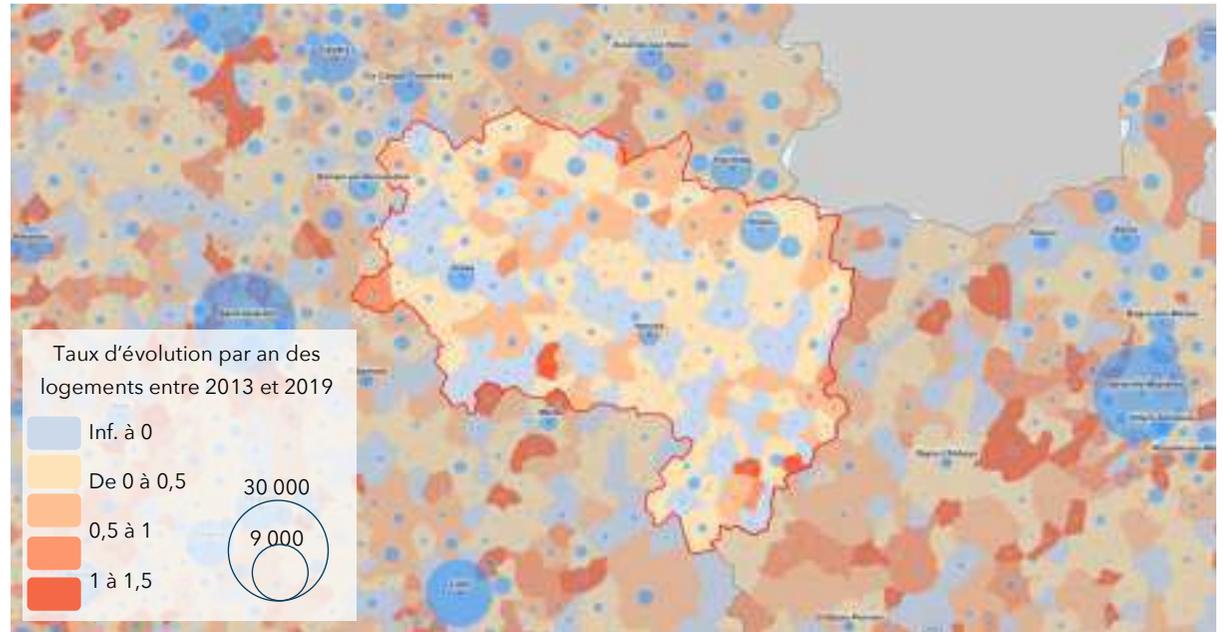
**Un parc immobilier peu dynamique, faisant face à un taux élevé de vacance résidentielle**

Au total, le territoire du Pays de Thiérache compte 36 730 logements en 2020. Les communes ayant le parc le plus important de logements (+ de 1 000 logements se trouvent sur les communes de : Hirson - 4829, Guise - 2549, Saint-Michel - 1641, Vervins -1480 et le Nouvion en Thiérache - 1385).

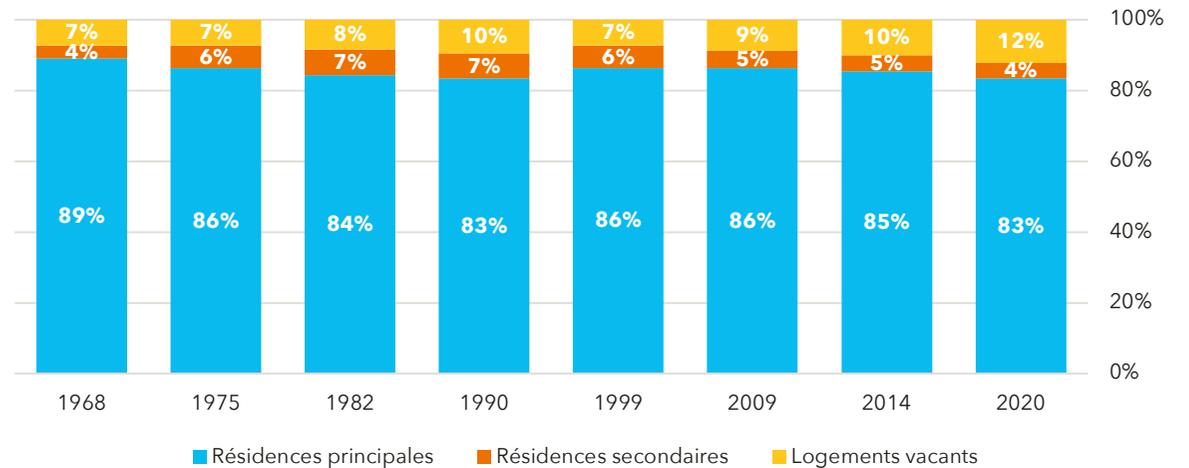
Cette répartition des communes comportant le plus de logement vient confirmer les communes identifiées précédemment dans le diagnostic.

Le taux de vacance résidentiel sur le territoire est en constante augmentation de 1999 : au total, en 2020, ce sont 12% des logements du territoire qui sont vacants, soit 5% de plus qu'en 1999.

**Nombre de logement et leur évolution par commune entre 2013 et 2019 (INSEE, atopia)**



**Évolution de la répartition du parc de logements selon le type d'occupation à l'échelle du SCoT du Pays de Thiérache entre 1968 et 2020 (INSEE, atopia)**



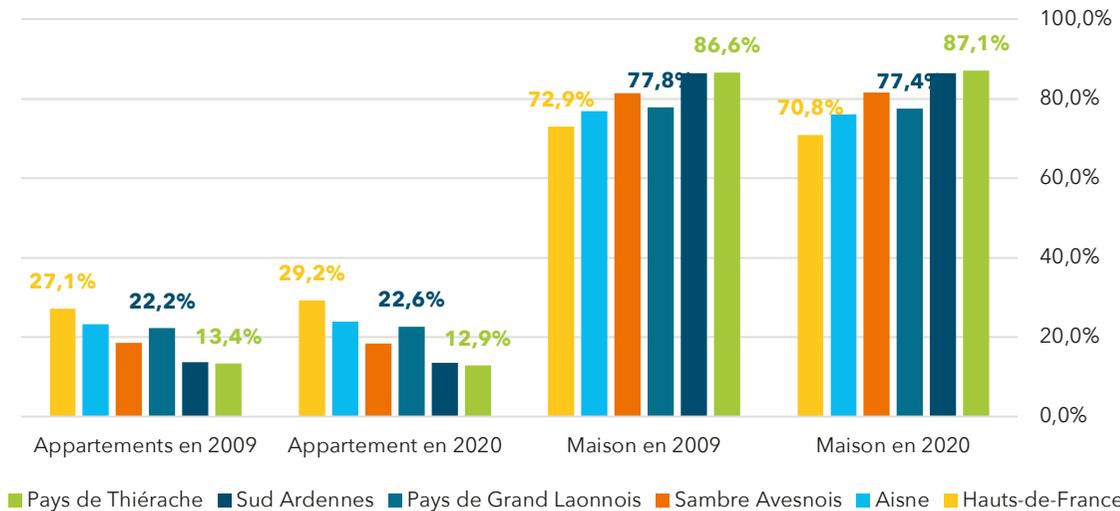
Entre 2009 et 2020, la part d'appartements sur le territoire a tendance à diminuer alors qu'elle augmente sur le reste des territoires de comparaison.

Cette tendance est visible sur le premier graphique (part des typologies de logements en 2009 et 2020), mais est mise en avant de manière plus significative par le Taux de Croissance Annuel Moyen de l'évolution du nombre de logements par typologie.

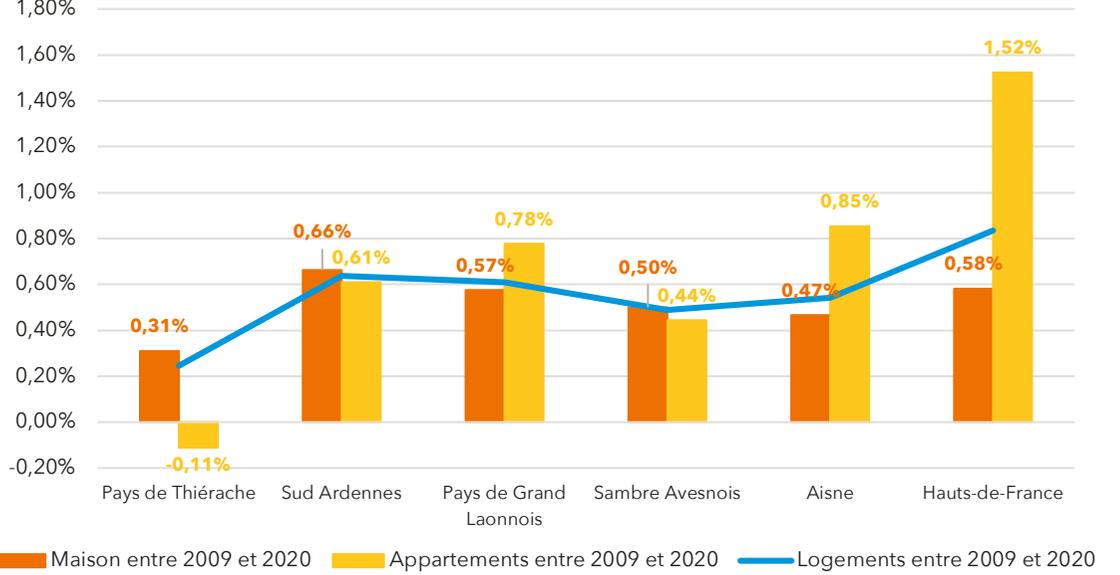
Ce dernier graphe nous montre que le Pays de Thiérache se distingue des autres territoires, sur cette période, par une production de logements de type « appartements » négative, montrant les efforts mis en œuvre dans l'objectif de qualifier l'habitat sur le territoire.

Ces chiffres permettent de vérifier les propos tenus lors des écoutes territoriales, pendant lesquelles plusieurs acteurs ont identifié ces opérations comme structurantes sur le territoire, ce qui paraît être réel.

**Part des typologies de logements en 2009 et 2020** (INSEE, atopia)



**Taux de Croissance Annuel Moyen des logements, par type entre 2009 et 2020** (INSEE, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 2.1.2. La qualité des logements

Une étude réalisée en 2012 par le Pays de Thiérache, dans le cadre d'une étude pré-opérationnelle à un PIG nous montre que :

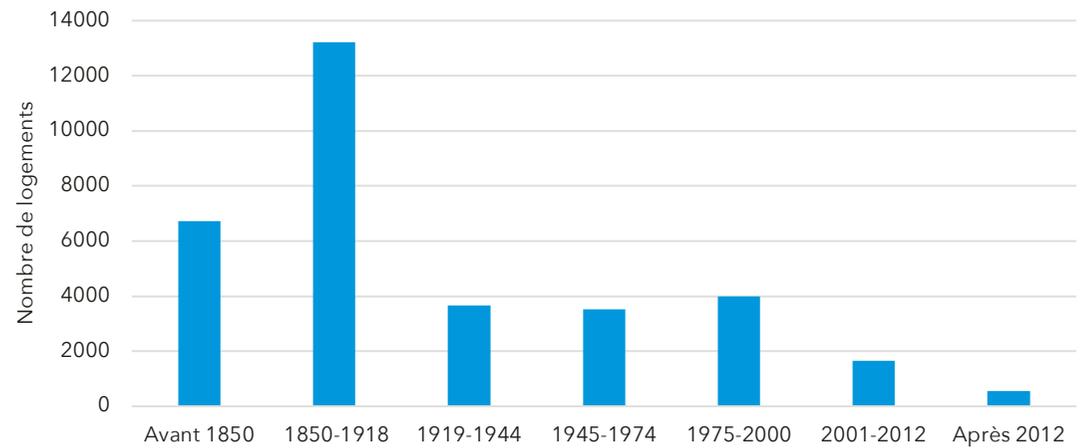
- 23,1% des propriétaires occupants du territoire son éligibles aux aides de l'Anah, dont plus de la moitié (56,7%) à ressources très modestes ;
- 2 649 logements sont renseignés comme potentiellement indignes (occupé à 43,6% par des propriétaires occupants) ;
- 51% des candidatures spontanées concernaient « l'amélioration énergétique » du logement et 22% des « éléments de confort des propriétaires occupants ou de mise aux normes d'installation » ;
- 15 projets sur les 113 reçus (soit 13%) concernent le caractère déclassé ou inconfortable du logement.

À l'échelle du Pays de Thiérache, 81% des logements ont été construits avant 1974. La période de construction a un effet sur :

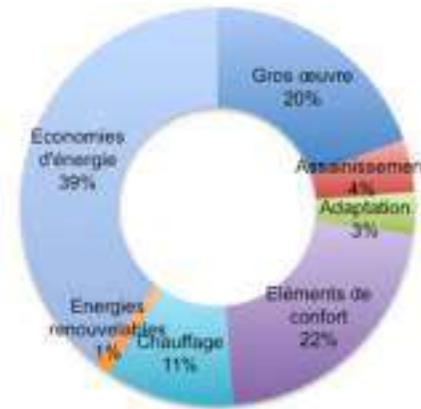
- Le niveau de confort des logements (les normes constructives et les standards de vie évoluant) ;
- La consommation énergétique (1974 est l'année de la première loi sur les normes d'isolation des bâtiments).

En complément de ces données factuelles, les acteurs du territoire partagent la présence d'un habitat insalubre dans les centralités du territoire et la présence de marchands de sommeil. Les acteurs de l'habitat (notamment les communes) mettent en place des programmes ayant pour objectif de lutter contre la mise en location de ces biens, notamment au travers le développement du permis de louer, dans l'objectif d'améliorer l'état du parc de logements.

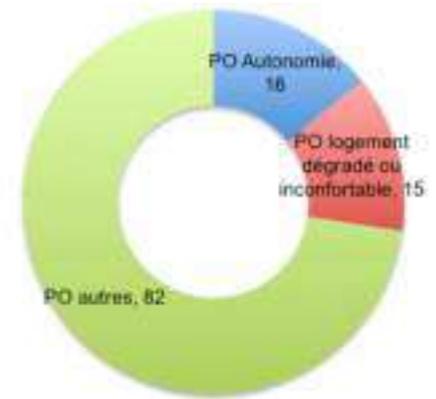
Répartition des bâtiments par années de construction  
(Observatoire National des Bâtiments, 2020)



Projets recevables de propriétaires occupants  
(ventilation par corps d'état),  
Étude Pré-opérationnelle à un PIG, Pays de  
Thiérache, 2012



Projets potentiellement recevables (par  
type de dossier), Étude Pré-opérationnelle à  
un PIG, Pays de Thiérache, 2012



Depuis 2012, le territoire est éligible aux subventions pour d'ANAH pour certaines opérations :

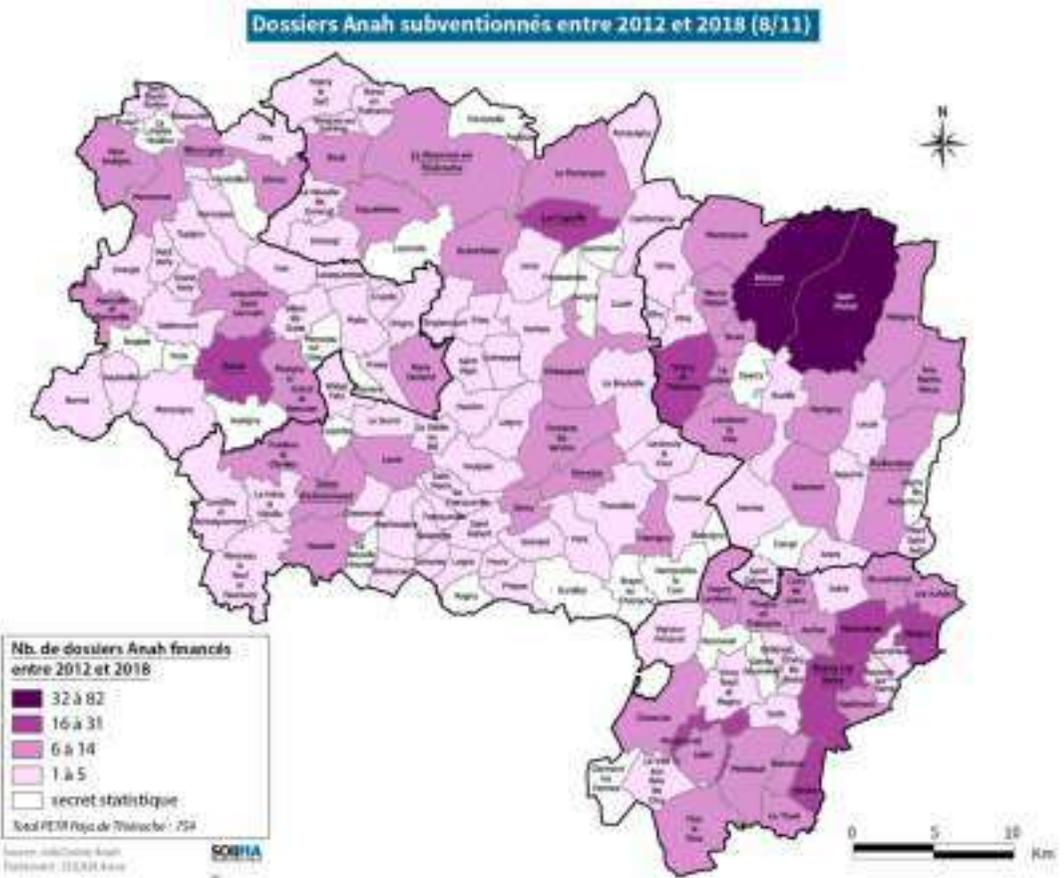
- pour les logements locatifs de plus de 15 ans (concernant 96% des logements locatifs du territoire) ;
- pour les ménages propriétaires occupants « modeste » ou « très modeste », représentant 54% des ménages propriétaires occupant du territoire.

Ces financements permettent une amélioration du niveau de confort des logements ou encore de lutter contre la précarité énergétique.

Entre 2012 et 2018, les opérations ayant été financées par l'ANAH concernaient, dans 95% des cas, de la lutte contre la précarité énergétique.

La carte ci-contre montre le nombre de dossier par commune, subventionnés par l'ANAH. Les communes comportant le plus de demandes sont Hirson et Saint-Michel (en tant que commune disposant le plus de logements).

Sur les autres communes, la corrélation entre nombre de logements et nombre d'opérations subventionnés n'existe plus.



Nb. de dossiers Anah financés entre 2012 et 2018

- 32 à 82
- 16 à 31
- 6 à 14
- 1 à 5
- secret statistique

Total PETS Pays de Thiérache : 724

	Logements locatifs privés de plus de 15 ans		Logements locatifs privés de plus de 15 ans « sans confort » ou « confort partiel »		Ménages dans un logement locatif privé de plus de 15 ans éligible au parc social	
	Nb.	Part.	Nb.	Part.	Nb.	Part.
CC DE LA THIÉRACHE DU CENTRE	2 003	96,1 %	839	41,9 %	1 646	82,2 %
CC DES PORTES DE LA THIÉRACHE	590	91,1 %	239	40%	440	88 %
CC DES TROIS RIVIÈRES	2 020	95,7 %	828	41 %	1 745	86,4 %
CC THIÉRACHE SAMBRE ET OISE	1 557	97,7 %	755	48,5 %	1 348	86,6 %
PAYS DU PAYS DE THIÉRACHE	3 896	95,3 %	1 652	42,6 %	3 179	81,2 %
AISNE	28 010	85,1 %	12 236	31,4 %	30 040	77 %

Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 2.1.3. L'occupation du parc de logements

#### Un parc immobilier peu adapté à la composition des ménages du territoire

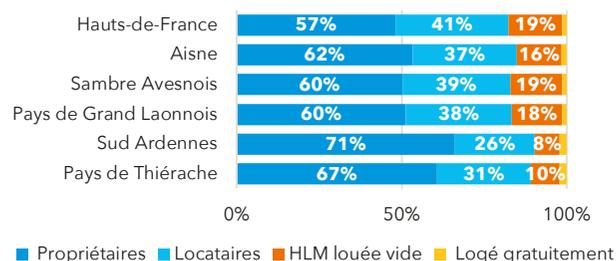
Le graphe ci-contre compare la composition des ménages et les typologies de logements présentes à l'échelle des différentes intercommunalités. Celui-ci nous montre que :

- A l'échelle du territoire, les résidences principales ont tendance à être plus grandes qu'aux échelles départementale et régionale ;
- Seulement 36% des ménages du territoire ont des enfants (couples avec enfants ou familles monoparentales) alors que 78% des logements sont des 4 pièces ou plus.

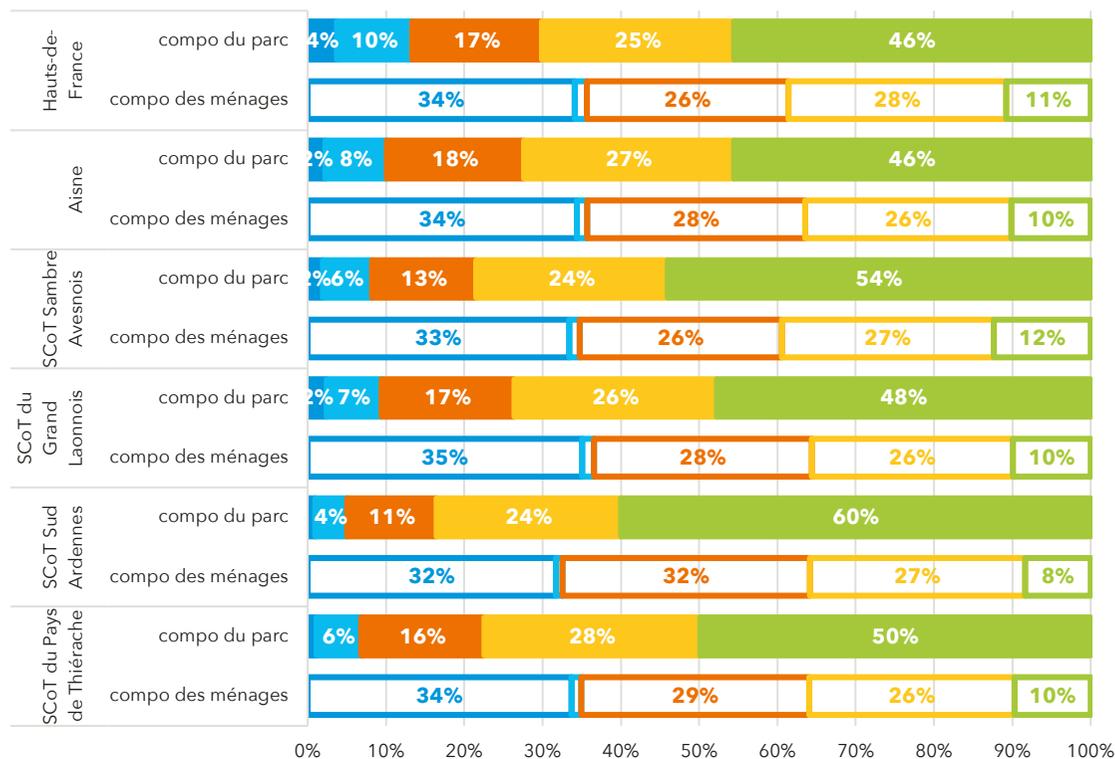
Il est tout de même à noter que le territoire est, parmi les territoires de comparaison, dans la part haute du taux de propriétaire occupant (67%), soit 10% de plus qu'à l'échelle Régionale et 5% qu'à l'échelle départementale.

De manière cohérente, le taux de locataire est inférieur aux autres territoires de comparaison et le taux de logements HLM loué vide est presque deux fois moins important qu'à l'échelle Régionale ou encore des territoires du SCoT Sambre Avesnois ou du Pays du Grand Laonnois.

#### Statut d'occupation des résidences principales en 2020 (Insee, atopia)



#### Comparaison entre la composition du parc et la composition des ménages sur le Pays de Thiérache en 2020 (INSEE, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache



### 2.1.4. La taille des logements

#### Un marché immobilier où les typologies de logements sont en décorrélation avec les réalités de composition des familles

Le Pays de Thiérache connaît une dynamique contenue du parc de logements.

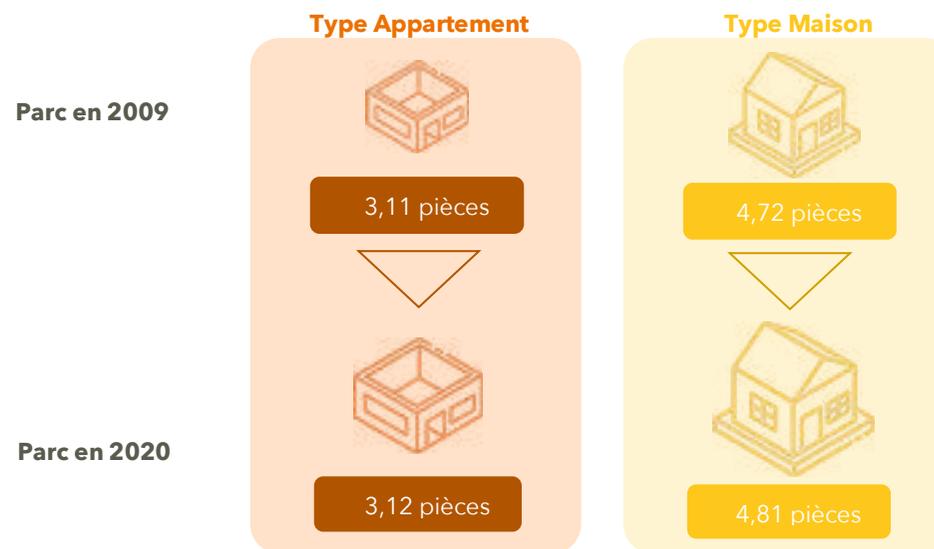
Néanmoins, ces évolutions contenues amènent à une augmentation du nombre de pièce par ménage, montrant que les nouveaux logements construits sur le territoire sont plus grands que la moyenne des logements présents.

Le marché immobilier local est bivalent, il s'agit :

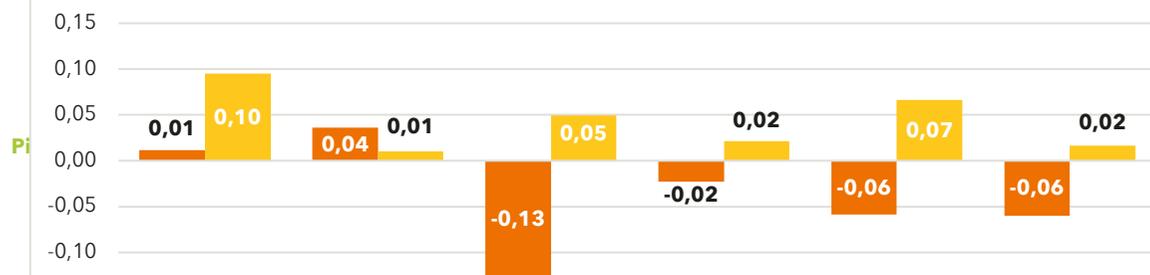
- à la fois pour les petits logements, comme le montre la partie 2.1.2, d'investissements mais ne participant pas à la création de logements (mise en location de biens anciens peu confortables) ;
- à la fois à l'augmentation de la taille moyenne des logements, dans un territoire où la typologie de l'offre de logements est peu adaptée à la composition des ménages (partie 2.1.3) et connaissant une tendance de long terme de diminution de la Taille Moyenne des Ménages (partie

La **vulnérabilité énergétique** des populations vivant sur le territoire est donc un sujet important étant donné

#### Évolution de la taille moyenne des résidences principales entre 2009 et 2020 (INSEE, atopia)



#### Évolution du nombre de pièces par type de logements entre 2009 et 2020 (INSEE, atopia)



## 2.2. L'occupation du parc

### 2.2.1. La vacance résidentielle

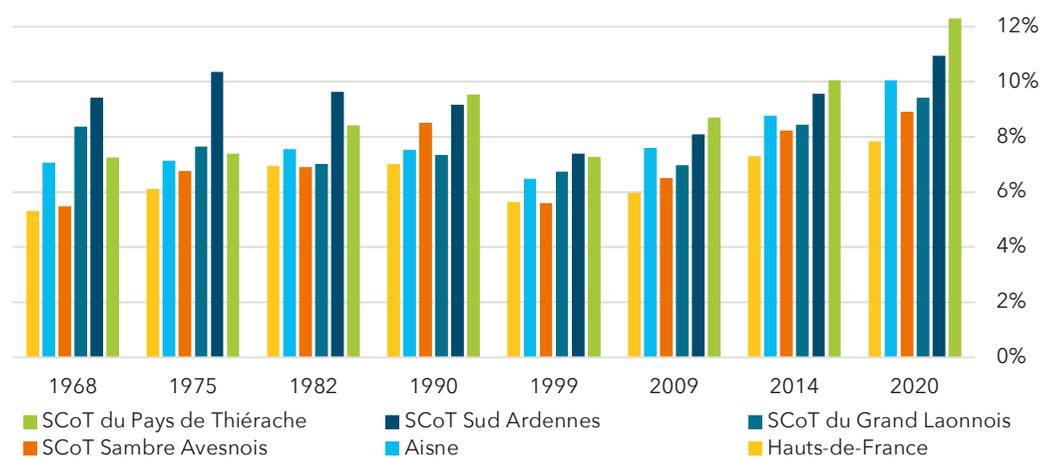
#### Une vacance résidentielle relativement stable, en hausse depuis 1999

Le taux de vacance résidentielle est un indice de tension du parc de logements. Une vacance résidentielle « raisonnable » (selon l'Anah, dans son guide « Vacance des logements - Stratégies et méthodes pour en sortir » publié en 2018) est de 6 à 7% :

- Un taux inférieur signifie une tension du parc de logements ;
- Un taux supérieur signifie un certain relâchement du parc de logements.

Le Pays de Thiérache, sur son territoire était globalement à 7-8% entre 1968 et 1999. Cependant, le taux de vacance résidentielle a connu une augmentation importante au cours des années 2000 en passant à plus de 12% en 2020.

Évolution de la vacance résidentielle entre 1968 et 2020 (INSEE, atopia)



**Une relative homogénéité des prix immobiliers à l'échelle du territoire**

À l'échelle du Pays de Thiérache, les prix immobiliers sont globalement peu élevés.

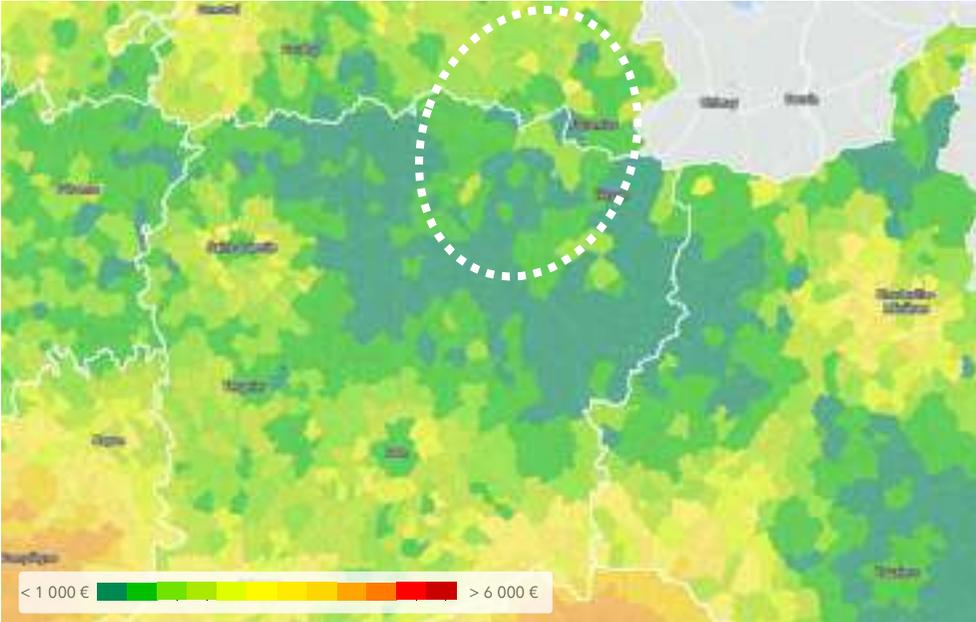
Les prix moyens du m<sup>2</sup> restent sensiblement identiques sur l'ensemble du territoire.

D'un côté, les prix des achats immobiliers semblent relativement plus élevés au centre du territoire. Notamment en lien avec Fourmies, le Nouvion-en-Thiérache et de manière générale dans le cœur de territoire.

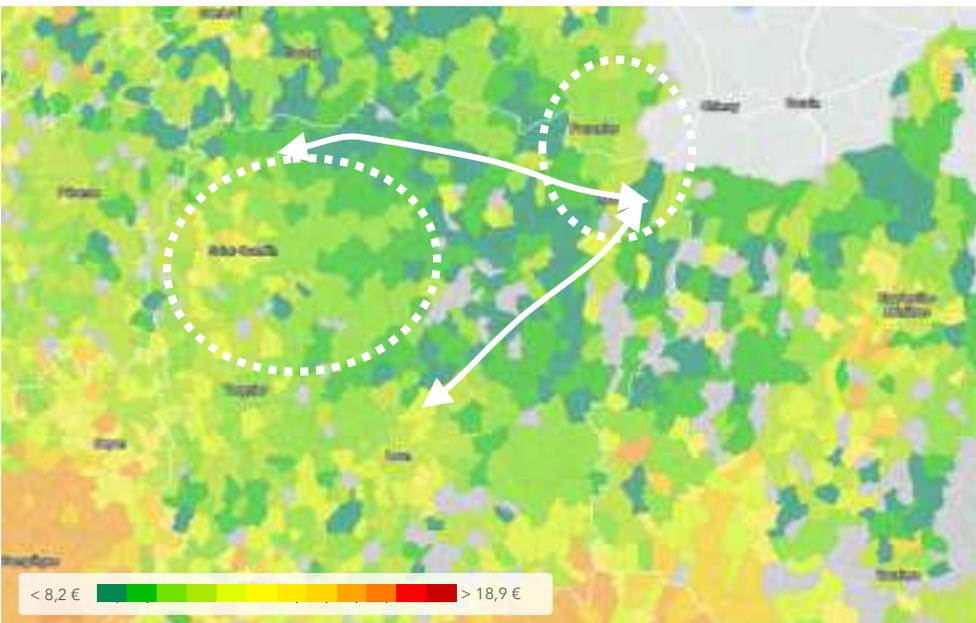
D'un autre côté, les prix relatifs à la location immobilière connaissent des différences plus importantes sur le territoire :

- En lien avec les **pôles extérieurs**, notamment autour de Fourmies et Saint-Quentin (cercles blancs) ;
- De manière croisée avec les **logiques axiales** identifiées dans la partie 1.1 (partie capacités d'accueil) lors de l'analyse de la répartition des logements et de leur densité sur le territoire : le prix au m<sup>2</sup> des locations le long de l'ancienne voie ferroviaire, concentrant une grande partie des fleurons de l'industrie (notamment agroalimentaire). Le second axe identifié, suivant une logique routière, est moins marqué.

**Prix moyen au m2 en 2023** (meilleursagents.com)



**Loyer moyen au m2 en 2023** (meilleursagents.com)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 2.2.2. Les logements sociaux

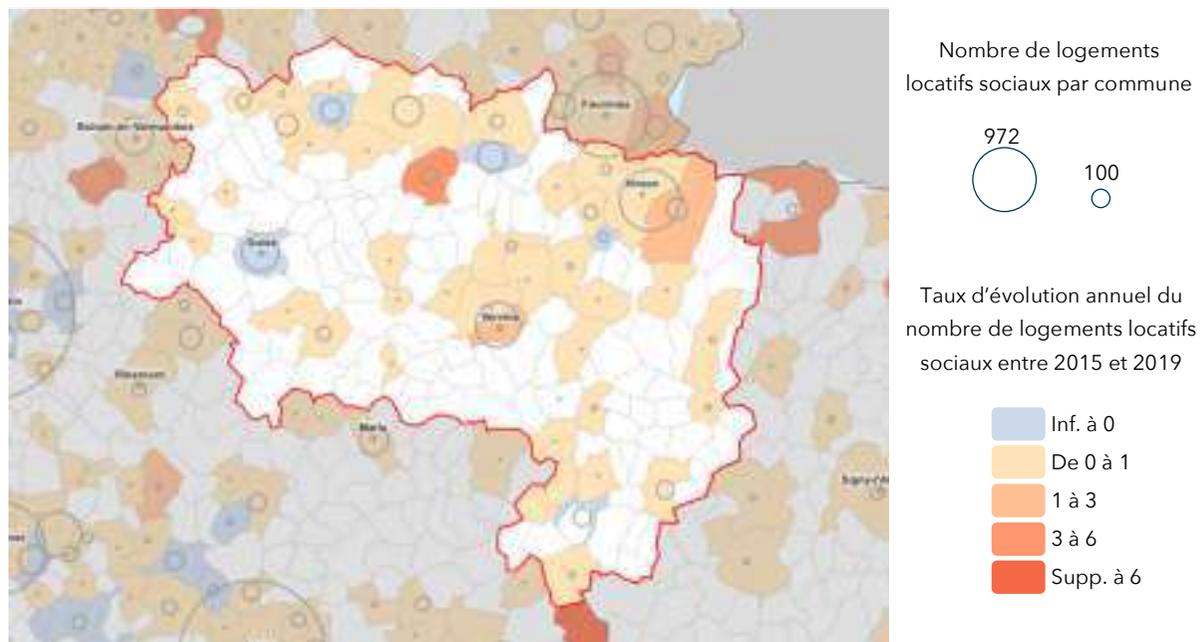
### Une offre en logements sociaux concentrée sur les pôles

Le Pays de Thiérache possède 3 669 logements locatifs sociaux (LLS) en 2019 sur son territoire. Les communes ayant plus de 100 logements locatifs sociaux sur leur territoire sont principalement les communes les plus peuplées (Hirson - 972 LLS, Vervins - 522 LLS, Guise - 425 LLS, Le Nouvion-en-Thiérache - 265 LLS, La Capelle - 227 LLS, Saint-Michel - 158 LLS, Étreux - 152 LLS, Bouée - 137 LLS).

Il existe néanmoins une exception : les communes du Nord du territoire (le long de l'ancienne voie de chemin de fer, concentrant notamment les activités économiques productives du territoire) disposent pour leur grande majorité d'une offre de logements sociaux.

### Nombre et évolution du nombre de logements sociaux

(Observatoire des territoires, 2019)



### 3. ÉQUIPEMENTS

#### 3.1. Organisation des équipements + lien avec territoires voisins

##### 3.1.1. Un territoire structuré autour de plusieurs villes-centres

#### Une influence des principales villes qui se borne aux limites du territoire

Les 6 bassins de vie suivants sont compris dans le territoire d'étude : Hirson, Guise, Vervins, Le Nouvion-en-Thiérache, Montcornet et Marle.

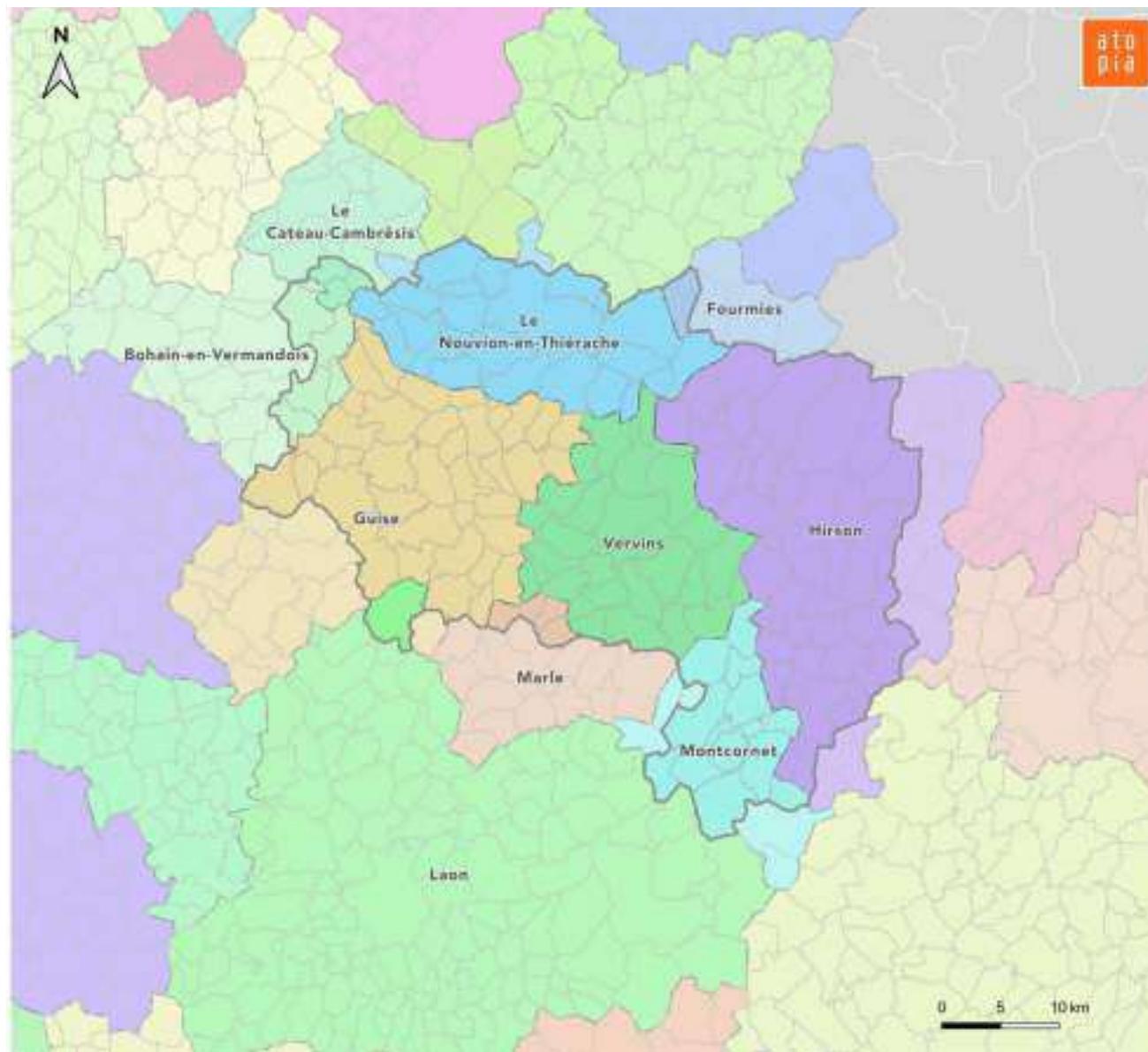
Ce sont surtout les 5 premiers qui déterminent l'organisation interne de son territoire : celui de Marle concerne une partie très réduite du territoire (4 communes).

En effet, ces bassins de vie constituent, au sens de l'INSEE : *l'échelle la plus fine sur laquelle ont accès les individus aux services et aux équipements les plus courants*. Ce sont donc des espaces fonctionnels qui mettent en lumière les périmètres de vie des habitants dans le territoire.

À l'exception du bassin de Guise et d'Hirson, les bassins de vie du territoire s'étendent relativement peu en dehors des limites administratives du PETR, traduisant un fonctionnement assez autonome en matière d'équipements.

#### Périmètres des bassins de vie en 2023

(INSEE, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

L'étendue des aires d'attraction des villes permet de nuancer le rayonnement des villes-centres d'Hirson, Guise, Vervins, Le Nouvion-en-Thiérache et Montcornet. Ces aires ne s'étendent pas à l'ensemble du périmètre de leur bassin de vie associé ni à l'ensemble des limites du PETR.

Au sens de l'INSEE, l'aire d'attraction d'une ville correspond à : *l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.*

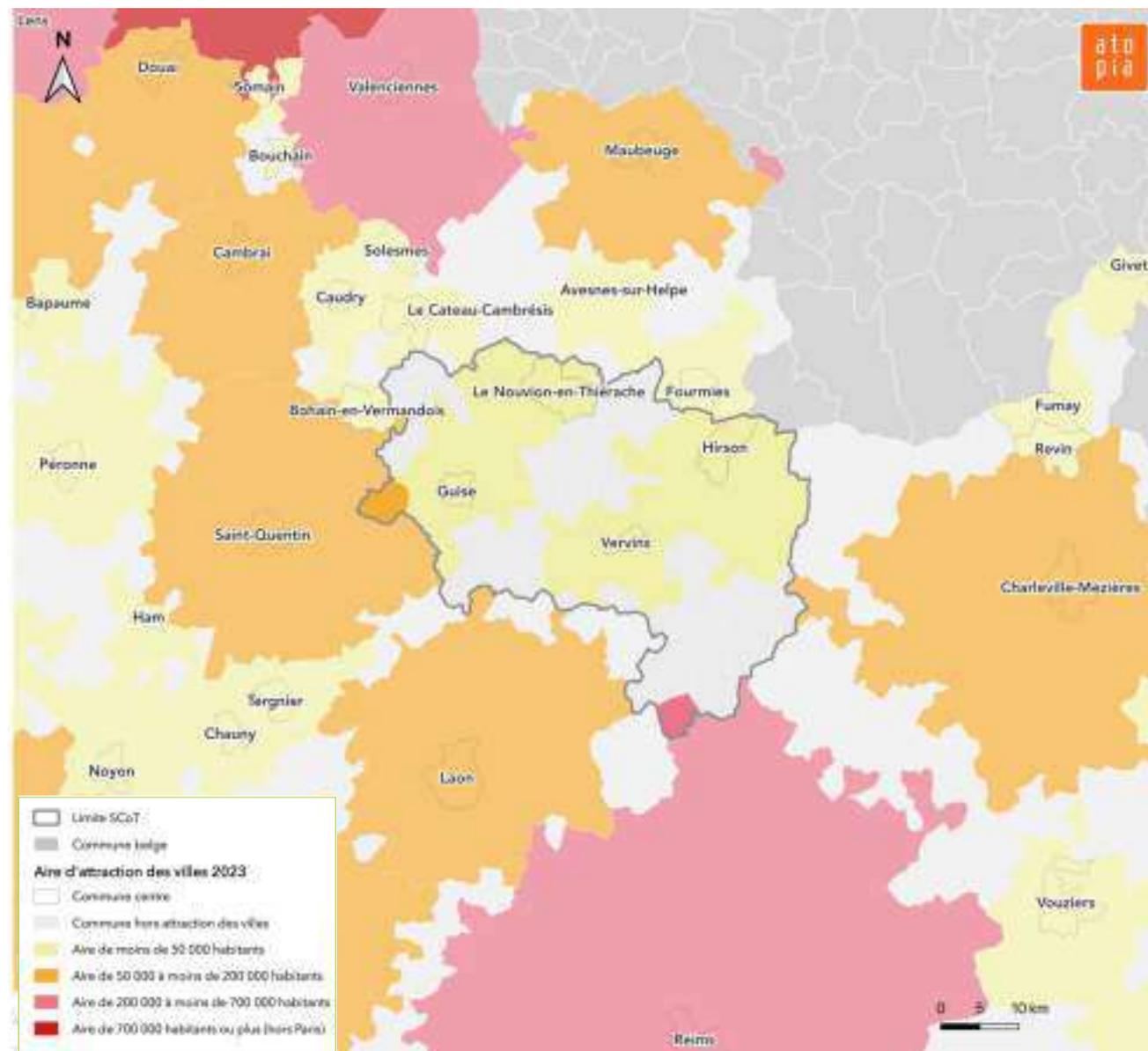
À titre d'exemple, Hirson rayonne sur un important bassin de vie (57 communes dont 13 sont situées en dehors du périmètre du Pays de Thiérache) alors que son aire d'attraction se limite à une vingtaine de communes. Cela traduit une importance d'Hirson en matière d'équipement qui est en décalage par rapport à son influence en matière d'emplois.

Au regard de cet indicateur :

- 4 communes (Le Nouvion en Thiérache, Hirson, Vervins et Guise) exercent une influence sur plus de la moitié des communes territoire (83 communes sur 160) ;
- 77 communes du périmètre du SCoT ne se trouvent sous l'influence notable d'aucun pôle ;
- 3 communes font partie des aires d'attraction de Saint-Quentin et de Reims, témoignant de l'influence élargie des principales communes urbaines voisines ;

### Aires d'attraction des villes en 2023

(INSEE, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 3.2. Organisation de l'offre locale d'équipements

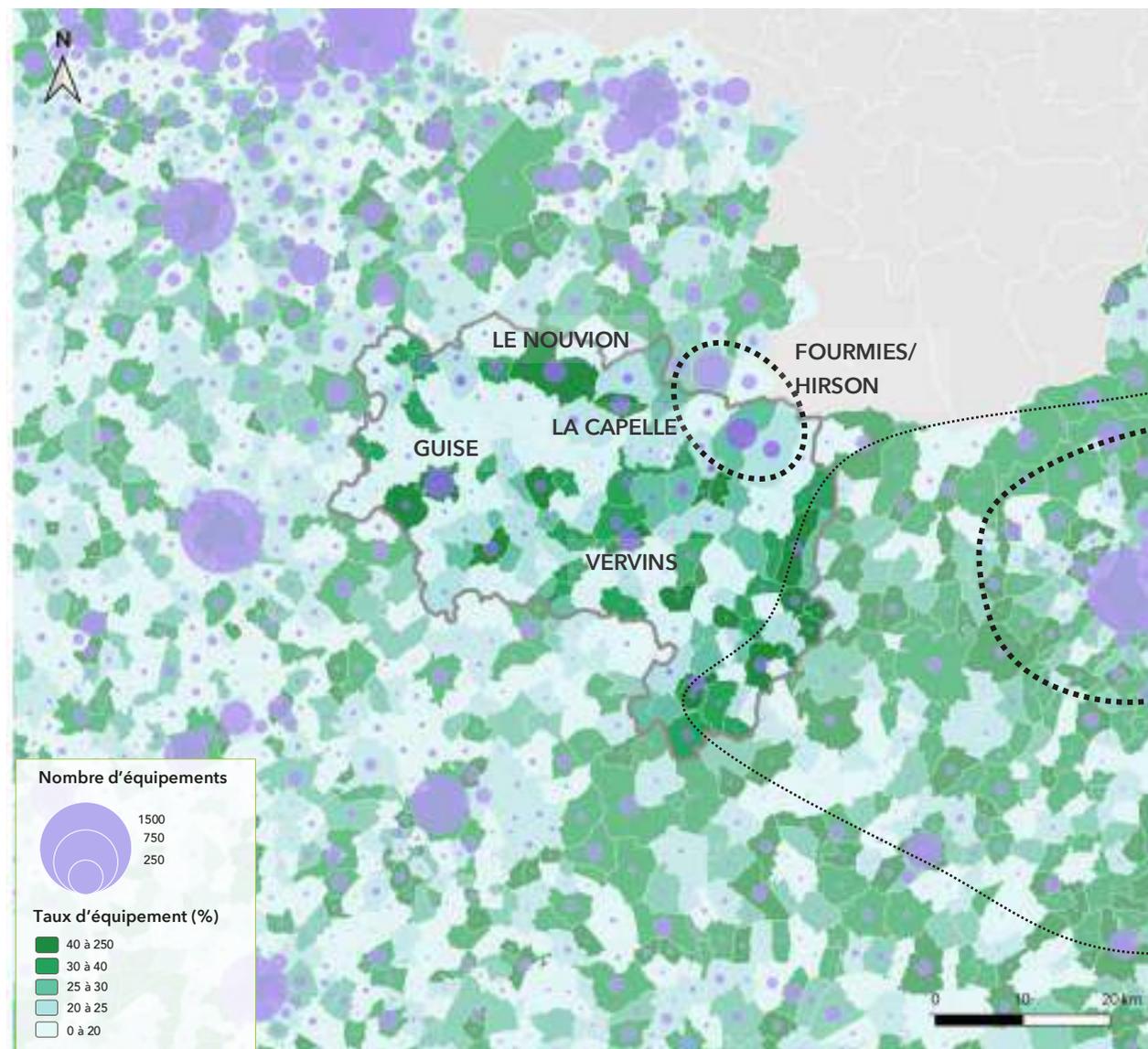
### 3.2.1. Un isolement relatif du territoire aux centres majeurs d'équipements

En matière d'équipement :

- le pôle Hirson/Fourmies, situé à proximité de la frontière Belge apparaît comme structurant en matière d'équipements pour le territoire ;
- Hirson est la commune du Pays de Thiérache comportant le plus d'équipements (243) ;
- Guise, propose constitue la seconde polarité du territoire (205 équipements)
- D'autres communes encore présentent des nombres d'équipements relativement importants telles que Vervins (121), Le Nouvion-en-Thiérache (114), La Capelle (81) et Saint-Michel (76, joutant Hirson).

La répartition des équipements toute gamme confondue forme un gradient d'éloignement autour du Pays de Thiérache et renforce le constat d'un isolement du territoire avec les pôles majeurs voisins tels que Maubeuge, Saint-Quentin, Laon, Charleville-Mézières ou encore Reims.

## Répartition et niveau d'équipements sur le territoire toute gamme confondue en 2021 (INSEE BPE 2021, atopia)



### 3.2.2. Un niveau satisfaisant d'équipement

#### Une concentration des équipements majeurs dans les moyennes et grandes villes moyennes qui bornent le territoire

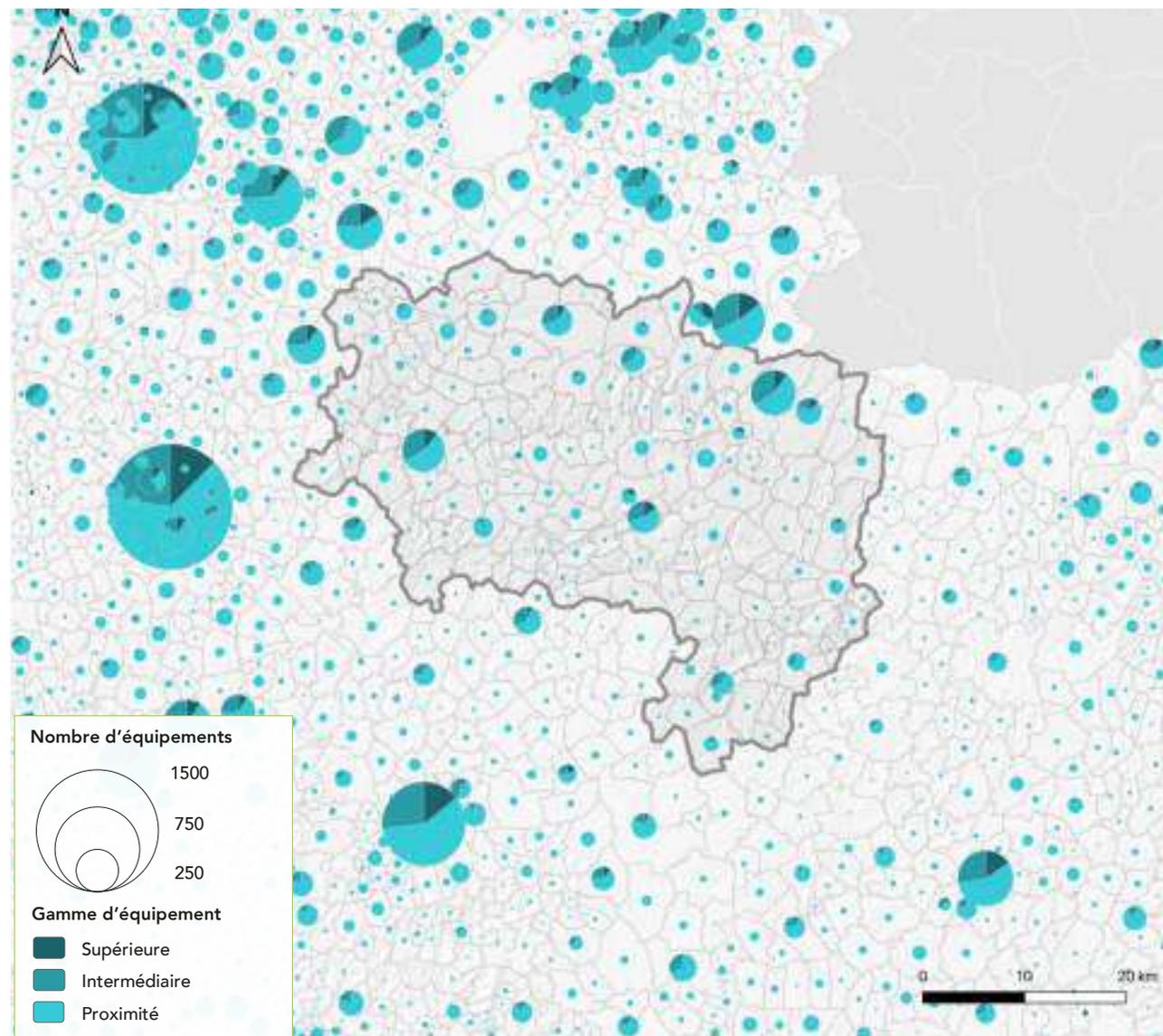
Localisé à proximité de Reims et de plusieurs villes de taille intermédiaire telles que Saint-Quentin, Charleville-Mézières, Cambrai ou Valenciennes en plus des villes belges de Chimay et Charleroi, le Pays de Thiérache est également proche des régions rémoise et lilloise et des pôles importants en matière d'équipement.

En effet, les villes-préfecture qui entourent le Pays de Thiérache (Cambrai, Laon, Soissons, Charleville-Mézières, Saint-Quentin) et autres communes urbaines de plus de 20 000 habitants, concentrent, avec leur agglomération, la majeure partie des équipements à disposition des habitants. On y retrouve la plupart des équipements de la gamme supérieure en matière de commerce, enseignement, santé, services aux particuliers, sports, loisirs et culture ainsi qu'en matière de transports

À titre d'exemple, la commune de Saint-Quentin (53 000 habitants) disposait en 2020 de 1624 équipements toute gamme confondue, soit une centaine de plus que l'ensemble du Pays de Thiérache. On dénombre 184 équipements de la gamme supérieure soit plus de 20% de l'offre départementale et 95 soit 10% pour le territoire de l'EPTR.

#### Répartition des équipements par gamme sur le territoire

(BPE 2020, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

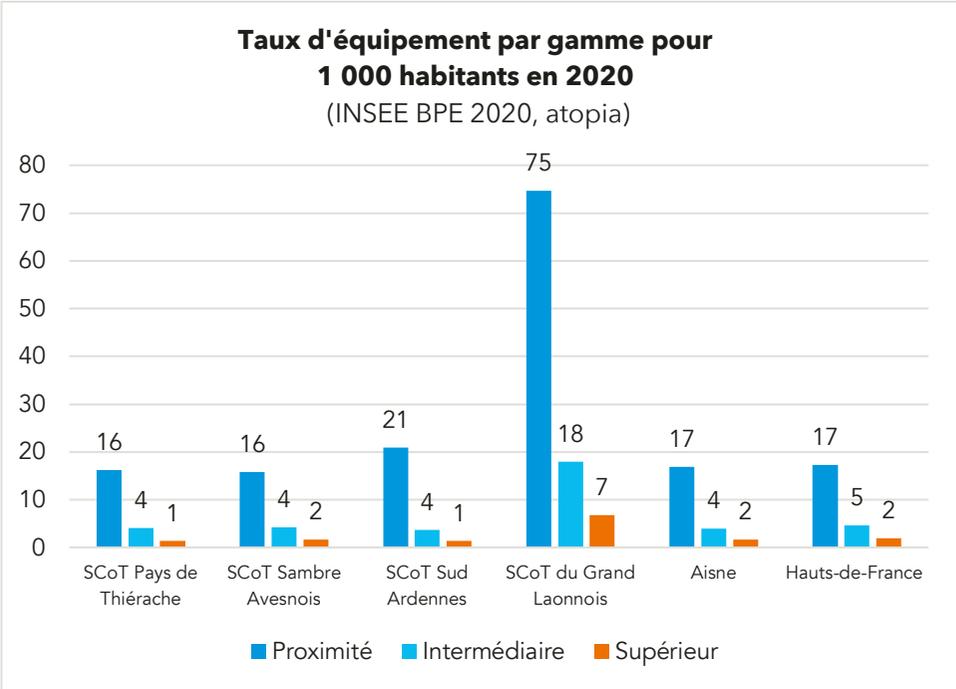
**Un niveau d'équipement par gamme dans les mêmes proportions que le département et la région**

Avec des taux d'équipements pour 1 000 habitants pour les gammes de proximité, intermédiaire et supérieure respectivement de 16, 4 et 1, le Pays de Thiérache s'inscrit dans les niveaux départementaux et régionaux.

Au regard des territoires de comparaison :

- le périmètre du SCoT du Pays de Thiérache dispose d'un niveau d'équipements par gamme similaire aux territoires limitrophes du SCoT Sambre Avesnois et du SCoT Sud Ardennes.
- le SCoT du Grand Laonnois, centré sur la ville-préfecture de Laon, se démarque fortement du Pays de Thiérache et des autres territoires de comparaison.

Au regard de sa population, de l'absence de pôles urbains forts et par le morcellement des bourgs-centre de petites tailles, le Pays de Thiérache présente un niveau d'équipement satisfaisant.



### 3.2.3. Une répartition des équipements et de services spécifiques concentrée dans la petite ville d'Hirson et les principaux bourgs ruraux

Il existe un maillage relativement diffus en équipements de proximité (boulangerie, salon de coiffure, épicerie-supérette, école élémentaire, médecin généraliste, réparation automobile, etc.) compte tenu de la petite taille de la majorité des communes du territoire.

85% des communes (135 sur 160) sont dotées d'au moins 1 équipement ou service de proximité mais seulement 52 en possèdent 5 ou plus. Les communes rurales de moins de 500 habitants dans le territoire en sont généralement dépourvues, ce qui ne garantit pas une accessibilité satisfaisante des habitants à ce type d'équipements.

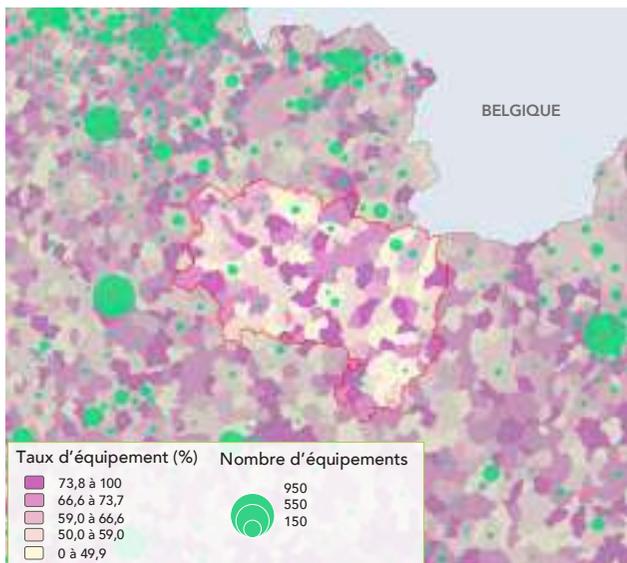
L'offre pour cette gamme d'équipements reste donc inégalement répartie. Celle-ci se concentre autour du couple Hirson (106) et Saint-Michel (46), Guise (95), Le Nouvion-en-Thiérache (55), Vervins (53) et dans d'autres petites centralités de proximité qui en comprennent entre 20 et 35.

Concernant les équipements de type intermédiaire (collège, supermarché, laboratoire d'analyses médicales, banque, bassin de natation, etc.) et supérieur (lycée, centre de santé, gare, cinéma, parcours sportif, etc.) d'usage moins courant, ceux-ci se concentrent essentiellement autour de la petite ville d'Hirson.

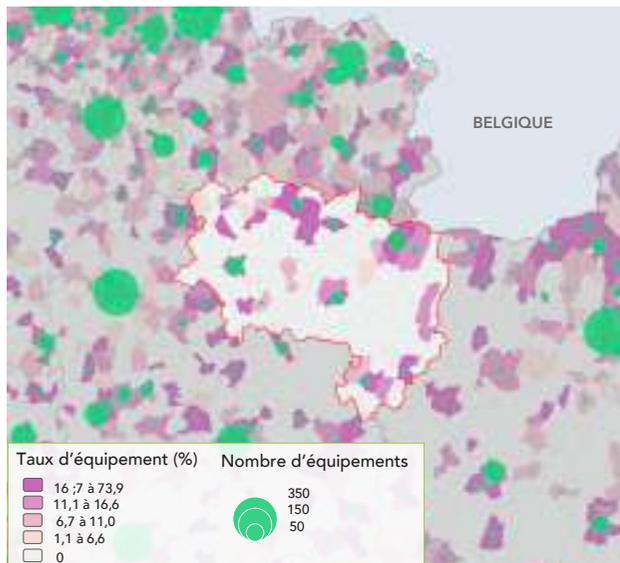
Celle-ci forme la polarité principale du territoire et les principaux bourgs ruraux thiérachois (Guise, Vervins, Le Nouvion-en-Thiérache, La Capelle, Montcornet ou même Rozoy-sur-Serre). Globalement, ce sont ces pôles structurants ainsi que leurs espaces périphériques qui disposent de l'essentiel de l'offre.

On peut voir qu'Hirson concentre à la fois le nombre et le taux d'équipements les plus conséquents et forme, avec la commune limitrophe Saint-Michel et la commune voisine de Fourmies (hors périmètre du SCoT), un pôle d'équipements structurant.

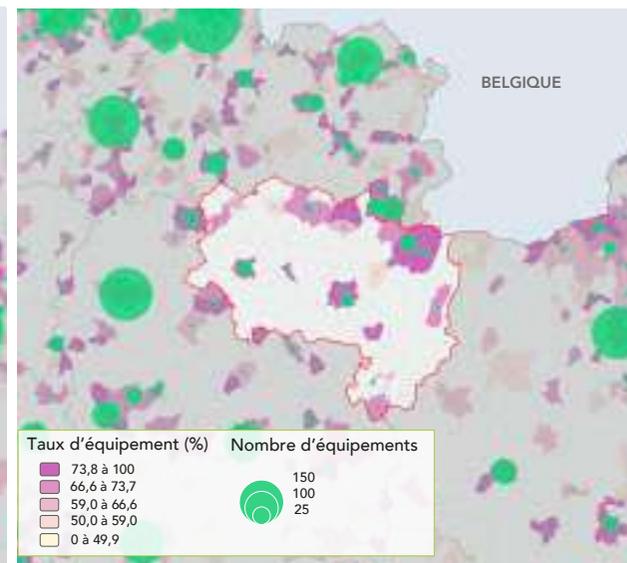
**PROXIMITÉ : Nombre et part d'équipements - 2020**  
(Insee, Géoclip, atopia)



**INTERMÉDIAIRE : Nombre et part d'équip. - 2020**  
(Insee, Géoclip, atopia)



**SUPÉRIEURE : Nombre et part d'équip. - 2020**  
(Insee, Géoclip, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

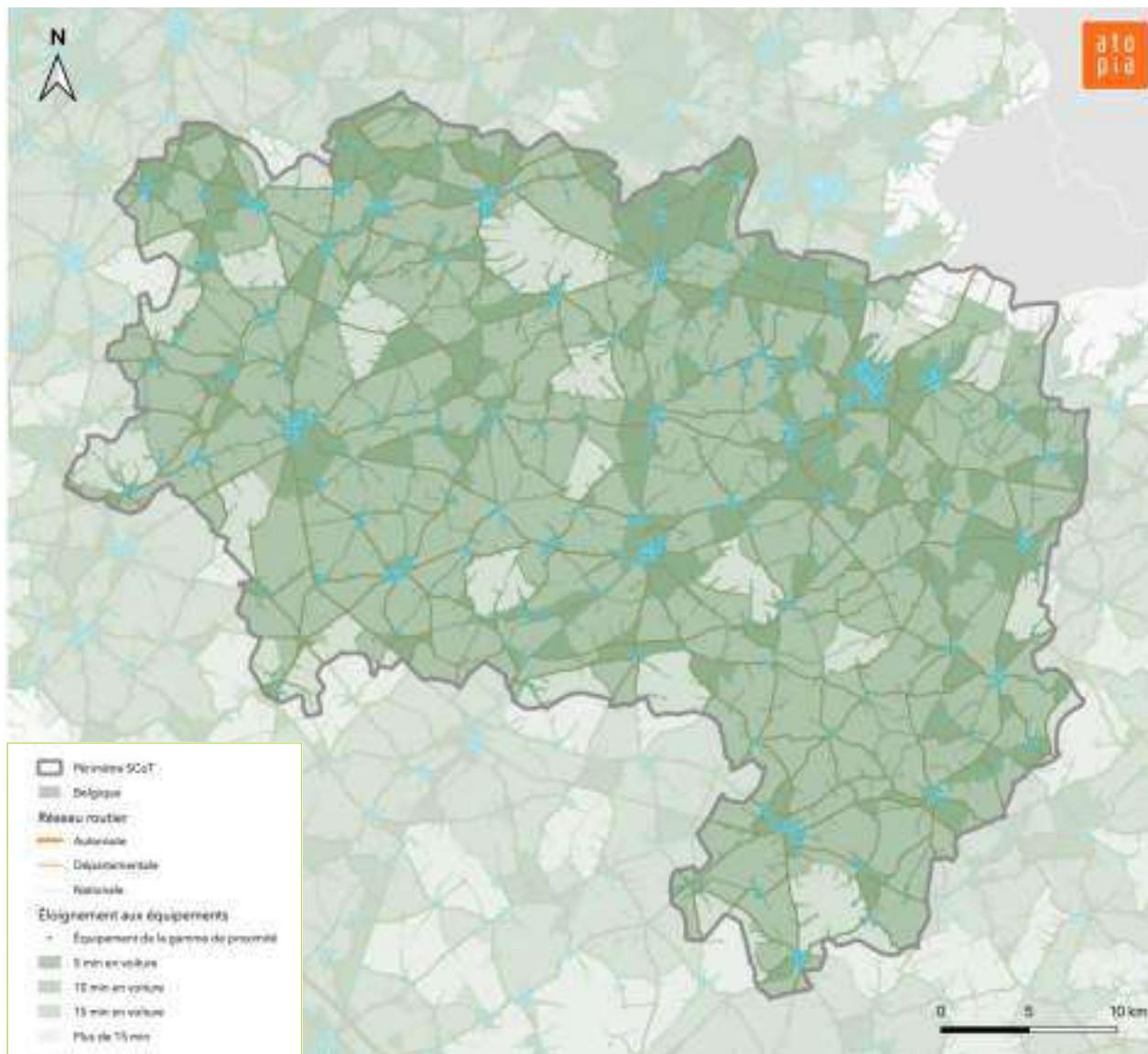
### 3.2.4. Éloignement aux différentes gammes d'équipement

Sur la grande majorité du territoire, les services et équipements de proximité se trouvent à 10 minutes et moins en voiture, ce qui correspond à 88% du territoire.

Portée jusqu'à 15 minutes en voiture, la proportion du territoire accessible atteint les 99%. La partie restante se situant au nord-est du territoire correspond aux espaces forestiers d'Hirson et de Saint-Michel, aux marges du Pays de Thiérache.

L'offre d'équipements de proximité peut paraître suffisante sur le territoire sous condition de disposer d'un véhicule (ce qui est le cas pour 84,1% des Thiérachiens, taux de motorisation plus élevé que sur le département de l'Aine 83,3% ou qu'à l'échelle régionale, 81,7%). Cet éloignement des habitants aux services et équipements augmente pour les gammes intermédiaires et supérieures à mesure que leur nombre diminue et qu'ils se concentrent dans les principales villes du territoire.

### Éloignement en voiture des équipements de la gamme de proximité (INSEE BPE 2020, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

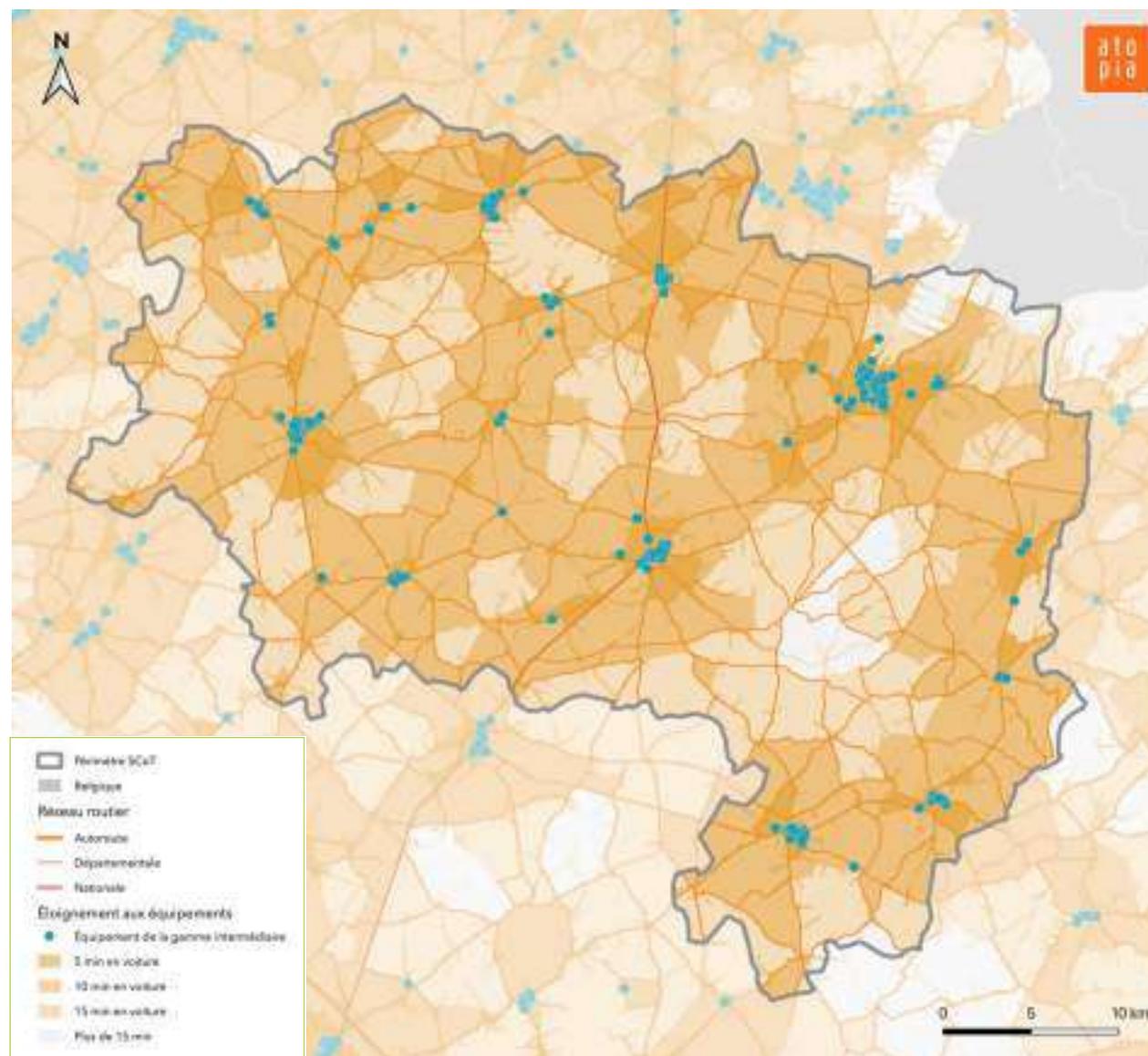
### Éloignement en voiture des équipements de la gamme intermédiaire

(INSEE BPE 2020, atopia)

Bien que le maillage des équipements de la gamme intermédiaire couvre une partie moins importante du territoire, ceux-ci restent accessibles en voiture pour une large portion de territoire. Ainsi, on a :

- 70% du territoire se trouve à 10 minutes ou moins d'un équipement de la gamme intermédiaire en voiture ;
- 97% du territoire se trouve à 15 minutes ou moins en voiture.

Ce sont essentiellement des portions de l'Ouest, du centre et de l'extrême Est du territoire, constitués d'espaces forestiers et de petits bourgs ruraux (Nampcelles-la-Cour, Bancigny, Plomion, Le Thuel, Lavaqueresse, etc.), qui se trouvent à l'écart des équipements de la gamme intermédiaire.



### Éloignement en voiture des équipements de la gamme supérieure

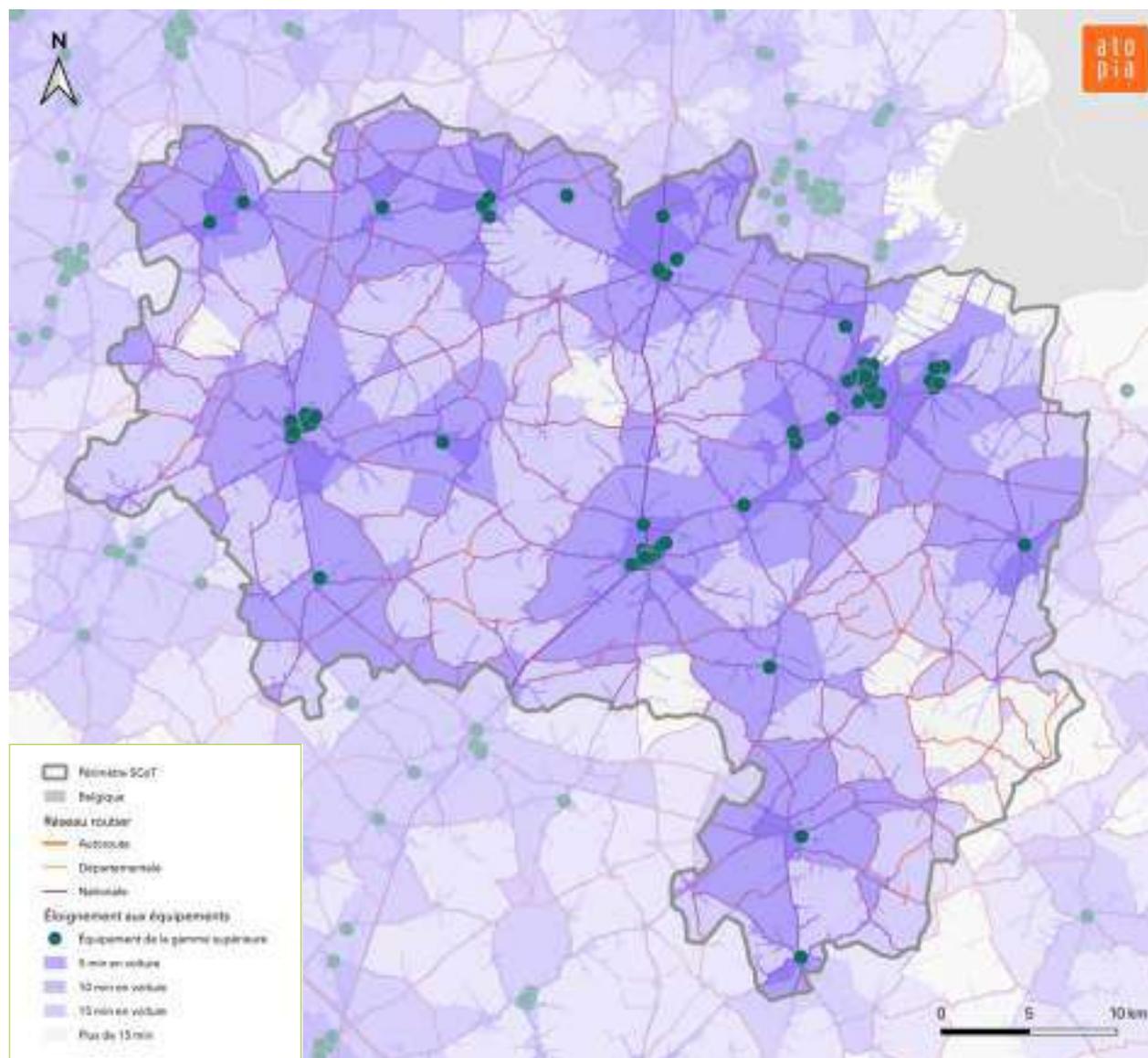
(INSEE BPE 2020, atopia)

Moins nombreux encore et répartis de manière moins diffuse, les équipements de la gamme supérieure, sont nettement moins accessibles pour certaines portions du territoire. Ainsi, on a :

- 42% du territoire se trouve à 10 minutes ou moins d'un équipement de la gamme supérieure ;
- 94% du territoire se trouve à 15 minutes ou moins

C'est une nouvelle fois l'extrême Est du territoire et une partie du centre et de l'Ouest qui se trouvent à l'écart des équipements les plus structurants du territoire.

Les secteurs concernés sont principalement des espaces agricoles, boisés ou forestiers (bois de Leschelle, bois de Marfontaine, forêt de Règnaval, forêt communale d'Hirson, forêt domaniale de Saint-Michel-en-Thiérache, forêt domaniale du Val Saint-Pierre, etc.) ainsi que des petits villages et hameaux (Parfondeval, Résigny, Le Petit Dorengt, etc.) qui sont éloignés des principaux axes de communication et des principaux foyers de population du territoire.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 3.2.5. Équipements – Services aux particuliers

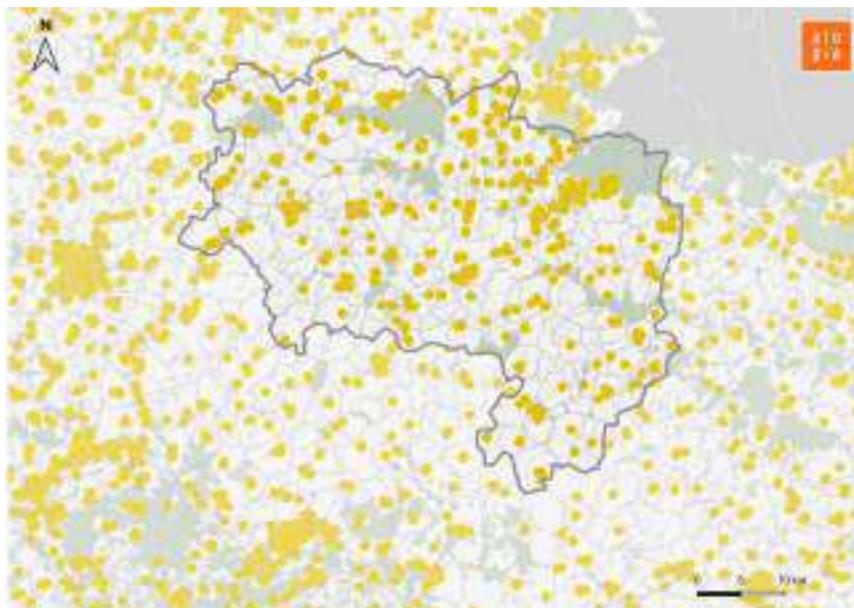
#### Une concentration des équipements services aux particuliers

Les équipements de services aux particuliers (banque, poste, restaurant, salon de coiffure, agence immobilière, tribunal, etc.) sont inégalement répartis à l'échelle du département et des territoires voisins. En effet, on remarque une concentration nette au sein et autour des principales communes de l'Aisne tandis que le Pays de Thiérache concentre environ 13% (958/7103) des services aux particuliers.

En Thiérache comme dans l'Aisne, ce sont les zones en recul des principales villes et des principaux axes de transport qui en sont le moins dotés. Cependant, le Pays de Thiérache présente la particularité d'avoir une répartition de son offre en commerces et services aux particuliers de la gamme supérieure et intermédiaire répartie sur plusieurs communes et non une seule.

#### Répartition des services aux particuliers en 2020

(Insee BPE, atopia)



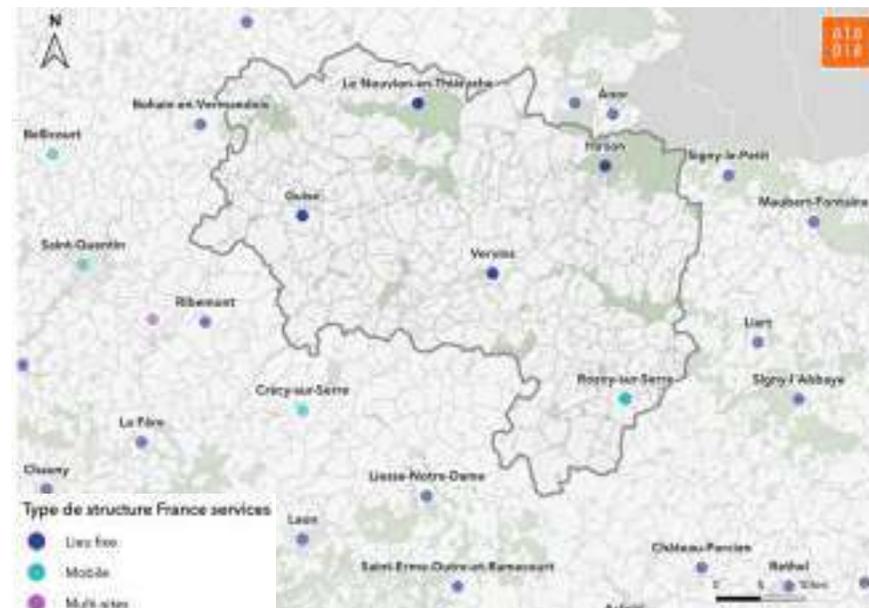
#### Le déploiement de structures pour un meilleur accès des services publics à la population

En ce qui concerne l'accès aux services publics, le territoire du PETR jouit de la présence de 5 espaces Implantations France Services (IFS) sur les 28 présents dans le département fin 2022. Le déploiement de ces structures s'inscrit dans le cadre du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. L'objectif est de proposer une qualité d'accueil renforcée au sein d'un guichet unique dans une structure fixe ou mobile.

Ainsi, on recense 4 espaces France Services dans les principales communes (Hirson, Guise, Vervins, Le Nouvion-en-Thiérache, Rozoy-sur-Serre).

#### Répartition des implantations France services en 2022

(ANCT et Banques des territoires, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 3.2.6. Hirson et Guise comme centres structurants locaux en matière d'équipements

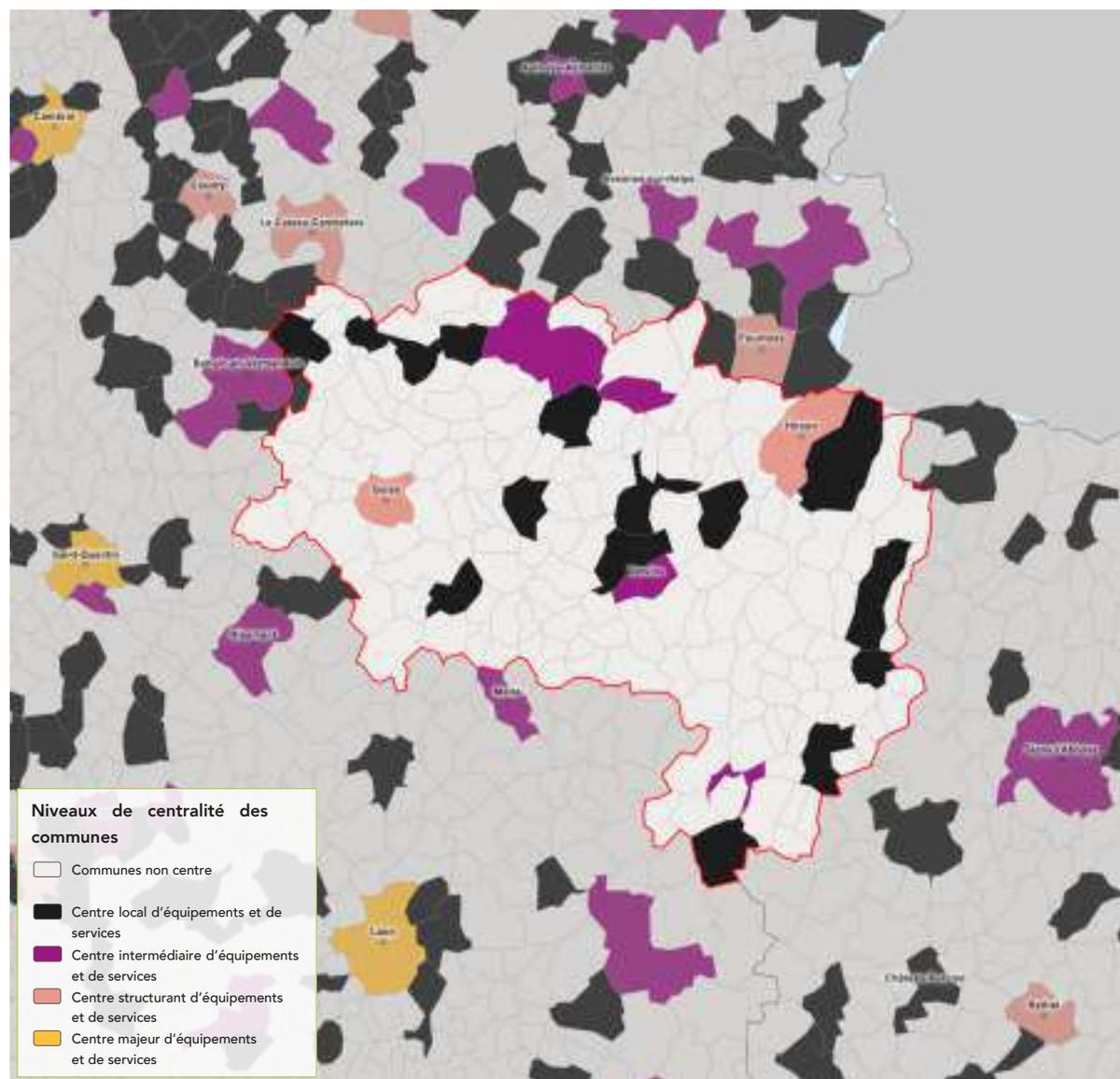
L'indicateur des niveaux de centres d'équipements et de services permet d'identifier différents rôles de communes. Ainsi, on retrouve dans le périmètre du SCoT :

- **2 centres structurants (Hirson et Guise)** qui proposent des équipements supplémentaires, certains essentiels, mais dont le recours n'est pas quotidien : équipements commerciaux spécialisés (librairie, épicerie, magasin de chaussures, de sports, d'électroménager, de meubles), hôtels, agences de travail temporaire, mais aussi des services de santé plus spécialisés : laboratoire d'analyse, ophtalmologie, cardiologie, gynécologie ;
- **4 centres intermédiaires d'équipements et de services (Vervins, Le Nouvion-en-Thiérache, Montcornet et La Capelle)** : ils présentent une offre de commerces et services enrichie, faisant de ces centres de véritables foyers d'activité du quotidien (offre de soin de premier recours complète, etc.) ;
- **15 centres locaux d'équipements et de services** : leur offre est restreinte autour d'une douzaine d'équipements du quotidien et/ou de proximité : coiffeur, école élémentaire, restaurant, boulangerie, artisans du bâtiment ;
- **139 communes non-pôle.**

Il n'existe sur le territoire **aucune commune qualifiée de centre majeur d'équipements et de services** qui propose des services plus rares comme certaines spécialités médicales hospitalières, des services de l'aide sociale aux personnes fragiles, des tribunaux, des établissements universitaires, de grands équipements sportifs et culturels et de grande distribution.

### Niveau des centres d'équipements et de services des communes en 2020

(INRAE-CESAER et ANCT à partir de la BPE 2020, Géoclip, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 3.3. La répartition des différents types d'équipements

#### 3.3.1. Équipements – Enseignement

##### Une offre de formation initiale absente du territoire

En matière d'équipements relatifs à l'enseignement, le Pays de Thiérache dispose de 113 établissements. Le territoire se caractérise par l'absence d'établissements relevant de l'enseignement supérieur (universitaire comme non-universitaire). Étant donné cette situation, le territoire offre peu de possibilité de professionnalisation sur des métiers intermédiaires ou supérieur.

##### Une formation continue présente, favorable à la reconversion

Le territoire dispose de 7 établissements de formation continue. On dénombre :

- 3 centres de formation d'apprentis hors agriculture (CMA notamment) ;
- 2 centres dispensant des formations d'apprentissage agricole (GRETA, MFR) ;
- 1 centre dispensant de la formation continue agricole (MFR) ;
- 1 autre centre de formation continue.

Ceux-ci sont répartis dans les principales communes du territoire et leurs communes limitrophes à savoir La Capelle/Clairfontaine, Hirson et Vervins/Fontaine-lès-Vervins.

##### Le maillage d'équipements des cycles primaires et secondaires

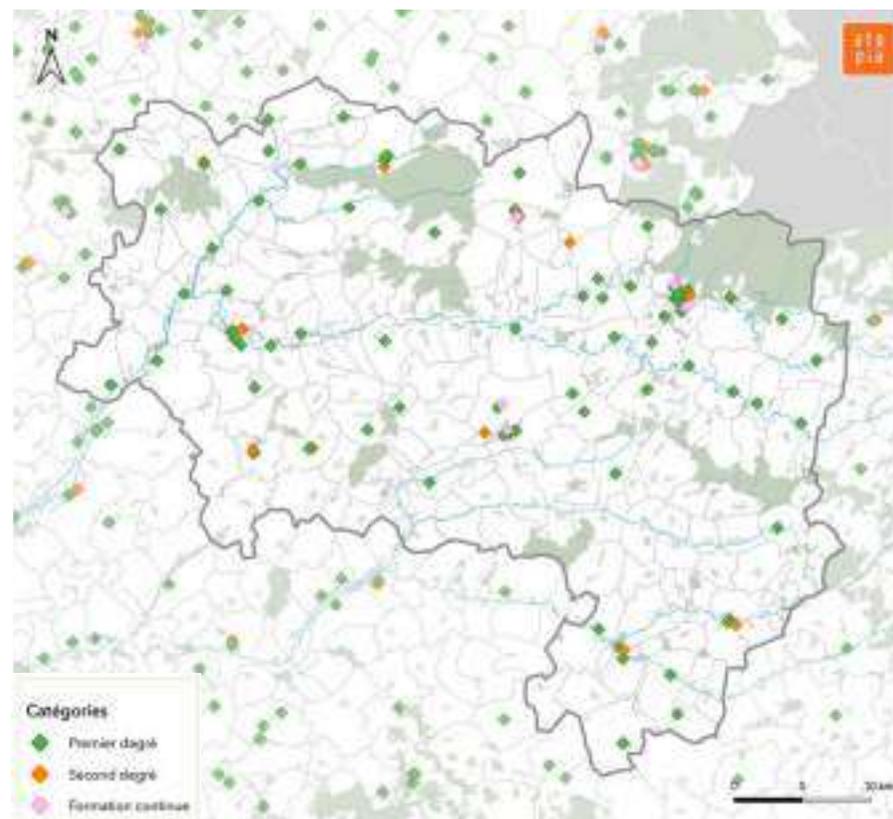
À l'échelle du Pays de Thiérache, on dénombre 79 établissements de l'enseignement du premier degré et 24 du second degré parmi lesquels on retrouve/recense : Dans l'enseignement du premier degré, on recense 64 écoles élémentaires, 15 collèges ainsi que 9 lycées et formations du général et/ou technologique au professionnel agricole.

Les établissements sont concentrés dans et à proximité des principales communes du territoire, comme Guise, Vervins Le Nouvion-en-Thiérache et Lisset, avec une concentration significative autour du pôle central d'Hirson/Saint-Michel. L'offre est de plus en plus diffuse à mesure qu'on s'en éloigne. Les autres établissements sont répartis de manière beaucoup plus pointilliste sur le territoire.

Si la direction académique du département qualifie une situation stable en Thiérache, on compte tout de même davantage de fermeture de classes (7) au niveau primaire dans 5 communes et dans les collèges d'Hirson et Le Nouvion-en-Thiérache que d'ouverture (5) en maternelle (3), primaire (1) et au collège (1) pour la rentrée 2023-2024.

#### Répartition des équipements qui relèvent de l'enseignement en 2020

(Insee BPE, atopia)



### 3.3.2. Équipements - Santé

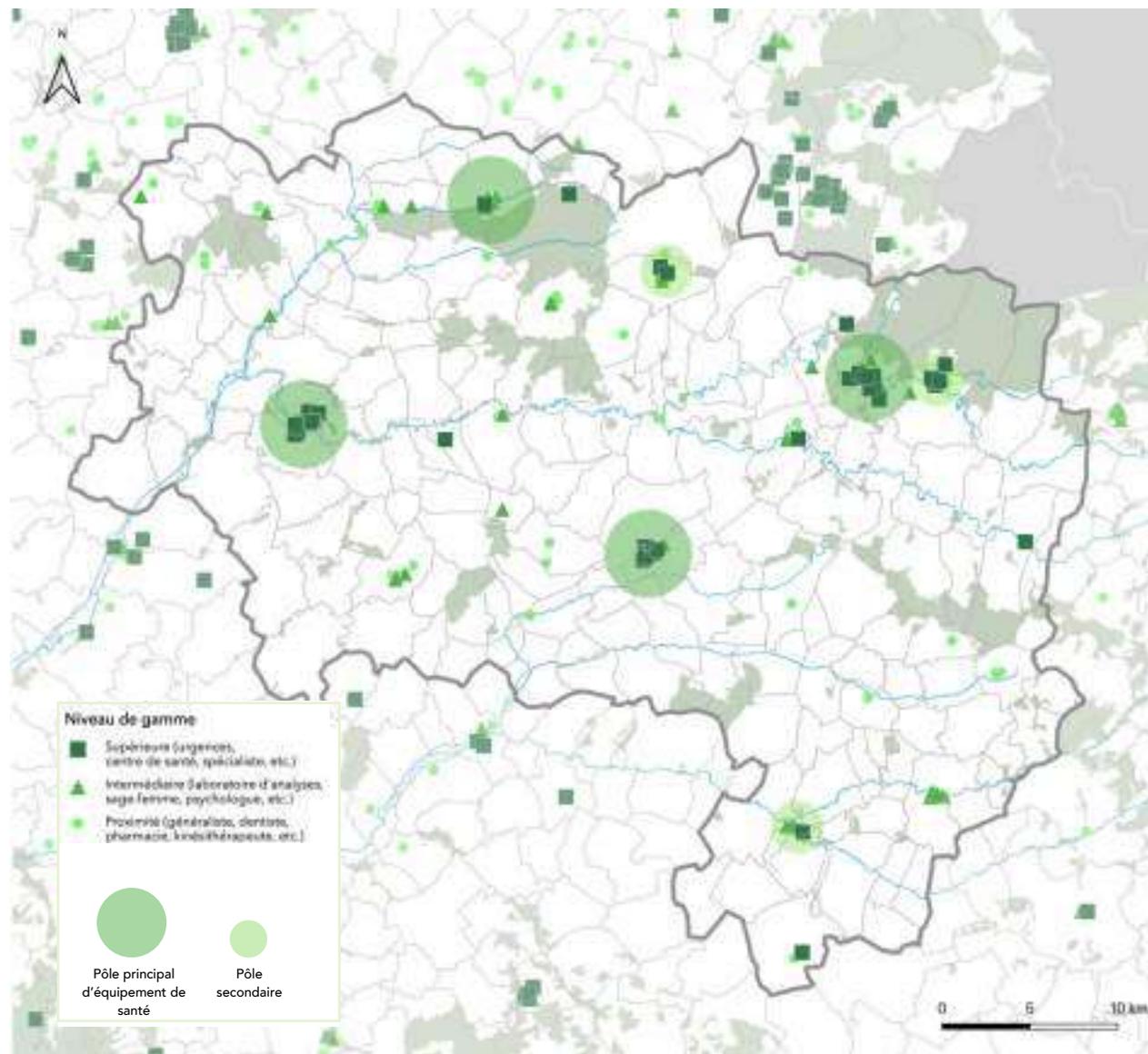
En matière d'équipements de santé, le Pays de Thiérache dispose de :

- **65 équipements de la gamme supérieure** avec notamment la présence de 3 centres hospitaliers (Guise, Hirson et Le Nouvion-en-Thiérache), 3 maisons de santé pluridisciplinaire (Saint-Michel, Marle, le Nouvion-en-Thiérache), 2 services d'urgences (Guise et Hirson), 1 centre de santé (Hirson), 1 EHPAD (Vervins) et près de 20 spécialistes ;
- **81 équipements de la gamme intermédiaire** dont notamment 13 services ambulanciers et 3 laboratoires d'analyses médicales ;
- **260 équipements de la gamme de proximité** dont notamment 117 infirmiers, 59 médecins généralistes, 26 pharmacies ou encore 17 chirurgiens-dentistes

#### Des équipements structurants regroupés dans les 4 communes principales du territoire

La répartition de l'ensemble des différentes gammes d'équipements en matière de santé permet d'identifier sur le territoire 4 pôles locaux autour des communes d'Hirson, Guise, Le Nouvion-en-Thiérache et Vervins ce qui souligne/confirme une fois de plus le rôle/caractère structurant de ces communes pour le territoire/à l'échelle de l'EPTR.

#### Répartition des équipements de santé par gamme en 2020 (INSEE BPE, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

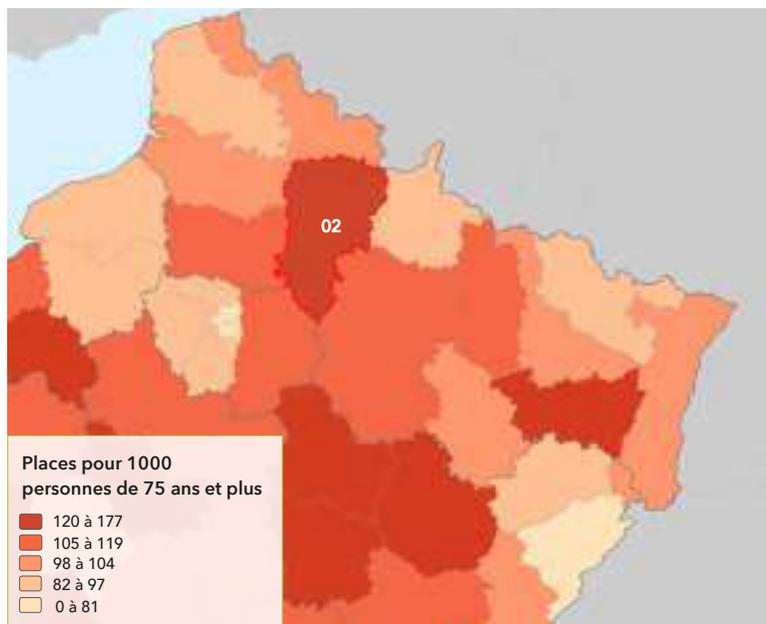
### 3.3.3. Équipements – vieillissement

À l'échelle départementale, **le taux d'équipements en lits médicalisés est de 120 lits pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus**, soit – au niveau régional – le taux le plus important même si le niveau des départements limitrophes de l'Oise (113 places) et de la Marne (109) dans le Grand-Est sont relativement proches. Les départements voisins des Hauts-de-France et les départements frontaliers présentent des taux plus faibles, marquant notamment un vieillissement moins marqué de ces derniers.

**Les principaux équipements de santé à destination des séniors** notamment en matière d'hébergement **se concentrent dans les principales communes de l'Aisne et des départements voisins** à l'image de Reims, Charleville-Mézières Valenciennes, Cambrai et Saint-Quentin. Dans le territoire on recense : 13 établissements d'hébergement, 10 services d'aides et 6 services de soins à domicile. Ceux-ci sont essentiellement répartis dans et autour des communes d'Hirson, Guise, Le Nouvion-en-Thiérache et Rozoy-sur-Serre.

#### Taux d'équipement en lits médicalisés pour personnes âgées

(DREES – DRJSCS, OT, atopia)

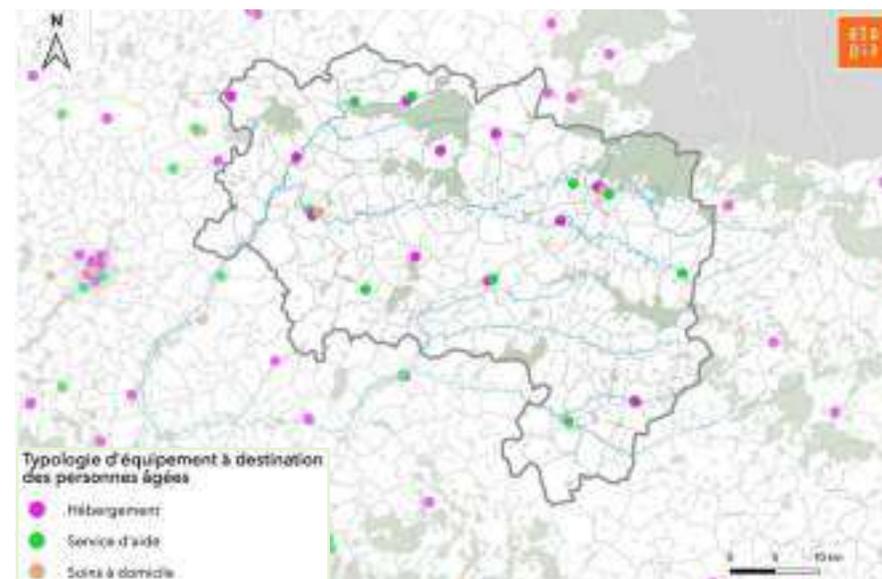


#### Un vieillissement de la population pris en compte

Dans le contexte où plus du quart des habitants de l'Aisne ont plus de 60 ans (26,7% en 2021) et que les séniors – les plus de 65 ans – devraient atteindre d'après l'INSEE les 28,4% de la population d'ici 2050 et 30,2% d'ici 2070, le Conseil départemental entend gérer le vieillissement de sa population par la mise en place d'un programme coordonné et sectorisé d'actions en direction des séniors, renouvelé chaque année.

Parallèlement, l'Aisne doit prochainement présenter son Schéma départemental de l'autonomie 2023-2027 avec son volet d'actions en faveur des personnes âgées, en situation de handicap et de leurs proches aidants. Il identifie déjà comme l'un des enjeux principaux **l'adaptation de l'offre d'accompagnement et d'hébergement**. Il existe ainsi des perspectives de développement et des actions concernant les espaces résidentiels à destination des séniors dans le territoire : maintien à domicile de qualité ; répartition et adaptation de l'offre en établissement ; développement d'habitats innovants, inclusifs et alternatifs, rénovation de l'existant, achat de nouveaux lits...

#### Répartition des équipements à destination des personnes âgées par catégorie en 2020 (Insee BPE, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 3.3.4. Équipements – Activités sportives et de loisirs

#### Une large gamme d'équipements sportifs et de loisirs de proximité

En 2020, on recense dans le Pays de Thiérache 281 équipements sportifs et de loisirs (hors culture) par gamme, identifiés par la Base permanente des équipements de l'INSEE.

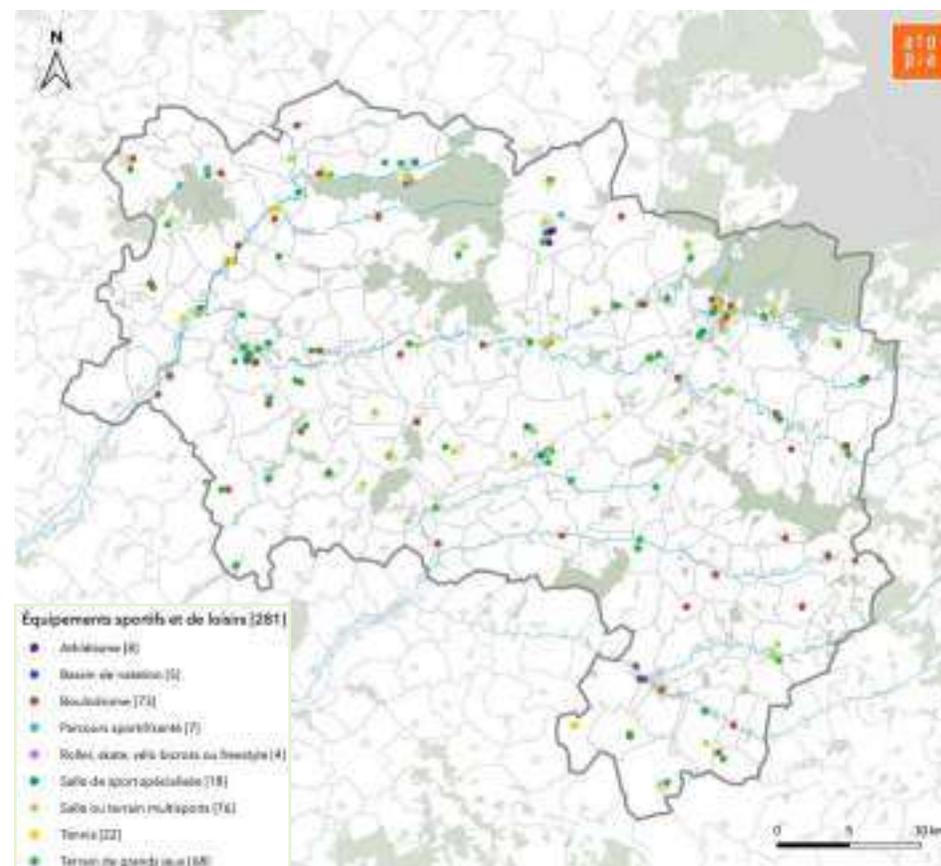
Certains équipements sont plus courants et disposent d'un meilleur maillage sur le territoire. Ainsi, le boulodrome (73), terrain de tennis (76), salle ou terrain multisport (76) et terrains de grands jeux (68) sont les équipements les plus répandus.

D'autres équipements sont moins courants, plus typiques des bourgs-centres ou de secteurs spécifiques (cours d'eau, forêts, etc.) : le bassin de natation, le stade d'athlétisme, la salle ou le terrain de sport spécialisé, le skate-park.

#### Une concentration d'équipements sportifs et de loisirs dans les principales communes et à proximité des espaces naturels

La majorité des équipements sportifs et de loisirs, dans toute leur diversité sont situés dans les communes les plus importantes et à proximité des cours d'eau et forêts du territoire, en corrélation avec la répartition de la population sur le territoire et le cadre environnemental offert par cet espace.

#### Répartition des équipements sportifs et de loisirs (Insee BPE, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

### 3.3.5. Desserte par les réseaux numériques

Aujourd'hui, l'ensemble du territoire bénéficie d'un accès théorique au très haut débit.

#### Part des locaux raccordables FttH (fibre optique) (%) (Données du 3e trimestre 2022, source Arcep)

À l'échelle départementale, le taux d'éligibilité des locaux à la fibre en 2022 a gagné 10 points supplémentaires par rapport à l'année précédente. L'Aisne, dans le cadre du Réseau d'Initiative Publique (RIP), figure parmi les départements les plus avancés en la matière. Selon l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP), plus de 80% du territoire axonais est raccordable à un réseau de communication à très haut débit en fibre optique en 2022.

Pour le Pays de Thiérache, la part des locaux raccordables à la fibre optique atteint les 98,7%.

Part des réseaux raccordables fibre optique par commune en 2022  
(Arcep, Géoclip, atopia)



#### Part de la surface couverte en 4G par a minima un opérateur (%) (Données du 1er trimestre 2022, source Arcep)

En 2022, l'ensemble du territoire de l'EPTR du Pays de Thiérache est couvert en réseau de téléphonie mobile 4G par a minima un opérateur.

Part de la surface couverte en 4G par a minima un opérateur  
par commune en 2022 (Arcep, Géoclip, atopia)



## 4. MOBILITE

Le Pays de Thiérache fait face à de forts enjeux en matière de mobilité. En effet, les différents acteurs du territoire font remonter un fort sentiment d'enclavement, avec une offre de mobilité interne faible et un éloignement certain des grandes infrastructures routières et ferroviaires. Pourtant, la position d'interface du territoire, frontalier avec la Belgique et entouré de pôles urbains d'envergure (Valenciennes, Laon, St-Quentin, Cambrai, Charleville-Mézières) fait émerger des possibilités d'interconnexion importantes.

### 4.1. La prise de compétence « mobilité » par le PETR, un outil pour la planification et l'organisation de l'offre services à une échelle plus large

#### 4.1.1. Les compétences de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité

Les 4 communautés de communes du territoire ont ensemble fait le choix en février 2022 de se doter chacune de la compétence mobilité, avant de la transférer au PETR afin que celui-ci puisse exercer cette compétence à une échelle plus large. Il devient donc l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire du Pays de Thiérache, en charge des services de mobilité.

Cette prise de compétence récente démontre le glissement de la compétence mobilité depuis la Région vers des échelles territoriales plus fines à la suite de la loi LOM (Loi d'Orientations des Mobilités) du 24 décembre 2019, qui a pour ambition de supprimer les « zones blanches de mobilité » via le recours aux AOM, lesquelles ont à leur charge six catégories de services de mobilité (voir ci-contre).

### Les six services de mobilité à la charge des AOM

(Source : France Mobilités)



#### 4.1.2. Un territoire inscrit dans plusieurs bassins de mobilité

Définis par la Région Hauts-de-France et prévus par la Loi LOM, les bassins de mobilité sont définis comme étant « l'échelle locale sur laquelle les mobilités quotidiennes s'organisent ». Ils recouvrent un ou plusieurs EPCI et sont organisés autour d'un pôle d'attractivité (source : France Mobilité). Ce découpage territorial permet ensuite d'élaborer un contrat opérationnel de mobilité (COM) et un plan d'action commun en matière de mobilité solidaire (PAMS).

Le Pays de Thiérache est concerné par trois bassins de mobilité (voir page suivante):

- le bassin Hainaut-Cambrésis-Thiérache, qui impacte les quatre Communautés de Communes du territoire ;
- le bassin Sud de l'Aisne, pour la CC des Portes de la Thiérache ;
- le bassin Saint-Quentinois, influençant la CC Thiérache Sambre et Oise.

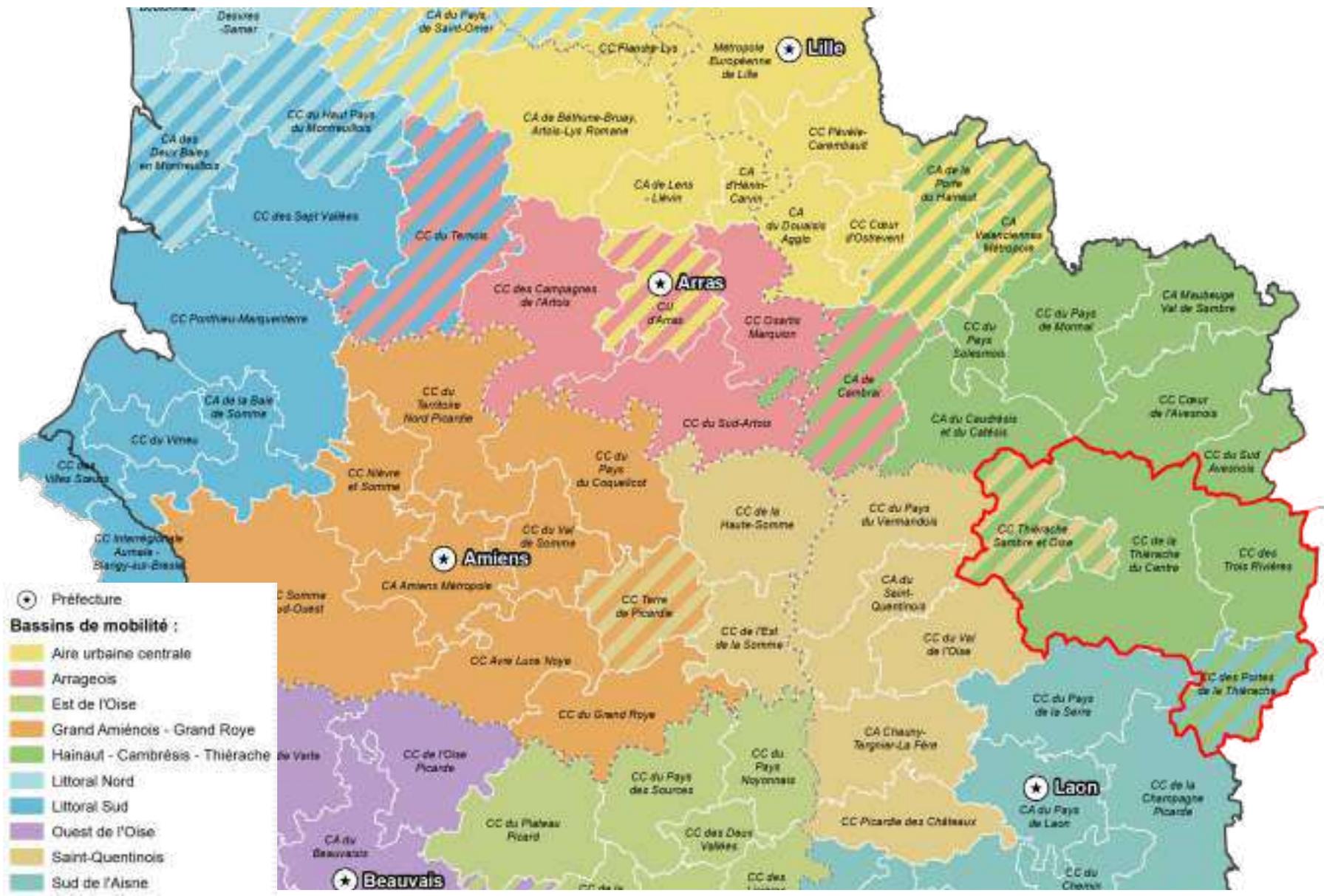
Cette structuration permet de rendre compte de façon plus « rationnelle » l'organisation de la mobilité sur le territoire et donne à voir les relations que les EPCI du Pays de Thiérache entretiennent avec leurs voisins.

#### Les six services de mobilité à la charge des AOM

(Source : France Mobilités)



Les bassins de mobilité des Hauts-de-France (Source : Région Haut-de-France)



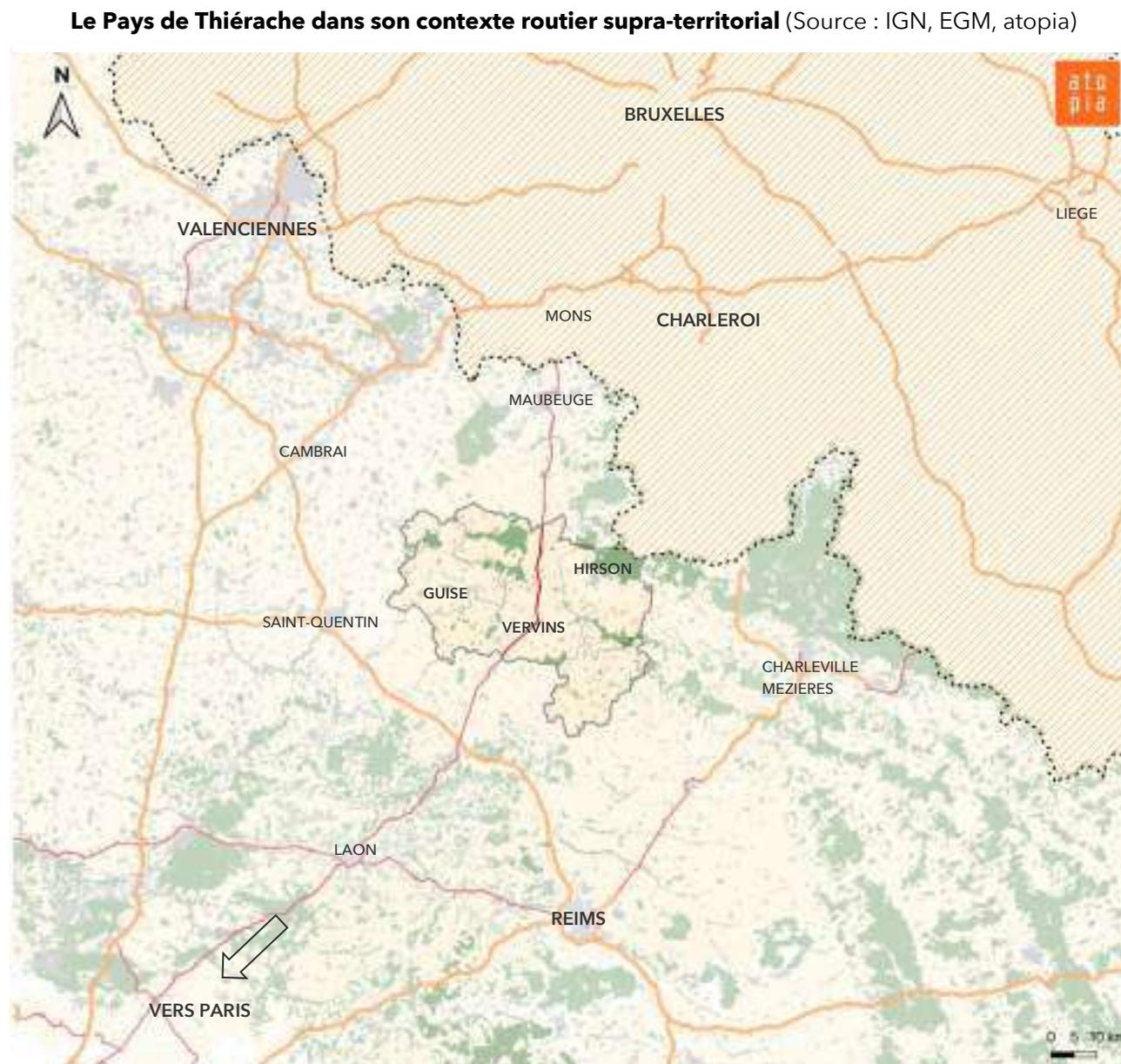
Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 4.2. Le réseau routier

### 4.2.1. Un territoire isolé des grandes infrastructures routières

Le Pays de Thiérache est situé en marge des axes autoroutiers, structurants aux échelles régionales et nationale. L'autoroute A34 entre Reims et Charleville-Mézières est située au sud-est du territoire, tandis que l'A26 reliant Reims à Saint-Quentin longe le territoire au sud-ouest.

L'axe structurant du territoire est la N2, qui traverse celui-ci du Nord au Sud en passant notamment par Vervins et permet de relier Mons (en Belgique), Maubeuge, Laon, Soissons et Paris. Le reste du maillage routier est constitué de routes départementales.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

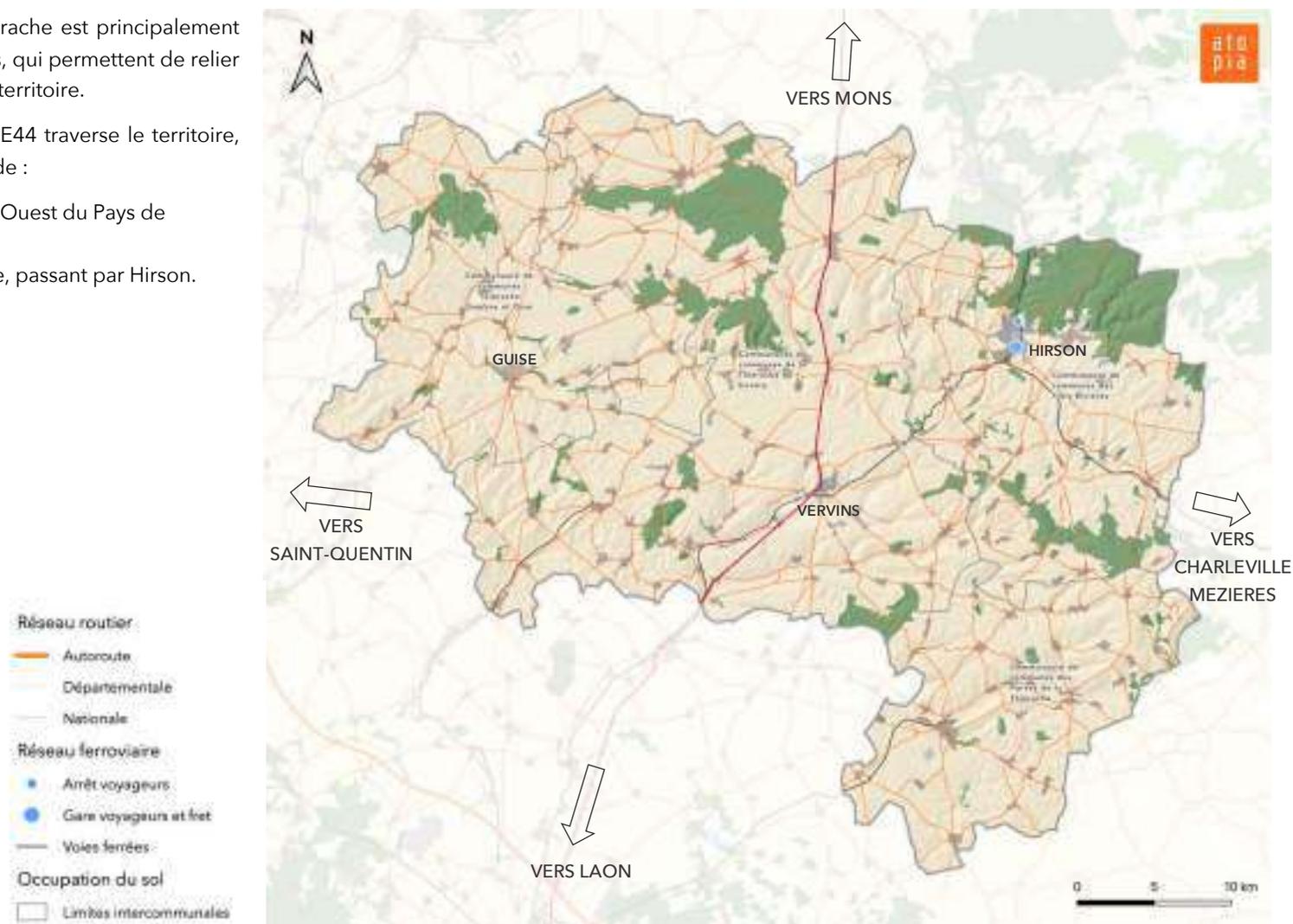
#### 4.2.2. Les installations routières

Le maillage routier du Pays de Thiérache est principalement constitué de routes départementales, qui permettent de relier entre elles les communes rurales du territoire.

Une partie de la route européenne E44 traverse le territoire, celle-ci se compose d'Ouest en Est, de :

- la RD 1029 de Saint-Quentin (à l'Ouest du Pays de Thiérache)
- la RD 1043 à partir de La Capelle, passant par Hirson.

Réseau de transport routier et ferré du Pays de Thiérache (Source : IGN, atopia)



### Comptage du trafic routier - Focus sur le Pays de Thiérache (2019)

(Source : DREAL Hauts-de-France)

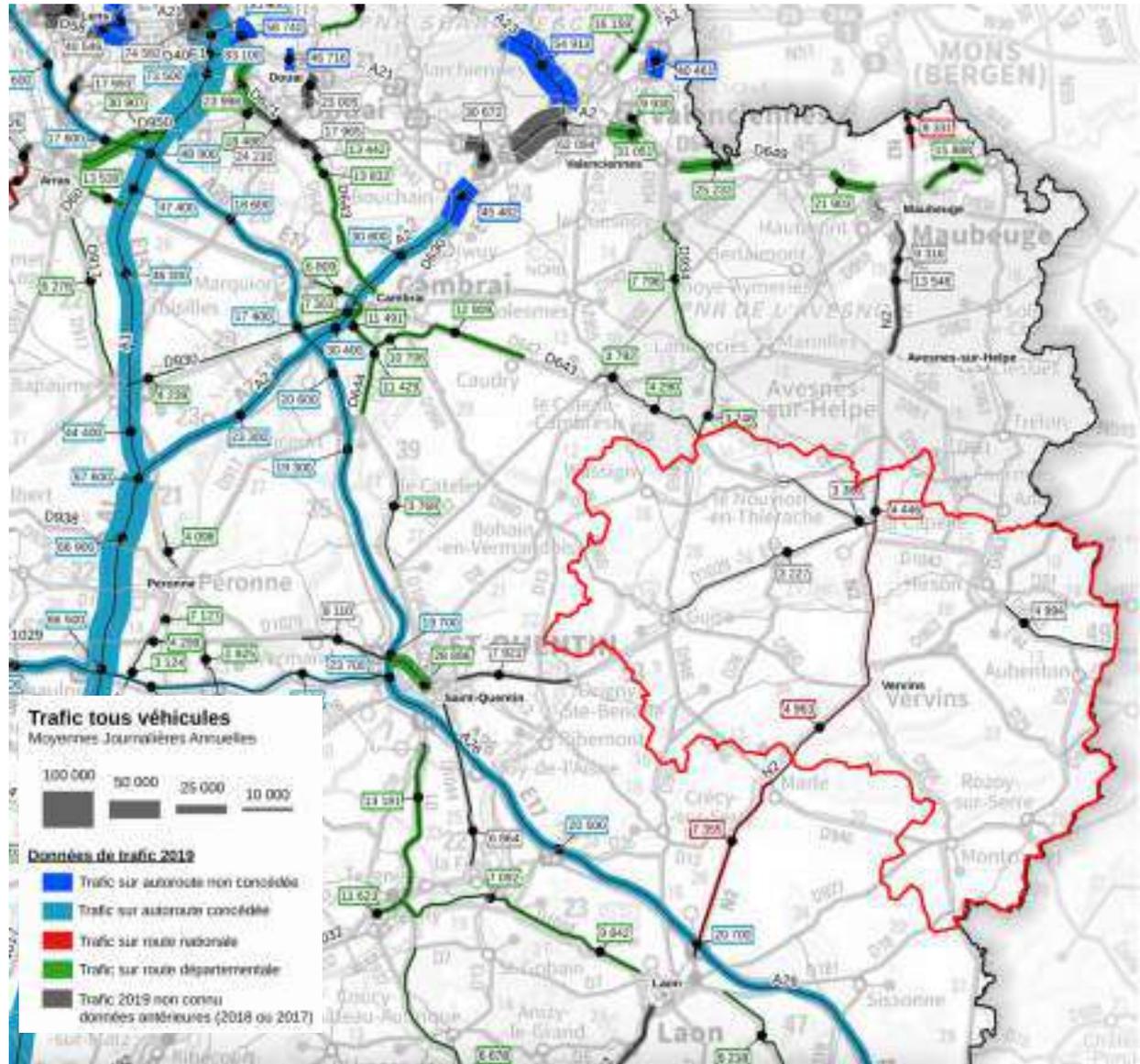
#### 4.2.3. Le trafic routier

La RD 1029 (de Saint-Quentin à La Capelle), la RD 1043 (sur la Route Européenne 44) et la N2 sont les axes les plus fréquentés du territoire, selon les données 2019 de la DREAL des Hauts-de-France.

Près de 4 500 véhicules empruntent quotidiennement la N2 au Nord du Pays de Thiérache, sur la route venant de Maubeuge, alors que ce sont près de 5 000 passages qui sont comptabilisés au Sud, entre Vervins et Laon.

Le trafic sur la RD 1043 à la sortie d’Hirson vers l’Est est aussi important, avec près de 5 000 passages quotidiens.

La dépendance à la voiture dans les déplacements quotidiens des habitants exerce une certaine pression sur les infrastructures, ce qui amène à des projets de dédoublement de la RN2 (entre Laon et Avesnes-sur-Helpe) et de la RD 1043.



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

#### 4.2.4. Des usages fortement dépendants de la voiture individuelle

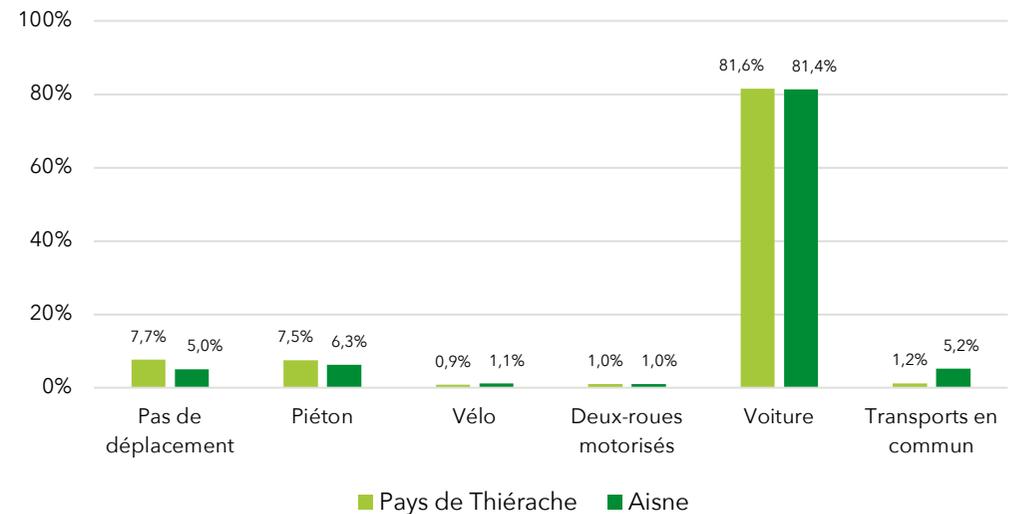
Les pratiques de la mobilité sur le territoire sont fortement liées à l'utilisation de la voiture individuelle. En effet, 81,6% des déplacements domicile-travail du territoire s'effectuent avec ce mode de transport. L'utilisation des transports en commun (1,2%) et du vélo (1,1%) relève quasiment de l'exception, alors que la part des actifs se rendant au travail en marchant est supérieure à la moyenne départementale (7,5% contre 6,3% dans l'Aisne), preuve d'une certaine proximité entre lieux de travail et résidence principale. Le taux de motorisation des ménages est quant à lui dans la moyenne départementale, avec 84,1% des ménages possédant au moins une voiture (83% dans l'Aisne).

Les pratiques de covoiturage sur le territoire ne relèvent pratiquement que d'initiatives individuelles et non organisées, les aires de stationnement dédiées étant inexistantes (source : Diagnostic Mobilité 2022). Quelques places de parking sont toutefois proposées, comme à Brunehamel ou à Dizy-le-Gros.

Certaines communes proposent des installations de recharge de véhicules électriques, notamment les sept lauréats du programme des Petites Villes de Demain (PVD) et d'autres ayant pris une initiative comme Etreux. Cette offre structurée est complétée par des offres privées, comme sur les parkings des grandes surfaces.

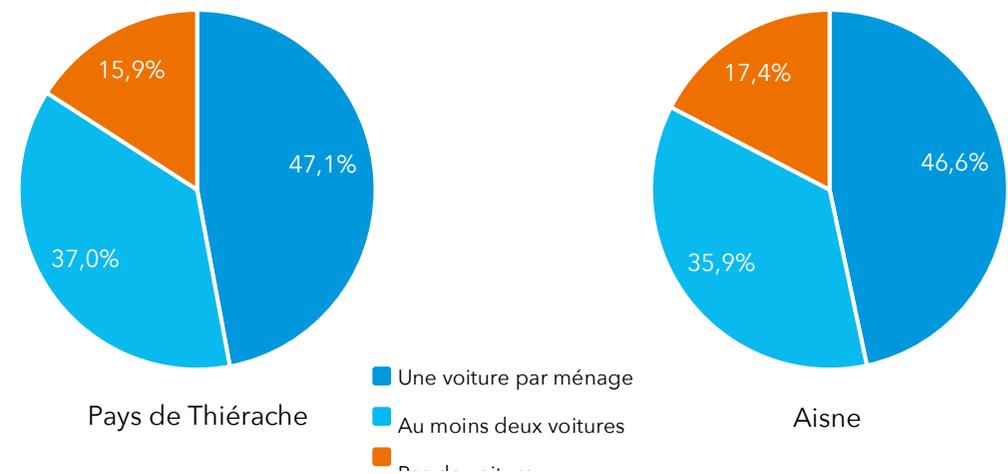
#### Part des déplacements domicile-travail par moyen de transport

(Source : INSEE RP 2020)



#### Taux de motorisation des ménages

(Source : INSEE RP 2020)



## Desserte et fréquentation des gares du Pays de Thiérache

(Sources : Diagnostic Mobilités - Open Data SNCF)

### 4.3. Le réseau ferroviaire et ses usages

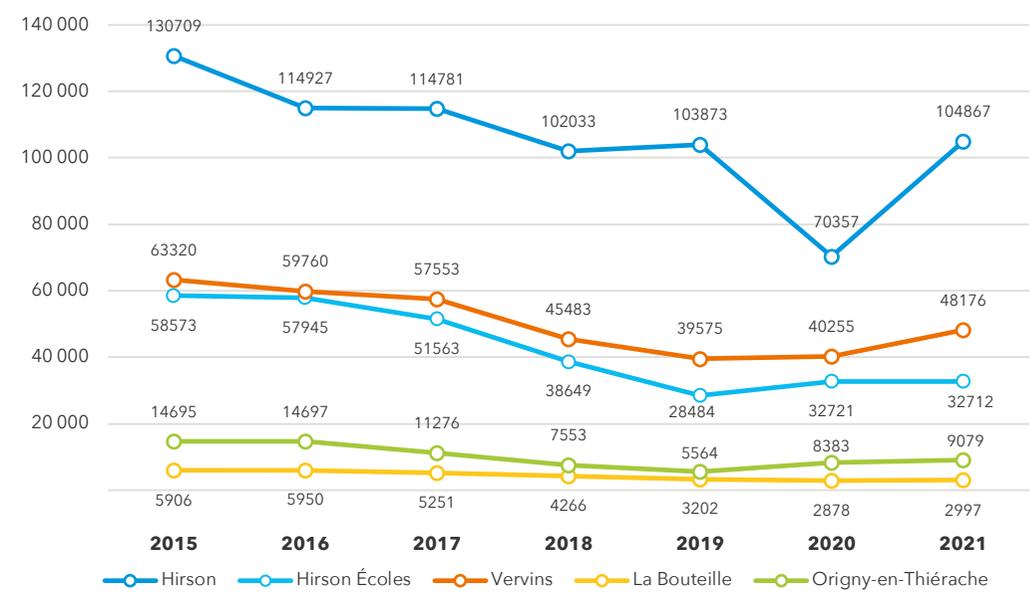
Le territoire est traversé par deux lignes TER distinctes, situées à l'Est du territoire :

- La ligne Lille - Charleville-Mézières, qui relie Hirson à Lille en 1h45 à 2h sur une ligne électrifiée, en passant par la gare d'Hirson - Écoles ;
- La ligne Laon-Hirson, pour laquelle temps de parcours est compris entre 55 minutes et 1h10 via des trains à moteur thermique, et qui dessert les gares de Vervins, La Bouteille et Origny-en-Thiérache ;

La gare d'Hirson-Écoles est particulièrement utilisée par le public scolaire, avec sur les jours de semaine 3 allers-retours quotidiens depuis Laon et Hirson et 1 aller-retour depuis Avesnes (Pas-de-Calais)

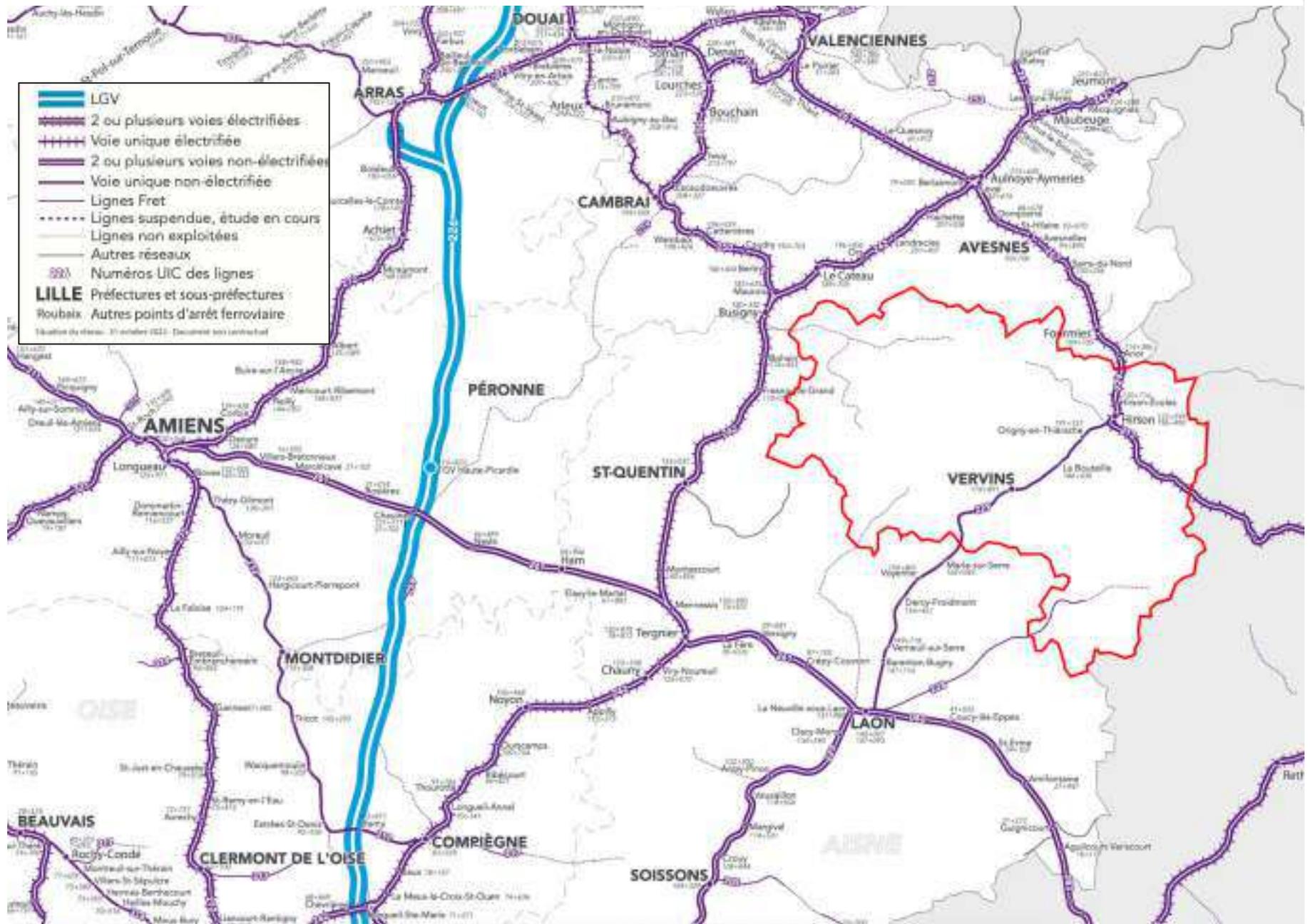
La gare de Hirson est la plus fréquentée du territoire, avec près de 104 000 passagers accueillis en 2019. Entre 2015 et 2019, la fréquentation de toutes les gares du territoire a toutefois diminué de 20% pour Hirson, de 38% pour Vervins et d'environ 50% pour chacune des autres gares. Cette diminution de la fréquentation peut notamment être mis en relation avec un cadencements de plus en plus irréguliers et une politique de délaissement des lignes rurales observable à l'échelle nationale et particulièrement subie sur le territoire de la Thiérache. La fréquentation est tout de même stable, voire en légère hausse, sur la période 2018-2021, preuve que la demande se stabilise lorsque l'offre est stable.

OFFRE EN GARE			
	Lundi - vendredi	Samedi	Dimanche
<b>HIRSON-ÉCOLE</b>	Logique scolaire (3 AR depuis Laon et Hirson ; 1 AR depuis Avesnes)	Pas de desserte	Pas de desserte
<b>HIRSON</b>	Vers Laon : 9 trajets entre 5h27 et 20h22 Depuis Laon : 8 trajets entre 7h37 et 21h35 Vers Lille : 13 trajets entre 5h07 et 21h07 (+ 5 vers Aulnoye-Aymeries) Depuis Lille : 12 trajets entre 7h53 et 22h53 (+ 5 vers Aulnoye-Aymeries)	6 AR vers Laon 6 AR vers Lille (dont 5 avec changement à Aulnoye-Aymeries)	3 AR vers Laon 5 AR vers Lille (dont 4 avec changement à Aulnoye-Aymeries)
<b>LA BOUTEILLE &amp; ORIGNY-EN-THIÉRACHE</b>	Vers Laon : 5 trajets entre 6h30 et 18h50 Vers Hirson : 4 trajets entre 7h37 et 19h57	1 ou 2 AR	0 ou 1 AR
<b>VERVINS</b>	Vers Laon : 9 trajets entre 5h46 et 20h39 Vers Hirson : 8 trajets entre 7h37 et 21h35	6 AR	3 AR



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

Carte du réseau ferré des Hauts-de-France (Source : SNCF)



Projet de loi - Région Hauts-de-France - SCOT du Pays de Thiérache

#### 4.4. Le réseau de transports en commun

Le territoire est desservi par un réseau de bus, opéré par la Régie des Transports de l'Aisne (RTA).

Plusieurs lignes interurbaines sont en circulation :

- Depuis et vers Hirson :
  - o N°514 : Hirson - Marly-Gomont
  - o N°535 : Hirson - St-Quentin
  - o N°536 : Hirson - Bohain-en-Vermandois
  - o N°541 : Hirson - Signy-le-Petit

Depuis et vers Guise :

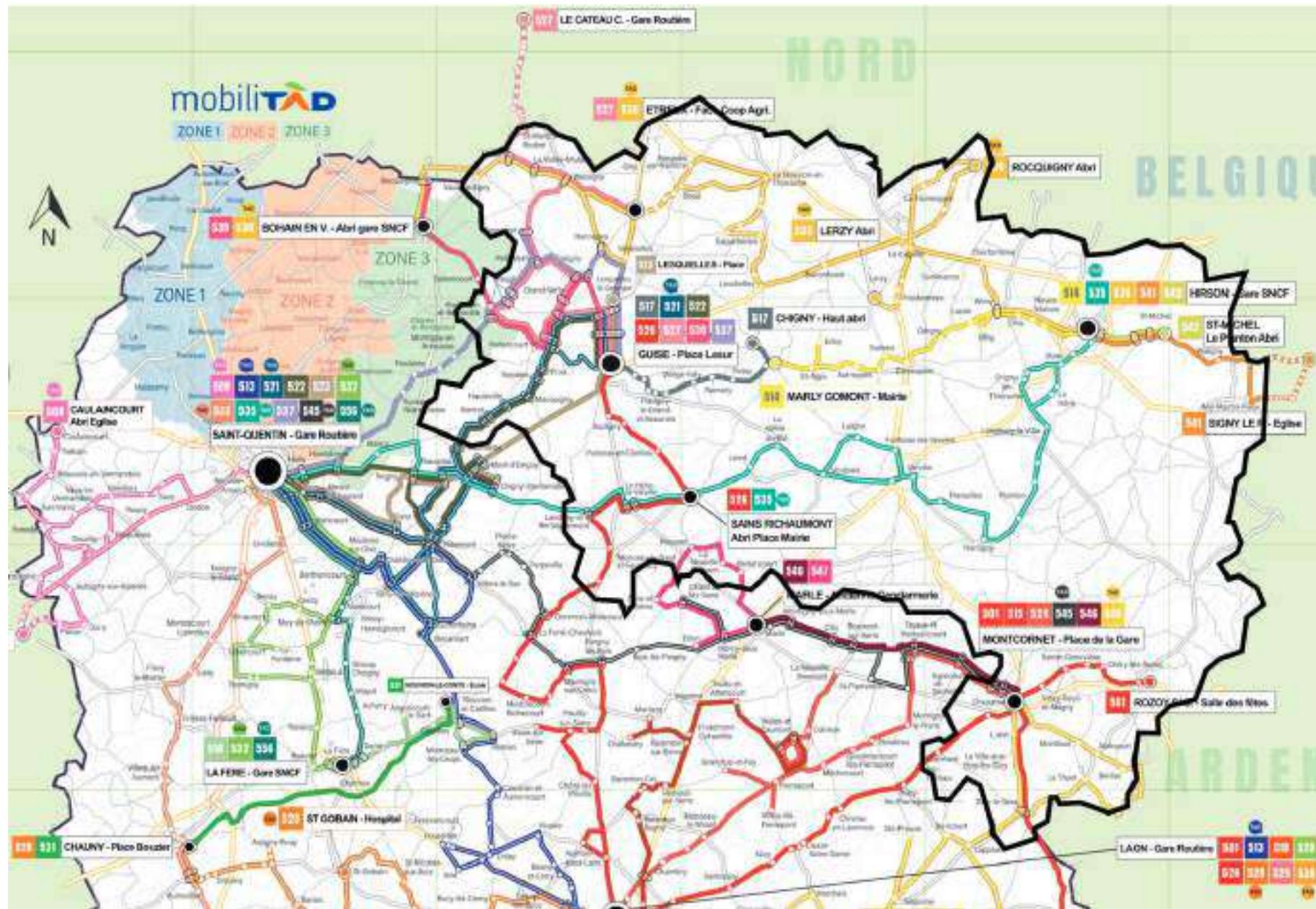
- o N°517 : Guise - Marly-Gomont
- o N°521 : Guise - St-Quentin
- o N°523 : Guise -St-Quentin
- o N°526 : Guise - Laon
- o N°527 : Guise - La Cateau-Cambrésis
- o N°530 : Guise - Bohain-en-Vermandois

- Depuis et vert Montcornet :

- o N°545 : Montcornet - St-Quentin
- o N°546 : Montcornet - Marle
- o N°548 : Montcornet - Laon

Selon le diagnostic mobilités réalisé en 2022, la ligne Laon-Guise est la plus fréquentée, avec 12 900 voyageurs par trimestre. Entre 2021 et 2022, la fréquentation de cinq lignes (535, 536, 514 et 517) a augmenté dans des proportions comprises entre +30% (ligne 514) et +75% (ligne 535), démontrant un réel intérêt de développement de cette offre de transport.

Carte des lignes régulières de Bus de l'Aisne - Focus sur le Pays de Thiérache (Source : RTA 02)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

## 4.5. Le maillage cyclable

### 4.5.1. Des aménagements cyclables touristiques qui structurent le territoire

Le Pays de Thiérache est maillé par deux axes touristiques cyclables structurants :

- **L'EuroVelo 3** (Scandibérique pour sa partie Française), itinéraire cyclable d'envergure Européenne long de 5 500 km, reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) en traversant sept pays. Le Pays de Thiérache est traversé par l'EuroVelo 3 sur son étape « Via Monastica et Thiérache » et longe la Sambre, passant notamment par Hirson, Etréaupont, Guise et Macquigny.
- **Le Val de Serre**, chemin de randonnée pédestre ou cyclable d'une longueur de 16,5 km démarrant de Montcornet pour terminer à Mainbresson en passant notamment par Rozoy-sur-Serre et Rouvroy-sur-Serre.

En complément de ces deux axes, le Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes des Hauts-de-France (SR3V) inscrit au SRADDET plusieurs itinéraires cyclables, classés selon leur envergure (locale, régionale, nationale ou EuroVelo), la majorité en étant encore au stade de projet.

Le passage de l'EuroVelo inscrit le Pays de Thiérache au cœur d'un itinéraire de cyclotourisme Européen et permet de valoriser le patrimoine touristique local : l'office du tourisme recense des « richesses de Thiérache » sur 11 communes situées le long de cet itinéraire.

## Le Pays de Thiérache et son inscription dans le réseau cyclable touristique supra-territorial

(Source : EuroVelo, SR3V Hauts-de-France)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCoT du Pays de Thiérache

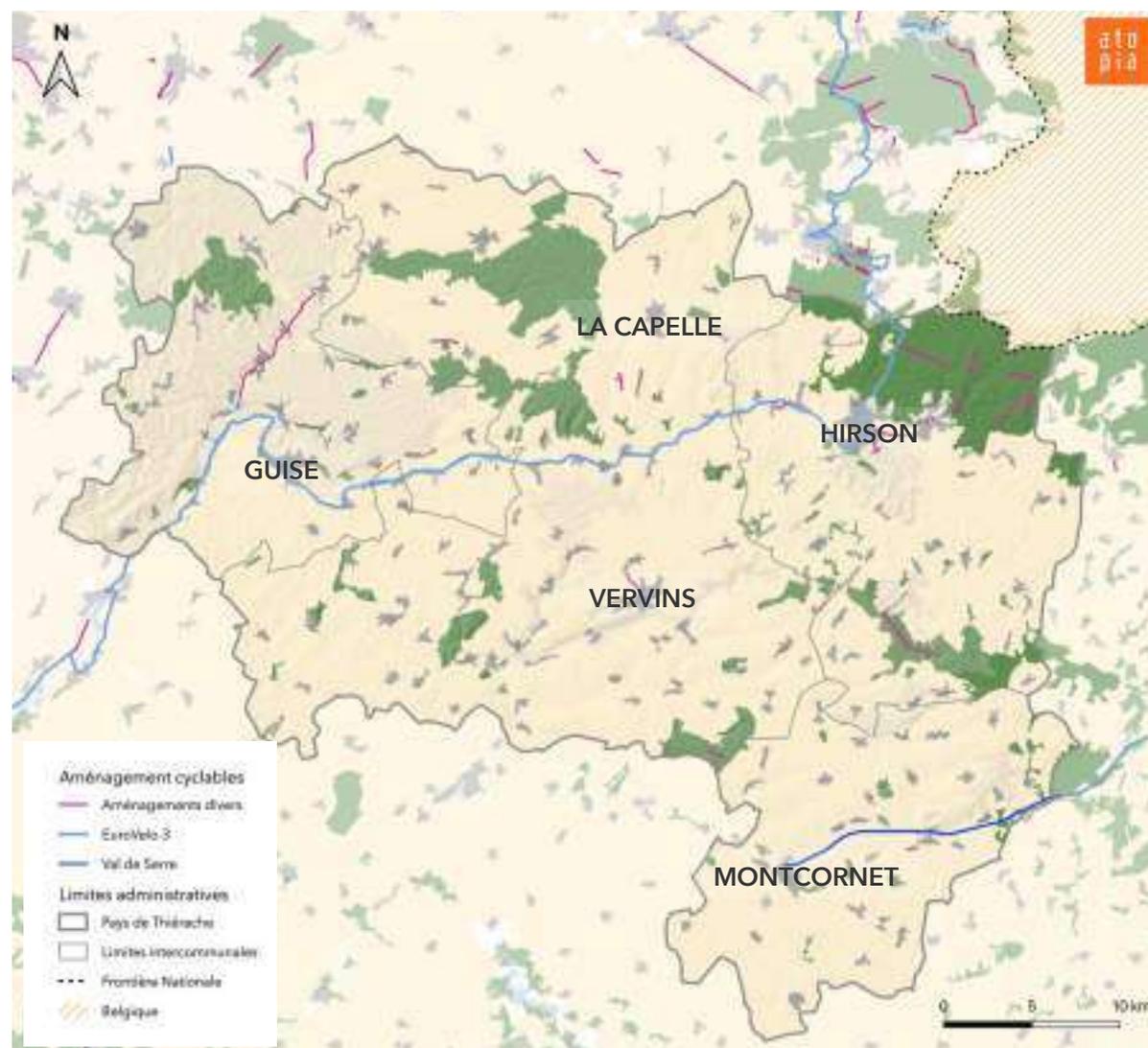
#### 4.5.2. Un réseau cyclable « quotidien » peu développé

La base de données nationale des aménagements cyclables, issue des données collaboratives Open Street Map, permet de constater que le réseau cyclable du Pays de Thiérache n'est que très peu densément développé au-delà des axes touristiques précédemment mentionnés. Les voies dédiées aux déplacements doux entre les communes sont quasi-inexistants, limitant les possibilités de reports modaux de la voiture individuelle vers ce type de mode de déplacement.

Trois des sept communes du territoire ayant signé la convention du programme des Petites Villes de Demain (Guise, Hirson et Vervins) ont des projets liés aux aménagements cyclables, via l'amélioration du maillage en centre-bourg et la connexion aux itinéraires touristiques majeurs, notamment l'EuroVelo 3. La commune d'Hirson a déjà lancé son Plan Vélo, prévoyant l'installation de supports en centre-ville, l'aménagement de nouvelles bandes cyclables ainsi que la matérialisation des franchissements de carrefours giratoires.

Le plan de mobilité simplifié, en cours d'élaboration à l'échelle du Pays de Thiérache et intégrant un Schéma Directeur Vélo, doit permettre de développer le maillage cyclable du territoire.

### Le maillage cyclable du Pays de Thiérache (Source : Base Nationale des Aménagements Cyclables)



# D. PAYSAGES



# 1. FONDEMENT DU PAYSAGE

## 1.1. Socle du paysage

### 1.1.1. Approche géologique

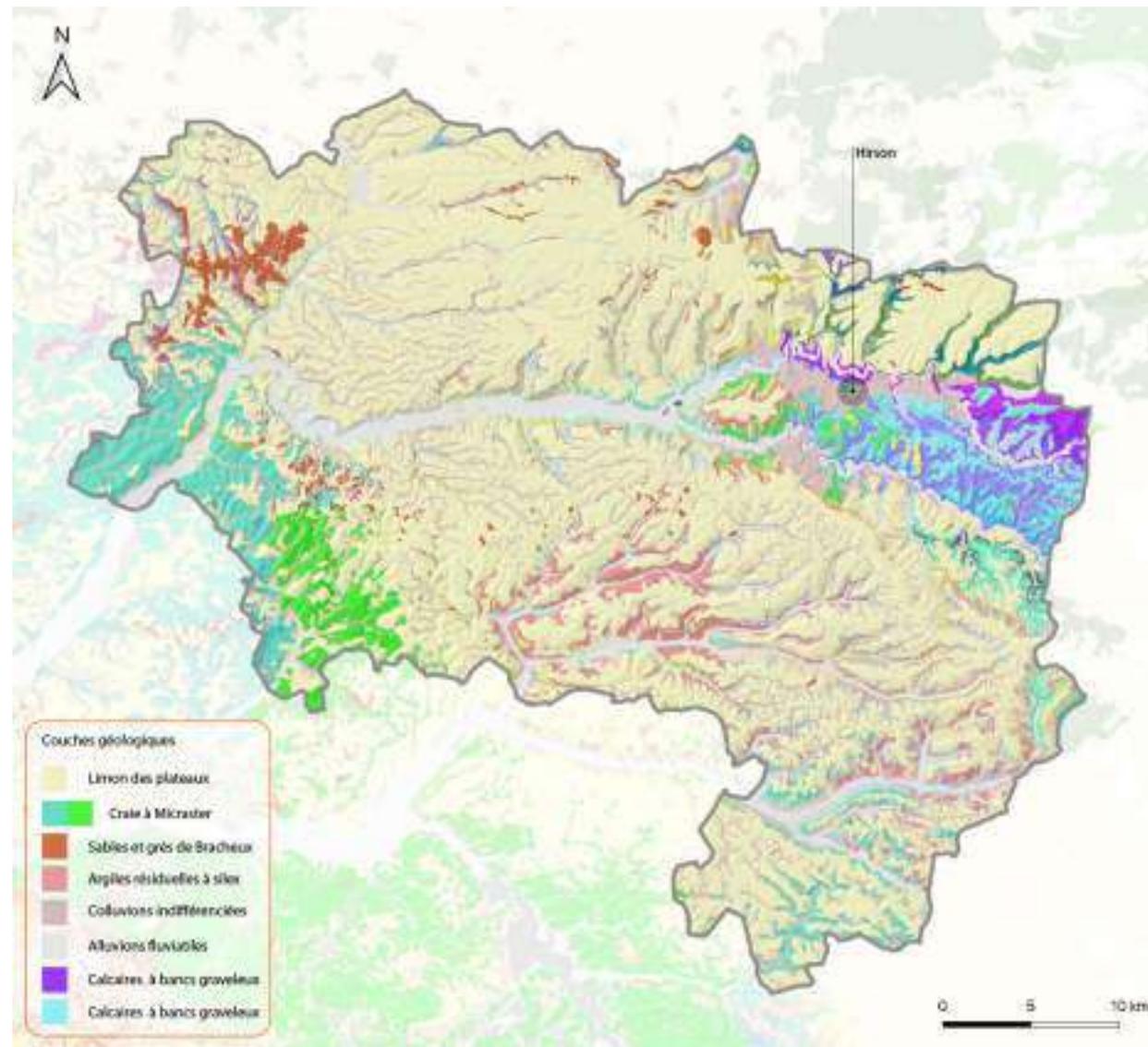
La Thiérache possède une singularité grâce à sa situation géographique qui la place à l'intersection de différents mouvements géologiques, régions, pays et climats. Cette entité est composée d'un assemblage de micro-paysages, ce qui signifie qu'il n'existe pas une seule Thiérache uniforme. Elle se trouve à cheval entre le Bassin parisien et l'extrémité du massif ardennais.

La Thiérache se compose de couches géologiques anciennes qui ont été exposées à l'érosion en raison d'un fort pendage. Les transitions tant sur le plan géologique, topographique que paysager se produisent donc progressivement.



**Implantation du pays de Thiérache dans les grandes zones géologiques**

**Socle géologique du pays de la Thiérache (atopia)**



Le nord du pays, situé à une altitude plus élevée (jusqu'à 290m dans le massif ardennais), possède un sous-sol plus étanche, composé de marnes et d'argiles, tandis que la partie sud est plus perméable et se compose d'un sous-sol de craie. Chaque entité géologique présente des variations de qualité de sol qui sont influencées par la topographie et le degré d'érosion. Hirson se trouve à la convergence de ces régions géologiques. D'Hirson à Laon se succèdent une multitude de couche géologique, de sols argileux aux sols de craie, des terres plus arrosées aux moins arrosées, du relief aux grandes plaines, des Ardennes au Bassin parisien.

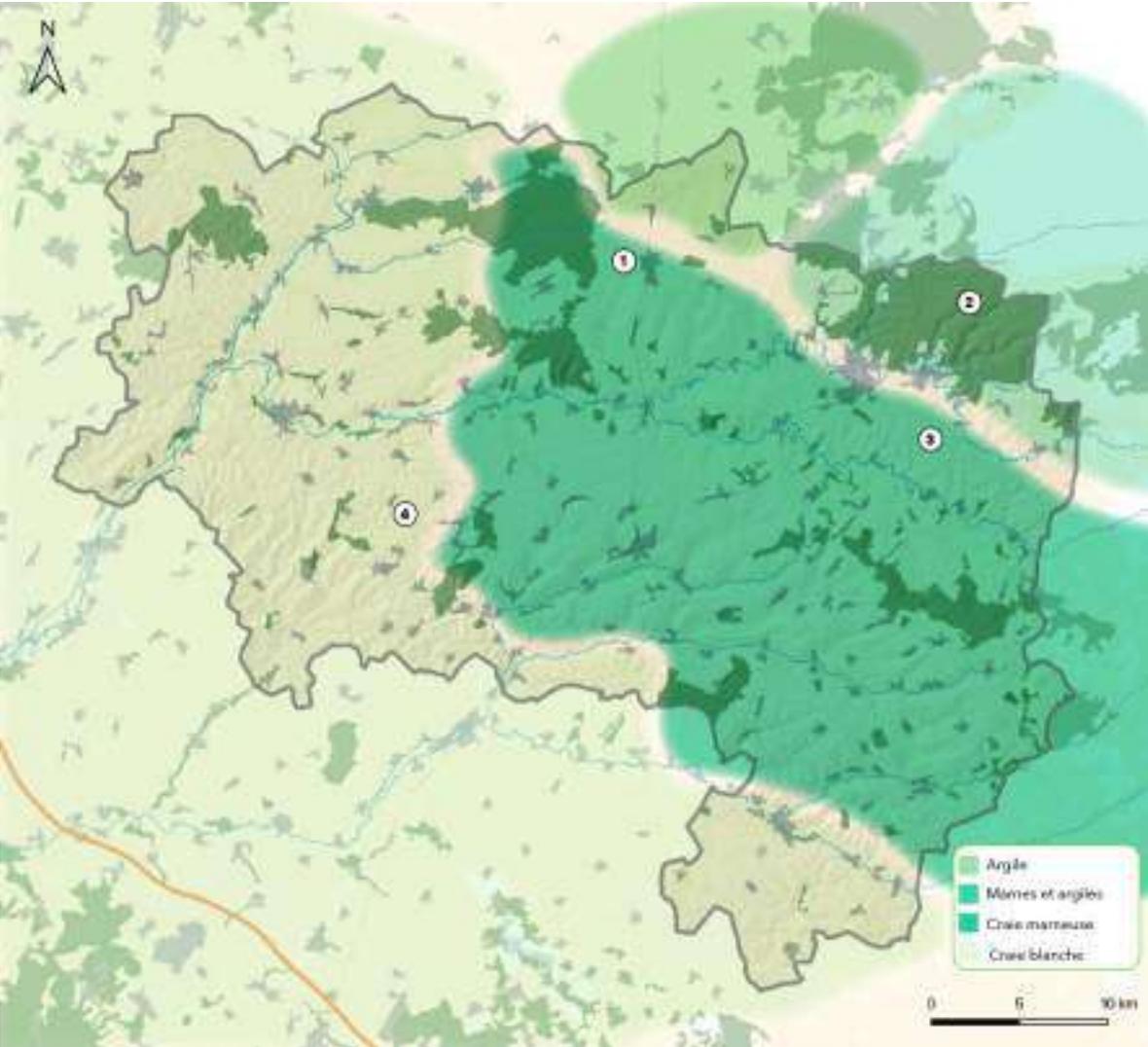
**1.1.2. Approche pédologique**

Bien que la formation des sols et des sous-sols soit un processus complexe, il est crucial de comprendre la composition du substrat sur lequel les paysages sont établis. En examinant la nature des sols (tels que l'argile, le calcaire, la craie, les limons), il est possible d'identifier des "régions" qui se distinguent les unes des autres (Cf carte à droite). Les sols, encore limoneux mais de plus en plus argileux, sont humides mais peu cultivable, ce qui favorise une agriculture axée principalement sur l'élevage. Ainsi, le paysage est fortement marqué par le bocage dans sa partie nord et s'ouvre davantage en arrivant sur la plaine.

1. *Marnes imperméables recouvertes de limons. Les sols sont principalement occupés de bocage et de prairies permanentes, de nombreux bois et forêts. L'exploitation du sol par les cultures et les labours est peu développée mais elle est en progression (cultures fourragères et céréales). (Ouverture des paysages)*

2. *Massif de roches dures du Primaire, recouvert de limons moyennement humides à frais. Les versants sont constitués de sols limono-caillouteux. Les bois et forêts occupent une grande partie de cette entité (forêt de Saint-Michel, forêt d'Hirson).*

**Typologie des principaux sols du pays de Thiérache (atopia)**



3. *Plateau recouvert de limons qui reposent sur des argiles et calcaires du Secondaire. Les sols sont très hétérogènes : limons frais, limons caillouteux calcaires et sols argileux frais à humides. Blé, maïs, betterave, prairies.*

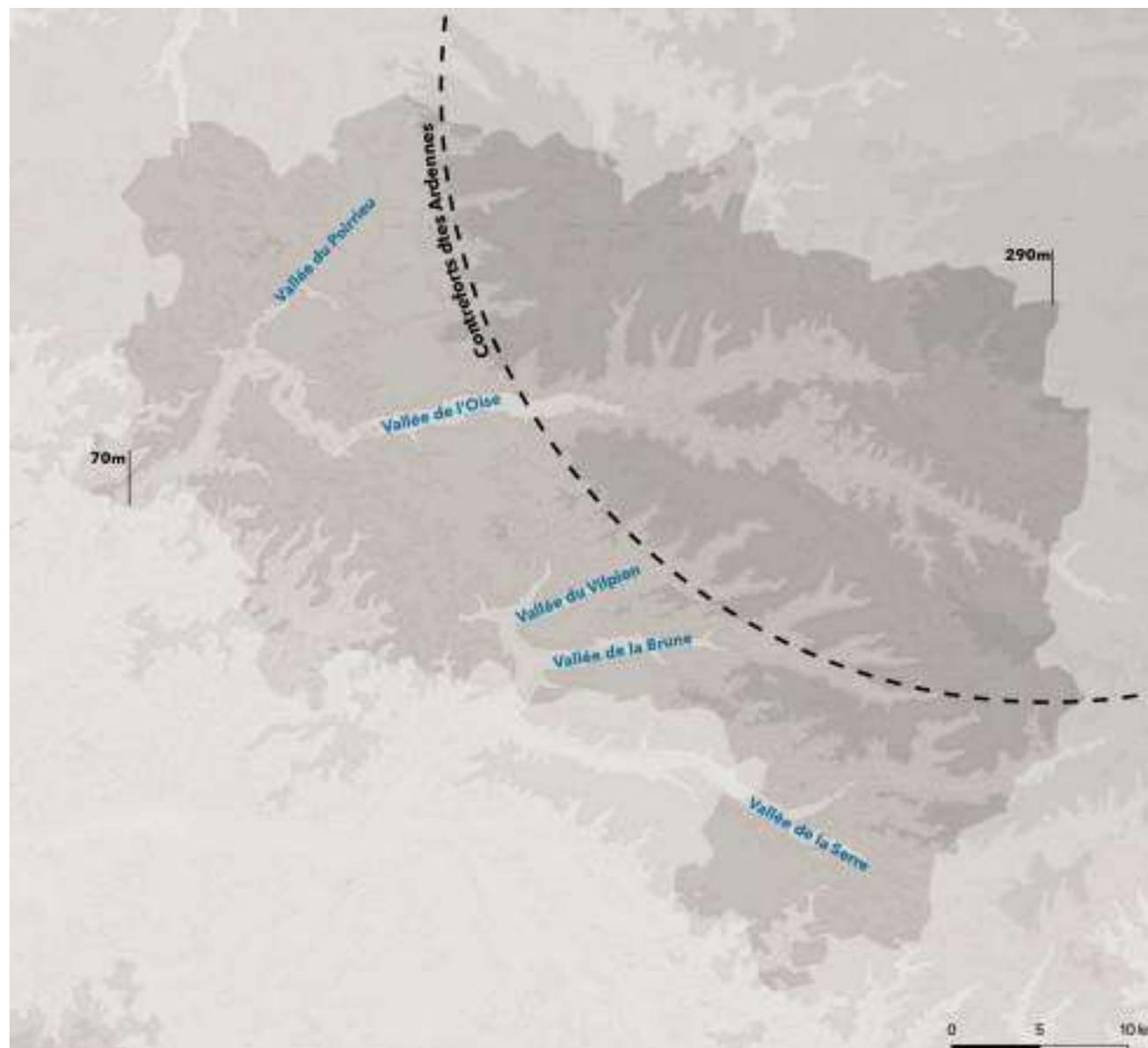
4. *Sous-sol crayeux couvert de limons éoliens. Plateaux aux sols limoneux frais, vallées aux sols limoneux frais à humides et versants aux sols limoneux sur craie ou argile. Grandes cultures de plus en plus présentes. (Ouverture des paysages)*

**Pièce 3.1 - Diagnostic - SCOT du Pays de Thiérache**

### 1.1.3. Approche topographique

Le relief se décline sous forme de collines de faible amplitude altitudinale découpées par des vallées modérément encaissées mais néanmoins bien marquées. L'altitude augmente cependant de manière suffisamment significative pour atteindre 290 mètres au niveau de la faible incursion du massif ardennais sur le territoire. Le relief y prend également davantage d'ampleur, disséqué par des vallées tantôt humides tantôt sèches (lorsque la baisse du niveau de la nappe phréatique a fait se tarir les sources à leur origine).

#### Socle topographique du pays de la Thiérache (atopia)



## 1.2. Lecture historique des paysages

Le paysage actuel est le résultat d'une adaptation continue de l'homme à son environnement spécifique. Les caractéristiques naturelles du milieu se reflètent dans l'occupation humaine, qui a évolué au fil des différentes époques et a façonné les paysages. La Thiérache est un espace rural qui a été marqué par différentes évolutions liées à l'installation de l'homme, l'industrialisation ainsi que les politiques d'agriculture et d'aménagement du territoire. Bien que demeurant un territoire rural, la Thiérache a connu des transformations importantes au fil des ans.

### Époque celtique

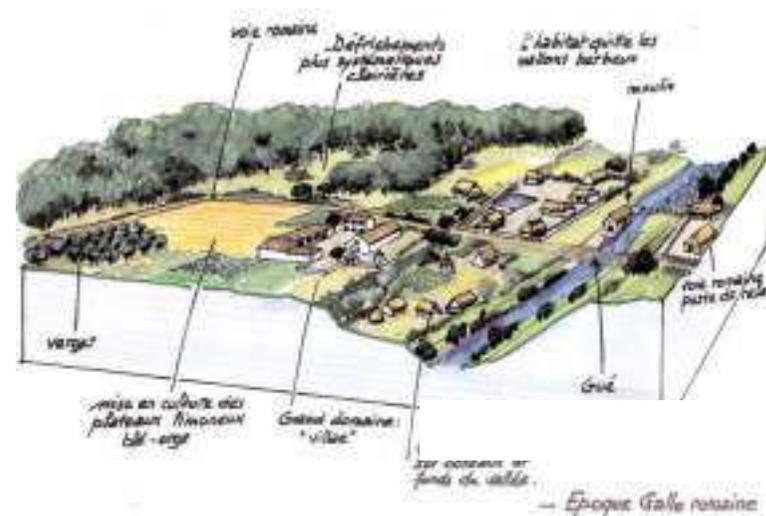
La majeure partie du territoire est couverte par une forêt assez dense, entrecoupée de vastes marécages. Les vallées abritent de vastes clairières souvent sujettes à des inondations. Les populations érigent leurs huttes sur les vallons, proche des sources d'eau mais en dehors des zones inondable.

### Époque gallo-romaine

Les premiers défrichements font leurs apparitions lorsque le blé et l'orge sont introduits par les Romains. L'essor de la culture des céréales conduit à l'établissement de grandes propriétés individuelles et des premières villas. Les habitations quittent les vallons herbeux pour s'installer sur les pentes offrant des terres plus fertiles et propices à ces cultures.

### Occupation du sol à l'époque Gallo-Romaine

Atlas des paysages de l'Aisne



### Époque du moyen-âge

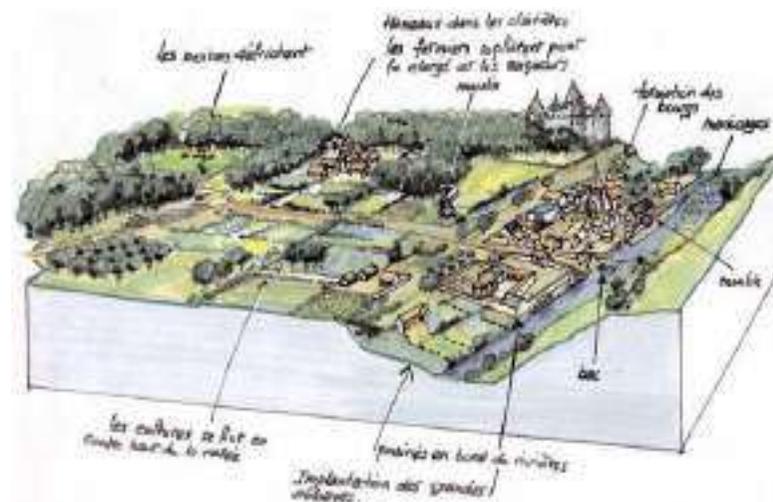
Avec l'établissement des premiers monastères par des moines irlandais aux Ve et VIe siècles, le défrichage des forêts se poursuit pour étendre les surface des zones cultivées. Les marais sont drainés, et les cours d'eau sont canalisés. À partir du XIIe siècle, se développent les cultures telles que l'avoine et l'épeautre ainsi que la pratique de la jachère. Le petit élevage et l'artisanat ont également émergé. Des hameaux et des villages se sont formés dans les clairières et le long des cours d'eau, mais la région est restée pauvre car le sol n'était pas propice à la culture des céréales.

### XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle

Les paysans demeurent sous la dépendance féodale. Le paysage rural reste relativement stable, mais il subit les ravages des guerres et des pillages. En conséquence, les églises et les fermes importantes se fortifient, et les maisons se regroupent autour de l'église. La culture céréalière demeure l'activité principale, tandis que l'élevage est peu développée et se limite aux besoins familiaux. L'implantation d'industries métallurgiques et artisanales telles que les forges, les poteries, les verreries, la vannerie et le textile permet à la population de subvenir à ses propres besoins.

### Occupation du sol au XVIII<sup>e</sup> siècle,

(Atlas des paysages de l'Aisne)



### XVIII<sup>e</sup> siècle

Sous l'édit de Louis XV, la libre circulation est autorisée dans la région de Sambre et Meuse. Les routes, améliorées, favorisent les échanges commerciaux. Le roi prend une décision pour exempter d'impôts le défrichement des terres incultes. Les surfaces cultivées augmentent en conséquence. Ces mesures impulsent une dynamique économique significative.

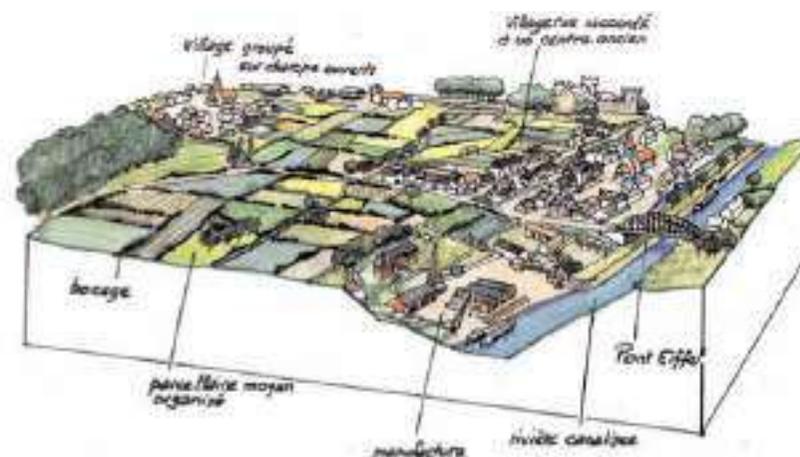
### XIX<sup>e</sup> siècle

Le sol et le climat ne favorisent pas la production de céréales, ce qui conduit à une intensification de l'herbage. En effet, avec le développement des moyens de communication et des échanges commerciaux, l'élevage trouve facilement des débouchés dans les grands centres de consommation. Cette évolution économique se traduit par des changements dans le paysage. On observe une multiplication des prairies encloses de haies vives qui les protègent du vent, tout en servant également de vergers. La forme allongée des prairies révèle parfois d'anciens champs.

Ce nouveau mode de vie favorise la dispersion des habitations afin de maintenir des liens étroits entre la ferme et les animaux en pâture. Les petites fermes à bâtiment unique se transforment en fermes à cour ouverte grâce à l'ajout de bâtiments pour stocker le foin et loger les animaux. Les grandes fermes monastiques à cour fermée, difficiles à modifier, se révèlent inadaptées à l'élevage.

Les fermes herbagères, abritant sous le même toit l'habitation, l'étable et les granges en bordure de route entre les prairies et les enclos de haies vives avec leurs mares, constituent l'un des éléments les plus frappants du paysage. L'exemption d'impôts sur le défrichement des terres incultes et l'augmentation des surfaces cultivées donnent un élan important à l'économie.

**Occupation du sol au XIX<sup>ème</sup> siècle,**  
( Atlas des paysages de l'Aisne)



## XX<sup>e</sup> siècle

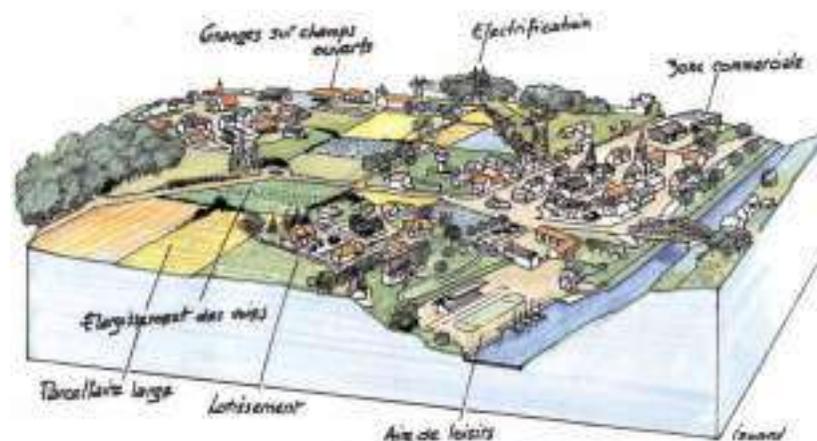
Le bocage, qui depuis le début du siècle n'a cessé successivement de progresser et de reculer en fonction des impératifs économiques, a entamé une véritable régression dans les années 70 et s'est effondré à la fin des années 80 avec l'application des quotas laitiers. Aujourd'hui, les surfaces herbagères sont globalement équivalentes à ce qu'elles étaient au début du XIX<sup>e</sup>, n'occupant plus que les terres « impropres » à la culture à l'extrême nord du département.

La généralisation de la mécanisation a fait disparaître la plupart des haies, bosquets et arbres isolés disséminés sur les terres de grandes cultures, ne préservant que les petits boisements situés sur les ruptures de terrain ou sur les terres très pauvres.

Quant aux bois issus de friches ou de reboisement, ils se sont développés sur les coteaux, autour des massifs forestiers et dans les fonds de vallées. Le peuplier a subi un véritable essor et recouvre aujourd'hui 17000 ha.

### Occupation du sol au XX<sup>e</sup> siècle,

(Atlas des paysages de l'Aisne)



De cette évolution des paysages, il est possible de distinguer trois grandes périodes qui ont façonné les paysages actuels du territoire.

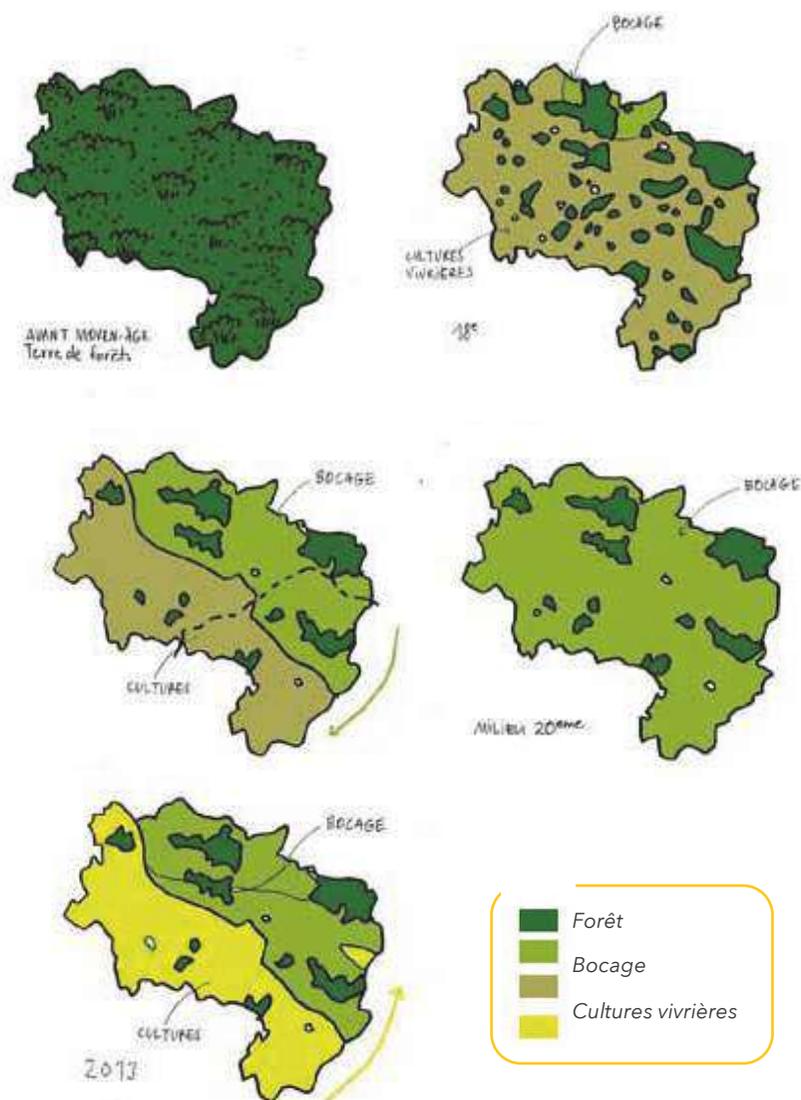
- La première période remonte à avant le 19<sup>ème</sup> siècle
- La seconde correspond à la fin de l'activité agricole autarcique au 19<sup>ème</sup> siècle.
- La troisième période est marquée par un déclin de l'élevage depuis les années 60.

Les paysages de bocage ont toujours été présents en Thiérache dans la mémoire collective. Cependant, la répartition actuelle entre bocages et cultures est pratiquement identique à celle du début du 19<sup>ème</sup> siècle, même si les moyens techniques et la taille des parcelles ont changé.

Bien que la Thiérache soit restée un territoire rural et agricole depuis le Moyen Âge, ses paysages ont évolué au fil du temps. En effet, en l'espace de 7 siècles, la région est passée d'un paysage forestier à un paysage bocager. Au 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle, les labours étaient pratiqués au sein même du bocage, faisant ainsi partie intégrante des paysages de la Thiérache.

Le système bocager tel qu'il est connu aujourd'hui, avec ses haies, n'est apparu qu'au 19<sup>ème</sup> siècle. Ce changement est lié à une évolution de l'agriculture de la région qui s'est orientée davantage vers l'herbage plutôt que les cultures. Cette évolution est due au désenclavement de la région qui a suivi l'arrivée du chemin de fer et à la hausse du prix du bétail. Ainsi, la région est passée d'une ancienne polyculture autarcique à des paysages orientés vers l'élevage. Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, on a assisté à un rapprochement entre l'industrie et l'agriculture.

### Évolution des paysages du Pays de Thiérache, Source : Charte paysagère du Pays de Thiérache



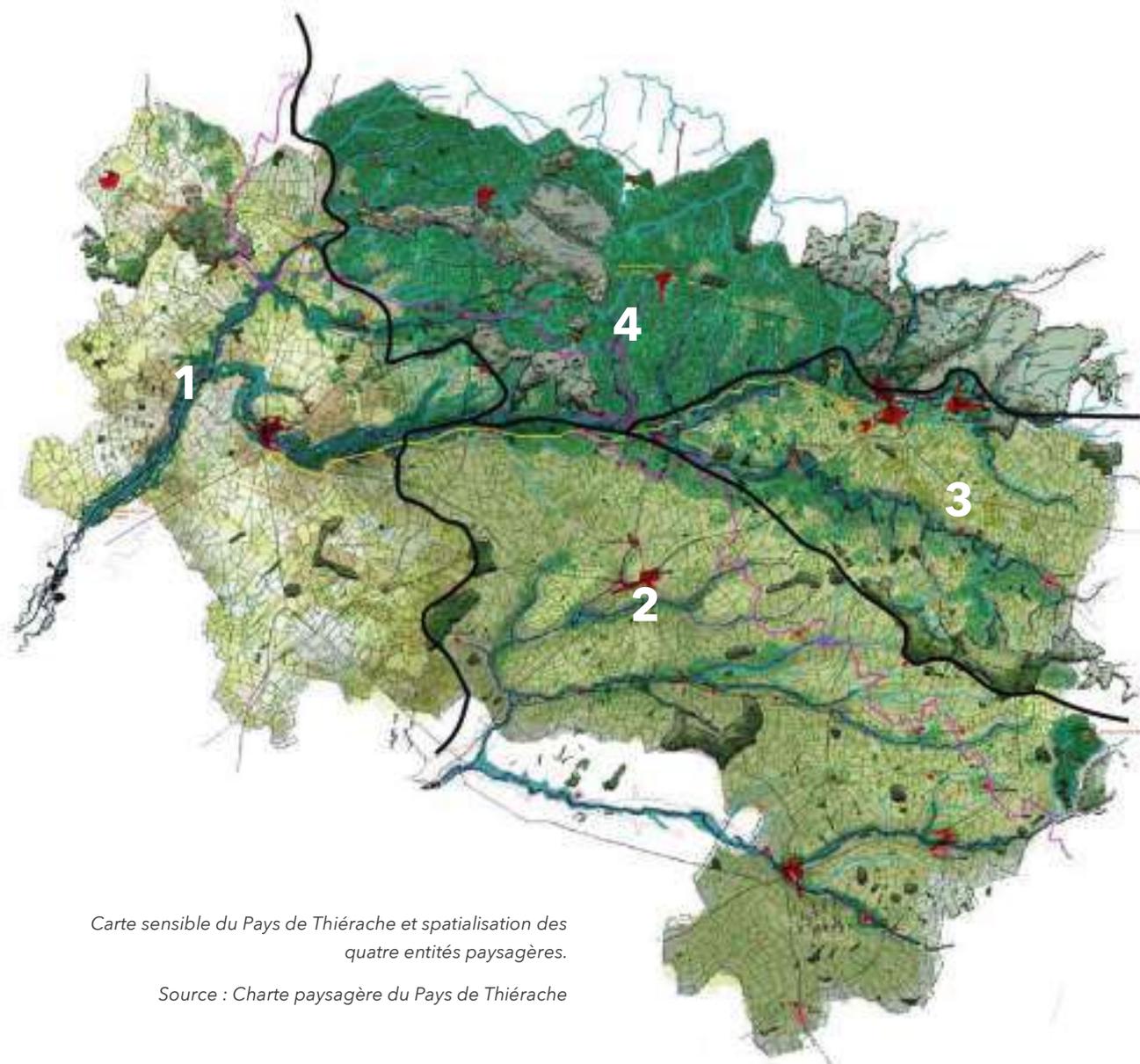
## 2. STRUCTURATION ET ORGANISATION DES PAYSAGES / LA CHARPENTE PAYSAGÈRE

### 2.1. Les unités paysagères

La Thiérache, a été un territoire relativement homogène : terre de forêt, puis, terre de bocage. Elle est aujourd'hui constituée de micro-paysages, chaque vallée créant une singularité.

Pour être pertinentes, les unités paysagères passent volontairement outre le découpage administratif des communes et communautés de communes ;

La Thiérache se décompose en quatre unités paysagères : Les plateaux crayeux de la vallée (1), le bassin versant de la Serre (2), Entre Oise et Thon, le tunnel vert (3), La Thiérache des sources et des forêts - le Nord de l'Oise (4).



Carte sensible du Pays de Thiérache et spatialisation des quatre entités paysagères.

Source : Charte paysagère du Pays de Thiérache

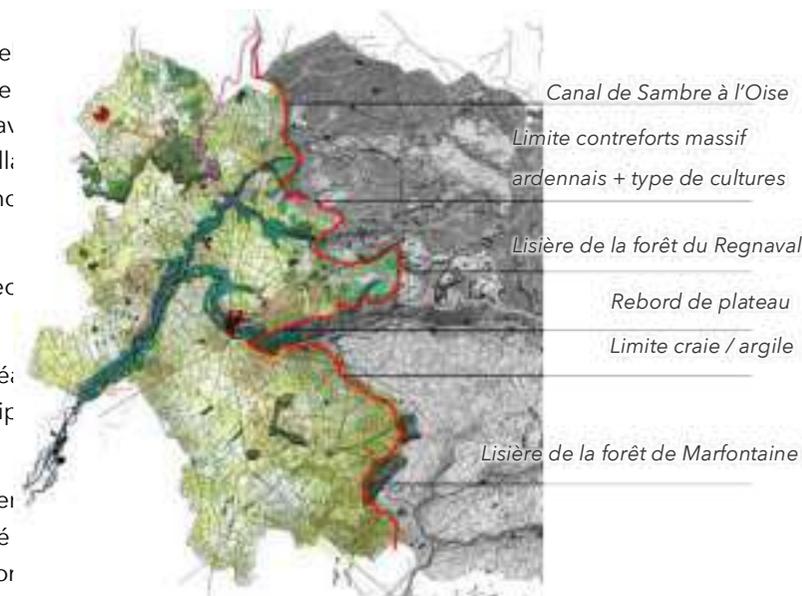
### 2.1.1. Unité 1 : Les plateaux crayeux de la vallée

Cette partie du territoire est composée de vastes plateaux situés autour de la vallée de l'Oise, offrant un relief peu accidenté et principalement constitué de craie blanche, ce qui favorise les grandes cultures. Ce relief oscille entre 80 et 160 mètres d'altitude. Des vestiges du bocage sont encore visibles dans le parcellaire avec de petites parcelles allant de 1 à 3 hectares. Ces vestiges côtoient de grandes cultures sur des parcelles allant jusqu'à 30 hectares. Les éoliennes sont très présentes sur ce territoire, notamment au sein des grandes parcelles.

Au nord de cette unité paysagère, la forêt d'Andigny forme un espace remarquable qui contraste avec le paysage très ouvert du reste de cette unité.

Les villages de cette partie du territoire présentent encore des vestiges de leurs ceintures bocagères, créant ainsi des écrans visuels entre les espaces agricoles et bâtis. La brique est le matériau de construction principal avec peu de diversité.

Traversant cette partie du territoire du nord au sud, le Canal de Sambre à l'Oise crée une ambiance différente de celle des rivières, avec un paysage plus ouvert et linéaire, offrant une vue sur l'horizon. Ce canal creusé au fond de la vallée contraste directement avec le méandre que forme l'Oise. Il offre un sillon où la trame arborée est plus développée que sur le reste de l'unité paysagère.



*Spatialisation des plateaux crayeux de la vallée de l'Oise,  
Source : Charte paysagère du Pays de Thiérache*

### 2.1.2. Unité 2 : le bassin versant de la Serre

Le territoire est situé sur les contreforts du massif ardennais et est bordé au nord par la haie d'Aubenton, à l'Est par la forêt de Martifontaine.

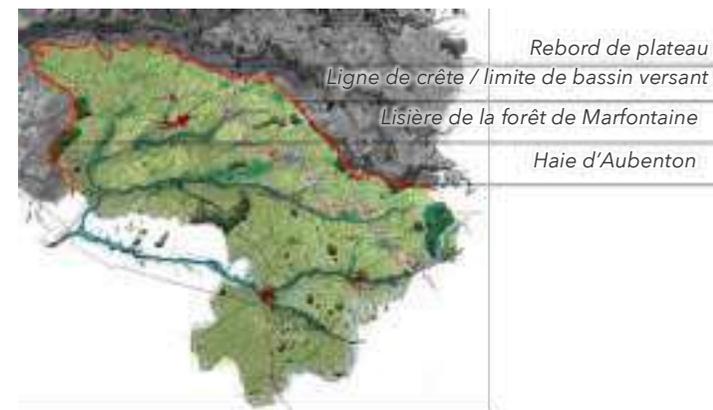
On observe une grande diversité de sols et de relief. Cette unité marque la transition vers les grandes plaines du Marlois (aux reliefs moins marqués).

Elle est composée d'un plateau vallonné où coulent plusieurs affluents de la Serre, tels que le Hurtaut, le Vilpion, le Chertemps et le Landouzy. Les fonds de vallées sont très végétalisés.

Le sol est majoritairement marneux, avec des dépôts importants de limon. Les vallées sont garantes de la complexité des paysages, empêchant une organisation rationnelle de l'agriculture. Les peupleraies pourraient remplacer les prairies et les bosquets des microreliefs. Les éoliennes marquent visuellement la limite Sud du pays.

Bien qu'elle soit en partie disparue, la structure bocagère est encore perceptible autour des villages et dans les fonds de vallées, créant un double parcellaire.

L'urbanisation est dispersée, linéaire ou groupée, avec une trame bocagère fragmentée. Le bâti agricole ancien est en grande partie disparu en raison du besoin en espace cultivable. Cette entité a la plus grande concentration d'églises fortifiées.



*Spatialisation du bassin versant de la Serre,  
Source : Charte paysagère du Pays de Thiérache*

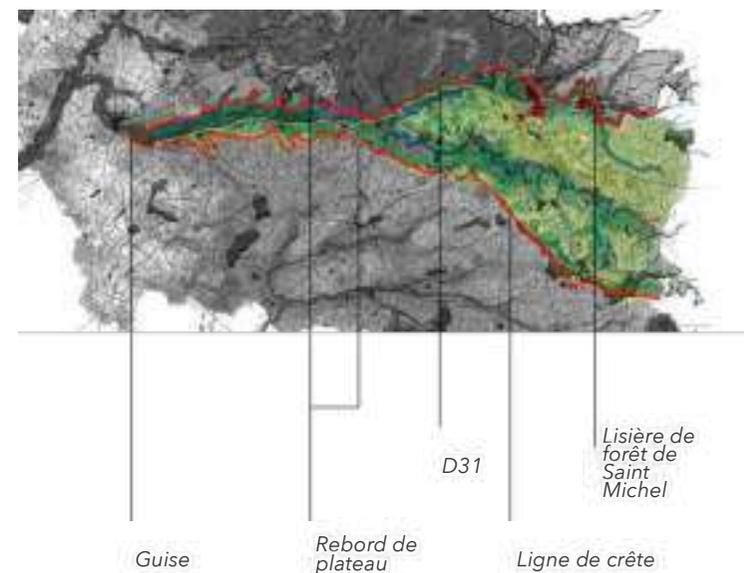
### 2.1.3. Unité 3 : Entre Oise et Thon, le tunnel vert

Cette unité est caractérisée par une large vallée. L'Axe Vert en est l'artère principale.

On observe un paysage de petits vallons, où de grandes parcelles agricoles dominent à l'est tandis qu'à l'Ouest, les parcelles ont des tailles plus modestes. De nombreux bois et petits bosquets ponctuent ce paysage principalement ouvert. Des trames de haies et de ripisylves marquent les fonds de vallée humides et les pentes les plus abruptes.

Au nord, la présence arborée est marquée par la forêt de Nouvion qui est implantée sur les hauteurs d'un coteau. La D31 longe le rebord du plateau et vient dessiner une limite à cette unité. Au-delà de cette limite, la présence arborée s'intensifie, le paysage se ferme et le champ visuel est plus resserré.

Cette unité n'est habitée que par quelques villages et hameaux, principalement implantés en fond de vallée.



*Spatialisation du tunnel vert, entre l'Oise et le Thon,  
Source : Charte paysagère du Pays de Thiérache*

#### 2.1.4. Unité 4 : La Thiérache des sources et des forêts – le Nord de l'Oise

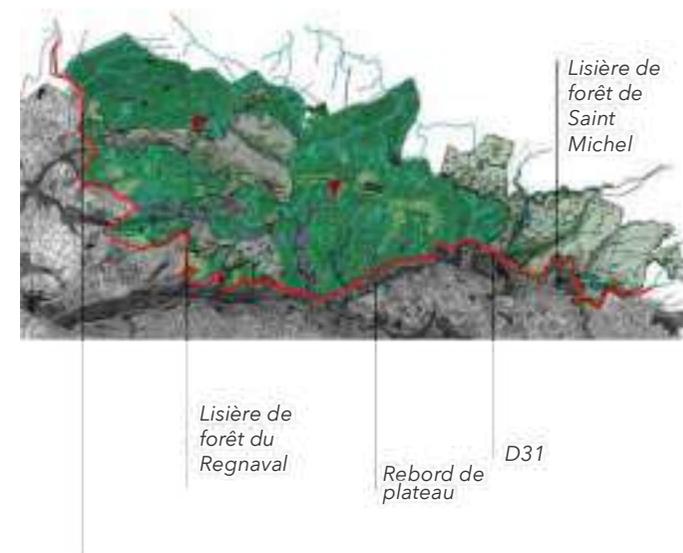
Il s'agit d'un grand plateau qui est coupé par des ruisseaux et des sources, relié aux paysages du nord comme le Parc naturel régional de l'Avesnois et la Belgique. Cette zone était autrefois recouverte de vastes forêts médiévales. Au fil du temps, des parcelles cultivées sont apparues et le maillage s'est agrandi. De nos jours, cette unité reste la plus boisée du territoire.

L'urbanisation est dispersée et le maillage bocager dense avec des parcelles de prairies de 1 à 3 hectares.

Les habitations sont principalement construites en briques, en torchis, en silex et en bauchage, mais elles sont intégrées dans un système de haies et de bosquets, créant ainsi un paysage fermé. Les villes sont en général linéaires, s'étirant autour d'une voie ou d'une vallée.

L'entité est représentative de l'image que l'on se fait de la Thiérache telle qu'elle est décrite dans les guides touristiques, mais elle est également fragile et soumise à des pressions telles que le remembrement et l'extension des villes.

Cette partie du territoire est marquée par l'industrialisation, des pôles industriels importants se trouvent entre Hirson-Buire et l'axe entre le Nouvion et la Capelle.



Canal de Sambre à l'Oise

Spatialisation du Thiérache des sources et des forêts,  
Source : Charte paysagère du Pays de Thiérache

### 3. MOTIFS PAYSAGERS

#### 3.1. Une territoire rural marqué par les activités de l'homme

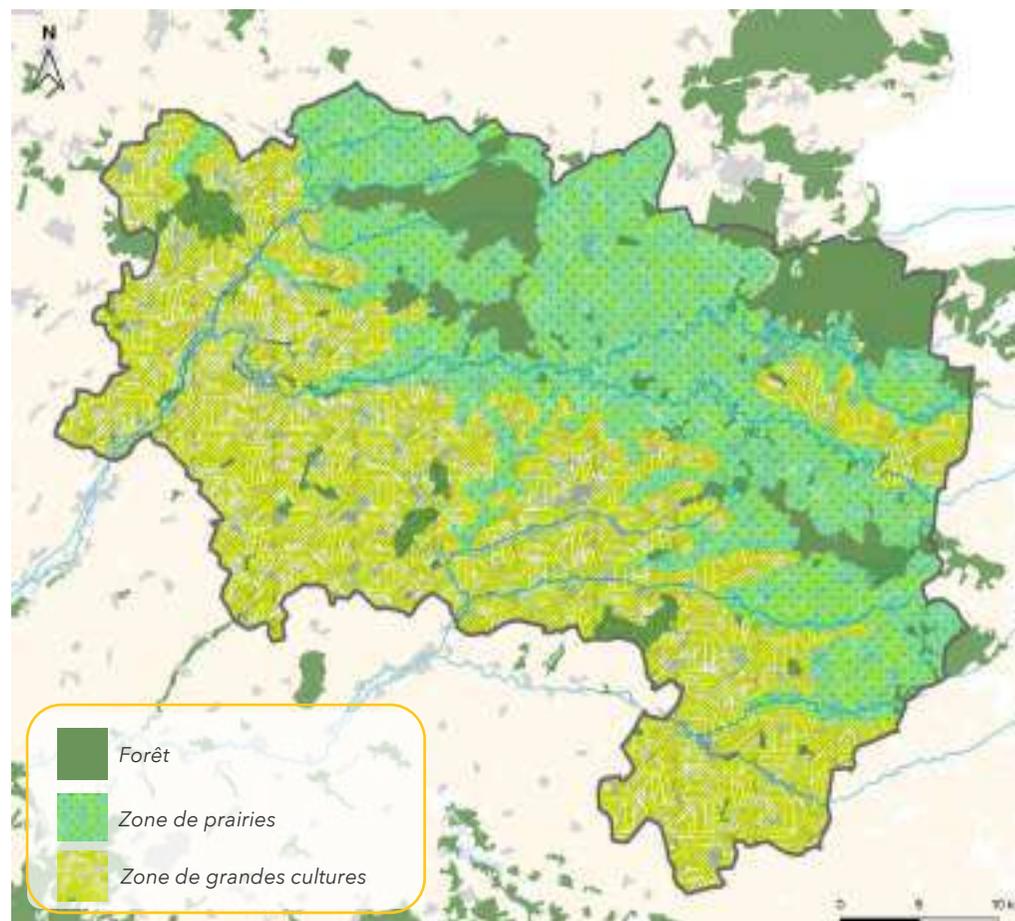
Le territoire de Thiérache a été façonné par les pratiques de l'Homme. Ainsi les différents motifs de paysages sont directement lié au pratique agricoles et forestière.

Bocage, grande culture et forêt sont les 3 éléments principaux que composent la Thiérache. Ils sont tous trois liés par le socle et notamment le réseau hydrographique.

Le parcellaire de la Thiérache est caractérisé par des parcelles allongées organisées en tracés d'arêtes de poisson qui révèlent d'anciens défrichements forestiers. Bien que le bocage thiérachien ne soit pas un patrimoine très ancien, sa trame végétale originale a fortement marqué le paysage et renforcé l'identité thiérachienne.

La mécanisation généralisée a entraîné la disparition de la plupart des haies, bosquets et arbres isolés sur les terres destinées aux grandes cultures, ne préservant que de petits boisements situés sur les ruptures de terrain ou sur les terres très pauvres. Les cultures tendent à remonter vers le nord, entraînant la disparition des pâturages et des haies, mais les vallées du sud sont encore pour le moment des espaces pâturés. En 2000, il y avait plus de terres labourables que de surfaces toujours en herbe en Thiérache (60% contre 40%). Les activités d'élevage en Thiérache comprennent l'élevage de bovins, d'ovins, de poules et de poulets, ainsi que des activités équestres.

Spatialisation des trois grands motifs de paysage en Thiérache



### 3.1.1. Les grandes cultures

L'agriculture extensive est présente sur plus de la moitié du territoire, principalement au Sud-Ouest ainsi que dans une enclave au Nord-Est. Comme vu précédemment, les terres au centre et au Nord ne sont pas favorables à l'implantation de cette pratique agricole. Les grandes parcelles agricoles sont implantées majoritairement sur les plateaux.

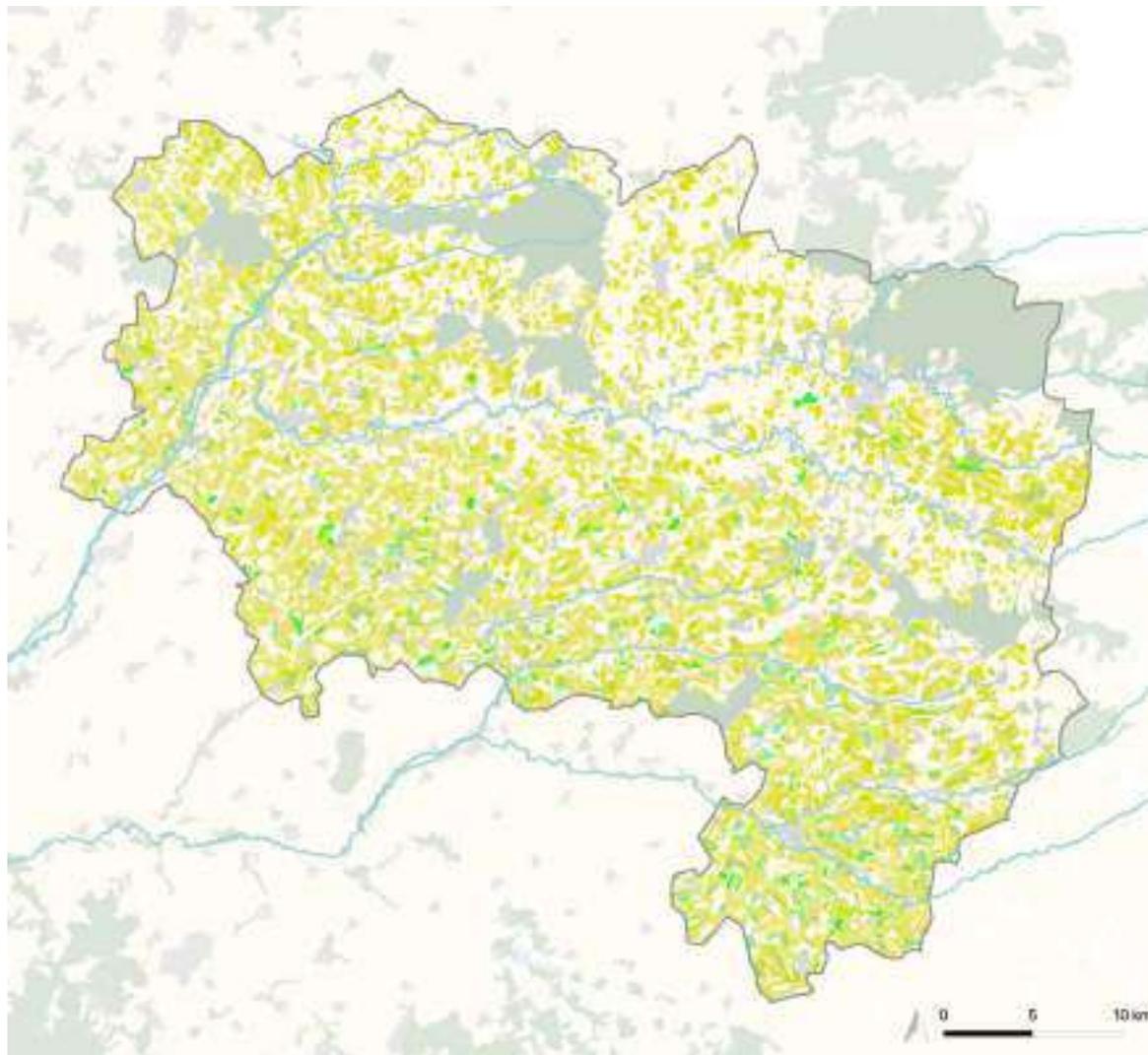
Blé, betteraves, pommes de terre, oléagineux et protéagineux (colza, tournesol...), sont les principales espèces végétales cultivées aujourd'hui.

Ce motif de paysage qui ouvre le champ visuel permet de percevoir chaque variation topographique. Ainsi, la lecture des petits vallons offre de légères ondulations qui plongent doucement dans les vallées où les pentes sont plus marquées. Les sillons et alignements de semis soulignent ces mouvements.

La trame arborée n'est pas absente de ce motif, elle prend la forme de petits bois, bosquets et plus rarement de haies. Cette trame vient ponctuer le regard, aide à lire les distances et crée des perspectives.

L'autre élément vertical visible au sein de ce motif est l'éolienne. Les éoliennes sont implantées au sein de ces grandes parcelles et font maintenant partie de ce paysage.

#### Spatialisation des grands motifs paysagers (source : BD-topo 2023, RPG202, atopia)





Paysage de grandes cultures au Sud d'Hirson

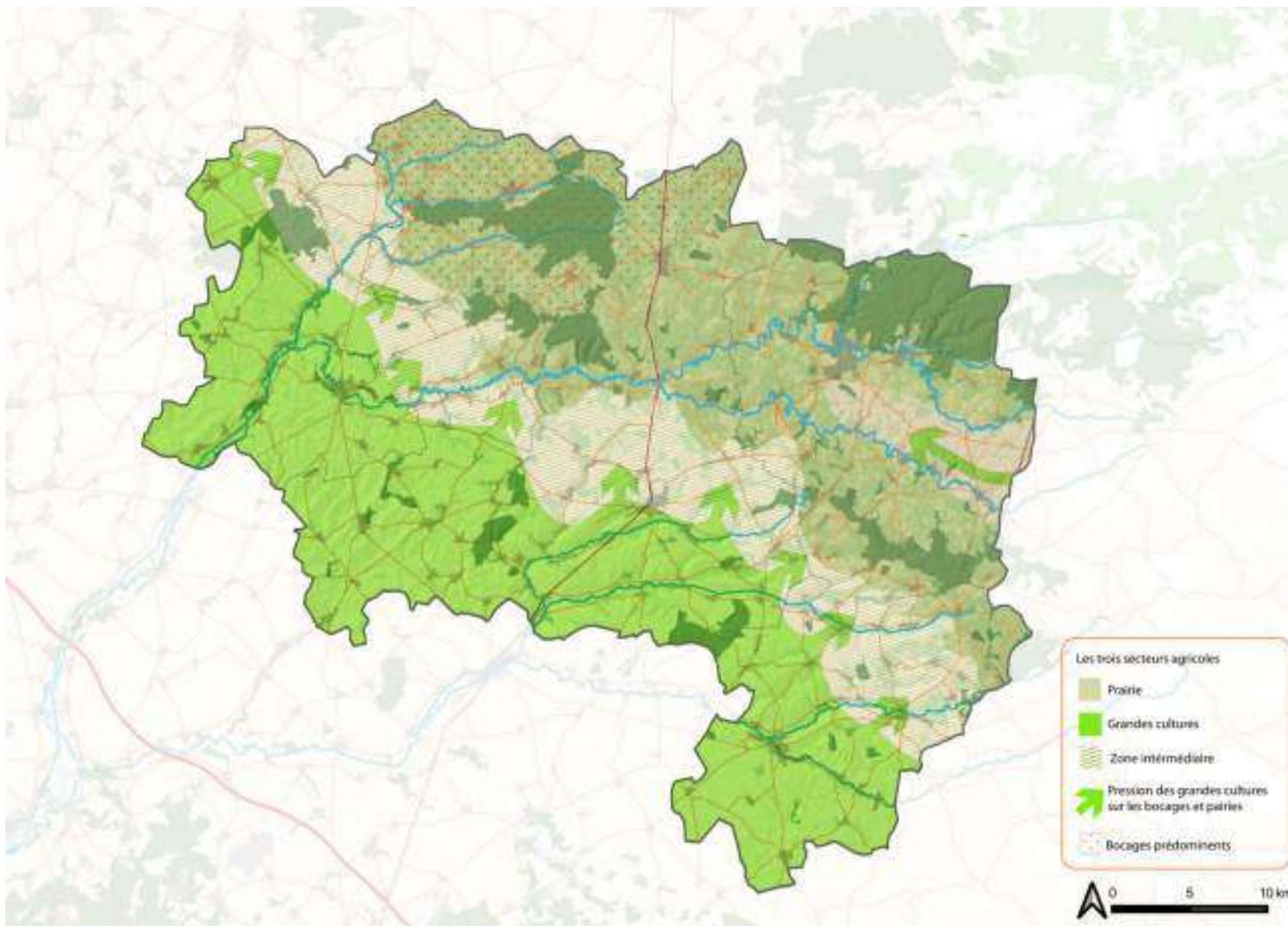


Paysage de grandes cultures au Sud de Rozoy



Paysage de grandes cultures au Nord de Noyal

Dynamique de l'agriculture du Pays de Thiérache (source : BD-topo 2023, RPG2022, atopia)



Pièce 3.1 - Diagnostic - SCOT du Pays de Thiérache

### 3.1.2. Le bocage : motif fort de l'identité Thiérachienne

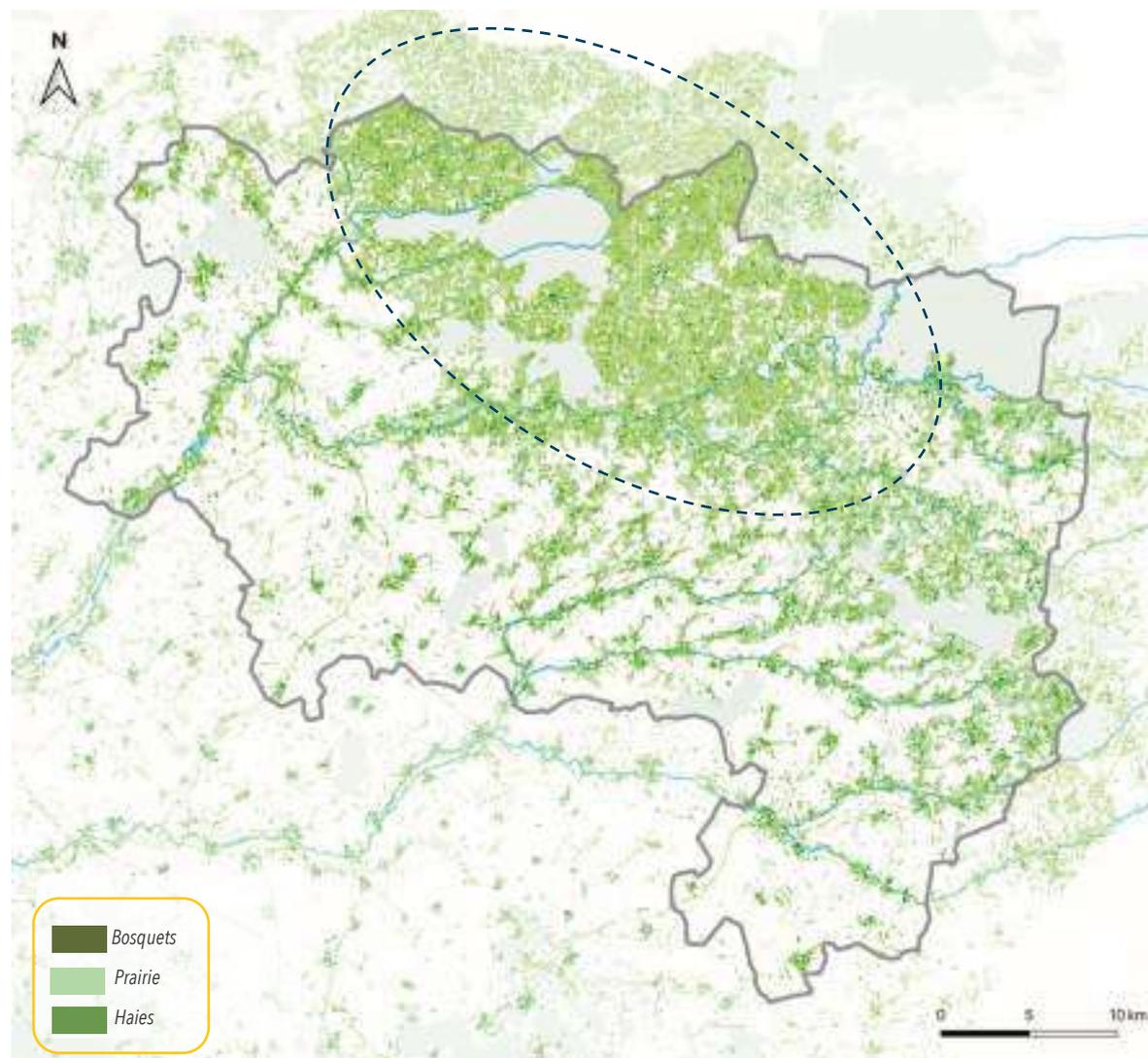
Le bocage est un motif paysager rural caractérisé par un maillage dense de haies vives, de talus, de murets, de bosquets et d'arbres isolés, créant un réseau de petites parcelles de terres agricoles souvent de forme irrégulière et de taille modeste. Le système bocager a évolué au cours de l'histoire et a été influencé par des facteurs tels que les besoins agricoles, l'urbanisation, l'industrialisation et l'évolution des pratiques de gestion du paysage.

Les haies ont de nombreuses fonctions écologiques, sociales et économiques, notamment la protection des cultures contre le vent, la régulation de l'eau, l'amélioration de la qualité de l'air, la création de corridors écologiques, la fourniture de bois de chauffage, la régulation des microclimats, la création de refuges pour la faune et la flore, et la préservation de l'identité culturelle et paysagère. Le bocage est également un habitat important pour la biodiversité, en particulier pour les espèces qui ont besoin de couvert forestier.

Cependant, le système bocager est souvent menacé par l'urbanisation, l'intensification de l'agriculture, la mécanisation, la fragmentation et la suppression des haies. La préservation et la restauration du bocage sont donc devenues des enjeux importants pour la préservation de la biodiversité et la qualité de vie des communautés rurales.

Sur le territoire, les principales zones de bocages se situent sur les parties Nord et Est, ainsi que dans les fonds de vallées. On observe une densité plus importante des motifs bocagers sur l'extrémité nord du pays de la Thiérache.

Spatialisation du bocage du Pays de Thiérache, (source : BD-topo 2023, atopia)

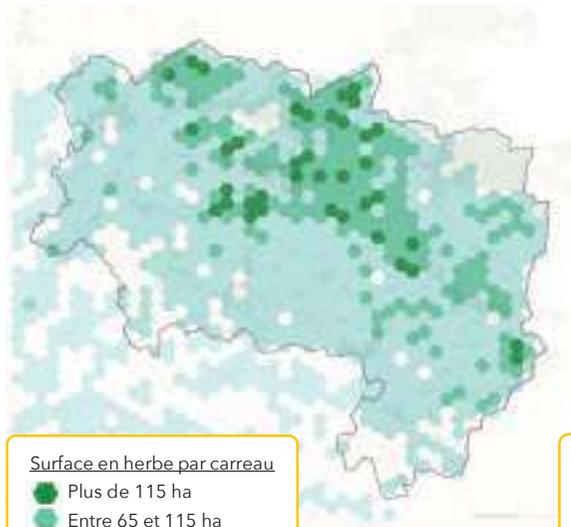


Bien que ce motif agricole et paysager soit sous pression depuis la mécanisation des pratiques agricoles on observe, depuis quelques années (cf carte des densités des surfaces en herbes), un développement. Concrètement le territoire est sindé en deux. La partie Nord-Est présente un développement des trames bocagères, tandis que la partie Sud-Ouest est largement plus sous pression et est en régression face aux cultures intensives.

Le bocage est caractérisé par la présence de haies, qui sont composées de différentes essences d'arbres et d'arbustes, parmi lesquelles le charme et le frêne commun sont les plus dominants. On y trouve également l'érable sycomore, l'aubépine, le saule, le coudrier, le noisetier et le troène vulgaire. Les haies basses, qui ne sont pas utilisées pour le bois de chauffage, sont les plus menacées. Elles sont soit exclusivement composées d'épineux tels que l'aubépine, l'épine blanche, l'églantier, le prunellier et l'épine noire, soit composées d'essences variées.

Les haies sont principalement situées le long des voies et ont des fonctions multiples, comme la limitation de l'écoulement des eaux, la protection contre l'érosion, la clôture, le bornage et la biodiversité. Les haies hautes, qui peuvent être arbustives ou arborées, contiennent souvent des têtards de charmes ou de saules blancs, qui font partie du patrimoine arboré. Il existe des haies simples et doubles, avec des charmes plantés en quinconce et conduits en têtards. L'avenir de ces haies semble prometteur pour la production de bois de chauffage. Le bocage est intimement lié à l'activité agricole : il ne peut pas être un simple élément paysager sans relation avec une production (bois, élevage, etc).

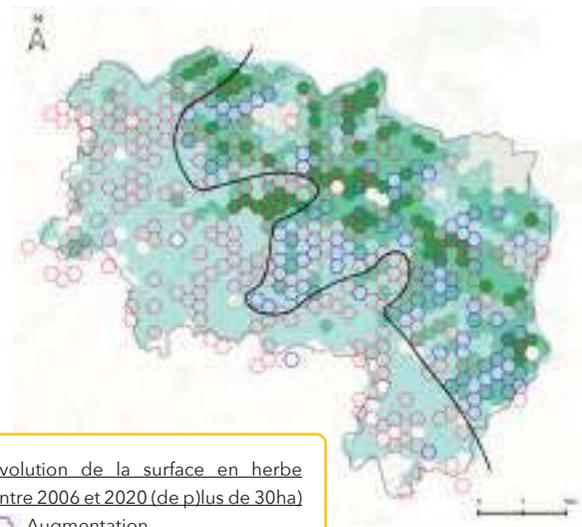
**Densité des surfaces en herbe en 2006 par surface de 200ha** (RPG2006, atopia)



Surface en herbe par carreau

- Plus de 115 ha
- Entre 65 et 115 ha
- Moins de 65 ha

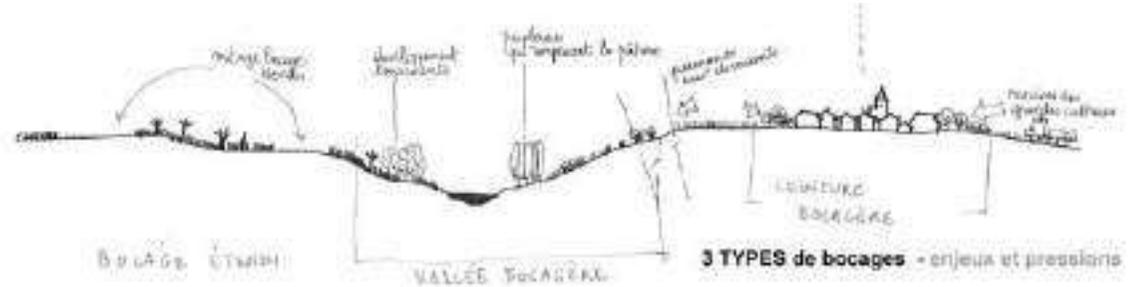
**Densité des surfaces en herbe en 2021 par surface de 200ha** (RPG2021, atopia)



Évolution de la surface en herbe entre 2006 et 2020 (de plus de 30ha)

- Augmentation
- Diminution

**Typologie des bocages en Thiérache**  
(Charte paysagère du Pays de Thiérache)



### 3.1.3. Des espaces forestiers remarquables

En Thiérache, les espaces forestiers bénéficient d'une protection importante et font partie intégrante du patrimoine naturel reconnu de la région.

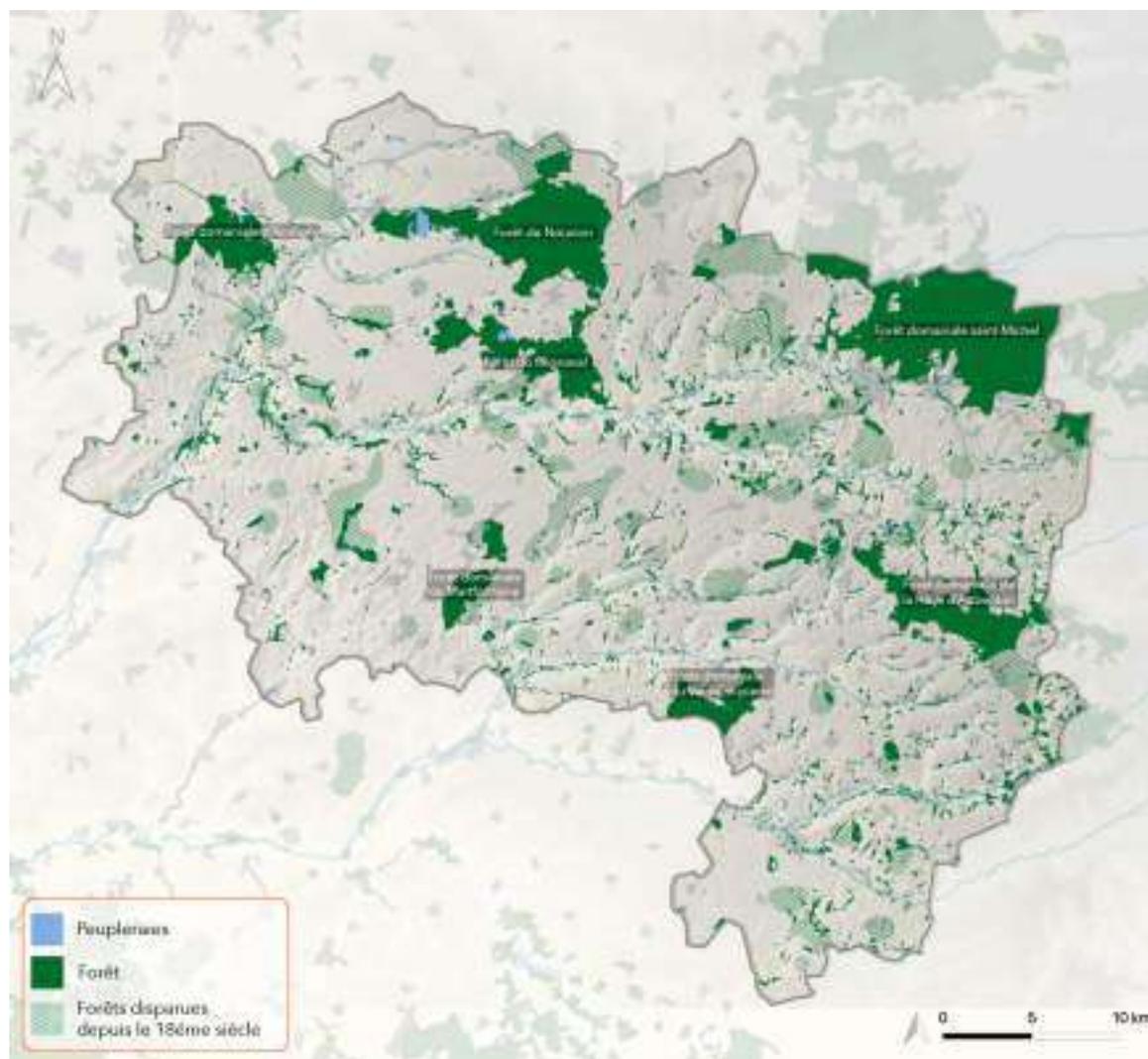
La Thiérache abrite deux grands types de forêts. Tout d'abord, les grands massifs du nord, qui sont des forêts humides et froides. Ces forêts sont reconnues pour leur importance écologique.

D'autre part, un système de bosquets et de boisements de ruptures de pentes situé au sud. Ces boisements apportent une dynamique de volume et de la biodiversité dans des paysages de monocultures.

Il est également important de mentionner le système de haies médiévales qui était une forme de bois allongé et courbé qui entourait les villages pour les protéger. Ces haies étaient épaisses et entretenues pour les rendre infranchissables.

Aujourd'hui, les bois présents dans la région sont des résidus de ces haies médiévales, qui ont été défrichées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, sauf pour les grands massifs du Nouvion, de St Michel et d'Hirson.

#### Évolution des forêts de la Thiérache depuis le 18<sup>ème</sup> siècle (atopia)



L'exploitation du bois a été un aspect important de l'histoire de la Thiérache, en lien avec l'industrie (notamment les verreries) et l'agriculture, avec des pratiques telles que la coupe à blanc et la rotation des cultures. Cela a conduit à une diminution de la superficie forestière et à la perte de certaines espèces animales et végétales. Cependant, des efforts ont été faits pour restaurer et protéger les forêts de la Thiérache, en mettant en place des pratiques de gestion durable et en promouvant la biodiversité. Les forêts et haies de la Thiérache représentent un potentiel de bois qui est encore insuffisamment valorisé de nos jours. Malgré leur importance économique et environnementale, l'exploitation forestière reste limitée et il existe un besoin de promouvoir une gestion durable et responsable des ressources forestières.

Les bosquets et les végétations de rupture de pente sont confrontés à une pression constante due aux activités agricoles. Les cultures intensives ont tendance à réduire la surface disponible pour ces bosquets, ce qui limite la diversité végétale et la présence d'espèces animales qui en dépendent.

Quant aux peupleraies, elles créent des volumes et des horizons visuels intéressants dans le paysage. Les peupliers sont apparus sur le territoire avec l'aide au reboisement après la seconde guerre mondiale. On observe une spécialisation de la populiculture qui a développé à un vaste paysage de peupleraies dans les principales vallées du département.

Le peuplier marque nettement le paysage de la régularité de ses plantations, de la rectitude de ses troncs. Cependant, ces milieux sont généralement pauvres en termes de biodiversité et ne laissent pas beaucoup de place à une strate arbustive. Il est donc essentiel de trouver

un équilibre entre les peupleraies et d'autres types de végétation afin de préserver la diversité écologique de la région.

Les forêts, les bosquets et les systèmes de haies sont des éléments clés du paysage de la Thiérache. Ils jouent un rôle important dans la préservation de la biodiversité, la protection des sols et la fourniture de ressources naturelles. Cependant, ils sont confrontés à des défis tels que l'exploitation non durable du bois, la pression des cultures et la nécessité de préserver une diversité végétale équilibrée. Des mesures de préservation et de gestion appropriées sont nécessaires pour garantir la durabilité de ces écosystèmes forestiers précieux

### 3.2. Un réseau hydraulique très présent

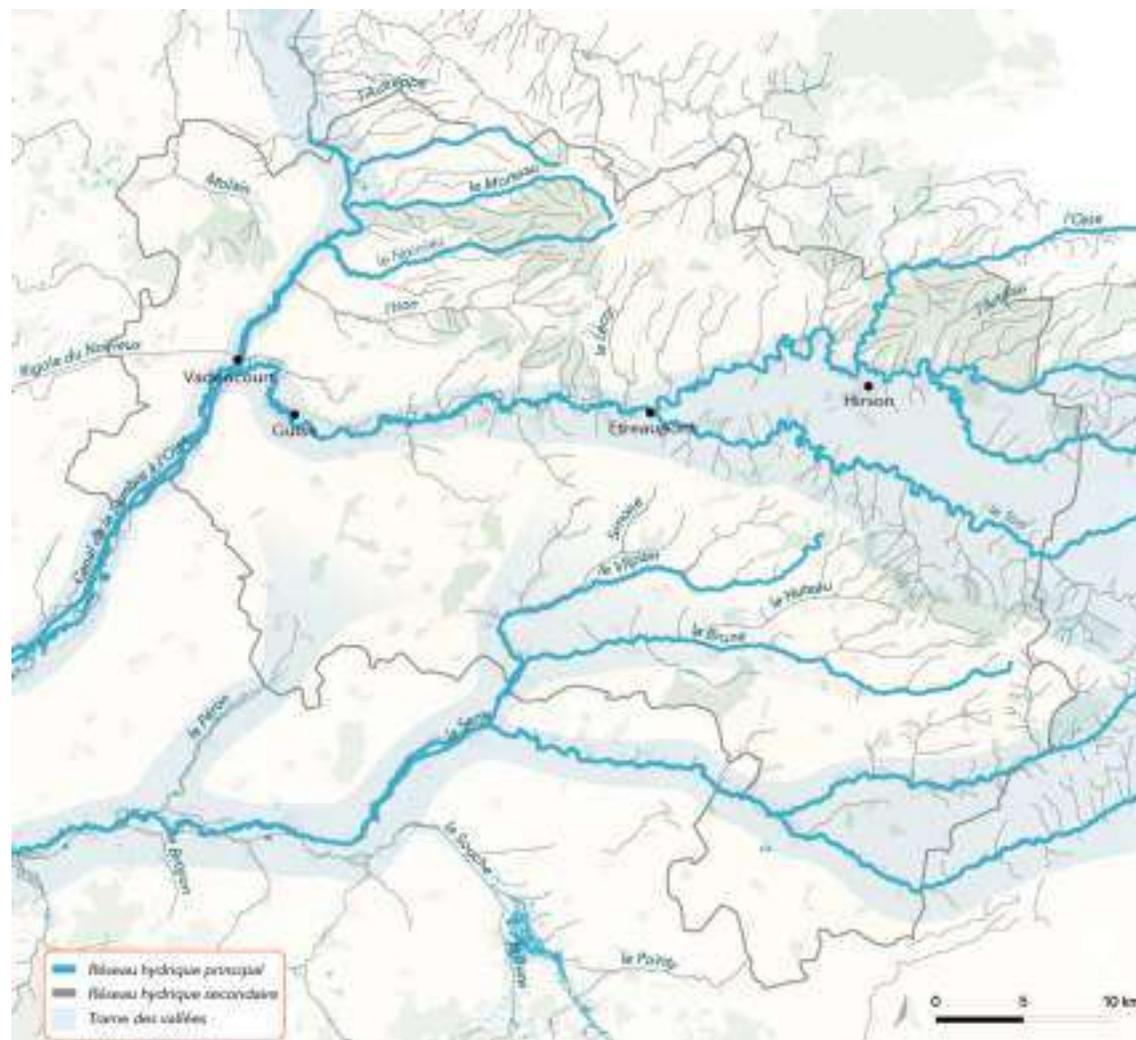
La Thiérache doit une partie de son « faciès » à l'omniprésence de ses vallées.

Le réseau hydrographique est extrêmement dense et dendritique : deux directions dominent, une direction nord, nord-est; sud, sud-ouest suivie par la plupart des petits émissaires, correspondant à la direction normale des pentages et une direction pratiquement est-ouest correspondant aux grands axes tectoniques et suivie par les cours d'eau principaux.

Au sud du territoire, l'imperméabilité des sols des parties élevées des reliefs favorise la présence de mares, quelquefois naturelles, mais le plus souvent aménagées et utilisées comme abreuvoirs.

L'Oise est véritablement l'axe central du pays, agissant comme sa colonne vertébrale. Elle prend sa source en Belgique et traverse Hirson, recevant ensuite le Ton à Etréaupont. En creusant une large vallée verdoyante, propice au pâturage, elle crée un véritable tunnel naturel jusqu'à Guise. Puis, elle effectue un virage en recevant le Noirrieu à Vadencourt, où se connecte le canal de Sambre à l'Oise. Par la suite, elle s'oriente vers le sud et entame l'excavation des plateaux crayeux situés à l'extrémité sud-ouest du pays.

Carte du réseau hydraulique et de la trame des vallées en Thiérache (atopia)



Entre Etréaupont et Vadencourt, l'Oise recueille les eaux provenant de plusieurs cours d'eau situés plus au nord, tels que la Librette, le Lerzy et la Marnoise. Au sud du pays, l'un des affluents importants de l'Oise, la Serre, forme un réseau de rivières précieux pour les paysages et pour la biodiversité comprenant la Brune, le Hurtaut, le Vilpion, et d'autres. Dans cette région où les paysages s'ouvrent largement, les vallées servent de refuges pour la biodiversité.

Le canal de Sambre à l'Oise est une voie d'eau artificielle distincte du reste du réseau hydrographique du pays. Depuis la fermeture du pont-canal de Vadencourt en 2006, la navigation y est interrompue.

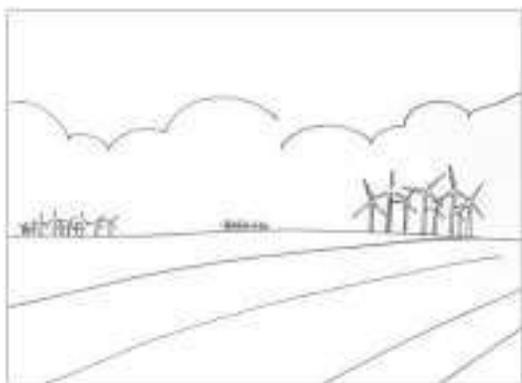
L'eau, sous toutes ses formes, constitue un véritable atout pour le pays, préservant des paysages de pâturages, offrant des opportunités de découverte du pays le long de la route du Ton, ainsi qu'un potentiel de loisirs tels que le canoë et la pêche. Les rivières et les remous qu'elles créent dans les paysages sont des éléments précieux car ils sont garants de la diversité présente en Thiérache.

Localement, dans la vallée de l'Oise, là où l'infiltration devient plus importante, se forment des résurgences au contact de la vallée. L'imperméabilité des terrains, combinée à une forte pluviométrie, conduit à de fréquentes inondations.

### 3.3. L'énergie éolienne

Actuellement, il existe trois zones d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la Thiérache. Ces installations ont un impact significatif sur la perception des paysages car il y a peu d'éléments verticaux dans la région. Mis à part les églises et certains éléments emblématiques tels que la Florentine d'Hirson, il y a peu d'éléments qui dépassent les collines cultivées, les haies entrelacées, les forêts, etc.

Ces zones sont situées aux limites sud de la Thiérache et, d'une certaine manière, elles délimitent le territoire et en marquent les contours.



**Spatialisation des éoliennes et zones de possibles implantations** (source : schéma régional éolien, open data Etat)

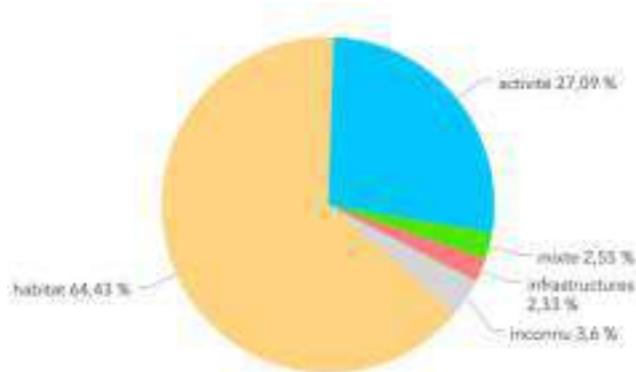


### 3.4. La consommation d'espace

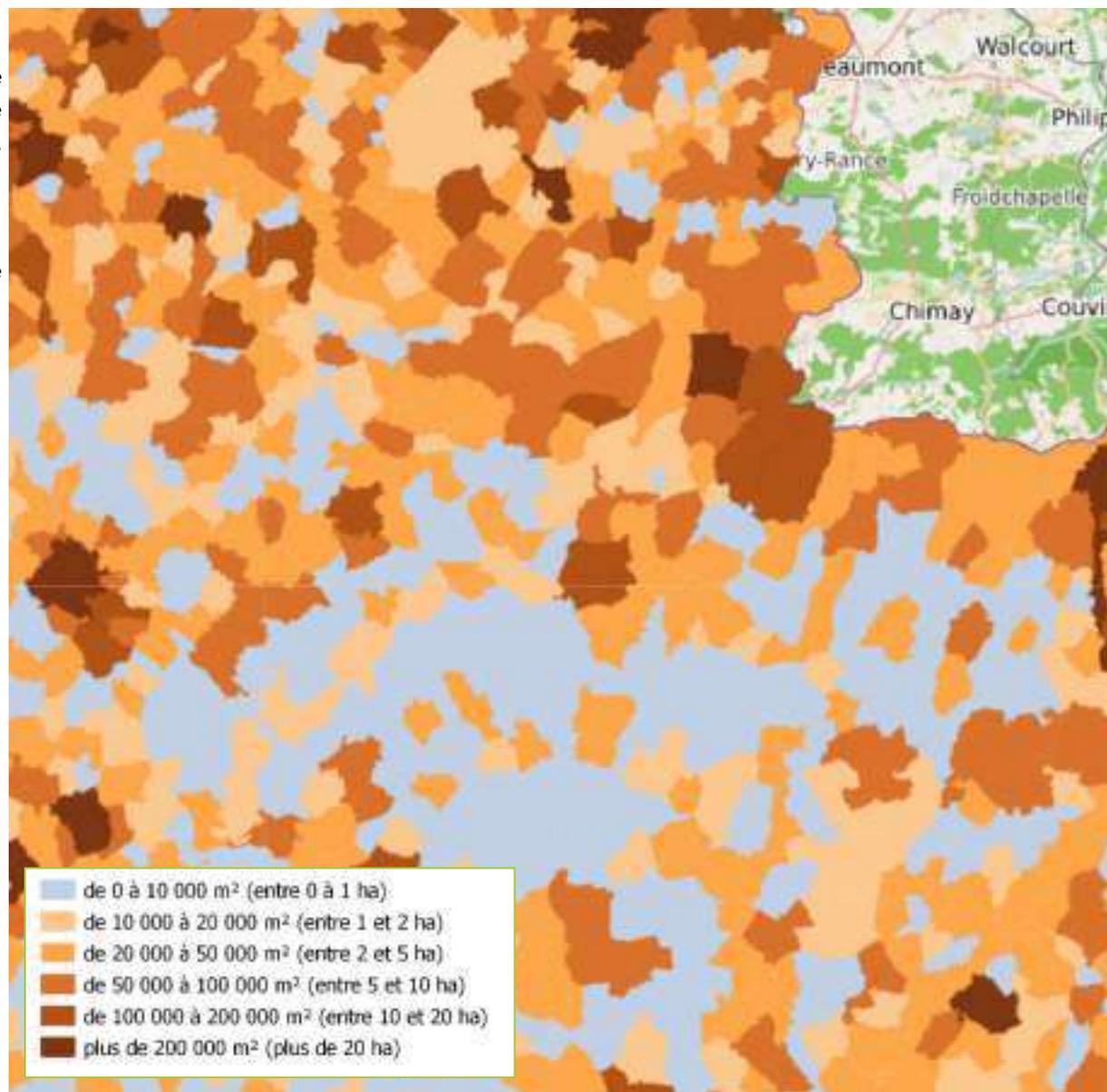
D'après le portail de l'artificialisation, le Pays de Thiérache a consommé, au cours de la période 2011-2021 (bilan de référence de consommation de la loi Climat et Résilience), 223 ha.

Cette consommation d'espace, entre 2011 et 2021 se répartie comme suit :

**Répartition du flux de consommation d'espace par destination entre 2009 et 2022**, d'après le portail de l'artificialisation



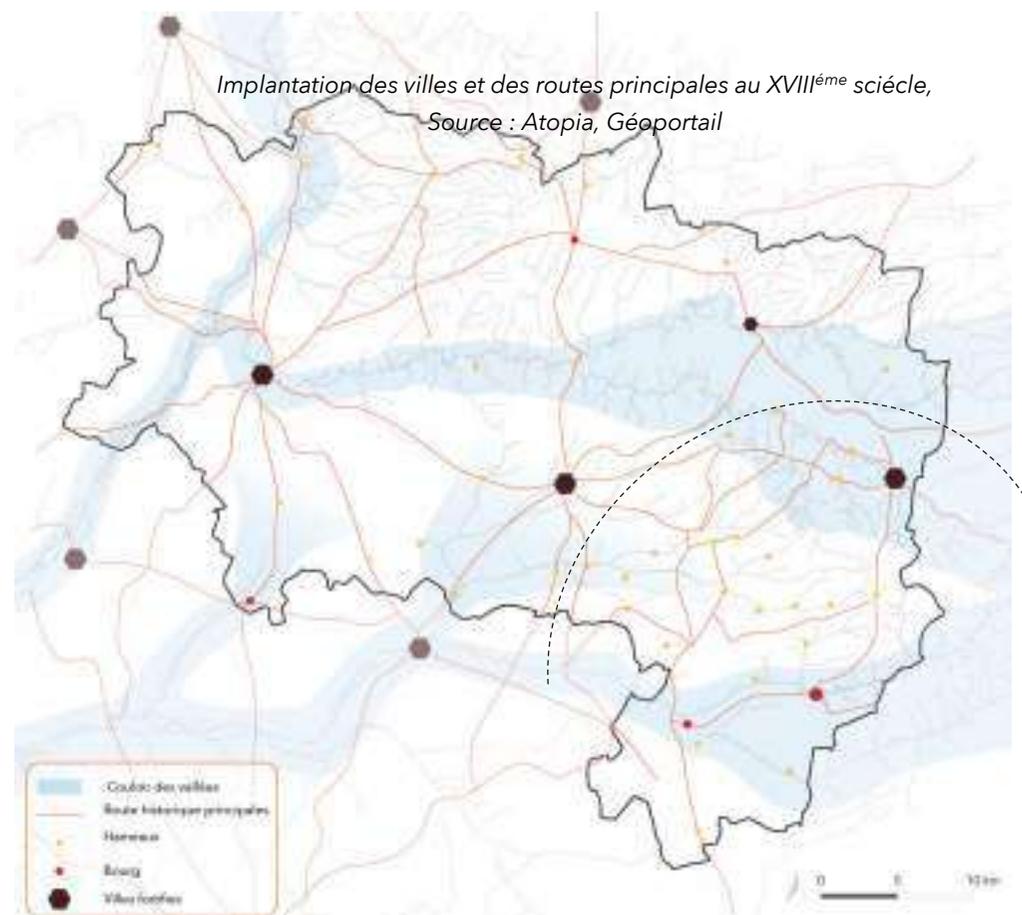
Flux de consommation d'espace par commune (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et 2022)



## 4. STRUCTURATION ET ORGANISATION URBAINE

### 4.1. Lecture historique des espaces bâtis

#### 4.1.1. Implantation historique (cassini)

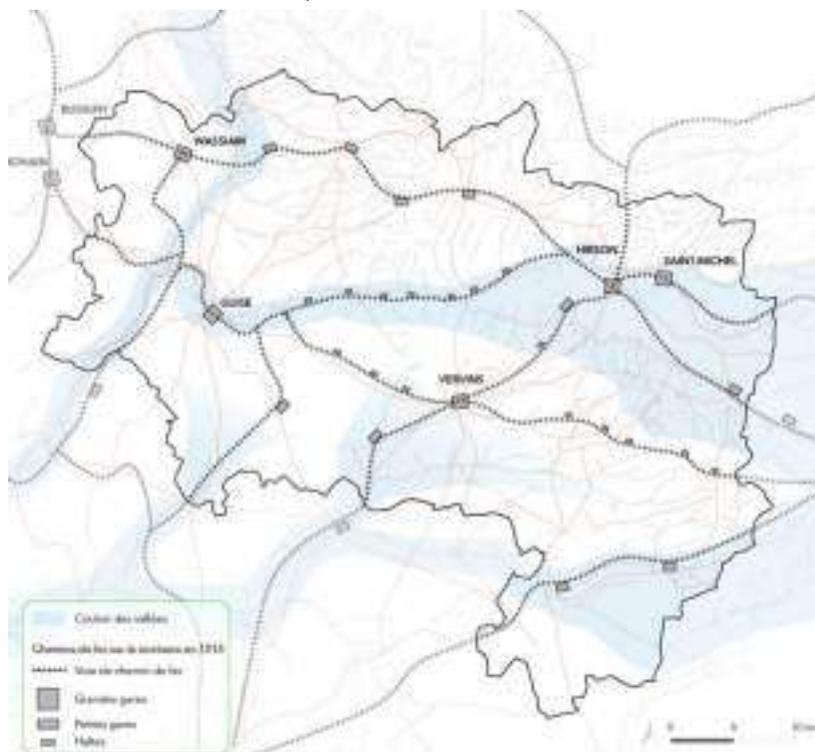


Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les grandes villes étaient également réparties sur le territoire, autant en fond de vallée que sur les plateaux. Les grandes voies de communication s'organisaient en étoile partant de ces grandes villes. A cette époque on observe une plus grande densité de hameaux et de voie de communication dans le Sud-Est du territoire.

#### 4.1.2. Les chemins de fer, un support de développement ancien de la Thiérache

##### Maillages des chemins de fer en Thiérache en 1914,

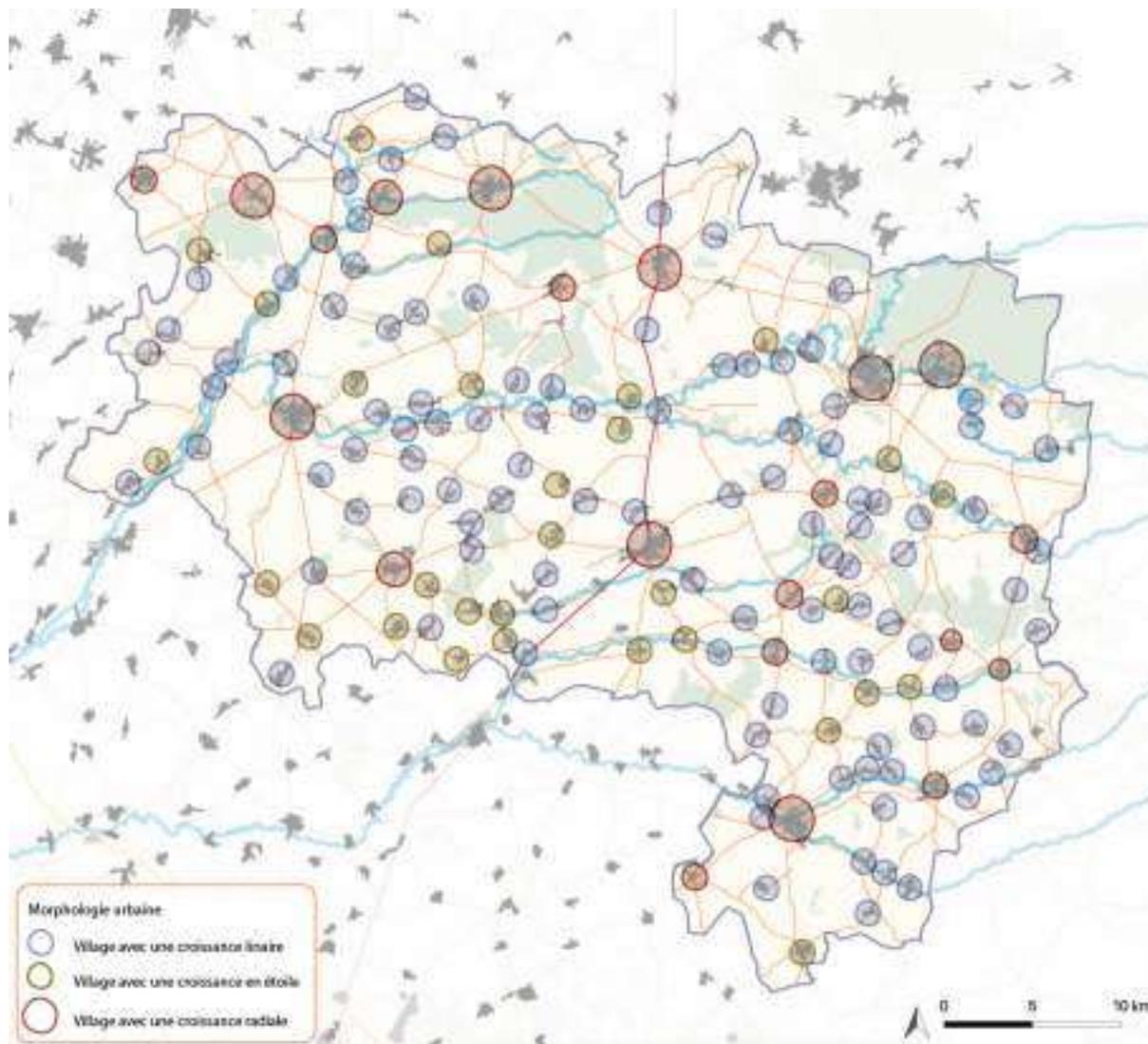
(Atopia, tourisme-thiérache)



De 1865 à 1914, la construction des chemins de fer en Thiérache a donné lieu à des projets ferroviaires, parfois contradictoires, qui furent modifiés ou abandonnés. Mais elle a également abouti à la réalisation d'un réseau dense de petites lignes d'intérêt local et d'un ensemble de lignes régionales communiquant avec les régions voisines. En lien étroit avec l'industrialisation et l'exploitation des ressources, les chemins de fer ont contribué à l'essor du développement urbain de la Thiérache. On remarque que les lignes de chemins de fer viennent compléter le maillage des routes principales avec notamment des tracés Est-Ouest et dans les vallées.



## 4.2. Typologies des morphologies urbaines



Carte des morphologies urbaines du territoire du Thiérache

Source : Atopia

Contrairement à d'autres zones rurales où les espaces à dominante rurale sont inhabités, la Thiérache est un territoire peuplé et habité. On ne parcourt jamais plus de quelques kilomètres sans trouver un village, un hameau ou un lieu de repos agréable, souvent à proximité d'une rivière ou d'un cours d'eau.

Ainsi, on recense trois catégories de morphologies à travers le territoire :

- radioconcentrique (c'est-à-dire un tissu urbain regroupé sur lui-même et formant tissu urbain compact),
- linéaire (c'est-à-dire s'étant établie le long des axes de circulations),
- en étoile (c'est-à-dire s'étant développé le long de plusieurs axes, formant ainsi une forme étoilée).

Les villages rues, situés le long des routes de défrichement et de colonisation forestière, sont une caractéristique majeure de la région et témoignent de l'implantation ancienne des habitants. Ces villages ont été construits le long des principales voies de communication.

La carte des implantations et morphologies urbaines révèle une occupation très diffuse des bourgs dans le territoire. Mis à part les agglomérations à la croisée des axes principaux, qui, ayant bénéficié de cet emplacement privilégié, ont connu une croissance radiale ou en étoile, l'ensemble des villages adopte une structure linéaire guidée le plus souvent par une voie ou une vallée. Sur cette base filiforme se greffe une constellation de hameaux ou de constructions isolées, généralement à destination agricole, ce qui aboutit à une occupation disséminée de l'espace.

Ce mode d'implantation donne un rôle structurant aux édifices publics, qui ponctuent ces villages-rues en affirmant une centralité. Les fronts bâtis des centres-bourgs favorisent un dialogue permanent avec l'environnement.

Quelle que soit la morphologie du village, linéaire ou radiale, lorsque l'on se situe à l'intérieur de celui-ci, la perception que l'on en a varie en fonction du mode d'implantation du bâti.

Dans les villages où le front bâti est continu, les constructions s'imposent d'une manière très forte, surtout si elles donnent directement sur la rue. L'accolement des constructions sera vécu différemment selon les personnes. Pour certains, il sera synonyme d'enfermement compte tenu de l'absence de percées visuelles, alors que pour d'autres, il évoquera une sensation de protection, de relation privilégiée avec le bâti.

Inversement, dans les villages où le bâti alterne avec des jardins ou des cours fermées, des percées visuelles sont possibles. Soit, on est envahi par une sensation d'espace, de village aéré ; soit, au contraire, on peut avoir l'impression d'un village un peu déstructuré.



*Laigny, un village linéaire discontinue*



*Marly-Gomont, un village linéaire continue*



*Village rue*



*Village étoile*



*Village radialement*

### 4.3. Forme urbaine des habitats dans les villes de la Thiérache.

Au sein des villes de la Thiérache, il est possible de distinguer cinq grandes catégories de forme urbaine des habitats.

#### L'habitat ancien avec arrière bâtis sous forme de cours ou de jardin.

Principalement composée de bâtis construits avant 1950, cette typologie présente principalement des parcelles en lanières avec un bâti aligné à la rue. Le bâti est de taille relativement modeste, n'excédant pas R+1+C dans certains bourgs, mais étant le plus souvent en R+C. Les maisons sont mitoyennes de part et d'autre. Derrière le bâti se trouve un jardin en longueur ou une petite cour en fonction de la profondeur de la parcelle. Parfois, au sein de cette forme urbaine d'habitat, se trouvent des maisons de maître. Ces maisons sont parfois implantées en front de rue et parfois légèrement en retrait. Elles sont également construites en briques apparentes, mais ont un volume bâti plus imposant sans pour autant dépasser le R+1+C (avec une hauteur sous plafond importante). Parfois, ces maisons de maître ont été divisées pour former deux logements ou plus.

Cette typologie regroupe également les bâtiments anciens de grande envergure réhabilités en logements, tels que d'anciens couvents ou dispensaires. Ces bâtiments ont été découpés en logements individuels ou en appartements. Ils sont le plus souvent en retrait par rapport à la voie, majoritairement en brique et d'un volume bien plus imposant que les bâtis aux alentours.



*Habitat de centre-bourg avec jardin en arrière de bâtis (Guise)*



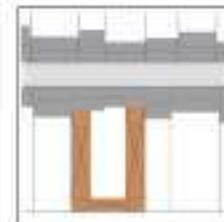
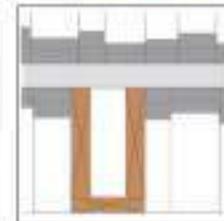
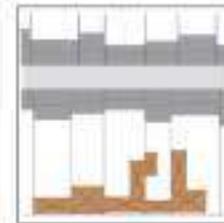
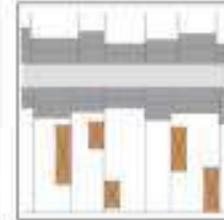
*Maisons de maître dans le centre ancien de Montcornet*

**Habitat ancien avec arrière bâtis densifié ou ancienne parcelle densifiée**

Principalement située en centre-bourg, cette typologie correspond à des formes urbaines anciennes et denses, soit parce que la taille de la parcelle contraint les ouvertures (souvent derrière le bâti), soit parce que la parcelle a subi une ou plusieurs densifications (souvent avant les années 1950). Ces densifications prennent diverses formes, mais le plus souvent elles présentent un tissu bâti bas en R+C avec des briques apparentes et des gabarits plus petits que les bâtis aux alentours.



*Habitat de centre-bourg sans jardin en arrière de bâtis (Guise)*



*Habitat de centre-bourg sans jardin en arrière de bâtis (Guise)*

*Principe de densification des arrières bâtis avant 1950*

### Habitat pavillonnaire mitoyen

L'habitat pavillonnaire mitoyen correspond à des maisons individuelles généralement construites après 1950. Située en périphérie des bourgs, cette typologie présente des bâtis implantés en retrait par rapport à la voie dans des parcelles en lanière avec des jardins à l'arrière des bâtis. Le bâti présente un petit gabarit en R+C, R+1 et parfois en R+1+C. Ils sont construits avec des matériaux plus contemporains et ont le plus souvent des façades enduites. Les bâtis sont implantés en bordure des deux côtés de la parcelle et sont mitoyens d'au moins un autre bâti. Souvent, l'architecture est la même pour tous les bâtis mitoyens. Parfois, les maisons mitoyennes ont été construites deux par deux dans le but de créer un bâti pour deux logements individuels.



*Habitat pavillonnaire mitoyen (Nouvion en Thiérache)*

### Habitat pavillonnaire

L'habitat pavillonnaire est apparu de façon plus significative sur le territoire après les années 1950. Implantée en périphérie des bourgs, cette typologie présente des maisons individuelles d'un gabarit légèrement plus grand que l'habitat pavillonnaire mitoyen, allant du R+C au R+1+C. Les bâtis sont implantés au milieu des parcelles avec un front bâti bien en retrait par rapport à la voie. Ils sont construits avec des matériaux plus contemporains, avec la plupart du temps des façades enduites. Les parcelles sont généralement moins allongées, parfois même d'aspect carré dans certains cas.



*Habitat pavillonnaire mitoyen (Nouvion en Thiérache)*

### L'habitat collectif

Implantée soit en périphérie des villes soit au sein du tissu bâti du centre grâce à des opérations de remaniement, cette typologie présente des bâtis plus variés, tant dans leur architecture que dans leurs gabarits. Ces bâtis sont généralement compris entre R+1 et R+5, implantés dans de grandes parcelles et en retrait par rapport à la voie, avec un aspect rectangulaire et massif. Les plus grands gabarits de bâtis se retrouvent en périphérie des villes.

Cette typologie dégage de grands espaces au pied des immeubles, traités sous forme de parking et/ou des jardins d'agrément publics.

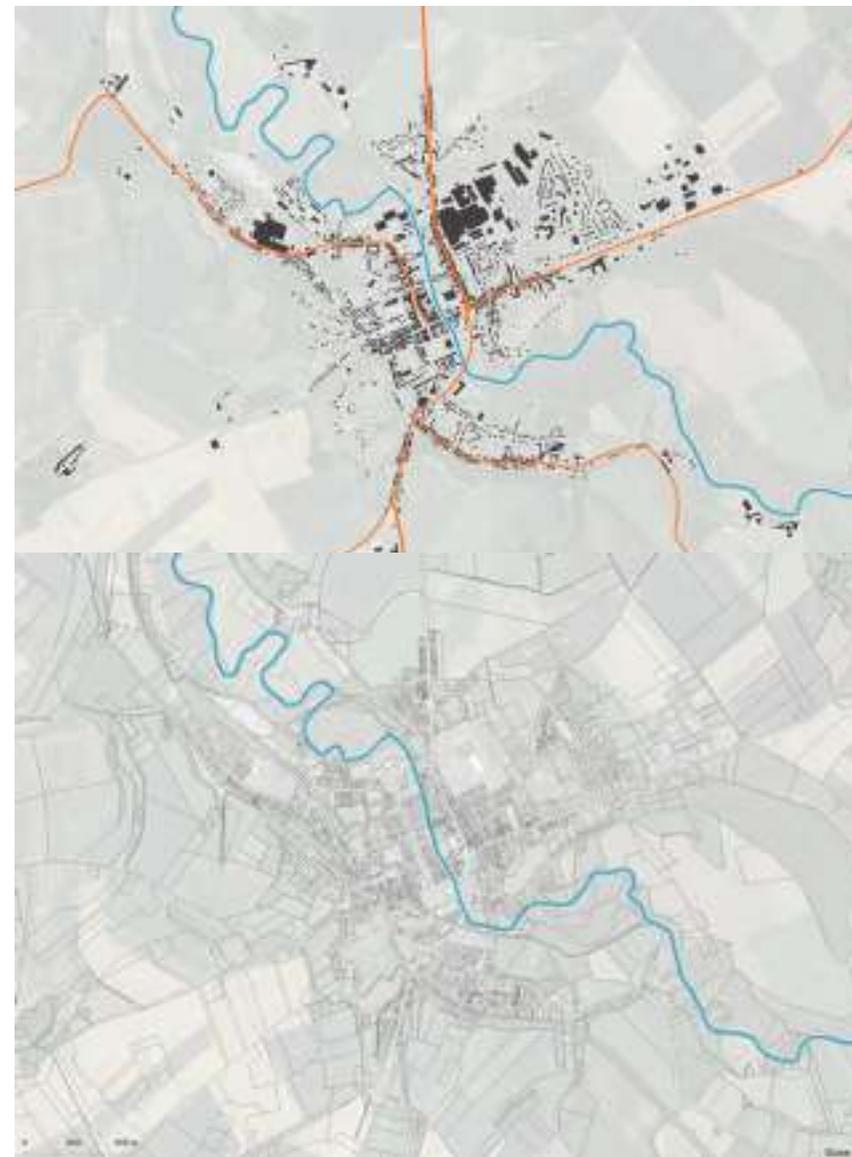


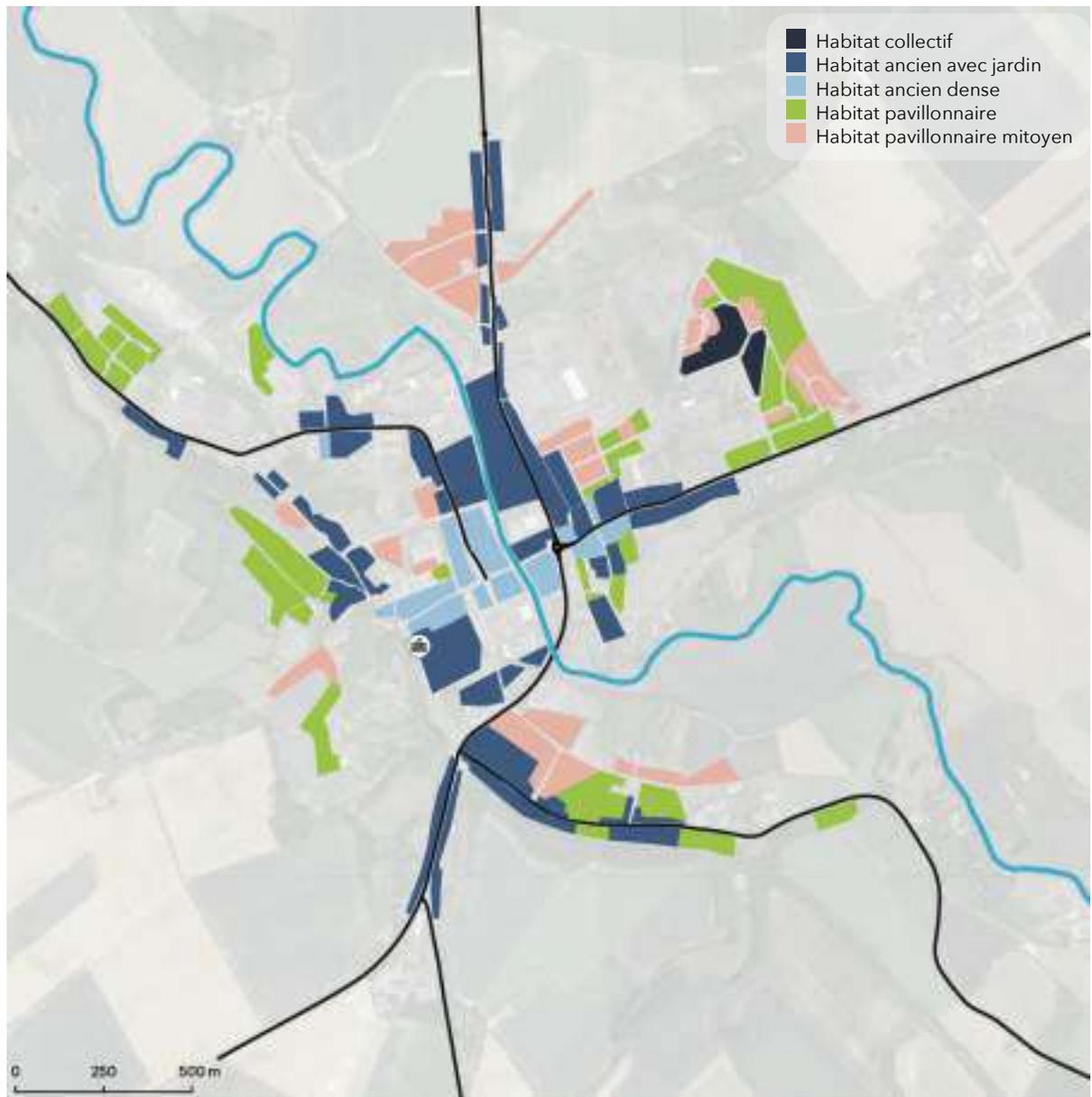
## 4.4. Les tissus urbains des communes pôles du territoire

### 4.4.1. Guise

Les implantations urbaines à Guise sont principalement guidées par les axes routiers et le relief, laissant entre ces deux éléments de grands espaces inhabités. Mis à part, la présence de quelques fermes isolées, la zone urbanisée est compacte. La commune de Guise présente un tissu urbain d'un seul tenant, assez étendu. La majorité de la commune est implantée dans un fond de vallée et les espaces urbanisés se situent à quelques mètres au-dessus de l'Oise.

Les habitations les plus anciennes sont situées essentiellement à l'Est du château et concernent les propriétés situées le long de l'axe menant de la place d'Armes à l'église et traversant l'île. L'est de la commune présente des habitations plus récentes (années 70 à nos jours). Les nouveaux quartiers se sont implantés où les contraintes environnementales étaient les moins fortes, à savoir vers l'est en direction de La Capelle, sur le plateau agricole. Les toitures sont généralement à deux pans, que ce soit pour les habitations anciennes ou pour les habitations récentes. Les matériaux utilisés sont la tuile de couleur marron-orangé et principalement l'ardoise. L'habitat ancien est construit en briques. Les constructions plus récentes sont également construites en briques ou ont des façades enduites de couleur claire variant du beige au blanc. A l'exception du bâti récent qui est implanté en retrait de l'alignement et pour lequel, le plus souvent, la continuité est assurée par un muret ou une clôture (végétale ou grillagée), les constructions situées sur les grands axes et dans le centre-ville sont alignées le long de la rue, de façon continue.





Typologie des formes d'habitats à Guise



Habitat ancien dense



Habitat ancien avec jardin

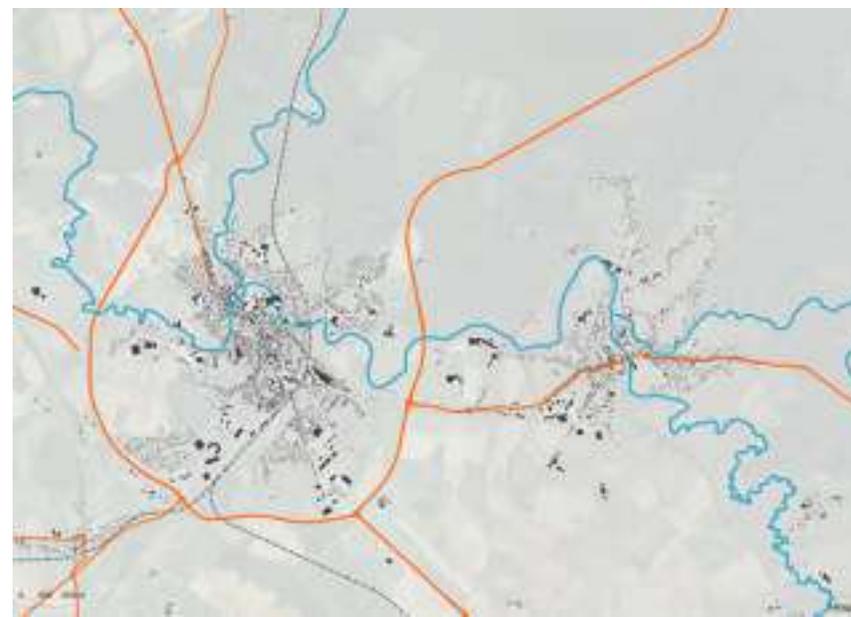


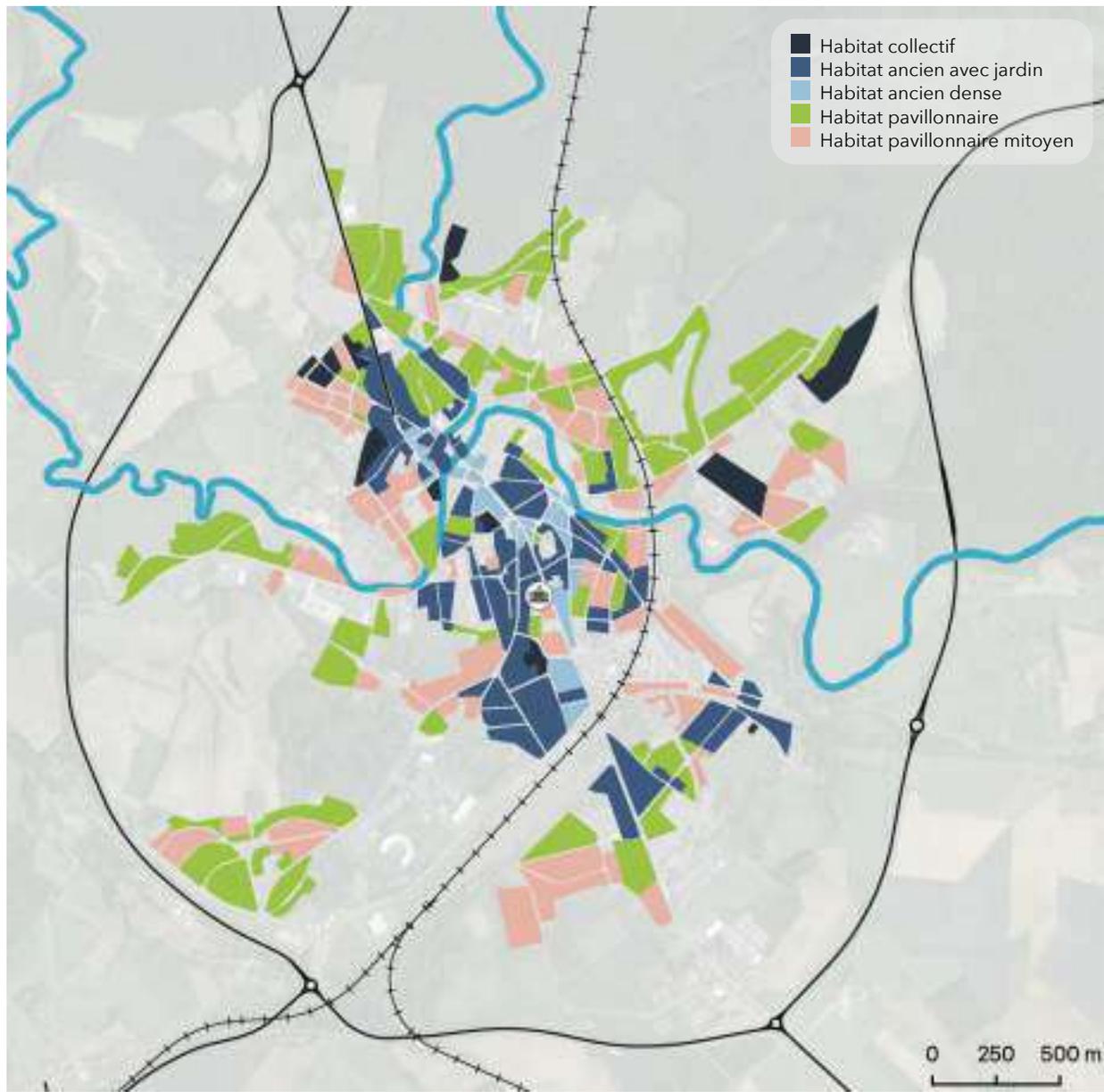
Habitat pavillonnaire

#### 4.4.2. Hirson

Le tissu urbain de la ville d'Hirson s'organise à la confluence de l'Oise et du Gland. Cette implantation a contraint la ville à développer autour d'un noyau religieux. Ce dernier constitué d'une église aujourd'hui disparue, est remplacé par une grande place centrale, la place Victor Hugo.

Les parcelles sont pour la plupart de forme rectangulaire et orientée vers la rue. Une densification du bâti a entraîné une modification du parcellaire qui a été redivisé en plusieurs petites parcelles. On distingue trois types de constructions, les maisons de ville, les maisons ouvrières et les maisons de la reconstruction. Elles sont principalement en brique, avec des ornements composés en façade et sont généralement en front de rue. Les toitures sont à deux pans et couvertes en ardoise. Des maisons ouvrières situées en périphérie du centre ancien, offrent généralement des jardins en front de parcelle. Les maisons de la reconstruction offrent quant à elles un jardinet au-devant créant un retrait avec la rue.





Habitat ancien dense



Habitat ancien avec jardin



Habitat pavillonnaire

Typologie des formes d'habitats à Hirson

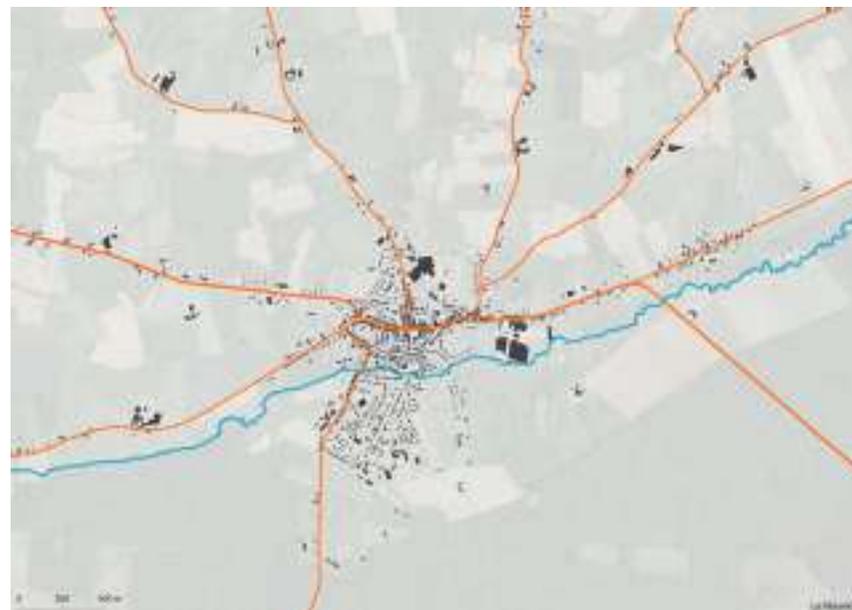
#### 4.4.3. Le Nouvion en Thiérache

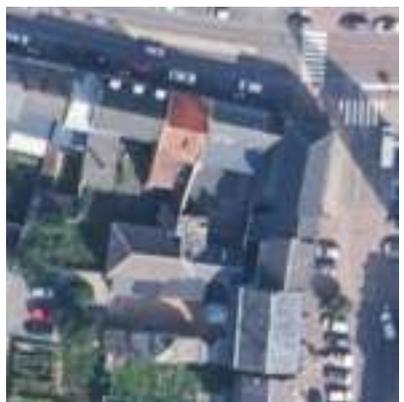
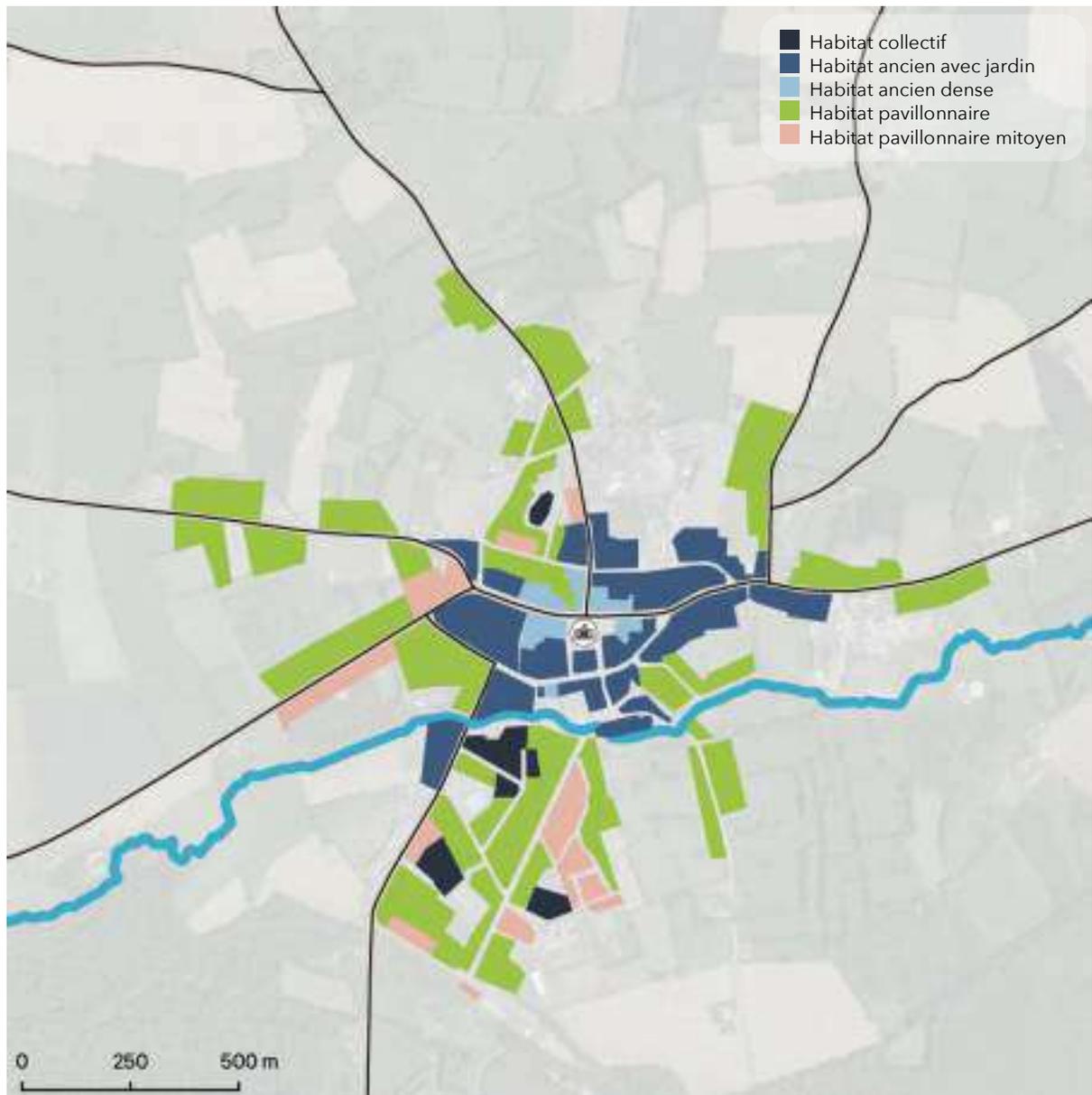
Le Nouvion-en-Thiérache est structuré par un maillage de rues secondaires orientées Nord-Sud entrecoupant trois rues principales formant le centre ancien relativement homogène et dense.

Deux grandes voies parallèles reliant le centre ancien à la voie ferrée Busigny - Hirson, et l'ancienne gare, structurent l'extension urbaine au Sud de la commune.

L'architecture de bourg se définit par des volumes simples le plus souvent limité à R+1+C. Les façades sont composées par une grande diversité de matériaux mais la brique est l'élément récurrent. Les toitures sont recouvertes majoritairement d'ardoise. Les constructions en linéaire ne sont présentes en majorité que sur l'axe principal du Nouvion-en-Thiérache, le long de la RN43. L'ensemble du bourg présente une architecture très hétérogène et hétéroclite née de la reconstruction d'après-guerre (années 1920).

Les constructions récentes se trouvent majoritairement le long des extensions situées au Nord et au Sud du centre-ville. Elles correspondent à diverses époques de construction : alignement de maisons individuelles des années 1960, habitats collectifs des années 1970 et 1980, maisons individuelles récentes disposées en lotissement des années 1990, petit collectif récent. Mis à part le collectif ancien et le bâti individuel des années 50-70 fortement marqués par l'architecture de l'époque, les constructions récentes s'intègrent relativement bien dans le paysage urbain. Ils sont souvent regroupés en petites grappes peu imposantes dans l'ensemble urbain. Les maisons neuves ont repris le plus souvent quelques caractéristiques architecturales locales, notamment l'utilisation de la brique.





Habitat ancien dense



Habitat ancien avec jardin



Habitat pavillonnaire

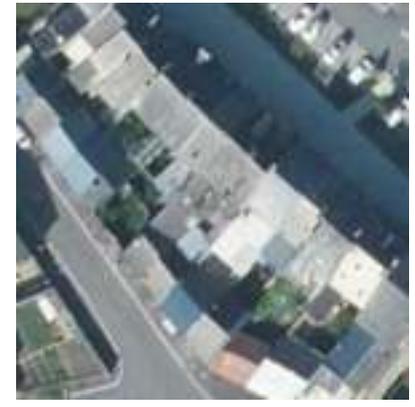
Typologie des formes d'habitats au Nouvion en Thiérache

#### 4.4.4. Montcornet

Montcornet est implanté en fond de vallée à la confluence de la Serre et de l'Hurtaut. Elle se structure autour de deux axes principaux : nord-sud et est-ouest, qui se recoupent au niveau d'une centralité urbaine matérialisée par une place et l'hôtel de ville.

L'architecture du bourg se définit par des volumes simples, principalement en R+1+C et R+C. Les façades sont composées d'une grande diversité de matériaux, mais la brique est l'élément récurrent. Les toitures sont majoritairement recouvertes d'ardoise. Les constructions sont alignées le long de la rue, principalement sur les axes principaux et dans le cœur historique situé entre la place de l'hôtel de ville et l'église fortifiée. Les parcelles sont pour la plupart de forme rectangulaire et orientées vers la rue. Des maisons ouvrières situées en périphérie du centre ancien offrent généralement des jardins en fond de parcelle. Les constructions récentes se trouvent principalement dans des extensions situées au sud-est du centre-ville. Composées essentiellement de maisons individuelles des années 50/70, elles offrent un jardinet en façade créant un retrait par rapport à la rue et présentent des façades recouvertes d'enduit.





Habitat ancien dense



Habitat ancien avec jardin



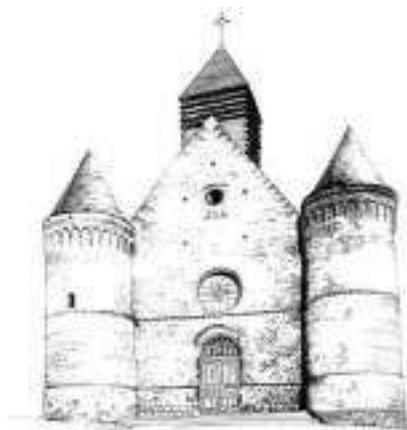
Habitat pavillonnaire

Typologie des formes d'habitats à Montcornet

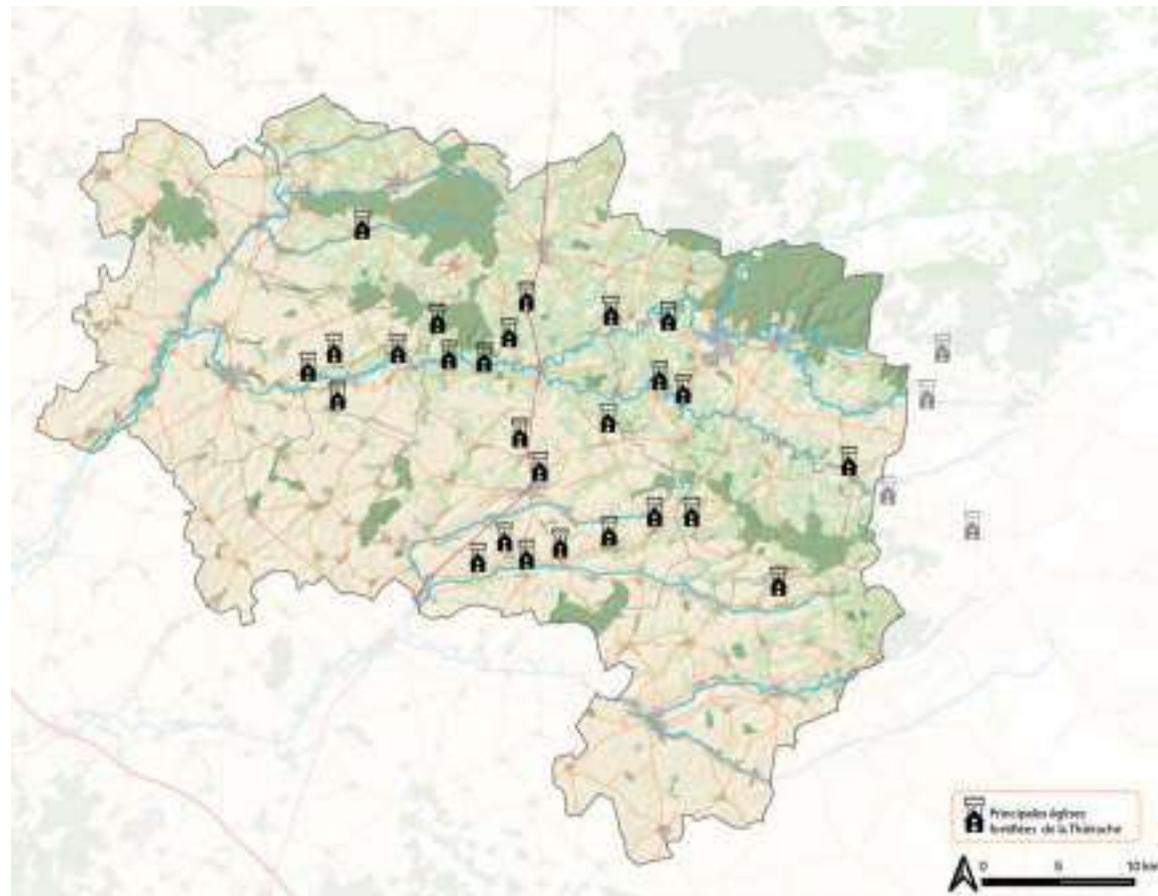
## 5. ÉLÉMENT REMARQUABLE DU PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER

### 5.1. Les églises fortifiées dans le paysage

Du fait du caractère frontalier et excentré, La Thiérache est devenue un secteur propice aux passages des invasions, aux affrontements guerriers. A partir du 14<sup>e</sup> siècle, successivement la Guerre de 100 ans, les guerres de religions, la Guerre de 30 ans puis la Fronde ont apporté en Thiérache leurs lots de désolations et de tueries. Ainsi, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, et surtout entre la fin du XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle, la région vit l'émergence d'églises surprenantes qui mêlaient leur fonction religieuse à des éléments architecturaux de défense, similaires à ceux que l'on trouve dans les châteaux féodaux et les maisons fortes. Bien que des églises fortifiées existent ailleurs dans le pays, la Thiérache se distingue par leur abondance unique en son genre.



Église fortifiée de Thiérache,  
source : Atlas des paysages de  
l'Ainse Nord



Carte des principales églises fortifiées en Thiérache, atopia

## 5.2. Le patrimoine industriel

Si le bocage apparaît comme l'élément identitaire principal lorsqu'il est question de la Thiérache (patrimoine agricole comme naturel), il serait incomplet de ne pas aborder le patrimoine industriel. En explorant le territoire, on ressent la présence de l'activité industrielle actuelle : des usines aux entrées des villes, la route Hirson-La Capelle. Mais on perçoit également la présence d'activités révolues, liées à l'industrie et aux transports : la rotonde, la florentine, les cités industrielles, le Familistère, l'axe vert.

Le patrimoine industriel en partie lié à l'arrivée du chemin de fer est grandement abandonné et réinvesti par la végétation. Les friches industrielles sont le résultat des mutations économiques qui ont affecté territoire. Les activités traditionnelles sont entrées en déclin, laissant à l'abandon des terrains et des bâtiments. Le devenir de ces friches constitue un réel enjeu. Leur réaménagement passe par une intervention lourde tant financièrement que techniquement.

Le pôle industriel phare et historique de la Thiérache reste la périphérie d'Hirson-Buire. Marquée par la friche ferroviaire, il occupe une surface vaste en périphérie de la ville et de son satellite. Un nombre non négligeable d'industries se sont également établies le long de l'axe entre Le Nouvion et la Capelle. Mises à part quelques rares constructions isolées, le tissu industriel est assez dense et se rassemble autour des villes majeures de l'entité qui se partagent les quelques centaines d'établissements d'ampleur variée.

Les zones d'activités récentes, hangars, usines, ces bâtiments sont souvent déconnectés des villages, s'installant sur des terrains disponibles. Ils ont un impact fort sur les paysages car de dimensions importantes, et souvent, répondant à des normes spécifiques à l'échelle européenne (en termes de sécurité, etc).

## 5.3. Autres éléments de patrimoines

### 5.3.1. Focus sur le familistère

En pleine révolution industrielle et pour faire face au cadre de vie défavorable dans lequel vivent les ouvriers (quartiers insalubres, travail des enfants, mortalité précoce), le familistère est imaginé par Jean-Baptiste Godin.

Ce bâtiment est conçu comme un projet d'habitation assimilable. Le logement, élément primordial du bien-être des familles, doit offrir tout le confort possible. L'objectif de Godin est de fournir aux ouvriers « les équivalents de la richesse » qu'ils ne peuvent s'offrir individuellement, au travers de ces logements sains et confortables assortis d'équipements. De nombreux équipements : nourricerie, pouponnât, écoles, bibliothèques, piscine et théâtre, permettent de réaliser l'idéal communautaire.

Le bâtiment est édifié d'est en ouest, dans l'espace situé entre l'Oise et le canal des Usines. Il est construit avec un pavillon central entouré de ses deux ailes. Le familistère se décline en trois parallélogrammes disposés en U qui dégagent une cour de 900 mètres carrés. Les trois immeubles, intégralement construits en briques, sont organisés intérieurement à l'identique avec une cour couverte par une verrière et ceinturée de coursives, dites aussi balcons comme au théâtre, qui desservent les trois étages d'habitation.

Une utopie réalisée unique qui fonctionna jusqu'en 1968 sous le régime d'une association coopérative du capital et du travail. A partir de cette date les logements sont cédés en copropriété et une partie des bâtiments et des habitations se détériore. Le site est classé « Monument historique » en 1991. Après une décennie de restauration et de valorisation dans le cadre du programme Utopia, le Familistère de Guise, toujours habité, est aujourd'hui un musée de site qui raconte l'aventure d'un idéal et l'interroge à travers 5 000 m<sup>2</sup> d'expositions et plusieurs hectares de jardins.

### 5.3.2. Les usoirs

Présent dans certain village de la Thiérache, l'usoir est la portion de terrain qui s'étend entre la voirie et les façades des maisons. Il appartient au domaine public, cependant les riverains qui en ont l'usage tendent encore parfois à se l'approprier, alors même qu'il participe au cadre de vie. C'était un espace de vie, de travail, d'échange, de discussion et même de fête. A l'origine, il servait à l'entreposage du fumier et du bois de chauffage. Avec les transformations de l'après-guerre, il est devenu un peu vide, parfois engazonné ou servant de stationnement automobile.

Cette perte de l'usage initial engendre désormais la sensation de rues au gabarit surdimensionné. La présence de ces usoirs confère également au territoire une tonalité de la France du nord-est. En effet, les usoirs sont très présents en Lorraine, en Champagne orientale ou encore dans certaines parties des Ardennes, voire en Franche-Comté.



### 5.3.3. Le bâti vernaculaire

Les bourgs et villages, même les plus modestes, recèlent de maisons, de fermes, mais aussi de bâtiments publics et d'églises qui présentent souvent une grande qualité architecturale. Cette architecture offre une remarquable qualité et variété qui contribue à valoriser les paysages du territoire. Sur tout le territoire, l'habitat traditionnel dévoile aussi bien une diversité de matériaux que de formes. Comme dans cœur de ville, le bâti vernaculaire est principalement en brique.

## 5.4. Typologies architecturales

### 5.4.1. Volumes et implantation

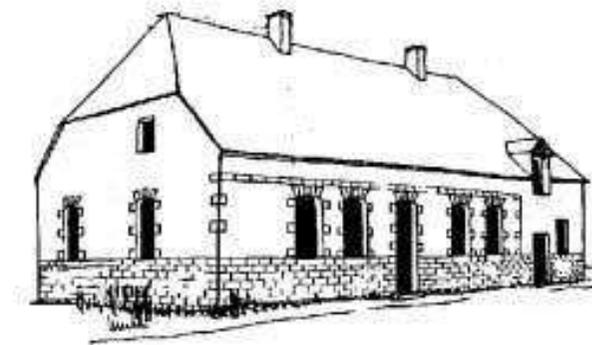
L'architecture traditionnelle se caractérise par sa fonctionnalité et son adaptation. En raison des limitations technologiques, elle n'a pas recours à des plans de terrassement complexes, mais s'adapte au relief naturel du sol. La toiture et son volume joue un rôle crucial dans l'ensemble de la structure. Les bâtiments principaux restent généralement de petite taille, rarement dépassant un étage. Ils adoptent une forme rectangulaire plus ou moins allongée. Les fermes apportent une certaine diversité avec des structures en forme de L ou avec une cour centrale pour les fermes les plus riches. Les matériaux de construction utilisés soulignent l'identité de l'architecture régionale. Les matériaux traditionnels, provenant directement du sol local, contribuent à préserver la diversité et l'identité de l'architecture traditionnelle.

On peut classer simplement l'architecture de la Thiérache en deux typologies de principe : l'architecture de bourg à vocation d'habitat et l'architecture agricole isolée comprenant habitat et activité, ou local fonctionnel seul.

La première catégorie concerne des volumes simples, parallélépipèdes rectangles allongés, sur un seul niveau. La façade doit sa richesse aux mélanges de matériaux (brique, pierre, silex...) et à une modénature sobre.

La seconde typologie plus spécifique à la partie nord de la Thiérache, concerne des fermes aux volumes complexifiés par le raccordement de bâtiments fonctionnels. Constructions parfois cossues sur deux niveaux, elles ont la particularité de faire usage des murs en pan de bois hourdés au torchis.

Pour ces deux types de bâtis on y observe cependant les mêmes matériaux que pour la typologie de bourg. Les toitures à 45° adoptent communément l'ardoise, qui a supplanté le chaume au fil du temps. La tuile mécanique est d'un usage très récent.



*Volume type du bâtis en Thiérache*

*Source : Atlas des paysages de l'Aisne Nord*

## 5.4.2. Les matériaux

### La pierre

Deux types de pierre sont principalement utilisés dans la construction : la pierre calcaire dure, également appelée pierre bleue en raison de sa couleur gris-bleu, et la craie blanche.

### Le silex

Le silex noir à cortex blanc est pratiquement absent dans le nord de la Thiérache, mais il devient visible lorsque l'on s'approche des zones de vallée. Il est utilisé comme matériau complémentaire ou de blocage, et son apparence extérieure varie en fonction de la manière dont il est utilisé dans la construction. On le retrouve fréquemment associé à d'autres matériaux durs tels que la pierre blanche ou les briques.

### Le torchis

Le torchis est utilisé dans les régions marneuses et forestières. Il s'agit d'un mélange d'argile, de paille et parfois de crin animal. Sa couleur est généralement ocre jaune. Cependant, ce matériau pittoresque tend à disparaître progressivement.

### La brique

En Thiérache, on constate que l'utilisation de la brique, initialement réservée aux bâtiments nobles aux XVIe et XVIIe siècles, ne représentait qu'une partie réduite de la maçonnerie populaire, généralement en pierre, dont elle constituait un élément de liaison et de décoration. À l'époque, il s'agissait d'une brique de couleur rose-orangé peu cuite et de forme plate. Cette observation reste vraie jusqu'à la première moitié du XIXe siècle. À partir de cette période, les constructeurs utilisent massivement une brique plus dure, plus résistante et plus sombre. On voit alors l'utilisation de la pierre se limiter aux soubassements, aux chaînages, aux moulurations, aux appuis, aux linteaux, avant de disparaître complètement au XXe siècle, au profit exclusif de la brique.

En Thiérache, du moins dans les zones où les limons ont été largement utilisés, la brique semble être le matériau privilégié. Sa noblesse est associée à son utilisation par les constructeurs d'églises fortifiées. La brique est également utilisée dans de nombreux assemblages de matériaux tels que les soubassements, les rangées horizontales de remplissage, les rives de pignon. Elle est couramment utilisée comme matériau d'écriture grâce aux effets vitrifiés obtenus lors de la cuisson.



Forme urbaine en Thiérache

Source : Atlas des paysages de l'Aisne Nord

### 5.4.3. Les nouvelles formes de constructions

Dans les villes comme dans les villages, l'arrivée d'une population nouvelle s'est traduite, dans un premier temps, par la densification du bâti existant puis, par son extension. L'urbanisation qui s'est développée en périphérie du noyau d'origine, la « périurbanisation », a pris des formes différentes en fonction du lieu rural ou urbain et de l'époque. Les cités ouvrières, les cités cheminots sont autant de formes urbaines qui immortalisent une période clé de l'histoire : la Révolution industrielle pour les premières, l'apparition du chemin de fer pour les secondes.

Aujourd'hui, l'habitat récent se situe à l'entrée des agglomérations urbaines. Plus rarement, il arrive qu'il soit mêlé au bâti d'origine, implanté au cœur du village. Lorsqu'il se positionne aux entrées, il se présente sous la forme, soit d'un habitat collectif, soit de constructions individuelles groupées en lots ou espacées les unes des autres.

Actuellement, la Thiérache n'a pas de pression de construction et de densité. C'est un territoire « habité » par son dispersion mais pas par sa densité de population. De ce fait, les villages ont peu évolué, et les problématiques d'extensions de villes peu présentes. Pourtant, le danger serait de banaliser les espaces construits et d'oublier ce qui fait leur « caractère ».

Si on constate un nombre de bâti abandonné important et des constructions neuves qui ne sont pas toujours en harmonie avec leur contexte, on relève aussi de nombreuses rénovations ou bâtiments récents qui font preuve d'une qualité architecturale.



## ANNEXE 1

Commune	Appellation		Historique
Aisonville-et-Bernoville	Château de Bernoville	inscrit MH	Edifice caractéristique des architectures brique et pierre du début du 18e siècle construit quand Jacques François Maxime de Chastenet, marquis de Puységur en était propriétaire. Edifice composé d'un corps de logis principal avec deux ailes en re
Archon	Eglise	inscrit MH	Edifice en brique construit à la fin du 16e siècle. Les tours orientales ont été détruites. Les matériaux ont servi à construire un puissant contrefort élevé au nord en 1824. En 1828, d'importants travaux de restauration et construction des cont
Aubenton	Manoir	inscrit MH	Cette maison construite en 1610 est en briques et ardoises. L'aile en équerre sur la cour intérieure fut construite au 18e siècle. La tourelle carrée est une adjonction du début du 20e siècle. Le manoir possède un escalier en chêne, des boiseries
Aubenton	Eglise Notre-Dame	classé MH	L'église en pierre fut commencée en 1044. Le donjon qui flanque l'église au nord remonte au 14e siècle. La façade ouest s'ouvre sur un portail roman. L'église possède un mobilier en bois sculpté du 17e siècle ainsi que des stalles, une chaire et
Logny-lès-Aubenton	Eglise	inscrit MH	L'église présente un chœur d'époque médiévale (peut-être antérieur au 14e siècle) précédé d'une nef en briques édifée au 16e siècle. De dimensions modestes (choeur de deux travées, nef de trois travées), l'édifice concentre tous les
Audigny	Château de l'Etang	inscrit MH	
Autreppes	Eglise	inscrit MH	Eglise construite en 1632, ayant subi des modifications au 19e siècle. Edifice en brique sur soubassement de grès, à décor de brique vernissée, en forme de croix latine : le petit donjon rectangulaire, flanqué à l'ouest de deux tourelles de plan c
Bancigny	Eglise	inscrit MH	Eglise de dimensions modestes, construites moitié en pierre blanche et moitié en brique. Le portail est encadré de deux tours rondes, courtes et massives, dont les soubassements sont en pierre. L'église possède des fonts baptismaux en pierre du 12e
Bucilly	Ancienne ferme de l'abbaye prémontrée de Bucilly	inscrit MH	L'importance de cette abbaye prémontrée égalait, à la veille de la Révolution française, celle de Saint-Michel-en-Thiérache. Son démantèlement par la suite l'a réduite aux bâtiments de la porterie et de l'ancienne ferme. Un plan réalisé en 1
Buire	Tour Florentine	classé MH	Tour du poste d'aiguillage construite de 1920 à 1921 pour assurer le contrôle des mouvements à la gare de triage de Buire, devenue à la suite des agrandissements de 1923 la deuxième gare de triage en France, après celle de Paris. Cette importance s
Lerzy	Eglise	inscrit MH	
Burelles	Eglise	classé MH	Le chœur a été édifé au milieu du 16e siècle, à l'emplacement de l'ancienne église médiévale. La nef, le transept et le porche correspondent à la partie fortifiée, datant du 17e siècle. La sacristie est reconstruite en 1874 par l'architecte
Hary	Eglise	inscrit MH	Nef et chœur sont en pierre blanche d'appareil moyen. De nombreuses reprises ont été effectuées dans ces parties qui paraissent remonter à la fin du 12e-début du 13e siècle. Le donjon est entièrement en briques à l'exception des encadrements du
Chaurouse	Eglise	classé MH	

Englancourt	Château de la Plesnoye	inscrit MH	Le manoir de 1665 comportait un corps de logis rectangulaire à deux étages comportant chacun sept ouvertures côté sud et six côté nord. La façade nord est accostée de deux tourelles rondes autrefois percées d'archères. La façade sud est encadré
Englancourt	Eglise Saint-Nicolas	classé MH	Appartient à la série des églises fortifiées de la Thiérache. Façade occidentale du 14e siècle. Donjon de 1580. Echauguette du début 17e siècle, beffroi de 1633. Modifications au 19e siècle (réalisation des verrières en 1881-1882).
Wimy	Eglise	inscrit MH	Nef construite en petits moellons irréguliers. Encadrement des baies en briques. Donjon en briques encadré de deux tours en façade. Portail plaqué sur la façade en 1867. On trouve des cheminées dans la partie basse et dans la salle haute du donjon.
Cuiry-lès-Iviers	Eglise	inscrit MH	Eglise des 16e et 17e siècles (nef de 1690-1691), en brique à décor de brique vernissée, composée de trois parties : une simple nef assez étroite, un clocher à chevet plat flanqué de deux tourelles d'inégale importance, avec au 2e niveau une sa
Dohis	Eglise	inscrit MH	L'église offre un plan complexe qui témoigne de plusieurs phases de construction. A une nef dont il subsiste quelques éléments médiévaux (portails en tiers-point avec chapiteaux à crochets), a été accolé entre le 14e et le 16e siècle un massi
Esquéhéries	Eglise	inscrit MH	Belle et vaste église, située sur un tertre dominant le village. Entièrement construite en briques à l'exception du soubassement extérieur en grès. L'ensemble forme un rectangle de 33 x 11m avec une tour saillante à chaque angle d'environ 5m de di
Flamengrie (La)	Monument de la Pierre d'Haudroy	inscrit MH	Monument en granit élevé en 1925 à l'endroit précis où les plénipotentiaires allemands traversèrent les lignes françaises pour recevoir les conditions de l'armistice le 7 novembre 1918. Le monument, conçu par l'architecte Louis Rey, a été dyna
Flavigny-le-Grand-et-Beaurain	Eglise de Beaurain	inscrit MH	
Vervins	Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption	classé MH	Eglise en croix latine reconstruite autour de 1200, mais mentionnée dès 1135. En 1552, l'édifice est détruit par les Espagnols. En 1553 restauration et agrandissement de l'église par l'augmentation d'une travée dans le transept vers le chœur. Les
Fontaine-lès-Vervins	Eglise	inscrit MH	
Vervins	Rempart	inscrit MH	Rempart médiéval de la ville de Vervins, encore visible de tous les côtés aujourd'hui, ceinturant toute la ville située sur un promontoire entre le Chertemps et un petit ruisseau obéré par la nationale.
Fontaine-lès-Vervins	Ancien château de Cambron	inscrit MH	
Grandrieux	Eglise Saint-Nicolas	inscrit MH	Edifice de la fin du 16e siècle, début du 17e siècle (mur sud de la nef, chœur avec tour et échauguette). Nombreux remaniements. Eglise en brique, composée de quatre parties : la nef dont le mur sud comporte deux meurtrières ; une chapelle rectang
Gronard	Eglise Saint-Thious	classé MH	Chœur et transept du 16e siècle, nef et donjon des 16e et 17e siècles (un chapiteau porte la date 1537). Située au centre du village, l'église comporte deux parties distinctes. Le chœur et les transepts sont construits en pierre blanche, bien appar
Guise	Maison	inscrit MH	Maison, située dans la vieille ville, construite en brique et pierre sur trois niveaux et un étage de combles. Certaines baies ont un encadrement mouluré en pierre, caractéristique du 16e siècle. Tour d'escalier hors oeuvre conservant à l'intérieur
Guise	Hôtel Warnet	inscrit MH	Exemple des vastes demeures que les notables de Guise ont fait ériger à partir de la seconde moitié du 17e siècle dans le Grand Faubourg, quartier aménagé hors de la première enceinte de la ville. La propriété, constituée dès le 18e siècle, e

Prisces	Eglise Saint-Médard	classé MH	Eglise du 12e siècle en pierre blanche. Donjon en brique à décor de briques vernissées du 17e siècle. Appartient au groupe des églises fortifiées de Thiérache.
Plomion	Eglise	inscrit MH	Grande église en brique sur soubassement de grès, formée de quatre parties : une nef divisée en deux travées, séparée du chœur, de même largeur, par un transept, et un imposant donjon de plan carré. Il comprenait à l'origine trois niveaux, et
Lavaqueresse	Eglise	inscrit MH	
Lemé	Cimetière franco-allemand de Le Sourd	inscrit MH	
Rogny	Eglise Saint-Event	inscrit MH	Eglise composée de deux parties : une nef unique, aujourd'hui très remaniée, et un donjon de plan carré, en brique sur soubassement de grès, décoré de croisillons en brique vernissée. Le chœur, couvert par une voûte en brique particulièrement
Macquigny	Eglise	inscrit MH	Nef du 12e siècle, clocher-porche à échauguettes du 16e siècle, chœur du 18e siècle. L'église a été remaniée au 19e siècle. Appartient au groupe des églises fortifiées de Thiérache. C'est le plus ancien exemple de fortification faisant inte
Malzy	Eglise	inscrit MH	
Marfontaine	Château de Marfontaine	inscrit MH	Remarquable château brique et pierre construit vers 1619 par la famille de Fa
Marly-Gomont	Eglise	inscrit MH	
Mondrepuis	Oppidum	inscrit MH	L'oppidum fait partie des plus importants sites fortifiés protohistoriques de Picardie, Sa taille (35 hectares), la présence d'un système défensif complet (rempart, fossé, entrée aménagée) et de mobiliers archéologiques permettant une datation
Noircourt	Eglise Notre-Dame-de-l'Espérance	inscrit MH	Eglise bâtie presque entièrement en pierres blanches, hormis les tourelles de façade et quelques raccords de brique, a été en majeure partie édifiée au 16e (chœur et base du donjon) et au 17e siècle (nef et parties hautes du donjon). Le donjon-c
Morgny-en-Thiérache	Eglise	inscrit MH	Bâtie en pierre avec de nombreuses reprises en brique, l'église se compose d'une nef précédée d'un portail en arc brisé, flanqué de deux échauguettes de brique. Mais l'essentiel des fortifications a été très concentré sur le chœur. Celui-ci
Nampcelles-la-Cour	Eglise	inscrit MH	
Ohis	Ferme d'élevage	inscrit MH	Ferme d'élevage des 18e-19e siècles, spécimen homogène et représentatif de la ferme herbagère ouverte de Thiérache. Les matériaux sont représentatifs de la région d'Hirson : calcaire, brique, pierre bleue. L'ensemble est très bien conservé. C
Origny-en-Thiérache	Eglise	inscrit MH	
Plomion	Halle	inscrit MH	Cette halle, la seule conservée de Thiérache, a été construite entre 1819 et 1821 en remplacement d'une autre, détruite en 1720 par un incendie. C'est un édifice rectangulaire, composé d'un vaisseau et de bas-côtés séparés par des poteaux de b
Puisieux-et-Clanlieu	Château	inscrit MH	Manoir thiérachien du 18e siècle en brique et ardoise, cantonné de pavillons saillants, ayant gardé son authenticité pour ses façades et toitures, alors que l'intérieur a été modifié par des aménagements au 19e siècle.
Renneval	Eglise	inscrit MH	
Apremont	Château de l'Audardière	inscrit MH	

Rozoy-sur-Serre	Eglise Saint-Laurent	classé MH	Belle et vaste église qui conserve pour l'essentiel ses techniques médiévales. Siège d'un important chapitre, au milieu d'un centre historique bien conservé. Choeur de la fin du 12e siècle. Elévation à trois étages : fenêtres basses, tribune au
Saint-Algis	Eglise	inscrit MH	Edifice entièrement en brique à l'exception du soubassement de grès. Le donjon, étayé de quatre puissants contreforts et accoste sur ses angles nord/est et sud/est de tourelles engagées dans les contreforts et les murs de la nef, comportait à l'or
Saint-Pierre-lès-Franqueville	Eglise	inscrit MH	L'église de Saint-Pierre est entièrement construite en brique à l'exception du portail roman de la façade ouest, provenant d'un réemploi ; la nef épaulée de collatéraux, dont elle est séparée par des arcades à piles octogonales, est précédé
Grand-Verly	Eglise Saint-Pierre de Grand-Verly	inscrit MH	Eglise construite à la fin du 15e ou au début du 16e siècle dans le style gothique flamboyant ; c'est un édifice composé de trois vaisseaux : nef à trois travées flanquée de collatéraux. L'accès se fait par un porche surmonté d'un clocher à f
Vadencourt	Maisons de Nicolas Grain	inscrit MH	Les deux maisons sont l'oeuvre et la propriété du maître maçon Nicolas Grain (1750-1823), maçon de métier, mais également sculpteur, relieur, poète et mémoraliste amateur. La première maison est appelée Maison du soleil (motif central du pign
Vadencourt	Ancienne abbaye de Bohéries	classé MH	Dernier vestige de la puissante abbaye cistercienne de Bohéries. En 1143, établissement d'une communauté monastique cistercienne à Bohéries. Monastère ruiné par les Espagnols entre 1636 et 1652. Vers 1740 (et jusqu'en 1760), reconstruction des co
Vigneux-Hocquet	Eglise Saint-Martin	inscrit MH	Eglise composée de trois parties : un donjon de pierre, de plan carré, à deux niveaux, avec les restes d'une échauguette et des meurtrières à l'étage supérieur (seul fortifié), une nef surbaissée vraisemblablement reconstruite au 17e siècle,